

ISSN 2315-2028

**eurostat**  
Pocketbooks

# Chiffres clés de l'Europe

## Édition 2014



**eurostat** 



# Chiffres clés de l'Europe

Édition 2014

*Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.*

Un numéro unique gratuit (\*):  
**00 800 6 7 8 9 10 11**

(\*) Certains opérateurs de téléphone mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2014

ISBN 978-92-79-34430-5

ISSN 2315-2028

doi: 10.2785/49752

N° Cat: KS-EI-14-001-FR-N

**Thème: Statistiques générales et régionales**

**Collection: Pocketbooks**

© Union européenne, 2014

La reproduction du contenu autre que les photos est autorisée, moyennant mention de la source.

Copyright des photos: préface: © Union européenne ; toutes les autres photos (y compris la couverture): © Fotolia, 2014

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.

*Imprimé en Belgique*

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE ÉLÉMENTAIRE (ECF)

## Préface



Notre pocketbook *Chiffres clés de l'Europe* vous présente une sélection des statistiques les plus importantes et les plus intéressantes sur l'Europe. Tirant parti de l'énorme volume de données dont nous disposons à Eurostat, nous voudrions vous aider à mieux comprendre l'économie, la société et l'environnement européens — et vous montrer, par exemple, comment la population de l'Union européenne évolue, quelles sont les performances de notre économie par rapport aux États-Unis ou au Japon, ou comment les conditions de vie varient d'un État membre à l'autre. J'espère que vous trouverez dans ces pages des informations intéressantes pour votre travail mais aussi pour votre vie quotidienne.

Vous pouvez retrouver, avec bien d'autres informations encore, le contenu de cet ouvrage en ligne dans *Statistics Explained* ainsi que dans la publication virtuelle *L'Europe en chiffres — L'annuaire d'Eurostat* qui est actualisée en continu. Comme toujours, les versions les plus récentes et les plus complètes de toutes les données peuvent être téléchargées sur le [site web d'Eurostat](#).

Eurostat est l'office statistique de l'Union européenne. En collaboration avec les autorités statistiques nationales du système statistique européen, nous produisons des statistiques officielles qui satisfont aux normes de qualité les plus élevées.

Je vous souhaite une agréable lecture!

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Walter Radermacher'.

**Walter Radermacher**

Directeur-Général, Eurostat  
Statisticien en chef de l'Union européenne

## Résumé

*Chiffres clés de l'Europe* présente une sélection de données statistiques sur l'Europe. La plupart des données couvrent l'Union européenne et ses États membres, mais certains indicateurs sont fournis pour d'autres pays, notamment les pays de l'AELE, les pays candidats et en voie d'adhésion à l'Union européenne, le Japon ou les États-Unis. Ce pocketbook, qui présente un sous-ensemble des principales données figurant dans L'Europe en chiffres — L'annuaire d'Eurostat (disponible à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained>) peut être considéré comme une introduction aux statistiques européennes et constitue un point de départ pour ceux qui souhaitent explorer la large palette de données accessibles gratuitement sur le site web d'Eurostat: <http://ec.europa.eu/eurostat>.

## Rédaction

Équipe éditoriale: Catherine Coyette, Isabelle Fiasse, Annika Johansson, Fabienne Montaigne, Jukka Piirto, Helene Strandell  
Eurostat, Unité B4 — Dissemination

## Contacts

Eurostat  
Bâtiment Joseph Bech  
5, rue Alphonse Weicker  
L-2721 Luxembourg  
LUXEMBOURG  
E-mail: [estat-user-support@ec.europa.eu](mailto:estat-user-support@ec.europa.eu)

## Production

La présente publication a été réalisée par William Helmingier, Alain Mahieu, Bruno Scuvée — CRI (Luxembourg) S.A.

## Pour plus d'informations, rendez-vous sur

Internet: <http://ec.europa.eu/eurostat>  
Statistics Explained: [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Main\\_Page/fr](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Main_Page/fr)

## Remerciements

L'équipe éditoriale de ce pocketbook d'Eurostat adresse ses remerciements à la centaine de collègues qui ont contribué à sa réalisation.

# Table des matières

Préface	3
Résumé	4
Table des matières	5
<b>Introduction</b>	<b>9</b>
Le pocketbook d'Eurostat	9
Eurostat et le système statistique européen	12
Des statistiques pour les politiques et les initiatives hautement prioritaires européennes	16
<b>1. La population</b>	<b>19</b>
1.1 La structure et le vieillissement de la population	20
1.2 La population et l'évolution de la population	22
1.3 Les mariages et les divorces	24
1.4 La fécondité	26
1.5 La mortalité et l'espérance de vie	28
1.6 La migration et les populations migrantes	30
1.7 L'asile	32
<b>2. Les conditions de vie et la protection sociale</b>	<b>35</b>
2.1 L'inclusion sociale	36
2.2 La répartition des revenus	38
2.3 Le logement	41
2.4 La protection sociale	43
2.5 La criminalité	45
<b>3. La santé</b>	<b>49</b>
3.1 Les années de vie en bonne santé	50
3.2 Les causes de décès	52
3.3 La santé et la sécurité au travail	54
<b>4. L'éducation et la formation</b>	<b>57</b>
4.1 La scolarisation et les jeunes quittant prématurément le système d'éducation et de formation	58
4.2 L'apprentissage des langues étrangères	61
4.3 Les dépenses d'éducation	64
4.4 L'enseignement supérieur	66
4.5 L'apprentissage tout au long de la vie	68

<b>5. Le marché du travail</b>	<b>71</b>
5.1 L'emploi	72
5.2 Le chômage et au-delà	74
5.3 Les salaires et le coût de la main-d'œuvre	76
5.4 Les salaires minimums	78
5.5 Les vacances d'emploi	80
5.6 Les interventions au titre des politiques du marché du travail	82
<b>6. L'économie et la finance</b>	<b>85</b>
6.1 Les comptes nationaux — le PIB	86
6.2 Les comptes des secteurs	88
6.3 Les finances publiques	90
6.4 Les taux de change et les taux d'intérêt	92
6.5 Les prix à la consommation — l'inflation et les niveaux de prix relatifs	94
6.6 La balance des paiements	96
6.7 Les investissements directs étrangers	98
<b>7. Le commerce international</b>	<b>101</b>
7.1 Le commerce international de biens	102
7.2 Le commerce international de services	105
<b>8. L'agriculture, la sylviculture et la pêche</b>	<b>109</b>
8.1 La production agricole, les indices de prix et le revenu agricole	110
8.2 La structure des exploitations agricoles	113
8.3 Les produits agricoles	115
8.4 La sylviculture	117
8.5 La pêche	120
<b>9. L'industrie, le commerce et les services</b>	<b>123</b>
9.1 Les statistiques structurelles sur les entreprises	125
9.2 La production industrielle	128
9.3 L'industrie et la construction — Indicateurs à court terme	131
9.4 Les services — Indicateurs à court terme	133
9.5 Le tourisme	135

<b>10. La recherche et la communication</b>	<b>137</b>
10.1 Les dépenses de R & D	138
10.2 Le personnel de R & D	140
10.3 L'innovation	144
10.4 Les brevets	146
10.5 La société de l'information — Ménages et individus	149
10.6 La société de l'information — Entreprises	152
<b>11. L'environnement</b>	<b>155</b>
11.1 L'occupation des sols, l'utilisation des sols et les paysages	157
11.2 Les émissions de gaz à effet de serre par les industries et les ménages	159
11.3 Les émissions de dioxyde de carbone induites par la consommation finale	162
11.4 Les déchets	164
11.5 L'eau	166
11.6 La gestion des produits chimiques	168
11.7 Les dépenses de protection de l'environnement	170
11.8 Les écotaxes	172
11.9 La biodiversité	174
<b>12. L'énergie</b>	<b>177</b>
12.1 La production et les importations d'énergie	178
12.2 La consommation d'énergie	180
12.3 La production et la consommation d'électricité, vue d'ensemble du marché	182
12.4 Les énergies renouvelables	184
12.5 Les prix de l'énergie	187
<b>13. Les transports</b>	<b>191</b>
13.1 Le transport de passagers	192
13.2 Le transport de marchetises	194
<b>Annexes</b>	<b>196</b>
Présentation des données et abréviations	196



0

1

2

3

4

5

6

7

8

9

# Introduction

## Le pocketbook d'Eurostat

*Chiffres clés de l'Europe* présente un sous-ensemble des principales données figurant dans la publication virtuelle en ligne L'Europe en chiffres — L'annuaire d'Eurostat disponible à l'adresse: [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Main\\_Page/fr](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Main_Page/fr), en cliquant sur le lien 'Annuaire d'Eurostat' dans la section 'Publications en ligne' située à gauche de la page.

La publication *Chiffres clés de l'Europe* fournit aux utilisateurs de statistiques officielles une vue d'ensemble des innombrables informations disponibles sur le site web d'Eurostat et dans ses bases de données en ligne. *Chiffres clés de l'Europe* est une publication présentant un ensemble équilibré d'indicateurs, accompagné de nombreuses informations transversales.

## La structure de la publication

*Chiffres clés de l'Europe* comprend une introduction et 13 grands chapitres.

L'introduction présente des informations sur:

- l'extraction des données et la couverture des données dans la publication;
- Eurostat — l'office statistique de l'Union européenne (UE) — et le système statistique européen (SSE);

- l'accès aux statistiques européennes;
- le lien entre les statistiques et les politiques et initiatives hautement prioritaires de l'Union européenne.

Les grands chapitres du pocketbook traitent des domaines suivants: la population; les conditions de vie et la protection sociale; la santé; l'éducation et la formation; le marché du travail; l'économie et la finance; le commerce international; l'agriculture, la sylviculture et la pêche; l'industrie, le commerce et les services; la recherche et la communication; l'environnement; l'énergie et les transports.

Chacun des grands chapitres contient des données et/ou des informations de fond relatives à tout l'éventail des statistiques européennes. Les lecteurs découvriront de nombreuses informations supplémentaires sur le site web d'Eurostat, qui propose des publications thématiques plus détaillées et des bases de données en ligne.

## L'extraction des données et la couverture

### L'extraction des données

Les données statistiques présentées dans ce pocketbook sont celles analysées dans la publication virtuelle *L'Europe en chiffres — L'annuaire d'Eurostat*, qui est actualisée en continu, à la date de rédaction de ce pocketbook. Le texte accompagnant ces données a été rédigé entre mai et juillet 2014.

### La couverture géographique des données

Ce pocketbook présente généralement des informations pour l'UE-28 (les 28 États membres de l'UE), la zone euro (sur la base de 18 membres), ainsi que pour chaque État membre de l'UE. Lorsque les chiffres ne sont pas disponibles pour l'UE-28, les résultats présentés concernent l'UE-27 (les 27 États membres de l'UE avant l'adhésion de la Croatie en juillet 2013). L'agrégat de la zone euro est basé sur les données concernant les 17 membres (avant l'adoption de l'euro en tant que monnaie par la Lettonie en janvier 2014) lorsque les données font défaut pour la zone euro de 18 membres. L'ordre des États membres utilisé dans ce pocketbook suit généralement l'ordre protocolaire, c'est-à-dire l'ordre alphabétique des noms de pays dans leurs langues originales respectives. Dans certains tableaux et graphiques, les données sont classées selon la valeur d'un indicateur donné.

Les agrégats de l'UE et de la zone euro sont normalement fournis uniquement lorsque les informations relatives à l'ensemble des pays sont indisponibles ou si une estimation remplace les informations manquantes. En cas de total incomplet, une note de bas de page est systématiquement créée. Les séries chronologiques réalisées pour les agrégats géographiques reposent sur un ensemble cohérent de pays, pour la totalité de la période illustrée (sauf mention contraire). En d'autres termes, les séries chronologiques pour l'UE-28 font référence à une somme ou à une moyenne de l'ensemble des 28 pays pour la totalité de la période considérée comme si les 28 États membres avaient tous fait précédemment partie de l'UE. Dans le même esprit, les données pour la zone euro sont présentées de manière cohérente pour les 18 membres (situation en janvier 2014), malgré les entrées ultérieures dans la zone euro.

Lorsqu'elles sont disponibles, les informations relatives aux pays de l'AELE (y compris l'Islande, qui est aussi un pays candidat) et aux pays candidats, (ancienne République yougoslave de Macédoine<sup>(1)</sup>, Monténégro, Serbie et Turquie) ainsi qu'au Japon et aux États-Unis, sont également présentées. Lorsque les données relatives à ces pays tiers ne sont pas disponibles, ceux-ci ont été exclus des tableaux et graphiques. La totalité des 28 États membres figure en revanche dans les tableaux, des notes de bas de page étant ajoutées dans les graphiques pour indiquer les pays pour lesquels des informations font défaut.

## La couverture temporelle des données

Si les données pour une année de référence (ou période de référence) ne sont pas disponibles pour un pays spécifique, des données pour les années de référence précédentes ont été intégrées, dans la mesure du possible, dans les tableaux et les graphiques (ces exceptions font également l'objet de notes de bas de page). En général, cet effort pour combler les données manquantes se concentre sur les deux années de référence précédentes au moins: par exemple, des données de 2011 ou 2012 sont présentées pour les pays (ou agrégats géographiques) pour lesquels les données de 2013 ne sont pas encore disponibles.

(<sup>1</sup>) Le nom de l'ancienne République yougoslave de Macédoine apparaît dans les graphiques et tableaux sous la forme «MK» ou «ARY de Macédoine», ce qui ne préjuge en rien de la dénomination précédentes au moins: par exemple, des données de 2011 ou 2012 sont présentées pour les pays (ou agrégats géographiques) pour lesquels les données de 2013 ne sont pas encore disponibles.

## Eurostat et le système statistique européen

Eurostat est l'office statistique de l'Union européenne (UE). Installé à Luxembourg, Eurostat a pour fonction de fournir à l'UE des statistiques au niveau européen permettant d'effectuer des comparaisons entre les pays et les régions. La mission d'Eurostat est d'être le premier fournisseur de statistiques de qualité sur l'Europe. En 2014, Eurostat comptait environ 850 collaborateurs. Le budget exécuté d'Eurostat a atteint 54 millions d'euros en 2013 (hors coûts du personnel statutaire et dépenses administratives).

### **Le système statistique européen (SSE)**

Le système statistique européen (SSE) est le partenariat entre, d'une part, l'autorité statistique de l'Union, à savoir la Commission européenne (Eurostat), et, d'autre part, les instituts nationaux de statistique (INS) et les autres autorités nationales responsables, dans chaque État membre, du développement, de la production et de la diffusion des statistiques européennes. Ce partenariat inclut également les pays de l'AELE.

Le SSE fonctionne comme un réseau au sein duquel Eurostat est chargé de promouvoir l'harmonisation des statistiques, en étroite collaboration avec les autorités statistiques nationales. Le SSE coordonne également ses activités avec les pays candidats, avec d'autres services et agences de la Commission et la BCE au niveau européen, ainsi qu'avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les Nations unies (ONU), la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) au niveau international.

## Le cadre juridique des statistiques européennes

Le règlement (CE) n° 223/2009 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2009 relatif aux statistiques européennes établit un nouveau cadre juridique pour le développement, la production et la diffusion des statistiques européennes. Le règlement prévoit que les statistiques européennes sont développées en conformité avec les principes statistiques énoncés à l'article 338 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et précisés dans le code de bonnes pratiques de la statistique européenne, en d'autres termes: *'l'établissement des statistiques se fait dans le respect de l'impartialité, de la fiabilité, de l'objectivité, de l'indépendance scientifique, de l'efficacité au regard du coût et de la confidentialité des informations statistiques; il ne doit pas entraîner de charges excessives pour les opérateurs économiques'*.

## Les objectifs et les moyens

Pour relever les défis liés à l'adoption du règlement, Eurostat a pour objectifs:

- de fournir aux autres institutions européennes et aux gouvernements des États membres de l'UE les informations nécessaires pour élaborer, mettre en œuvre, contrôler et évaluer les politiques européennes;
- de diffuser des statistiques accessibles au public et aux entreprises en Europe, ainsi qu'à tous les acteurs économiques et sociaux qui participent à la prise de décision;
- de mettre en œuvre un ensemble de normes, de méthodes et de structures organisationnelles permettant la production de statistiques comparables, fiables et pertinentes dans l'ensemble de l'Union, conformément aux principes du code de bonnes pratiques de la statistique européenne;
- d'améliorer le fonctionnement du SEE, de soutenir les États membres et de contribuer à l'élaboration de systèmes statistiques à l'échelle internationale.

## L'accès aux statistiques européennes

Le moyen le plus simple pour accéder au large éventail d'informations statistiques d'Eurostat est de consulter son site web (<http://ec.europa.eu/eurostat>). Eurostat met gratuitement à la disposition des utilisateurs ses bases de données et toutes ses publications au format PDF sur l'internet. Le site web est mis à jour quotidiennement et donne accès aux informations statistiques les plus récentes et complètes disponibles sur l'Union européenne, ses États membres, les pays de l'AELE ainsi que les pays candidats et en voie d'adhésion.

### Les codes de données Eurostat — un accès simple aux données les plus récentes

Les codes de données Eurostat, tels que tps00001 et nama\_gdp\_c<sup>(2)</sup>, permettent d'accéder aisément aux données les plus récentes sur le site web d'Eurostat. Dans ce pocketbook, ces codes ont été insérés dans la mention de la source sous chaque tableau et graphique. Dans la version PDF de cette publication, le lecteur peut accéder directement aux données les plus récentes en cliquant sur les hyperliens qui sont intégrés dans chaque code de données en ligne. Les lecteurs de l'édition papier peuvent aussi y accéder en tapant le lien normalisé [http://ec.europa.eu/eurostat/product?code=<data\\_code>&mode=view](http://ec.europa.eu/eurostat/product?code=<data_code>&mode=view) dans la barre d'adresse d'un navigateur web en remplaçant le champ <data\_code> par le code de données en ligne figurant sous le graphique ou tableau concerné. Les codes de données en ligne mènent soit à un tableau bi- ou tridimensionnel dans l'interface TGM (tableaux, graphiques, cartes), soit à un ensemble de données ouvert qui contient généralement davantage de dimensions et des séries chronologiques plus longues en utilisant l'Explorateur de données.

Les codes de données en ligne peuvent aussi être introduits dans l'outil «Recherche» du site web d'Eurostat. Les résultats d'une recherche présentent l'ensemble ou les ensembles de données correspondants et, éventuellement, des publications et des métadonnées en rapport avec le sujet. En cliquant sur ces hyperliens, les utilisateurs peuvent accéder aux pages produit<sup>(3)</sup>,

<sup>(2)</sup> Il existe deux types de codes de données en ligne: les tableaux ont des codes à 8 caractères dont le premier est la lettre «t», par exemple tps00001 et tsdph220, alors que les bases de données ont des codes utilisant un caractère de soulignement «\_» dans la syntaxe du code, par exemple nama\_gdp\_c ou demo\_pjan.

<sup>(3)</sup> L'utilisateur peut également accéder à la page produit en utilisant un hyperlien par exemple [http://ec.europa.eu/eurostat/product?code=<data\\_code>](http://ec.europa.eu/eurostat/product?code=<data_code>), en remplaçant le champ <data\_code> par le code de données en ligne en question.

qui fournissent des informations sur chaque ensemble de données/publication ou ensemble de métadonnées.

Veillez noter que les données du site web d'Eurostat sont fréquemment mises à jour et que la description présentée ci-dessus correspond à la situation de juillet 2014.

## Statistics Explained

*Statistics Explained* est l'une des sections du site web d'Eurostat: elle permet d'accéder facilement aux informations statistiques concernant l'UE. Il est également possible d'y accéder à partir de l'icône situé à droite dans la barre de menu supérieure figurant sur la plupart des pages web d'Eurostat ou directement à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained>.

*Statistics Explained* est un système de publication en ligne pour les statistiques de l'UE qui s'appuie sur la technologie MediaWiki et est semblable à Wikipedia. Il s'agit d'un système de type Wiki qui présente des articles statistiques constituant ensemble une encyclopédie de la statistique européenne, complétée par un glossaire des concepts et termes statistiques utilisés. Il contient, en outre, de nombreux liens vers les données et métadonnées les plus récentes, ainsi que des compléments d'informations, ce qui fait de *Statistics Explained* un portail destiné aussi bien aux utilisateurs réguliers qu'aux visiteurs occasionnels.

À la date de rédaction (juillet 2014), les pages en anglais de *Statistics Explained* comprenaient plus de 650 articles statistiques présentant des données, environ 130 articles de fond sur les pratiques ou évolutions méthodologiques et quelque 1 800 pages de glossaire définissant ou expliquant des termes; leur nombre est en constante augmentation. Le contenu de l'annuaire d'Eurostat et de l'annuaire régional d'Eurostat, soit près de 100 articles statistiques, sont également disponibles en français et en allemand; une vingtaine d'articles essentiels y figurent également dans 18 autres langues de l'UE.

Il est possible de rechercher des articles à l'aide des paramètres de navigation du menu de gauche de *Statistics Explained*, tandis que la barre de menu située en haut à droite intègre des outils permettant, entre autres, de partager, de bloguer, de citer, d'imprimer, de marquer d'un signet ou de transférer facilement des contenus.

## Des statistiques pour les politiques et les initiatives hautement prioritaires européennes

Pour être efficace, la prise de décisions politiques doit s'appuyer sur des informations fiables et régulières. Les statistiques sont l'une des principales sources de ces informations et apportent un appui quantitatif essentiel pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de ces politiques. Les statistiques constituent également un puissant outil de communication avec le grand public.

Les besoins d'informations à des fins politiques exigent une interaction constante entre les décideurs politiques et les statisticiens: les premiers formulent leurs besoins de données, les seconds tentent d'adapter le système de production statistique de manière à répondre à ces besoins. De cette manière, les politiques conduisent à des améliorations de la production statistique, à la fois en ce qui concerne l'optimisation de la qualité des indicateurs existants et la création de nouveaux indicateurs.

Les décideurs politiques demandent souvent des indicateurs extrêmement agrégés qui fournissent une image synthétique et claire des différents phénomènes qui les intéressent. Les statisticiens doivent par conséquent filtrer et agréger les données de base détaillées afin d'en améliorer la lisibilité et d'en extraire des informations (ou des indicateurs).

Ces dernières années, plusieurs politiques ont fortement influencé les priorités et les activités d'Eurostat:

- l'Union économique et monétaire (UEM) et la création de la zone euro (1999);
- la stratégie de Lisbonne (2000, révisée en 2005 et ayant expiré en 2010), qui incluait, par exemple, la méthode ouverte de coordination dans le domaine de l'inclusion sociale et de la protection sociale;
- la stratégie pour le développement durable (SDD) de l'UE (2001, renouvelée en 2006);
- la stratégie Europe 2020 (2010), qui succède à la stratégie de Lisbonne;
- la gouvernance économique renforcée (2010).

Pour les Européens, la qualité de vie tient une place essentielle, notamment certains de ses aspects comme la propreté de l'environnement, la protection sociale, la prospérité et l'équité. Ces dernières années, l'action du Conseil européen a porté plus spécifiquement sur plusieurs domaines clés destinés à façonner le développement social, économique et environnemental futur de l'UE. Alors que la stratégie Europe 2020 est l'initiative de l'UE pour une croissance intelligente, durable et inclusive pour la prochaine décennie, la stratégie pour le

développement durable vise à l'amélioration continue de la qualité de vie et du bien-être des générations actuelles et futures par la recherche d'un équilibre entre développement économique, cohésion sociale et protection de l'environnement. Par ailleurs, la crise économique et financière, qui a débuté en 2008, a mis en exergue la nécessité d'une coordination plus large des mesures politiques, ce qui a mis davantage l'accent sur des informations statistiques pertinentes.

L'Union économique et monétaire et la création de la Banque centrale européenne (BCE) en 1999 ont nécessité la fourniture d'un large éventail de statistiques conjoncturelles infra-annuelles permettant de mesurer les avancées économiques et monétaires dans la zone euro et de contribuer à la mise en œuvre d'une politique monétaire commune. Une politique monétaire efficace s'appuie sur des statistiques économiques actualisées, fiables et complètes qui fournissent une vue d'ensemble de la situation économique. Ces données conjoncturelles infra-annuelles sont également nécessaires pour l'analyse du cycle économique.

Le produit intérieur brut (PIB) est la mesure la plus connue de l'activité macroéconomique. Élaboré dans les années 1930, le PIB est devenu une norme standard, utilisée par les décideurs politiques du monde entier, qui est largement utilisée dans les débats publics. Toutefois, la nécessité d'améliorer les données et les indicateurs pour compléter le PIB est de plus en plus largement admise et est au centre de plusieurs initiatives internationales, qui reflètent également les nouvelles priorités sociétales et politiques, telles que la durabilité environnementale et l'inclusion sociale.

Pour répondre aux besoins des décideurs politiques dans ces domaines, Eurostat, en collaboration avec d'autres services de la Commission européenne, a contribué à élaborer des séries d'indicateurs des «politiques et initiatives de l'UE». De plus amples informations concernant chacune de ces séries sont accessibles dans des rubriques spécialisées du site web d'Eurostat:

- indicateurs Europe 2020;
- procédure de déséquilibre macroéconomique;
- indicateurs de développement durable;
- indicateurs de la politique de l'emploi et de la politique sociale;
- euro-indicateurs et principaux indicateurs économiques européens (PIEE);
- PIB et au-delà.

De plus amples informations sur les statistiques pour les politiques et initiatives hautement prioritaires européennes sont disponibles dans *Statistics Explained*.



## La population

Alors que la population de l'Union européenne (UE) franchit le cap des 500 millions d'habitants, sa structure continue d'évoluer. Les récentes observations démographiques indiquent un accroissement de la population de l'Union européenne et, en même temps, un vieillissement de la structure d'âge à mesure que les générations du baby-boom nées après-guerre arrivent à l'âge de la retraite. Par ailleurs, les Européens vivent plus longtemps, puisque l'espérance de vie continue d'augmenter. En parallèle, même si le taux de fécondité enregistre une légère hausse, il reste nettement inférieur au niveau qui serait nécessaire pour maintenir constante la taille de la population en l'absence de toute migration (immigration ou émigration). Au cours des prochaines décennies, l'UE sera donc confrontée à une série de défis liés au vieillissement de la société qui aura une incidence dans de nombreux domaines, parmi lesquels les marchés de l'emploi, les retraites et les services de soins de santé, le logement ou les services sociaux.

L'évolution et la structure de la population revêtent une importance croissante dans le contexte politique, économique, social et culturel du comportement démographique. Les décideurs politiques observent de près les tendances démographiques en lien avec la croissance de la population, la fécondité, la mortalité et la migration. Les politiques de l'Union européenne, notamment dans le domaine économique et social, s'appuient, dans leur planification et dans le suivi et l'évaluation des programmes, sur des données démographiques.

## 1.1 La structure et le vieillissement de la population

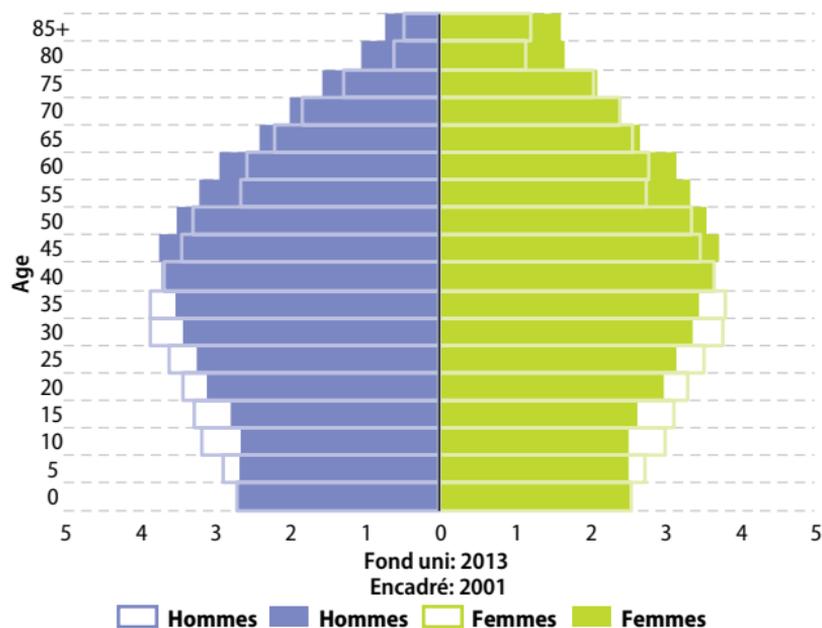
Le vieillissement de la population dans l'UE devrait avoir une incidence majeure dans les décennies à venir. Les taux de natalité systématiquement bas et l'augmentation de l'espérance de vie vont modifier la forme de la pyramide des âges de l'UE-28. Le changement le plus important sera probablement la transition marquée vers une structure démographique beaucoup plus âgée; cette évolution apparaît d'ailleurs déjà clairement dans plusieurs États membres de l'UE.

En 2012, les jeunes (0 à 14 ans) constituaient 15,6% de la population de l'UE-28, tandis que les personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) représentaient 66,5% de la population, et les personnes âgées (65 ans et plus) 17,9% (soit une augmentation de 0,4% par rapport à l'année précédente).

Les taux de dépendance liée à l'âge peuvent être utilisés pour étudier le niveau de prise en charge des jeunes et/ou des personnes âgées par la population en âge de travailler. Ces taux sont exprimés en termes de taille relative des populations jeune et âgée par rapport à la population en âge de travailler.

**Graphique 1.1:** Pyramides de la population, UE-28, 2001 et 2013 <sup>(1)</sup>

(en % de la population totale)



<sup>(1)</sup> Données provisoires.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo\\_pjgroup](#))

**Tableau 1.1:** Indicateurs de la structure d'âge de la population, 1<sup>er</sup> janvier 2013

	Âge médian	Taux de dépendance des jeunes	Taux de dépendance des personnes âgées	Part de la population âgée de 80 ans et plus
	(années)		(%)	
<b>UE-28</b>	41,9	23,6	27,5	5,1
BE	41,1	26,0	26,8	5,3
BG	42,9	20,2	28,5	4,3
CZ	40,4	21,7	24,6	3,9
DK	41,0	27,0	27,6	4,2
DE	45,3	19,8	31,3	5,4
EE	41,0	23,6	27,2	4,7
IE	35,5	33,2	18,6	2,9
EL	42,4	22,5	30,9	5,7
ES	41,3	22,6	26,3	5,5
FR	40,5	29,1	27,5	5,6
HR	42,4	22,3	27,1	4,3
IT	44,4	21,6	32,7	6,3
CY	36,2	23,3	18,8	2,9
LV	42,1	21,6	28,1	4,7
LT	42,1	21,9	27,2	4,8
LU	39,1	24,6	20,2	3,9
HU	41,1	21,1	25,1	4,1
MT	40,5	21,3	25,1	3,7
NL	41,6	26,0	25,5	4,2
AT	42,6	21,4	26,8	5,0
PL	38,7	21,3	20,1	3,7
PT	42,6	22,5	29,4	5,3
RO	40,5	23,0	23,9	3,8
SI	42,2	21,2	25,0	4,5
SK	38,2	21,5	18,4	3,0
FI	42,3	25,3	28,9	5,0
SE	40,9	26,4	29,9	5,2
UK	39,8	27,0	26,4	4,7
IS	35,5	31,1	19,5	3,6
LI	42,1	22,2	21,4	3,2
NO	38,9	27,8	23,7	4,4
CH	42,0	22,1	25,7	4,9
ME	37,1	27,5	19,4	2,6
MK	36,7	24,0	16,9	2,0
RS	42,7	21,1	25,9	3,8
TR	30,1	36,9	11,1	1,5

Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo\\_pjanind](#))

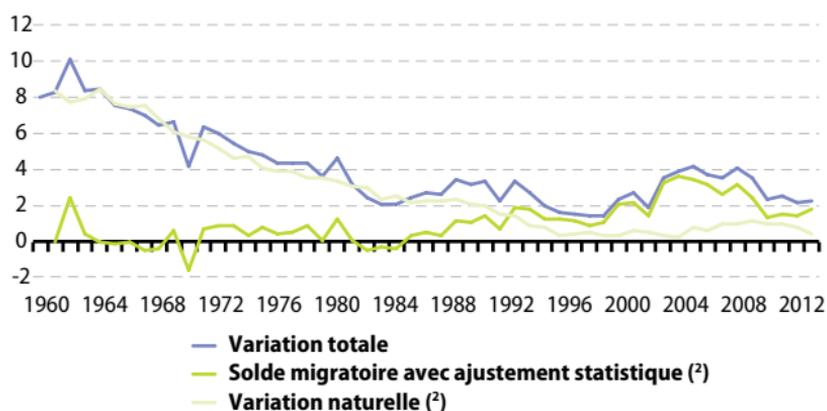
## 1.2 La population et l'évolution de la population

Au 1er janvier 2013, la population de l'UE-28 était estimée à 505,7 millions d'habitants, soit 1,1 million de plus que l'année précédente, et s'est donc maintenue dans le schéma de croissance ininterrompue que l'on constate depuis 1960. Le nombre d'habitants dans l'UE-28 était de 406,7 millions en 1960 et avait donc augmenté de 98,9 millions d'unités fin 2012.

En 2012, l'accroissement naturel (la différence positive entre les naissances vivantes et les décès) a représenté 0,22 million d'unités de hausse de la population dans l'UE-28. Quelque 80 % de l'augmentation de la population provenaient du solde migratoire corrigé, qui est resté la principale source de la croissance démographique en 2012 (avec 0,9 million d'unités).

Le nombre d'habitants dans les différents États membres de l'UE au 1er janvier 2013 variait de 80,5 millions en Allemagne à 0,4 million à Malte. L'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie réunissaient, à eux quatre, plus de la moitié (53 %) de la population totale de l'UE-28 à cette date. Le Luxembourg, Malte, la Suède, le Royaume-Uni et la Belgique ont affiché les taux de croissance démographique les plus élevés en 2012 (supérieurs à 6 pour 1 000 habitants), soit près du triple de la moyenne de l'UE-28, qui s'élevait à 2,2 pour 1 000 habitants.

**Graphique 1.2:** Variation de la population par composante, UE-28, 1960–2012 <sup>(1)</sup>  
(taux bruts annuels pour 1 000 habitants)



<sup>(1)</sup> Avant 1998, à l'exclusion des départements français d'outre-mer; rupture des séries: 2001, 2007 et 2011–12.

<sup>(2)</sup> 1960: données non disponibles.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo\\_gind](#))

**Tableau 1.2: Bilan démographique, 2012**  
(en milliers)

	Population, au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	Naissances vivantes	Décès	Solde migratoire et ajustement statistique (1)	Population, au 1 <sup>er</sup> janvier 2013
<b>UE-28</b>	504 582,5	5 231,2	5 010,0	899,5	505 665,7
BE	11 094,9	128,1	109,1	47,8	11 161,6
BG	7 327,2	69,1	109,3	- 2,5	7 284,6
CZ	10 505,4	108,6	108,2	10,3	10 516,1
DK	5 580,5	57,9	52,3	16,5	5 602,6
DE	80 327,9	673,5	869,6	391,9	80 523,7
EE	1 325,2	14,1	15,5	- 3,6	1 320,2
IE	4 582,7	72,2	28,8	- 35,0	4 591,1
EL	11 123,0	100,4	116,7	- 44,2	11 062,5
ES	46 818,2	453,3	401,1	- 142,6	46 727,9
FR	65 287,9	821,8	570,0	39,1	65 578,8
HR	4 276,0	41,8	51,7	- 3,9	4 262,1
IT	59 394,2	534,2	612,9	369,7	59 685,2
CY	862,0	10,2	5,7	- 0,6	865,9
LV	2 044,8	19,9	29,0	- 11,9	2 023,8
LT	3 003,6	30,5	40,9	- 21,3	2 971,9
LU	524,9	6,0	3,9	10,0	537,0
HU	9 931,9	90,3	129,4	16,0	9 908,8
MT	417,5	4,1	3,4	3,1	421,4
NL	16 730,3	176,0	140,8	14,1	16 779,6
AT	8 408,1	79,0	79,4	44,2	8 451,9
PL	38 538,4	386,3	384,8	-6,6	38 533,3
PT	10 542,4	89,8	107,6	- 37,3	10 487,3
RO	20 096,0	201,1	255,5	15,9	20 020,1
SI	2 055,5	21,9	19,3	0,6	2 058,8
SK	5 404,3	55,5	52,4	3,4	5 410,8
FI	5 401,3	59,5	51,7	17,6	5 426,7
SE	9 482,9	113,2	91,9	51,8	9 555,9
UK	63 495,3	813,0	569,0	156,8	63 896,1
IS	319,6	4,5	2,0	- 0,3	321,9
LI	36,5	0,4	0,2	0,2	36,8
NO	4 985,9	60,3	42,0	47,1	5 051,3
CH	7 954,7	82,2	64,2	66,4	8 039,1
ME	621,2	7,5	5,9	0,0	622,8
MK	2 059,8	23,6	20,1	- 0,9	2 062,3
RS	7 216,6	67,3	102,4	0,0	7 181,5
TR	74 724,3	1 279,9	374,9	- 1,9	75 627,4

(1) Accroissement total - accroissement naturel.

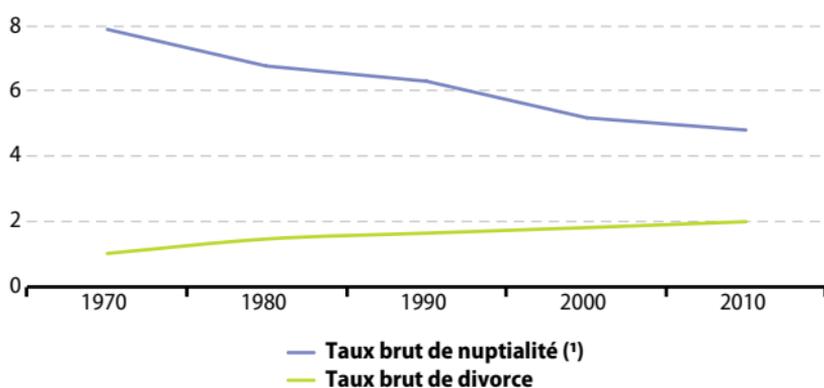
Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo\\_gind](#))

## 1.3 Les mariages et les divorces

Le nombre de mariages célébrés dans l'UE-28 en 2012 s'est élevé à environ 2 millions, tandis qu'environ 1 million de divorces ont été enregistrés. Le taux brut de nuptialité, autrement dit le nombre de mariages pour 1 000 habitants, était de 4,8 en 2008 et le taux brut de divorce de 2,0 en 2010.

Le taux brut de nuptialité dans l'UE-28 est passé de 7,9 mariages pour 1 000 habitants en 1970 à 4,8 mariages en 2008, soit une diminution de 3,1 mariages pour 1 000 habitants et une baisse totale de 39% du nombre absolu de mariages. Au cours de la même période, les mariages se sont fragilisés dans l'UE-28, ainsi qu'en atteste l'augmentation du taux brut de divorce, qui a doublé et est passé de 1,0 divorce pour 1 000 habitants en 1970 à 2,0 divorces en 2010. Lorsque l'on examine la hausse du taux de divorce, il convient de garder à l'esprit que, jusqu'à récemment encore, le droit national de plusieurs pays n'autorisait pas le divorce. Le nombre accru de divorces dans l'UE-28 pourrait donc, en partie au moins, refléter le fait que s'ajoutent à ces chiffres les divorces prononcés dans les États membres où celui-ci n'était pas possible auparavant (Italie, Espagne, Irlande ou Malte, par exemple).

**Graphique 1.3:** Taux bruts de nuptialité et de divorce, UE-28, 1970–2010  
(pour 1 000 habitants)



(\*) 2008 au lieu de 2010.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [demo\\_nind](#) et [demo\\_ndivind](#))

**Tableau 1.3:** Taux bruts de nuptialité et de divorce, 1970–2012 (pour 1 000 habitants)

	Mariages				Divorces <sup>(1)</sup>			
	1970	2010	2011	2012	1970	2010	2011	2012
UE-28 <sup>(2)</sup>	7,9	4,8	:	:	0,9	2,0	:	:
BE <sup>(3)</sup>	7,6	3,9	:	3,6	0,7	2,6	:	2,5
BG <sup>(4)</sup>	8,6	3,3	2,9	2,9	1,2	1,5	1,4	1,6
CZ	9,2	4,5	4,3	4,3	2,2	2,9	2,7	0,5
DK	7,4	5,6	4,9	5,1	1,9	2,6	2,6	2,8
DE	7,4	4,7	4,6	4,8	1,3	2,3	2,3	2,2
EE	9,1	3,8	4,1	4,5	3,2	2,2	2,3	2,4
IE	7,0	4,6	4,3	:	:	0,7	0,6	0,6
EL	7,7	5,1	5,0	4,5	0,4	1,2	:	:
ES	7,3	3,6	3,4	3,5	:	2,2	2,2	2,2
FR <sup>(5)</sup>	7,8	3,9	3,6	3,7	0,8	2,1	2,0	:
HR <sup>(4)</sup>	8,5	5,0	4,7	4,8	:	1,2	1,3	1,3
IT	7,3	3,7	3,4	3,5	1,2	0,9	0,9	:
CY <sup>(6)</sup>	8,6	7,3	7,3	6,7	0,2	2,3	2,3	2,4
LV	10,2	4,4	5,2	5,5	4,6	2,4	4,0	3,6
LT	9,5	6,0	6,3	6,9	2,2	3,2	3,4	3,5
LU <sup>(7)</sup>	6,4	3,5	3,3	3,4	0,6	2,1	:	:
HU <sup>(8)</sup>	9,3	3,6	3,6	3,6	2,2	2,4	2,3	2,2
MT	7,9	6,3	6,2	6,7	:	:	0,1	1,1
NL	9,5	4,5	4,3	4,2	0,8	2,0	2,0	2,1
AT	7,1	4,5	4,3	4,6	1,4	2,1	2,1	2,0
PL <sup>(3)</sup>	8,6	6,0	5,4	5,3	1,1	1,6	1,7	1,7
PT	9,4	3,8	3,4	3,3	0,1	2,6	2,5	2,4
RO	7,2	5,7	5,2	5,4	0,4	1,6	1,8	1,6
SI <sup>(4)</sup>	8,3	3,2	3,2	3,4	1,1	1,2	1,1	1,2
SK	7,9	4,7	4,7	4,8	0,8	2,2	2,1	2,0
FI	8,8	5,6	5,3	5,3	1,3	2,5	2,5	2,4
SE	5,4	5,3	5,0	5,3	1,6	2,5	2,5	2,5
UK <sup>(4)</sup>	8,5	:	:	4,4	1,0	2,1	2,1	:
IS	7,8	4,9	4,6	:	1,2	1,8	1,6	:
LI	5,9	5,0	4,5	5,0	:	2,4	2,5	2,4
NO	7,6	4,8	4,6	4,8	0,9	2,1	2,1	2,0
CH <sup>(3)</sup>	7,6	5,5	5,3	5,3	1,0	2,8	2,2	2,2
ME	:	5,9	:	5,3	:	0,8	0,8	0,8
MK	9,0	6,9	7,2	6,8	0,3	0,8	0,9	0,9
RS <sup>(3)</sup>	:	4,9	4,9	4,8	:	0,9	1,1	1,0
TR	:	8,0	8,0	8,0	:	1,6	1,6	1,6

(1) Le divorce n'était pas légalement autorisé en Italie jusqu'en 1970, en Espagne jusqu'en 1981, en Irlande jusqu'en 1995 et à Malte jusqu'en 2011.

(2) Mariages, 2008 au lieu de 2010.

(3) 2011: rupture des séries.

(4) 2010: rupture des séries.

(5) À l'exclusion des départements français d'outre-mer pour 1970. 2012: rupture des séries.

(6) Jusqu'à 2002 inclus, les données font référence au nombre total de mariages contractés dans le pays, y compris les mariages entre non-résidents; à partir de 2003, les données font référence aux mariages dans lesquels au moins un des époux était résident du pays.

(7) Mariages, 2012: rupture des séries.

(8) 2012: rupture de série.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [demo\\_nind](#) et [demo\\_ndvind](#))

## 1.4 La fécondité

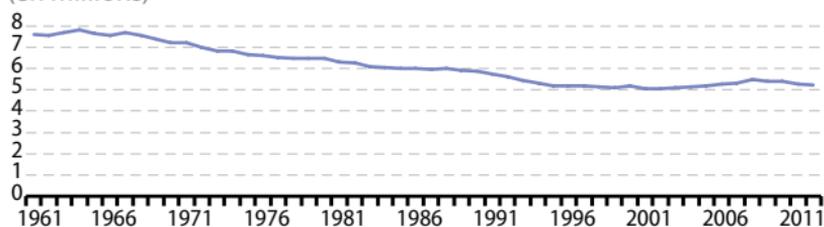
En 2012, 5,2 millions d'enfants sont nés dans l'UE-28, ce qui équivaut à un taux brut de natalité (nombre de naissances vivantes pour 1 000 habitants) de 10,4. Entre les années 1960 et le début du XXI<sup>e</sup> siècle, le nombre de naissances vivantes dans l'UE-28 a fortement diminué, passant de 7,6 millions à un niveau plancher de 5,0 millions en 2002. On a assisté ensuite à une modeste reprise, puisque 5,5 millions d'enfants sont nés dans l'UE-28 en 2008, suivie, à son tour, de nouvelles diminutions annuelles au cours de la période 2009–12.

Au cours des dernières décennies, les Européens ont généralement eu moins d'enfants, ce qui peut expliquer en partie le ralentissement de la croissance démographique dans l'UE-28. Un taux de fécondité total d'environ 2,1 naissances vivantes par femme est considéré comme le niveau de remplacement, en d'autres termes, le nombre moyen de naissances vivantes par femme nécessaire pour maintenir constante la taille de la population en l'absence de toute migration (immigration ou émigration). Le taux de fécondité total dans l'UE-28 a chuté à un niveau bien en deçà de ce niveau de remplacement au cours des dernières décennies. Les informations disponibles semblent indiquer que le taux de fécondité total était de 1,45 naissance vivante par femme dans l'UE-28 en 2002. Une légère reprise du taux de fécondité a ensuite été observée dans la plupart des États membres de l'UE, de sorte que la moyenne de l'UE-28 a atteint 1,58 naissance vivante par femme en 2012.

Les taux de fécondité totaux des États membres de l'UE ont eu tendance à converger au cours des dernières décennies. En 1980, l'écart entre le taux de fécondité le plus élevé (3,2 naissances vivantes par femme en Irlande) et le plus bas (1,5 naissance vivante par femme au Luxembourg) était de 1,7 naissance vivante par femme. En 1990, cette différence avait diminué pour s'établir à 1,1 naissance vivante par femme et, en 2012, l'écart s'était encore resserré, à 0,7 naissance vivante par femme. L'Irlande et la France continuaient d'afficher les taux de fécondité les plus élevés, avec un peu plus de 2,0 naissances vivantes par femme.

**Graphique 1.4:** Nombre de naissances vivantes, UE-28, 1961–2012 <sup>(1)</sup>

(en millions)

<sup>(1)</sup> Avant 1998, à l'exclusion des départements français d'outre-mer. Ruptures des séries: 2001, 2007 et 2010–12.Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo\\_gind](#))**Tableau 1.4:** Taux de fécondité total, 1960–2012 (naissances vivantes par femme)

	1960	1970	1980	1990	2000	2005	2010	2011	2012
<b>UE-28 <sup>(1)</sup></b>	:	:	:	:	:	1,51	1,61	1,58	1,58
BE <sup>(2)</sup>	2,54	2,25	1,68	1,62	1,67	1,76	1,86	1,81	1,79
BG <sup>(3)</sup>	2,31	2,17	2,05	1,82	1,26	1,32	1,57	1,51	1,50
CZ	2,09	1,92	2,08	1,90	1,15	1,29	1,51	1,43	1,45
DK	2,57	1,95	1,55	1,67	1,77	1,80	1,87	1,75	1,73
DE	:	:	:	:	1,38	1,34	1,39	1,36	1,38
EE	1,98	2,17	2,02	2,05	1,36	1,52	1,72	1,61	1,56
IE	3,78	3,85	3,21	2,11	1,89	1,86	2,05	2,03	2,01
EL	2,23	2,40	2,23	1,40	1,27	1,32	1,51	1,39	1,34
ES	:	:	2,20	1,36	1,23	1,33	1,37	1,34	1,32
FR <sup>(4)</sup>	2,73	2,47	1,95	1,78	1,89	1,94	2,03	2,01	2,01
HR	:	:	:	:	:	1,50	1,55	1,48	1,51
IT	2,37	2,38	1,64	1,33	1,26	1,34	1,46	1,44	1,43
CY	:	:	:	2,41	1,64	1,48	1,44	1,35	1,39
LV	:	:	:	:	1,25	1,39	1,36	1,33	1,44
LT	:	2,40	1,99	2,03	1,39	1,29	1,50	1,55	1,60
LU <sup>(5)</sup>	2,29	1,97	1,50	1,60	1,76	1,63	1,63	1,52	1,57
HU <sup>(5)</sup>	2,02	1,98	1,91	1,87	1,32	1,31	1,25	1,26	1,34
MT	:	:	1,99	2,04	1,70	1,38	1,36	1,45	1,43
NL	3,12	2,57	1,60	1,62	1,72	1,71	1,79	1,76	1,72
AT	2,69	2,29	1,65	1,46	1,36	1,41	1,44	1,43	1,44
PL <sup>(6)</sup>	:	:	:	2,06	1,37	1,24	1,38	1,30	1,30
PT	3,16	3,01	2,25	1,56	1,55	1,41	1,39	1,35	1,28
RO	:	:	2,43	1,83	1,31	1,39	1,54	1,46	1,53
SI	:	:	:	1,46	1,26	1,26	1,57	1,56	1,58
SK	3,04	2,41	2,32	2,09	1,30	1,27	1,43	1,45	1,34
FI	2,72	1,83	1,63	1,78	1,73	1,80	1,87	1,83	1,80
SE	:	1,92	1,68	2,13	1,54	1,77	1,98	1,90	1,91
UK	:	:	1,90	1,83	1,64	1,76	1,92	1,91	1,92
IS	:	2,81	2,48	2,30	2,08	2,05	2,20	2,02	2,04
LI	:	:	:	:	1,57	1,49	1,40	1,69	1,51
NO	:	2,50	1,72	1,93	1,85	1,84	1,95	1,88	1,85
CH <sup>(2)</sup>	2,44	2,10	1,55	1,58	1,50	1,42	1,52	1,52	1,52
ME <sup>(3)</sup>	:	:	:	:	:	1,60	1,69	1,65	1,71
MK	:	:	:	:	1,88	1,46	1,56	1,46	1,51
RS <sup>(2)</sup>	:	:	:	:	1,48	1,45	1,40	1,40	1,45
TR	:	:	:	:	:	:	2,04	2,03	2,09

<sup>(1)</sup> 2010–12: rupture des séries.<sup>(2)</sup> 2011: rupture des séries.<sup>(3)</sup> 2010: rupture des séries.<sup>(4)</sup> À l'exclusion des départements français d'outre-mer, jusqu'en 1990 inclus. Ruptures des séries: 2001, 2005 et 2010–12.<sup>(5)</sup> 2012: rupture des séries.<sup>(6)</sup> 2000 et 2011: rupture des séries.Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo\\_frate](#))

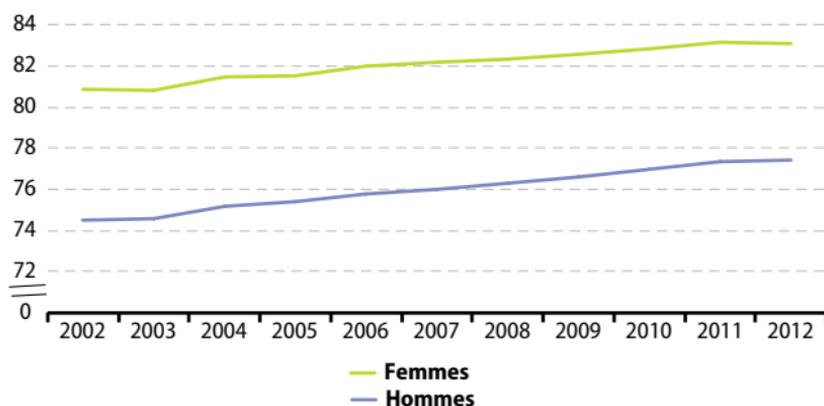
## 1.5 La mortalité et l'espérance de vie

En 2012, quelque 5,0 millions de personnes sont décédées dans l'UE-28 — un chiffre largement conforme au nombre annuel de décès enregistrés au cours des quarante dernières années. Le taux brut de mortalité (nombre de décès pour 1 000 habitants) était de 9,9.

L'indicateur le plus couramment utilisé pour analyser la mortalité est celui de l'espérance de vie à la naissance (nombre moyen d'années qu'un individu peut espérer vivre à sa naissance, dans l'hypothèse d'un maintien des mêmes conditions de mortalité durant tout le reste de sa vie). L'espérance de vie à la naissance dans l'UE-28 s'élevait en moyenne à 80,3 ans en 2012, atteignant 83,1 ans pour les femmes et 77,5 ans pour les hommes. La progression du niveau de vie ainsi que l'établissement et l'amélioration des systèmes de santé en Europe sont à l'origine de l'augmentation continue de l'espérance de vie à la naissance. En effet, dans l'UE, l'espérance de vie à la naissance a augmenté d'environ dix ans sur les cinquante dernières années.

Des différences significatives dans l'espérance de vie à la naissance sont néanmoins observées entre les États membres de l'UE. Si l'on considère les deux extrémités du classement (données de 2012 pour la majorité des pays), l'espérance de vie d'une fille née en 2012 varie entre 77,9 ans (Bulgarie) et 85,5 ans (Espagne), soit un écart de 7,6 ans. L'espérance de vie d'un garçon né en 2012 oscille entre 68,4 ans (Lituanie) et 79,9 ans (Suède), soit un écart de 11,5 ans.

**Graphique 1.5:** Espérance de vie à la naissance, UE-28, 2002–12 <sup>(1)</sup> (en années)



(<sup>1</sup>) 2007, 2011 et 2012: ruptures de série.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo\\_mlexpec](#))

**Tableau 1.5:** Espérance de vie à 65 ans, 1990–2012  
(en années)

	Hommes					Femmes				
	1990	2000	2010	2011	2012	1990	2000	2010	2011	2012
<b>UE-28 <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup></b>	:	:	17,5	17,8	17,7	:	:	21,0	21,3	21,1
BE <sup>(2)</sup>	14,3	15,6	17,6	18,0	17,7	18,8	19,7	21,3	21,6	21,3
BG <sup>(4)</sup>	12,7	12,7	13,8	14,0	13,9	15,2	15,3	17,1	17,3	17,3
CZ	11,7	13,7	15,5	15,6	15,7	15,3	17,2	19,0	19,2	19,2
DK	14,0	15,2	17,0	17,3	17,5	17,9	18,3	19,7	20,1	20,2
DE	14,0	15,8	17,8	18,2	18,2	17,7	19,6	20,9	21,2	21,2
EE	12,0	12,7	14,3	14,8	14,8	15,8	17,1	19,5	20,1	20,3
IE	13,3	14,6	17,7	17,9	18,0	17,0	18,0	20,8	20,9	21,1
EL	15,7	16,2	18,2	18,2	18,1	18,0	18,7	20,9	21,2	21,0
ES	15,5	16,7	18,6	18,8	18,7	19,3	20,8	22,9	23,0	22,8
FR <sup>(1)</sup>	20,2	16,8	18,9	19,3	19,1	15,7	21,4	23,4	23,8	23,4
HR	:	:	14,7	15,1	15,0	:	:	18,2	18,6	18,7
IT	15,2	16,7	18,3	18,5	18,5	18,9	20,7	22,1	22,2	22,1
CY	:	15,9	18,3	18,2	17,9	:	18,3	21,0	20,3	20,4
LV	:	:	13,1	13,4	13,6	:	:	18,1	18,7	18,5
LT	13,3	13,6	13,8	14,0	14,1	17,0	17,8	18,8	19,2	19,2
LU <sup>(3)</sup>	14,3	15,5	17,3	17,8	18,4	18,5	20,1	21,6	21,6	21,4
HU <sup>(3)</sup>	12,1	13,0	14,1	14,3	14,3	15,4	16,7	18,2	18,3	18,1
MT	:	15,1	18,5	17,7	17,6	:	18,5	21,1	21,0	21,0
NL	14,4	15,4	17,7	18,1	18,0	19,1	19,3	21,0	21,2	21,0
AT	14,4	16,0	17,9	18,1	18,1	18,1	19,6	21,4	21,7	21,3
PL <sup>(5)</sup>	12,4	13,5	15,1	15,4	15,4	16,2	17,5	19,5	19,9	19,9
PT	14,0	15,4	17,2	17,8	17,6	17,1	19,1	21,0	21,6	21,3
RO	13,2	13,4	14,5	14,7	14,5	15,2	15,9	17,3	17,7	17,7
SI	13,3	14,2	16,8	16,9	17,1	17,1	18,7	21,0	21,1	21,1
SK	12,3	12,9	14,1	14,5	14,6	16,0	16,7	18,0	18,4	18,5
FI	13,8	15,5	17,5	17,7	17,8	17,8	19,5	21,5	21,7	21,6
SE	15,4	16,7	18,3	18,5	18,5	19,2	20,2	21,2	21,3	21,1
UK	:	15,8	18,2	18,5	18,5	:	19,0	20,8	21,1	20,9
IS	16,4	17,8	18,3	18,9	20,1	19,8	19,8	21,5	21,5	21,5
LI	:	15,2	19,6	17,9	18,8	:	19,5	21,8	21,8	23,5
NO	14,6	16,1	18,0	18,2	18,3	18,7	19,9	21,2	21,4	21,0
CH <sup>(2)</sup>	15,3	17,0	19,0	19,2	19,3	19,7	20,9	22,5	22,6	22,3
ME	:	:	15,1	14,9	15,2	:	:	17,3	17,5	17,3
MK	:	13,1	13,9	14,0	13,9	:	15,1	16,0	15,9	15,9
RS <sup>(2)</sup>	:	12,5	14,0	13,9	14,0	:	14,6	16,2	16,3	16,5
TR	:	:	15,6	15,7	16,0	:	:	18,7	19,0	19,5

(<sup>1</sup>) À l'exclusion des départements français d'outre-mer avant 1991.

(<sup>2</sup>) 2011: rupture de série.

(<sup>3</sup>) 2012: rupture de série.

(<sup>4</sup>) 2010: rupture de série.

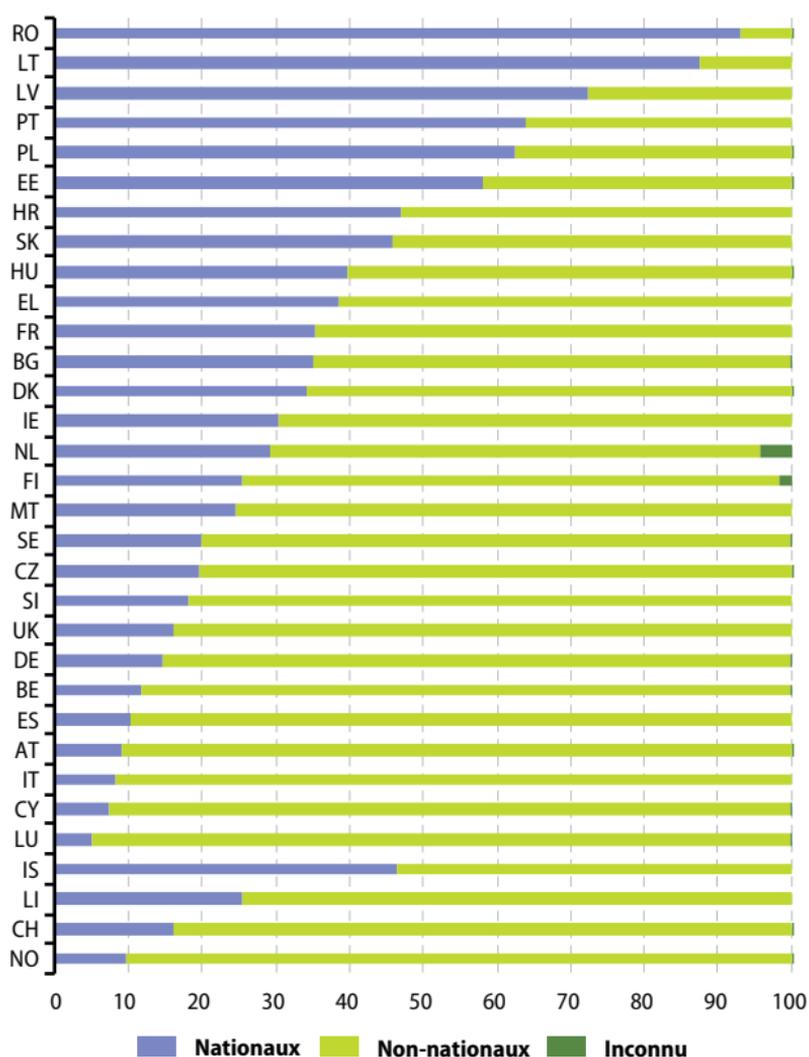
(<sup>5</sup>) 2000 et 2011: rupture de série.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo\\_mlexpec](#))

## 1.6 La migration et les populations migrantes

La migration est influencée par une combinaison de facteurs économiques, politiques et sociaux, dans le pays d'origine du migrant (causes de départ) ou dans le pays de destination (effets d'attraction). Historiquement, la relative prospérité économique et la stabilité politique de l'UE semblent avoir eu un effet d'attraction considérable sur les immigrants.

**Graphique 1.6:** Part des nationaux et des non-nationaux parmi les immigrants, 2012 (en %)



Source: Eurostat (code des données en ligne: [migr\\_imm1ctz](#))

En 2012, quelque 3,4 millions de personnes ont immigré dans l'un des États membres de l'UE et au moins 2,7 millions d'émigrants auraient quitté le territoire de ces États. Il convient de noter que ces chiffres ne représentent pas les flux migratoires vers/depuis l'UE prise dans son ensemble, puisqu'ils incluent également les mouvements entre les différents États membres de l'UE.

**Tableau 1.6:** Immigration par grand groupe de nationalités, 2012 <sup>(1)</sup>  
(en milliers)

	Total des immigrants	Nationaux	Non-nationaux		
			Total	Citoyens d'autres États membres de l'UE-27	Citoyens de pays tiers
<b>UE-27</b>	1 693,9	:	:	:	:
BE	147,4	17,3	129,7	64,9	64,8
BG	14,1	5,0	9,1	4,1	5,0
CZ	34,3	6,8	27,6	12,1	15,5
DK	54,4	18,6	35,8	19,8	16,0
DE	592,2	87,2	503,6	298,5	205,1
EE	2,6	1,5	1,1	0,1	1,0
IE	54,4	16,5	37,9	22,3	15,6
EL	110,1	42,6	67,6	24,8	42,7
ES	304,1	31,6	272,5	100,3	172,2
FR	327,4	115,8	211,7	90,8	120,9
HR	9,0	4,2	4,8	1,3	3,4
IT	350,8	29,5	321,3	104,1	217,2
CY	17,5	1,3	16,2	10,2	6,0
LV	13,3	9,6	3,7	0,5	3,1
LT	19,8	17,4	2,5	0,7	1,7
LU	20,5	1,0	19,4	15,6	3,8
HU	33,7	13,4	20,3	10,4	10,0
MT	7,1	1,8	5,4	2,5	2,9
NL	124,6	36,4	83,0	51,2	31,8
AT	91,6	8,3	83,2	51,9	31,4
PL	217,5	135,9	81,5	24,4	57,1
PT	14,6	9,3	5,3	1,3	3,9
RO	167,3	155,6	11,6	3,5	8,2
SI	15,0	2,7	12,3	2,2	10,1
SK	5,4	2,5	2,9	2,4	0,5
FI	31,3	7,9	22,8	10,3	12,6
SE	103,1	20,5	82,3	25,3	56,9
UK	498,0	80,2	417,8	157,6	260,3
IS	5,0	2,3	2,7	1,8	0,8
LI	0,7	0,2	0,5	0,2	0,3
NO	69,9	6,7	63,2	36,8	26,4
CH	149,1	24,0	125,0	90,1	34,9

<sup>(1)</sup> La somme des valeurs n'est pas égale au chiffre total en raison de l'arrondi et de l'exclusion du groupe de nationalité «inconnue» dans le tableau.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [migr\\_imm1ctz](#))

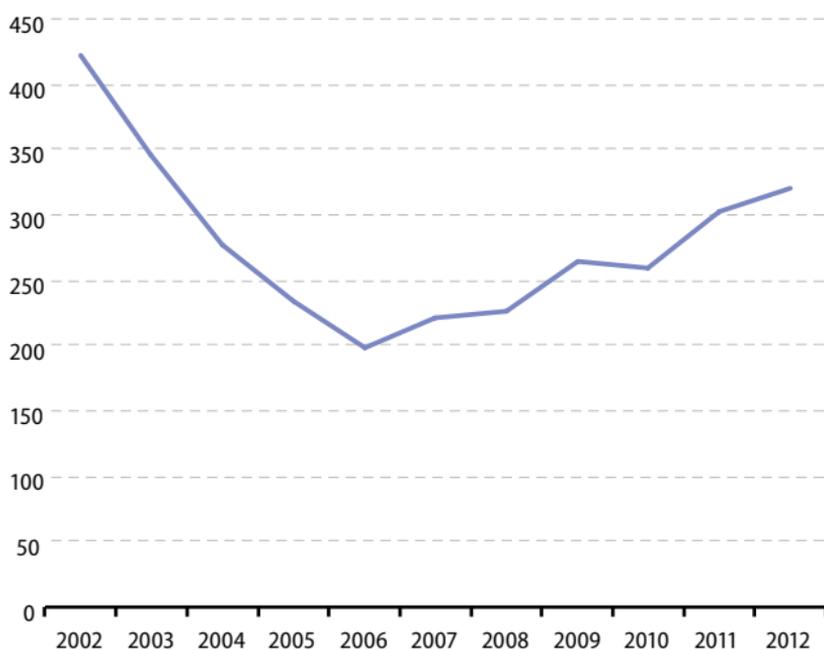
## 1.7 L'asile

L'asile est une forme de protection internationale donnée par un État sur son territoire. Il est accordé à une personne qui n'est pas en mesure de rechercher une protection dans son pays de nationalité et/ou de résidence, notamment par crainte d'être persécutée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques.

Après avoir culminé en 2001 (424 200 demandes), le nombre de demandes d'asile dans l'UE-27 a diminué au cours des années qui ont suivi pour s'établir à un peu moins de 200 000 demandes en 2006. À partir de ce minimum relatif, on a assisté à une augmentation progressive du nombre de demandes: en 2012, le nombre de demandeurs d'asile dans l'UE-27 était légèrement supérieur à 320 000.

La grande majorité (78,8%) des demandeurs d'asile dans l'UE-28 en 2013 avaient moins de 35 ans; les 18-34 ans représentaient légèrement plus de la moitié (51,3%) du nombre total de demandeurs, alors que plus d'un demandeur sur quatre (27,5%) était un mineur de moins de 18 ans.

**Graphique 1.7:** Demandes d'asile (de ressortissants de pays tiers) dans les États membres de l'UE-27, 2002-12 (en milliers)



Source: Eurostat (codes des données en ligne: [migr\\_asyctz](#) et [migr\\_asyappctza](#))

**Tableau 1.7:** Pays d'origine des demandeurs d'asile (ressortissants de pays tiers) dans les États membres de l'UE-28, 2012–13

	Total (nombre)		Classement		
	2012	2013	2012	2013	Évolution
<b>Total pays tiers</b>	335 290	433 375	–	–	–
Syrie	24 115	50 240	1	3	– 2
Russie	24 290	41 475	2	2	0
Afghanistan	28 020	26 015	3	1	2
Serbie	19 055	22 375	4	5	– 1
Pakistan	19 785	20 765	5	4	1
Kosovo (résol. 1244/99)	10 210	20 215	6	10	– 4
Somalie	14 280	18 425	7	6	1
Érythrée	6 400	14 560	8	16	– 8
Iran	13 600	12 755	9	7	2
Nigeria	7 520	11 560	10	13	– 3
Irak	13 190	11 180	11	8	3
ARY de Macédoine	9 625	11 060	12	11	1
Albanie	7 500	11 020	13	14	1
Apatrides	3 515	9 595	14	24	– 10
Bangladesh	6 300	9 125	15	17	– 2
Géorgie	10 830	9 110	16	9	7
Rép. dém. du Congo	8 305	8 350	17	12	5
Bosnie-Herzégovine	5 835	7 065	18	19	– 1
Algérie	4 815	6 955	19	23	– 4
Mali	2 420	6 620	20	31	– 11
Sri Lanka	7 345	6 565	21	15	6
Guinée	5 635	6 510	22	20	2
Turquie	6 210	5 635	23	18	5
Égypte	2 670	5 430	24	27	– 3
Arménie	5 520	5 220	25	21	4
Chine (y compris Hong Kong)	5 185	5 185	26	22	4
Inconnu	3 315	4 330	27	25	2
Maroc	2 620	4 185	28	29	– 1
Gambie	1 515	3 530	29	41	– 12
Inde	3 240	3 235	30	26	4
<b>Autres pays tiers</b>	52 425	55 085	–	–	–

Source: Eurostat (code des données en ligne: [migr\\_asyappctza](#))



## Les conditions de vie et la protection sociale

# 2

Dans sa stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive, la Commission européenne présente une stratégie de croissance pour la prochaine décennie. La plateforme européenne contre la pauvreté constitue l'une des sept initiatives phares de cette stratégie. Ses objectifs sont les suivants:

- garantir la cohésion économique, sociale et territoriale;
- garantir le respect des droits fondamentaux des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, et leur permettre de vivre dignement et de participer activement à la société;
- mobiliser les soutiens en vue d'aider les personnes à s'intégrer dans les communautés où elles vivent, à obtenir une formation et une aide pour trouver un emploi et à avoir accès aux prestations sociales.

Afin de mesurer les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020, cinq objectifs principaux à concrétiser d'ici 2020 ont été fixés et traduits en objectifs nationaux dans chaque État membre de l'Union européenne (UE) de manière à tenir compte des situations et circonstances différentes. L'un de ces objectifs est de réduire d'au moins 20 millions le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'ensemble de l'UE d'ici 2020. Les lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi, rassemblées pour la première fois en 2008, sont évaluées à l'aide d'un cadre d'évaluation conjointe dans le contexte de la stratégie Europe 2020; la ligne directrice n° 10 concerne la promotion de l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté.

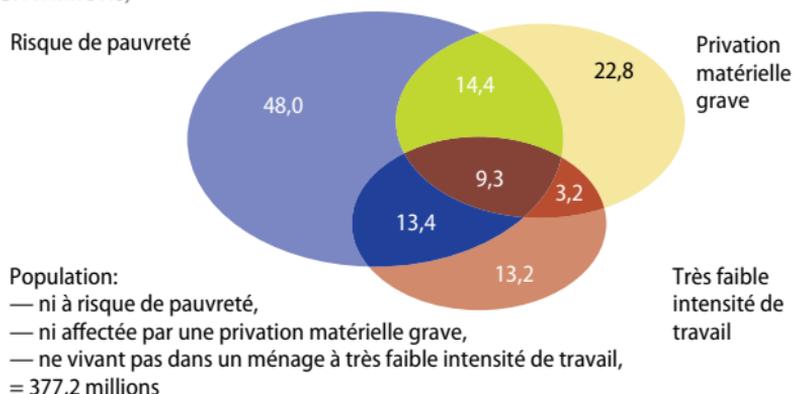
Les données d'Eurostat sur les conditions de vie et la protection sociale visent à présenter un tableau exhaustif de la situation sociale dans l'UE et comportent des indicateurs liés au revenu, au logement, à la privation matérielle, à la pauvreté, à l'exclusion sociale et à la protection sociale.

## 2.1 L'inclusion sociale

La pauvreté et l'exclusion sociale sont des concepts multidimensionnels, difficiles à mesurer statistiquement. Par conséquent, des indicateurs monétaires et non monétaires ont été élaborés, notamment le taux de risque de pauvreté, le seuil de risque de pauvreté, le taux de privation matérielle grave et la proportion de personnes vivant dans un ménage à faible niveau d'intensité de travail.

En 2012, 124,2 millions de personnes dans l'UE-28 vivaient dans un ménage en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale, soit 24,8 % de la population totale. Le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale a augmenté de 2,7 millions, soit 0,5 point de pourcentage de la proportion de la population totale par rapport à 2011. En Bulgarie, près de la moitié (49,3 %) de la population était considérée comme menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2012, tandis qu'en Roumanie (41,7 %), en Lettonie (36,2 %) et en Grèce (34,6 %), la proportion était de plus d'un tiers. Plus d'un quart de la population était considéré comme menacé de pauvreté ou d'exclusion sociale dans huit autres États membres en 2012, à savoir en Lituanie (32,5 %), en Hongrie (32,4 %), en Croatie (32,3 %), en Italie (29,9 %), en Espagne (28,2 %), à Chypre (27,1 %), en Pologne (26,7 %) et au Portugal (25,3 %). Les États membres de l'UE affichant les pourcentages les plus faibles de personnes considérées comme étant menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2012 étaient les Pays-Bas (15,0 %), la République tchèque (15,4 %) et la Suède (15,6 %).

**Graphique 2.1:** Nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, par type de risques, UE-28, 2012 <sup>(1)</sup>  
(en millions)



<sup>(1)</sup> La somme des données pour les sept groupes exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale varie légèrement par rapport au total (publié ailleurs), car les valeurs ont été arrondies.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [ilc\\_pees01](#))

**Tableau 2.1:** Population exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, 2007, 2011–12

	Pourcentage de la population totale (%)			Nombre de personnes (milliers)		
	2007	2011	2012	2007	2011	2012
<b>UE-28</b>	:	24,3	24,8	:	121 543	124 232
<b>UE-27</b>	24,4	24,3	24,7	119 360	120 171	122 860
<b>ZE-18</b>	21,8	22,9	23,3	70 641	75 372	76 742
BE	21,6	21,0	21,6	2 261	2 271	2 356
BG	60,7	49,1	49,3	4 663	3 693	3 621
CZ	15,8	15,3	15,4	1 613	1 598	1 580
DK	16,8	18,9	19,0	905	1 039	1 057
DE	20,6	19,9	19,6	16 760	16 074	15 909
EE	22,0	23,1	23,4	293	307	311
IE	23,1	29,4	:	1 005	1 319	:
EL	28,3	31,0	34,6	3 064	3 403	3 795
ES	23,3	27,7	28,2	10 373	12 791	13 090
FR	19,0	19,3	19,1	11 382	11 840	11 760
HR	:	32,3	32,3	:	1 372	1 370
IT	26,0	28,2	29,9	15 412	17 112	18 194
CY	25,2	24,6	27,1	195	207	234
LV	35,1	40,1	36,2	765	821	731
LT	28,7	33,1	32,5	967	1 011	975
LU	15,9	16,8	18,4	73	84	95
HU	29,4	31,0	32,4	2 916	3 051	3 188
MT	19,7	22,1	23,1	79	90	94
NL	15,7	15,7	15,0	2 558	2 598	2 492
AT (¹)	16,7	16,9	18,5	1 376	1 407	1 542
PL	34,4	27,2	26,7	12 958	10 196	10 128
PT	25,0	24,4	25,3	2 653	2 601	2 665
RO	45,9	40,3	41,7	9 904	8 630	8 907
SI	17,1	19,3	19,6	335	386	392
SK	21,3	20,6	20,5	1 150	1 112	1 109
FI	17,4	17,9	17,2	907	949	916
SE	13,9	16,1	15,6	1 264	1 538	1 519
UK (¹)	22,6	22,7	24,1	13 527	14 044	15 078
IS	13,0	13,7	12,7	38	41	38
NO	16,5	14,5	13,8	764	705	689
CH	17,9	17,2	17,5	1 306	1 308	1 331

(¹) 2012: rupture des séries.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [ilc\\_peps01](#))

## 2.2 La répartition des revenus

En 2012, la part de la population de l'UE-28 menacée de pauvreté après transferts sociaux a été évaluée à 17 %. Dans quatre pays, à savoir la Grèce (23,1 %), la Roumanie (22,6 %), la Bulgarie (21,2 %) et la Croatie (20,5 %), plus d'un cinquième de la population a été considéré comme étant menacé de pauvreté. Les pourcentages les plus faibles de personnes menacées de pauvreté ont été observés aux Pays-Bas (10,1 %) et en République tchèque (9,6 %).

Le seuil de risque de pauvreté est fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national. Il est souvent exprimé en standards de pouvoir d'achat (SPA) afin de tenir compte des différences du coût de la vie entre les pays. En 2012, ce seuil a considérablement varié d'un État membre à l'autre: de 2 161 SPA en Roumanie, 3 476 en Bulgarie et 3 603 en Lettonie à un niveau compris entre 11 196 SPA et 12 300 SPA au Danemark, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, à Chypre, en Suède et en Autriche; c'est au Luxembourg qu'il était le plus élevé (15 996 SPA).

Les taux de risque de pauvreté ne sont pas uniformément répartis entre les foyers présentant des compositions différentes d'adultes et d'enfants à charge. Pour l'ensemble de l'UE-28, les foyers unipersonnels avec des enfants à charge représentaient le groupe le plus menacé de pauvreté (34,2 %), suivi des foyers composés de deux adultes et de trois ou plus de trois enfants à charge (25,7 %) et des ménages unipersonnels (25,4 %). Par ailleurs, les personnes vivant dans des foyers composés de deux ou plusieurs adultes sans enfants à charge étaient les moins menacés (11,1 %), suivis de ceux vivant dans des foyers composés de deux adultes avec au moins une personne âgée de 65 ans ou plus (11,3 %) ainsi que les foyers composés de deux adultes et d'un enfant à charge (13,1 %). En résumé, le risque de pauvreté était d'autant plus grand que le foyer comptait d'enfants à charge. Telle est plus ou moins la situation dans la plupart des États membres de l'UE, bien qu'il y ait certaines exceptions. En Bulgarie, en Espagne, en Hongrie, en Pologne, au Portugal, en Roumanie et en Slovaquie, les personnes les plus à risque étaient celles vivant dans des foyers composés de deux adultes et de trois ou plus de trois enfants à charge. En outre, en Bulgarie, au Danemark, en Slovaquie, en Finlande et à Chypre, le pourcentage de la population constatée comme étant menacée de pauvreté dans les foyers unipersonnels sans enfants à charge était supérieur à celui de la population dans les foyers unipersonnels avec enfants à charge.

**Graphique 2.2:** Taux et seuil de risque de pauvreté, 2012 <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Irlande: données non disponibles.

<sup>(2)</sup> Estimations.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [ilc\\_li01](#) et [ilc\\_li02](#))

**Tableau 2.2:** Taux de risque de pauvreté par type de foyer, 2012  
(en % de population spécifiée)

	Ménages sans enfants à charge			Ménages avec enfants à charge		
	Personne isolée	Deux adultes dont au moins un âgé de 65 ans ou plus	Deux ou plusieurs adultes sans enfants à charge	Personne isolée avec enfants à charge	Deux adultes avec un enfant à charge	Deux adultes avec trois enfants à charge ou plus
<b>UE-28</b>	25,4	11,3	11,1	34,2	13,1	25,7
<b>ZE-18</b>	25,4	11,3	11,1	36,4	13,5	23,9
BE	19,1	19,3	12,4	33,2	12,7	16,2
BG	45,3	21,0	13,9	42,5	14,6	61,0
CZ	14,9	2,3	5,3	31,3	6,8	22,4
DK	28,6	9,4	8,0	18,7	4,3	9,1
DE	32,4	11,4	10,4	38,8	10,6	12,8
EE	31,9	8,3	12,5	33,0	12,2	19,8
IE	:	:	:	:	:	:
EL	22,2	15,4	18,0	66,0	25,3	36,8
ES	19,9	15,6	15,5	36,9	20,2	43,6
FR	19,3	6,7	7,6	35,2	9,8	23,2
HR	39,5	22,8	17,4	40,4	15,1	29,1
IT	24,8	12,4	11,9	40,7	16,3	37,6
CY	32,1	28,7	15,9	17,3	13,6	14,5
LV	27,6	12,7	13,9	41,5	16,8	35,9
LT	31,6	7,6	12,4	39,2	12,3	29,2
LU	14,9	3,9	6,1	46,9	12,7	24,5
HU	15,8	4,5	7,0	29,5	12,6	32,4
MT	20,0	21,7	9,3	47,6	12,6	35,5
NL	18,2	4,6	4,7	28,2	4,0	16,7
AT	24,2	10,6	9,8	29,2	10,6	24,1
PL	24,4	9,5	11,4	26,7	11,8	36,5
PT	24,2	16,5	13,5	30,5	16,2	41,2
RO	24,9	8,7	11,6	39,8	18,7	59,8
SI	36,7	10,2	8,7	25,8	10,6	15,9
SK	19,3	4,6	6,4	27,5	12,4	35,1
FI	33,3	6,1	6,8	22,0	5,7	14,3
SE	32,2	5,7	6,4	33,3	8,2	17,1
UK	24,1	14,0	11,9	29,5	12,1	23,9
IS	13,9	2,9	4,9	24,5	4,9	6,5
NO	24,5	1,8	5,3	20,4	6,6	7,3
CH	25,2	25,5	12,3	28,3	10,9	26,8

Source: Eurostat (code des données en ligne: [ilc\\_li03](#))

## 2.3 Le logement

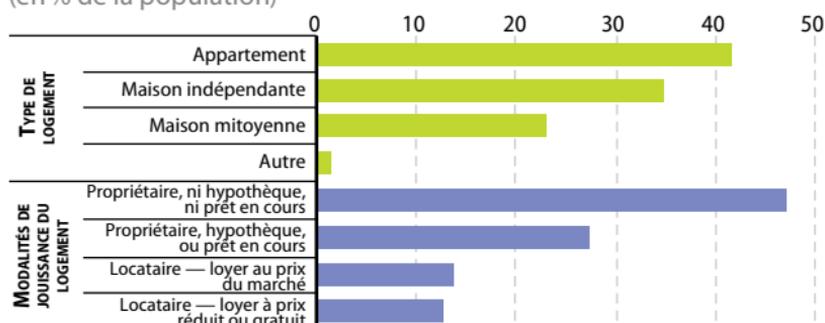
L'accès à un logement décent, à un prix abordable et dans un environnement sûr, est un besoin essentiel et un droit fondamental. Répondre à ce besoin, ce qui est de nature à atténuer la pauvreté et l'exclusion sociale, représente toujours un défi considérable dans un certain nombre de pays européens.

En 2012, 41,6 % de la population de l'UE-28 vivaient dans des appartements, un peu plus du tiers (34,0 %) dans des maisons indépendantes et 23,7 % dans des maisons mitoyennes. Plus d'un quart (27,2 %) des habitants de l'UE-28 occupaient un logement dont ils étaient propriétaires et pour lequel un emprunt ou une hypothèque était en cours, tandis que plus de deux cinquièmes (43,4 %) occupaient un logement dont ils étaient propriétaires et pour lequel n'existait pas d'emprunt ou d'hypothèque. 18,5 % de la population étaient locataires et payaient un loyer au prix du marché et 10,9 % occupaient un logement à loyer réduit ou mis à disposition gratuitement.

La disponibilité d'espace suffisant dans l'habitation est l'une des dimensions essentielles dans l'évaluation de la qualité des conditions de logement. Le taux de surpeuplement indique la proportion de personnes vivant dans une habitation surpeuplée, définie par le nombre de pièces à la disposition du ménage, la taille du ménage ainsi que l'âge et la situation familiale de ses membres. En 2012, 17,2 % de la population de l'UE-28 vivaient dans des logements surpeuplés.

Parmi la population menacée de pauvreté (c'est-à-dire les personnes vivant dans un ménage où le revenu disponible équivalent par tête était inférieur à 60 % du revenu médian national), le taux de surpeuplement dans l'UE-28, en 2012, était de 29,4 %, ce qui représente un taux de quelque 12,2 points de pourcentage supérieur à celui établi pour l'ensemble de la population.

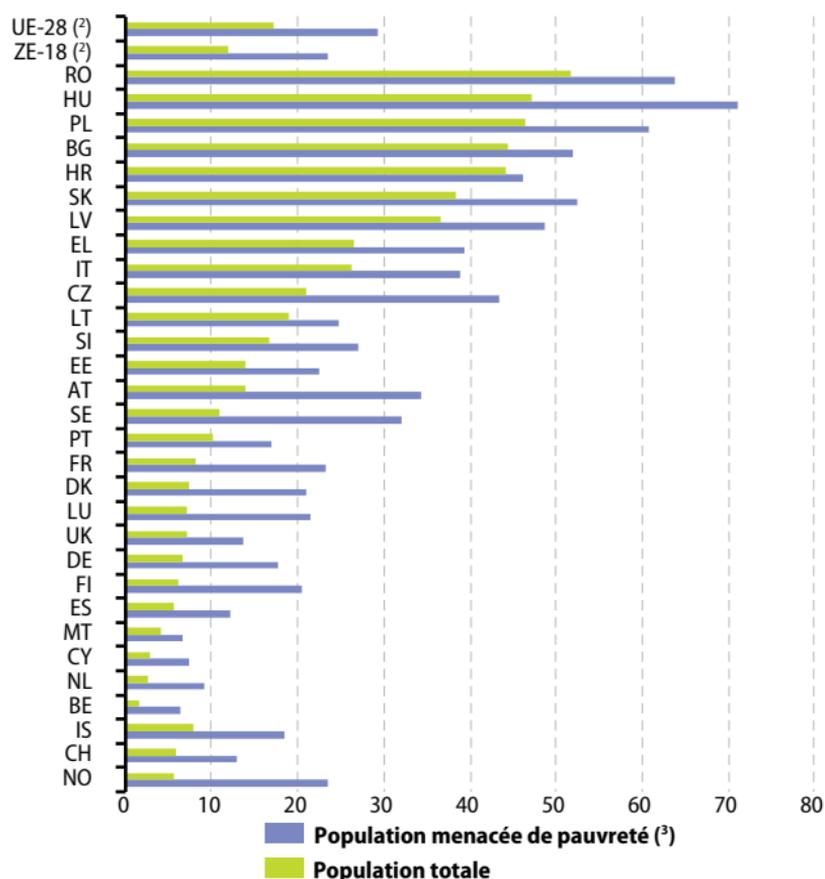
**Graphique 2.3:** Répartition de la population par type de logement et en fonction des modalités de jouissance du logement, UE-28, 2012 <sup>(1)</sup>  
(en % de la population)



<sup>(1)</sup> Estimations.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [ilc\\_lvho01](#) et [ilc\\_lvho02](#))

**Graphique 2.4:** Taux de surpeuplement, 2012 <sup>(1)</sup>  
(en % de population spécifiée)



<sup>(1)</sup> Irlande: données non disponibles.

<sup>(2)</sup> Estimation.

<sup>(3)</sup> Population dont le revenu disponible équivalent médian national est inférieur à 60%.

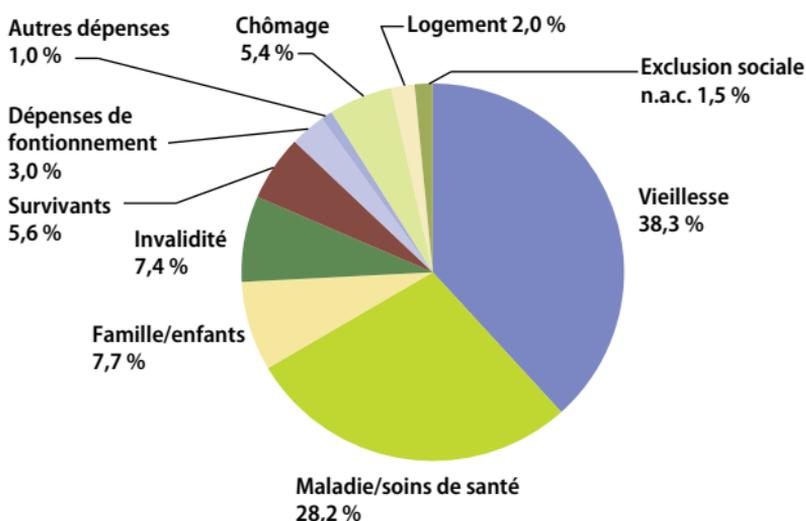
Source: Eurostat (code des données en ligne: [ilc\\_lvho05a](#))

## 2.4 La protection sociale

La protection sociale couvre toute intervention d'organismes publics et privés destinée à alléger la charge que représente la survenance de certains risques ou besoins pour les ménages et les particuliers, à condition qu'elle n'ait pas de contrepartie et ne relève pas de dispositions personnelles.

En 2011, les dépenses de protection sociale dans l'UE-28 correspondaient à 29,1 % du produit intérieur brut (PIB). Parmi les États membres de l'UE, c'est au Danemark (34,3 %), en France (33,6 %), et aux Pays-Bas (32,3 %) que le niveau des dépenses de protection sociale par rapport au PIB était le plus élevé, mais la Belgique, la Grèce et la Finlande ont également affiché des taux supérieurs à 30 %. En revanche, les dépenses de protection sociale ont représenté moins de 20 % du PIB en Pologne, à Malte, en Slovaquie, en Bulgarie, en Lituanie, en Roumanie, en Estonie et en Lettonie (le pays où le taux le plus faible a été enregistré: 15,1 %).

**Graphique 2.5:** Structure des dépenses de protection sociale, UE-28, 2011 <sup>(1)</sup>  
(en % des dépenses totales)

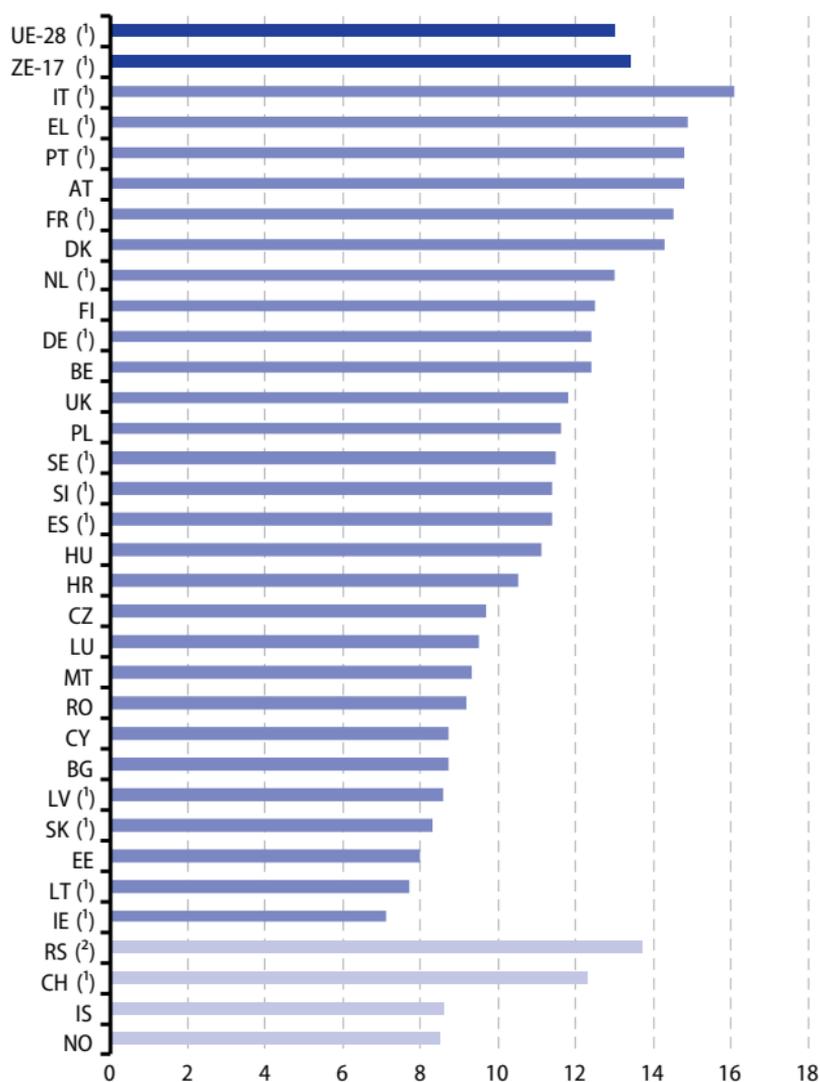


<sup>(1)</sup> Provisoire.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [spr\\_exp\\_sum](#))

Les dépenses consacrées aux pensions dans l'UE-28 s'élevaient à 13,0 % du PIB en 2011 et se situaient dans une fourchette de 16,1 % en Italie à un peu plus de 7,0 % en Irlande.

**Graphique 2.6:** Dépenses de pensions, 2011  
(en % du PIB)



(¹) Provisoire.

(²) 2010.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [spr\\_exp\\_pens](#))

## 2.5 La criminalité

La comparaison des statistiques concernant la criminalité entre les États membres devrait porter sur des tendances dans le temps plutôt que sur des comparaisons directes de taux entre les pays pour une année déterminée, puisque les données présentées peuvent être influencées par toute une série d'éléments, notamment des niveaux de criminalisation différents, l'efficacité des systèmes de justice pénale et les pratiques d'enregistrement de la police. En outre, toutes les infractions ne sont pas enregistrées par la police.

Ces dernières années, le nombre d'officiers de police dans l'UE-28 est resté stable. À l'exclusion de l'Irlande du Nord et de la Bulgarie, le nombre d'officiers de police dans l'UE a augmenté de 2,3 % au cours de la période 2007–12. En 2012, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne comptaient le plus grand nombre d'officiers de police parmi les États membres de l'UE, représentant, ensemble, 45 % du total de l'UE.

Depuis 2003, le nombre d'infractions enregistrées dans l'UE-28 a constamment diminué, avec une baisse de 12 % des infractions enregistrée en 2012. La plupart des types de délits enregistrés par la police a diminué entre 2007 et 2012. Si les délits liés au trafic de drogue, aux vols et aux infractions violentes ont diminué de 4 à 10 %, le nombre de vols de véhicules à moteur a diminué nettement plus rapidement au cours de la même période (–37 %). En revanche, les cambriolages domestiques sont une catégorie d'infractions en hausse dans l'UE-28: par rapport à 2007, 14 % de cas supplémentaires de cambriolages domestiques ont été signalés en 2012. Dix États membres de l'UE ont vu leurs taux de criminalité augmenter entre 2007 et 2012. En revanche, le total de la criminalité enregistré a diminué dans les 16 autres États membres de l'UE. Les changements les plus perceptibles ont été enregistrés en Grèce (–54 %), dans certaines parties du Royaume-Uni (–25 % en Angleterre et au Pays de Galles et –29 % en Écosse), en Estonie (–19 %) et en Slovaquie (–18 %). L'Angleterre et le Pays de Galles ont eu la plus grande incidence sur la tendance à la baisse dans l'UE-28 au cours de cette période, avec la diminution de la criminalité la plus importante en termes de cas enregistrés: plus de 1,2 million de cas en moins en 2012 par rapport à 2007.

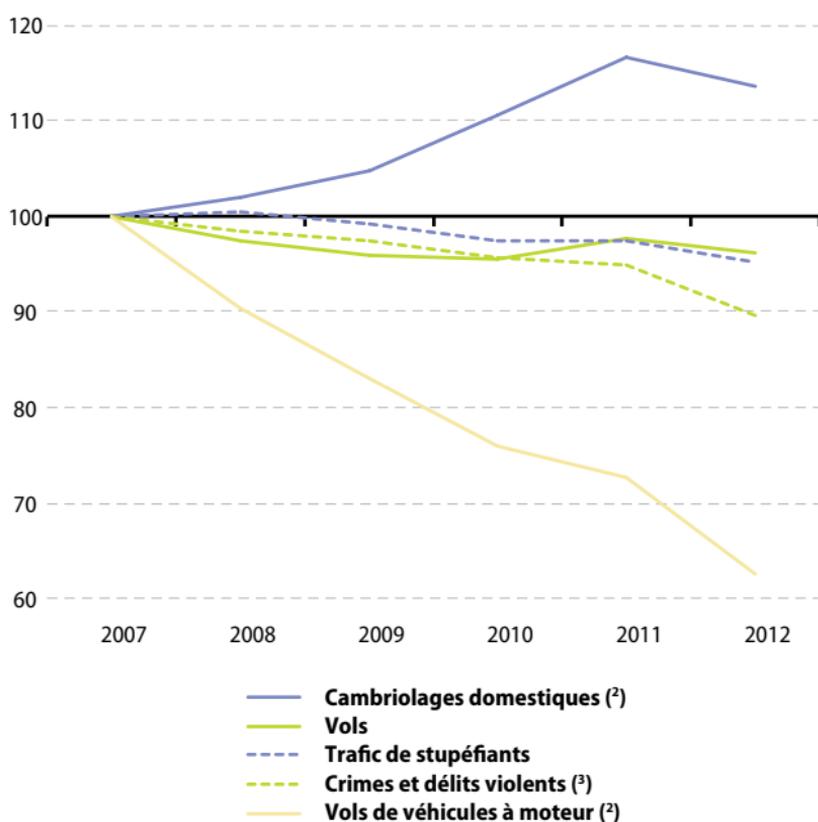
Les chiffres concernant la population carcérale incluent tous les types de détenus (adultes et mineurs, personnes en détention préventive), mais excluent les détenus pour raison administrative qui ne sont pas accusés d'un délit (individus détenus pendant la période de détermination de leur statut d'immigration, par exemple). En 2012, l'UE-28 (hors Écosse) comptait plus de 643 000 détenus et, entre 2007 et 2012, le nombre total de détenus a augmenté de 7 %.

**Tableau 2.3:** Indicateurs de la criminalité, 2012

	Officiers de police (unités)	Infractions enregistrées par la police (milliers)	Population carcérale (unités)
BE	46 784	1 073,8	11 212
BG	28 167	120,6	9 904
CZ	38 291	304,5	23 112
DK	10 758	440,8	3 984
DE	243 982	5 997,0	65 722
EE	4 424	40,8	3 286
IE	13 424	:	3 789
EL	54 657	194,1	12 479
ES	249 907	2 268,9	68 597
FR	203 982	:	73 780
HR	21 339,0	72,2	4 741
IT	276 750	2 818,8	65 701
CY	5 263	8,0	694
LV	6 482	49,9	6 117
LT	9 530	75,3	9 868
LU	1 736	37,6	633
HU	36 503	472,2	17 179
MT	1 902	15,6	585
NL	39 735	1 139,7	13 481
AT	27 767	548,0	8 756
PL	96 322	1 119,8	84 129
PT	46 083	403,2	13 614
RO	53 132	308,5	31 817
SI	7 371	91,4	1 377
SK	24 230	90,4	11 075
FI	8 037	425,4	3 196
SE	19 890	1 402,6	6 413
UK:			
Angleterre et Pays de Galles	132 198	3 731,3	86 048
Écosse	17 496	273,1	:
Irlande du Nord	:	100,4	1 742
IS	656	11,7	153
LI	87	1,1	75
NO	7 941	273,5	:
CH	17 630	750,4	6 599
ME	4 210	5,8	1 453
MK	11 411	29,9	:
RS	34 361	96,1	10 226
TR	412 624	1 904,5	:
BA	16 733	:	:

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [crim\\_plce](#), [crim\\_gen](#) et [crim\\_pris](#))

**Graphique 2.7:** Infractions enregistrées par la police, UE-28, 2007-12 <sup>(1)</sup>  
(2007 = 100)



<sup>(1)</sup> Hors données françaises pour les infractions signalées par la gendarmerie.

<sup>(2)</sup> Hors Lettonie.

<sup>(3)</sup> Hors Chypre.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [crim\\_gen](#))



# 3

## La santé

La santé est une priorité importante pour les Européens, qui veulent vivre longtemps et en bonne santé, être protégés des maladies et des accidents et bénéficier de soins de santé adaptés. Les questions relatives à la santé concernent de nombreux thèmes, notamment la protection des consommateurs (questions de sécurité alimentaire), la sécurité au travail ou encore les politiques environnementales ou sociales.

En mars 2014, le troisième programme d'action européen pluriannuel pour la période 2014–20, intitulé «La santé en faveur de la croissance» a été adopté [règlement (UE) n° 282/2014]. Ce nouveau programme met l'accent sur le lien entre la santé et la prospérité économique, étant donné que la santé des personnes influence directement les enjeux économiques tels que la productivité, la main-d'œuvre et le capital humain.

Les statistiques européennes sur la santé sont issues de deux types de sources: les données administratives et les enquêtes. Les sources de données administratives constituent la base d'importantes collections de statistiques comme les ressources et activités humaines et techniques, les dépenses de santé, les causes de décès et les accidents du travail. Les enquêtes en population générale dans le domaine des statistiques de santé incluent le module minimal sur la santé en Europe intégré dans l'enquête annuelle EU-SILC (statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie), l'enquête européenne par interview sur la santé (EHIS) réalisée tous les cinq ans, et les modules ad hoc spécifiques de l'enquête sur les forces de travail (EFT).

## 3.1 Les années de vie en bonne santé

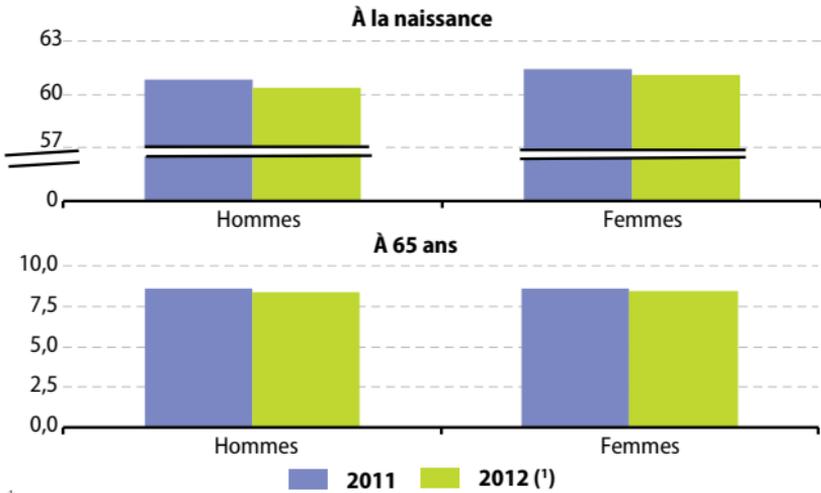
La question de savoir si les années de vie supplémentaires gagnées grâce à la longévité accrue sont passées en bonne ou en mauvaise santé revêt une importance cruciale. Étant donné que l'espérance de vie à la naissance ne peut entièrement répondre à cette question, des indicateurs sur l'espérance de santé, tels que les années de vie en bonne santé (indicateur aussi appelé «espérance de vie sans incapacité»), ont été mis au point. Ils se concentrent sur la qualité de vie en bonne santé plutôt que sur la quantité de vie, telle qu'elle est mesurée par l'espérance de vie.

En 2012, le nombre d'années de vie en bonne santé (à la naissance) dans l'UE-28 était estimé à 61,3 ans pour les hommes et 61,9 ans pour les femmes, soit environ 79% et 74% respectivement de l'espérance de vie totale.

En 2012, l'espérance de vie des femmes dans l'UE-28 était, en moyenne, de 5,6 ans plus longue que celle des hommes. Toutefois, la majeure partie de ces années supplémentaires sont généralement vécues avec des limitations d'activité. En effet, l'écart entre les hommes et les femmes était considérablement plus réduit en termes d'années de vie en bonne santé qu'il ne l'était pour l'espérance de vie globale, avec une différence de juste 0,6 an en faveur des femmes en 2012. Les hommes passent donc généralement une plus grande partie de leur vie quelque peu plus courte sans limitations de leur activité.

Le nombre escompté d'années de vie en bonne santé à la naissance était plus élevé pour les femmes que pour les hommes dans 21 des États membres de l'UE, la différence étant supérieure à 4 ans dans chacun des États membres baltes et allant jusqu'à 5 ans en Lituanie. Une comparaison des années de vie en bonne santé entre les sexes à l'âge de 65 ans en 2012 montre qu'il y avait neuf États membres de l'UE où les hommes pouvaient espérer vivre plus longtemps en bonne santé que les femmes. C'était en particulier le cas à Chypre, en Grèce et au Portugal (où les hommes pouvaient espérer vivre au moins un an de plus sans incapacité).

**Graphique 3.1:** Années de vie en bonne santé, UE-28, 2011-12 (en années)



(¹) Estimations.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [hlth\\_hlye](#))

**Tableau 3.1:** Années de vie en bonne santé, 2012 (en années)

	À la naissance		À 65 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>UE-28</b>	61,3	61,9	8,4	8,5
BE	64,4	65,4	10,7	11,1
BG	62,1	65,7	8,7	9,5
CZ	62,3	64,1	8,3	8,9
DK	60,6	61,4	10,6	12,9
DE	57,4	57,9	6,7	6,9
EE	53,1	57,2	5,4	5,5
IE	66,1	68,3	10,9	11,9
EL	64,8	64,9	8,6	7,3
ES	64,7	65,7	9,2	9,0
FR	62,6	63,9	9,5	10,4
HR	62,0	64,5	7,7	8,2
IT	62,1	61,5	7,8	7,2
CY	63,4	64,0	8,8	7,7
LV	54,8	59,1	5,3	6,4
LT	56,6	61,6	5,6	6,1
LU	65,8	66,4	11,6	11,9
HU	59,2	60,5	6,4	6,4
MT	71,8	72,4	12,5	12,2
NL	63,5	58,9	10,0	10,1
AT	60,2	62,5	8,9	9,5
PL	59,2	62,9	7,4	7,8
PT (¹)	60,7	58,6	7,8	6,3
RO	57,7	57,8	5,9	5,1
SI	56,5	55,6	7,3	6,9
SK	53,4	53,1	3,5	3,1
FI	57,3	56,2	8,4	9,0
SE	70,9	70,7	14,0	15,4
UK	64,5	64,5	10,5	10,6
IS	70,4	68,0	14,7	14,3
NO	72,1	70,3	15,4	15,9
CH	68,6	67,6	13,6	14,2

(¹) 2011.

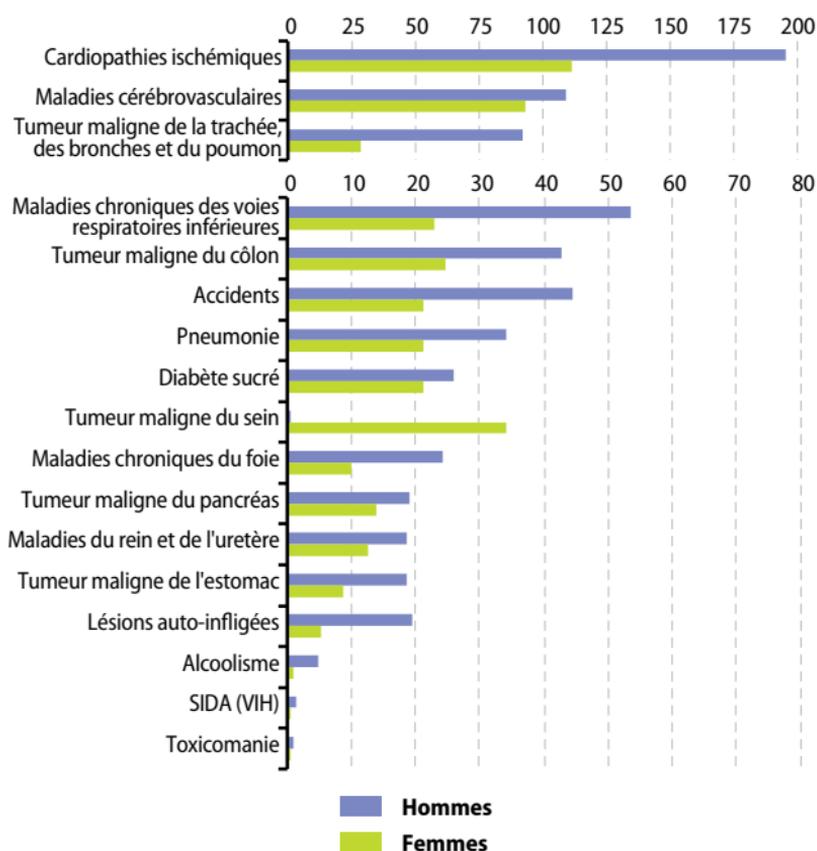
Source: Eurostat (code des données en ligne: [hlth\\_hlye](#))

## 3.2 Les causes de décès

En associant à tous les décès intervenant dans la population une cause initiale de décès, il est possible d'évaluer les risques de décès dus à une série de maladies spécifiques et à d'autres causes; ces chiffres peuvent ensuite être analysés par âge, sexe, nationalité et région (niveau 2 de la NUTS), à l'aide de taux de mortalité standardisés.

Entre 2004 et 2010, on a observé, dans l'UE-28, une diminution de 8,4% des taux de décès dus au cancer pour les hommes et de 4,8% pour les femmes et des diminutions encore plus importantes pour les décès dus aux cardiopathies ischémiques ou aux accidents de transport (avec des taux chutant de plus de 20%).

**Graphique 3.2:** Causes de décès — taux de mortalité standardisé, UE-28, 2010 (\*)  
(pour 100 000 habitants)



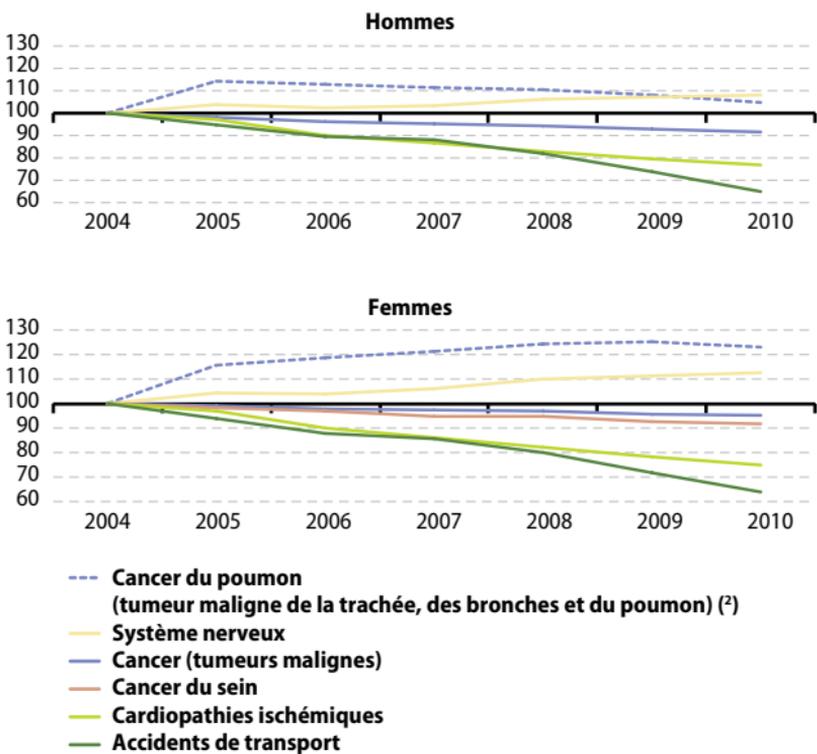
(\*) Données provisoires. Les valeurs sont classées selon la moyenne hommes/femmes. Il convient de noter les différences d'échelle entre les deux graphiques.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [hlth\\_cd\\_asdr](#))

Les maladies de l'appareil circulatoire englobent les affections concernant l'hypertension artérielle, le cholestérol, le diabète et le tabagisme, mais les causes de décès les plus courantes sont les cardiopathies ischémiques et les maladies cérébrovasculaires. En 2010, les cardiopathies ischémiques ont représenté 147,2 décès pour 100 000 habitants dans l'UE-28.

Le cancer a constitué une importante cause de décès — en moyenne 270,4 décès pour 100 000 habitants dans l'UE-28 en 2010. Parmi les formes de cancer les plus fréquentes dans l'UE-28 en 2010 figuraient les tumeurs malignes de la trachée, des bronches et des poumons, du colon, du sein, du pancréas, de l'estomac et du foie.

**Graphique 3.3:** Causes de décès — taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants, UE-28, 2004–10 (¹) (2004 = 100)



(¹) Données provisoires.

(²) À l'exclusion de l'Allemagne, de l'Italie et des Pays-Bas.

Source: Eurostat (code des données en ligne: hlth\_cd\_asdr)

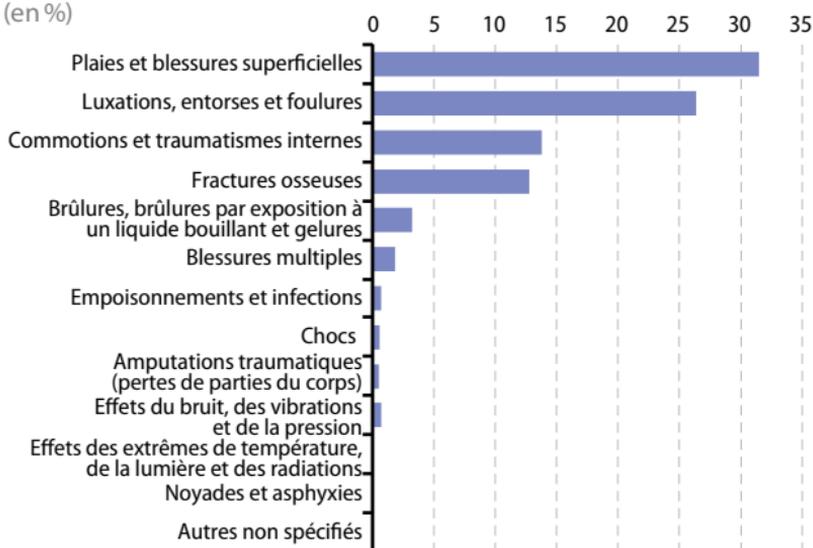
### 3.3 La santé et la sécurité au travail

Un accident du travail est défini comme un événement de courte durée occasionnant un préjudice physique ou psychologique. Un accident du travail grave est défini comme un accident occasionnant plus de trois jours d'absence du travail. Un accident du travail mortel est un accident entraînant le décès de la victime dans un délai d'un an.

Le nombre d'accidents du travail varie considérablement en fonction de l'activité économique et présente une forte asymétrie vers les activités à forte dominante masculine. En 2012, les secteurs de la construction, de l'industrie manufacturière, des transports et de l'entreposage, ainsi que l'agriculture, la sylviculture et la pêche totalisaient, dans l'UE-28, un peu plus des deux tiers (68,4%) des accidents du travail mortels et un peu plus de la moitié (55,3%) des accidents graves.

Il est également possible d'analyser les données en fonction du type de blessure intervenue au cours de l'accident. Les données de 2012 pour l'UE-28 montrent qu'il existait deux types de blessures courantes, à savoir les plaies et blessures superficielles (31,5% du total) et les luxations, entorses et foulures (26,3%). Environ un accident sur dix entraînait des commotions et traumatismes internes (13,8%), alors qu'une proportion similaire concernait des fractures osseuses (12,8%).

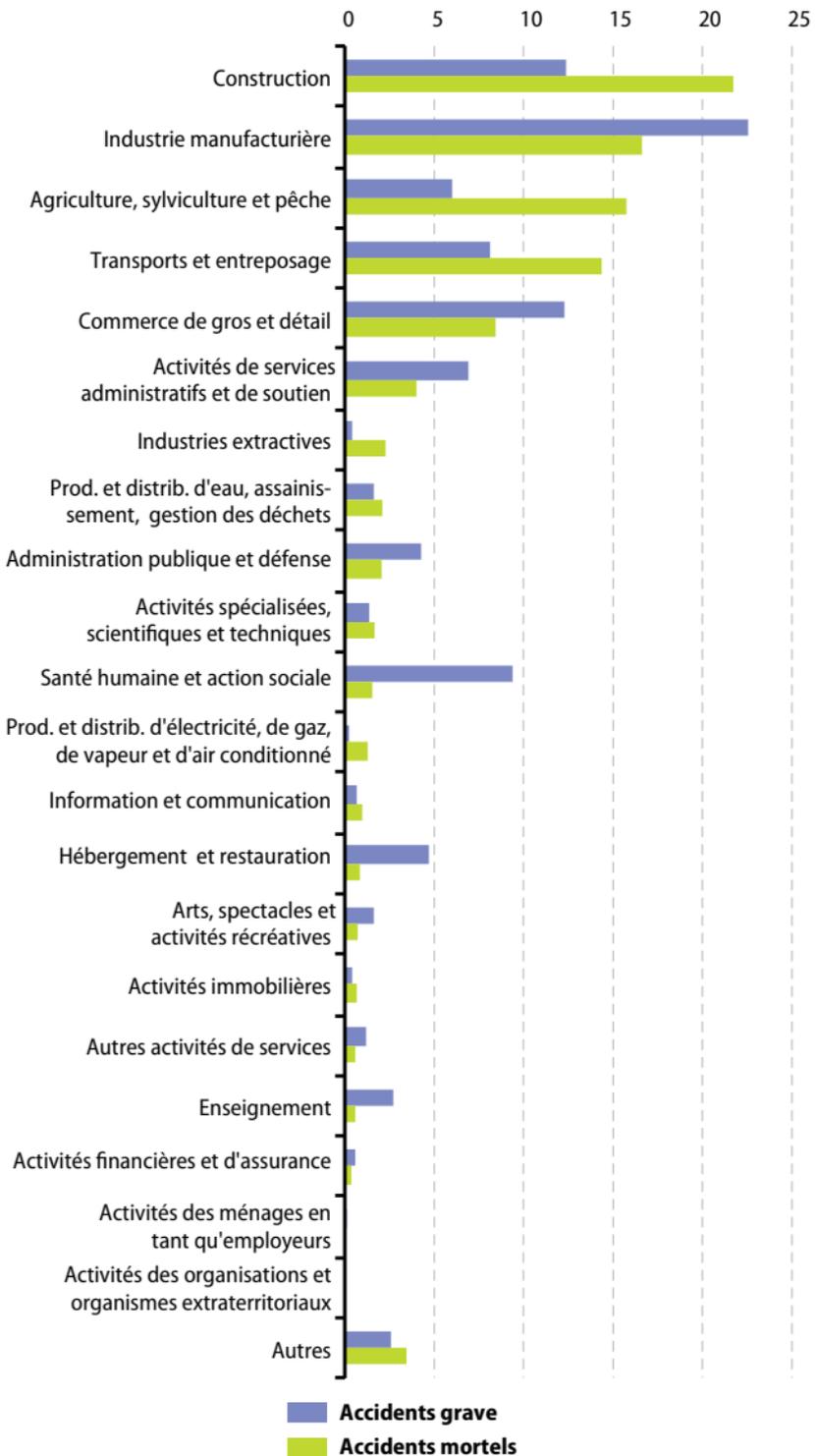
**Graphique 3.4:** Accidents du travail par type de blessure, UE-28, 2012 (1)  
(en %)



(1) Estimations.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [hsw\\_n2\\_07](#))

**Graphique 3.5:** Accidents du travail graves et mortels par activité économique, UE-28, 2012  
(en % des accidents graves et mortels)



Source: Eurostat (codes des données en ligne: [hsw\\_n2\\_01](#) et [hsw\\_n2\\_02](#))



# 4

## L'éducation et la formation

L'éducation, la formation professionnelle et, plus généralement, l'apprentissage tout au long de la vie jouent un rôle capital d'un point de vue tant économique que social. Les occasions dont disposent les citoyens de l'Union européenne (UE) de vivre, d'étudier et de travailler dans d'autres pays sont autant de contributions essentielles à la compréhension interculturelle, au développement des individus et à la pleine mise en valeur du potentiel économique de l'UE. Le cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation (également appelé «Éducation et formation 2020»), a été adopté par le Conseil en mai 2009. Ce document a fixé un certain nombre de jalons à atteindre d'ici 2020:

- au moins 95% des enfants ayant entre quatre ans et l'âge du début de l'enseignement primaire obligatoire devraient fréquenter l'enseignement préscolaire;
- la proportion des jeunes quittant prématurément le système d'éducation et de formation devrait être inférieure à 10%;
- la proportion des jeunes de 15 ans ayant des lacunes en lecture, en mathématiques et en sciences devrait être inférieure à 15%;
- la proportion des personnes âgées de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur devrait s'élever à 40% au moins;
- une moyenne d'au moins 15% des adultes âgés de 25 à 64 ans devrait participer à des activités d'éducation et de formation tout au long de la vie.

Le processus de Bologne a engendré une série de réformes destinées à rendre l'enseignement supérieur européen plus compatible, comparable, concurrentiel et attrayant pour les étudiants. Ses principaux objectifs résidaient dans l'introduction d'un système de diplômes en trois cycles (licence, maîtrise et doctorat), l'assurance de la qualité ainsi que la reconnaissance des qualifications et des périodes d'études.

Depuis 2002, les autorités nationales et les partenaires sociaux des pays européens participent au processus de Copenhague, dont l'objectif est de mieux faire connaître et développer les systèmes d'enseignement et de formation professionnels.

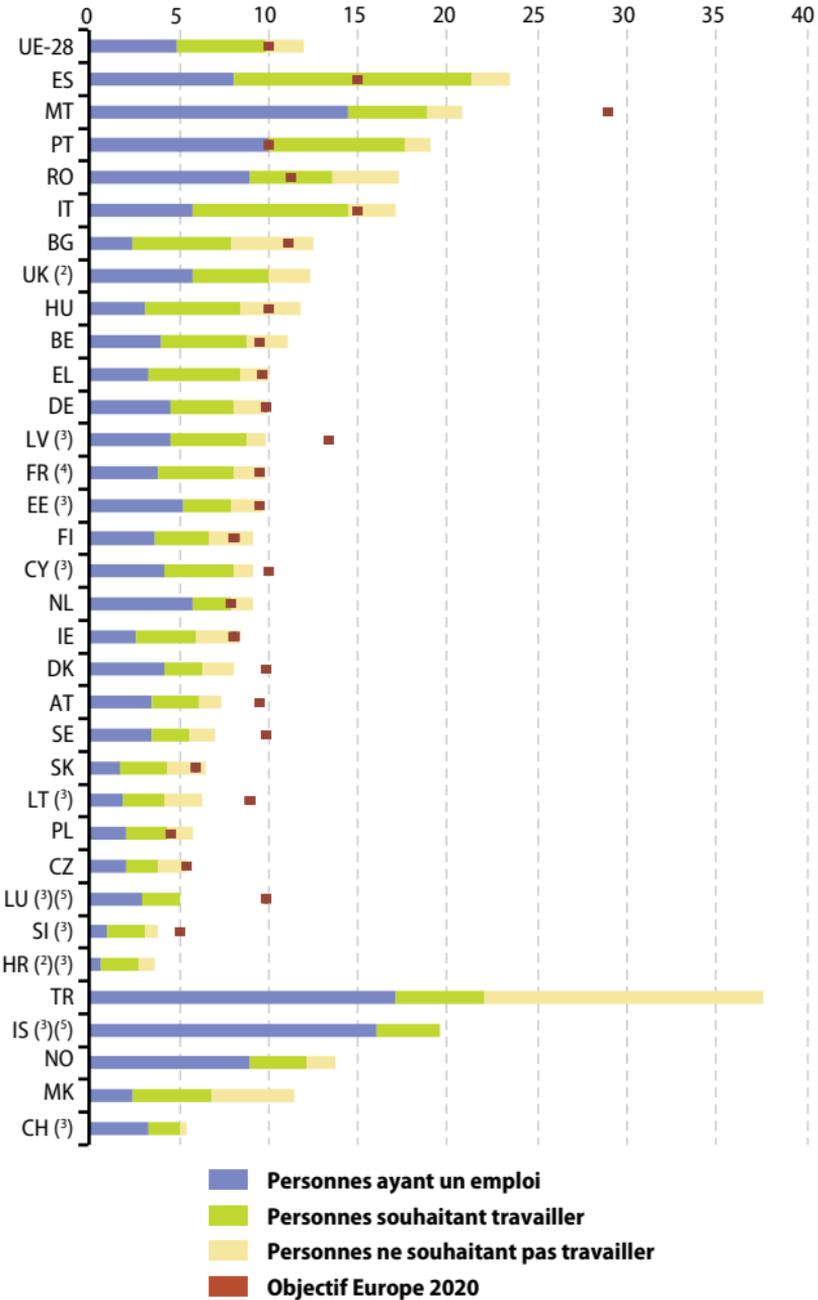
## 4.1 La scolarisation et les jeunes quittant prématurément le système d'éducation et de formation

L'école permet aux jeunes d'acquérir les capacités élémentaires pour leur existence et les compétences requises pour leur épanouissement.

En 2011, il y avait environ 92,9 millions d'élèves et d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement de l'UE-28. Ce chiffre exclut l'enseignement préprimaire: environ 91,4% des enfants de quatre ans (4,8 millions d'individus) dans l'UE-28 étaient scolarisés en 2011. Dans l'UE-28, plus des quatre cinquièmes (80,7%) des jeunes de 18 ans (ou 4,7 millions d'individus) étaient encore dans le système éducatif. Cette proportion dépassait 90% dans huit États membres.

En 2013, quelque 12% des élèves et étudiants âgés de 18 à 24 ans (13,6% des hommes et 10,2% des femmes) avaient quitté prématurément le système d'éducation et de formation, le plus souvent au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire. Le cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation a fixé un jalon à atteindre à l'horizon 2020: à cette date, la proportion des jeunes quittant prématurément le système d'éducation et de formation devrait être inférieure à 10%. En 2013, dix-sept États membres sur 28 avaient déjà atteint cet objectif.

**Graphique 4.1:** Jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation, 2013 <sup>(1)</sup>  
(en % de la population âgée de 18 à 24 ans)



<sup>(1)</sup> Classés en fonction de la proportion globale de jeunes quittant prématurément le système d'éducation et de formation.

<sup>(2)</sup> Hors objectif Europe 2020.

<sup>(3)</sup> Comprend des données non fiables pour au moins une catégorie.

<sup>(4)</sup> Rupture de la série chronologique.

<sup>(5)</sup> Personnes ne souhaitant pas travailler: données non disponibles.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [edat\\_lfse\\_14](#))

**Tableau 4.1:** Élèves et étudiants (hors éducation préprimaire), 2011 <sup>(1)</sup>

	Total (CITE 1–6) (milliers)	Enfants de quatre ans scolarisés (%)	Ratio élèves/ enseignants dans l'enseignement primaire (en nombre moyen d'élèves par enseignant)	Jeunes de 18 ans scolarisés (%)
<b>UE-28</b>	92 915	91,4	:	80,7
BE	2 462	98,1	12,4	89,9
BG	1 085	78,9	17,5	81,7
CZ	1 822	83,7	18,7	90,3
DK	1 280	97,6	11,8	84,8
DE	13 862	95,6	16,3	90,1
EE	243	89,1	16,3	87,3
IE	1 112	93,9	15,7	94,9
EL	2 012	54,3	:	70,4
ES	8 068	100,0	13,2	79,8
FR	12 364	100,0	18,4	76,6
HR	704	57,4	14,3	66,9
IT	9 520	96,2	11,7	79,1
CY	150	73,3	13,6	34,4
LV	369	85,9	11,4	95,6
LT	652	73,2	9,9	100,1
LU	86	94,6	9,9	72,0
HU	1 783	92,9	10,7	89,2
MT	74	100,0	12,9	58,2
NL	3 676	99,6	20,6	89,1
AT	1 482	91,5	12,1	72,3
PL	7 570	62,2	11,0	93,2
PT	2 053	90,6	11,2	77,5
RO	3 554	82,0	17,8	73,3
SI	367	88,9	16,0	92,1
SK	981	72,3	16,9	84,5
FI	1 236	57,4	13,7	93,8
SE	2 060	94,0	11,3	95,8
UK	12 993	95,8	19,9	61,3
IS	88	96,8	10,2	81,8
LI	6	54,0	9,9	87,2
NO	1 106	97,1	10,4	88,0
CH	1 367	40,8	:	83,9
MK	369	29,3	19,1	60,9
TR	19 547	19,2	21,0	50,4
JP	18 209	92,7	18,1	:
US	70 234	78,1	15,3	70,2

(<sup>1</sup>) Voir le fichier de métadonnées sur l'internet ([http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ\\_esms.html](http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ_esms.html)).

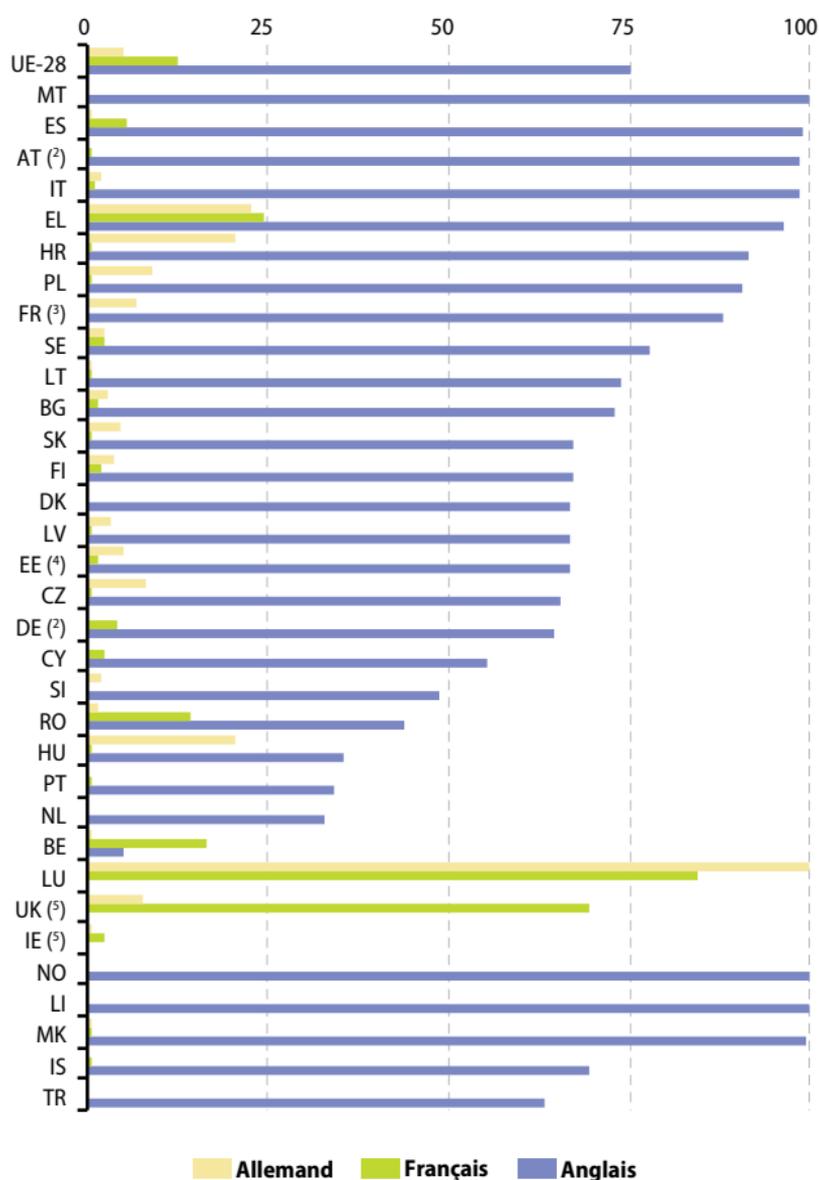
Source: Eurostat (codes des données en ligne: [tps00051](#), [educ\\_ipart](#), [educ\\_iste](#) et [tps00060](#))

## 4.2 L'apprentissage des langues étrangères

Au niveau de l'enseignement primaire, les élèves, dans une large majorité, apprennent (ou choisissent d'apprendre) l'anglais. L'apprentissage de l'anglais dans l'enseignement secondaire est en effet obligatoire dans plusieurs pays; par conséquent, dans un certain nombre d'États membres, la proportion des élèves qui apprennent cette langue dès l'enseignement primaire est proche de 100 %.

Si l'on se penche sur l'apprentissage des langues dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, on constate que 93,8 % des élèves de l'UE-28 inscrits au niveau 3 de la CITE étudiaient l'anglais comme langue étrangère en 2011, alors qu'un peu moins d'un quart étudiaient le français (23,0 %) et un peu plus d'un cinquième l'allemand (21,1 %).

**Graphique 4.2:** Proportion d'élèves apprenant des langues étrangères dans l'enseignement primaire, par langue, 2011 <sup>(1)</sup> (en %)



<sup>(1)</sup> Classement établi en fonction de l'anglais; voir le fichier de métadonnées sur l'internet ([http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ\\_esms.htm](http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ_esms.htm)).

<sup>(2)</sup> Allemand: non applicable.

<sup>(3)</sup> Français: non applicable.

<sup>(4)</sup> 2008.

<sup>(5)</sup> Anglais: non applicable.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [educ\\_ilang](#)), UNESCO Institute for Statistics (UIS), OCDE

**Tableau 4.2:** Langues étrangères apprises par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 2006 et 2011 <sup>(1)</sup> (en %)

	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3 de la CITE (GEN))						Proportion d'étudiants apprenant au moins deux langues au niveau 3 de la CITE (GEN)	
	Élèves apprenant l'anglais dans les programmes généraux		Élèves apprenant le français dans les programmes généraux		Élèves apprenant l'allemand dans les programmes généraux			
	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011
<b>UE-28</b>	93,1	93,8	:	23,0	:	21,1	:	:
BE	94,4	94,5	48,1	49,2	28,4	27,7	88,8	88,9
BG	86,1	88,4	15,3	13,4	40,3	33,7	78,4	72,8
CZ	100,0	100,0	25,0	22,5	72,2	66,9	100,0	100,0
DK	85,8	91,0	17,5	9,1	51,5	33,7	70,0	59,6
DE	94,3	92,8	28,7	26,5	-	-	:	:
EE <sup>(2)</sup>	92,6	96,2	6,1	6,9	44,1	39,2	80,9	97,7
IE	-	-	60,5	57,2	18,2	16,0	8,3	7,8
EL	94,0	90,9	8,6	6,7	2,9	3,3	6,9	5,7
ES	94,6	93,1	27,1	21,0	1,1	0,9	27,4	22,7
FR	99,4	99,6	-	-	22,8	21,9	89,6	92,4
HR	98,3	99,1	3,4	3,2	65,6	62,4	89,9	88,0
IT	96,9	97,6	21,4	18,2	7,7	6,5	25,6	24,0
CY	88,1	89,3	38,3	36,0	2,4	3,9	:	89,1
LV	94,9	99,1	4,1	5,1	35,1	30,2	73,8	81,7
LT	82,3	92,9	5,4	3,3	27,2	13,4	55,9	43,1
LU	97,0	97,9	97,0	100,0	97,0	100,0	100,0	100,0
HU	73,3	78,5	6,2	5,9	49,9	44,4	:	44,3
MT	63,5	66,5	7,9	4,9	1,7	1,3	26,6	38,9
NL	100,0	100,0	70,1	33,0	86,2	43,3	100,0	68,6
AT	96,9	99,4	54,1	43,3	-	-	76,2	73,3
PL <sup>(3)</sup>	91,2	93,4	9,8	8,4	62,7	50,4	:	70,9
PT	50,7	47,0	15,1	3,5	1,6	0,7	9,2	4,6
RO	94,8	99,1	83,6	86,3	11,6	11,2	91,6	98,8
SI	98,9	99,6	10,2	10,7	77,0	67,9	98,9	99,3
SK	97,7	98,7	16,0	17,2	72,6	61,5	99,3	99,3
FI	99,5	99,6	19,7	16,7	35,4	24,8	99,7	99,6
SE	99,9	100,0	22,4	21,7	32,4	26,4	92,1	93,2
UK	-	-	34,8	24,7	13,1	9,2	6,3	4,6
IS	76,1	73,2	17,1	13,4	30,7	25,8	66,9	62,8
LI	:	100,0	:	100,0	:	:	:	100,0
NO <sup>(4)</sup>	100,0	42,0	20,3	10,1	31,3	18,8	100,0	100,0
MK	:	:	:	:	:	:	:	49,3
TR	67,3	99,4	0,7	0,3	6,5	0,5	7,6	:

<sup>(1)</sup> Voir le fichier de métadonnées sur Internet ([http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ\\_esms.htm](http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ_esms.htm)).

<sup>(2)</sup> Données pour 2008 au lieu de 2011.

<sup>(3)</sup> Autre que la proportion d'étudiants apprenant au moins deux langues: données pour 2007 au lieu de 2006.

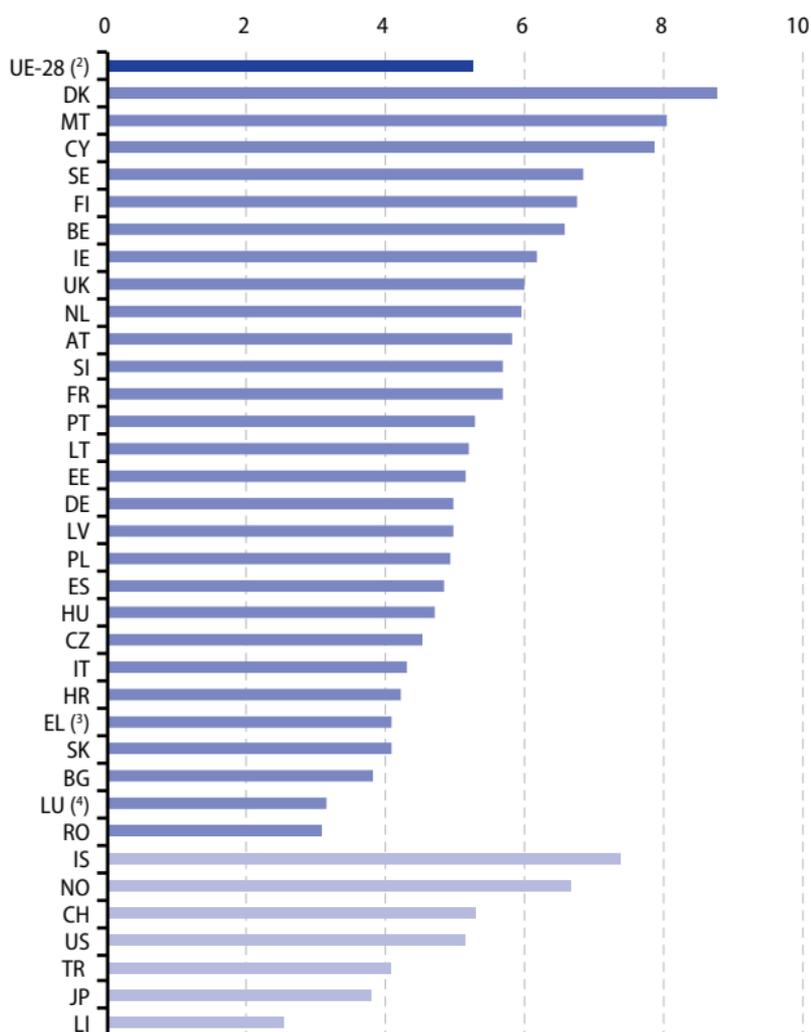
<sup>(4)</sup> Proportion d'étudiants apprenant au moins deux langues: données pour 2008 au lieu de 2011..

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [educ\\_thfrlan](#) et [educ\\_ilang](#)), Unesco Institute for Statistics (UIS), OCDE

### 4.3 Les dépenses d'éducation

Les dépenses d'éducation peuvent favoriser la croissance économique, améliorer la productivité, soutenir le développement personnel et social des citoyens et contribuer à réduire les inégalités sociales. La part des ressources financières totales consacrée à l'éducation fait partie des choix cruciaux que font les gouvernements dans chaque pays de l'UE.

**Graphique 4.3:** Dépenses publiques d'éducation, 2011 <sup>(1)</sup>  
(en % du PIB)



(1) Voir le fichier de métadonnées sur l'internet ([http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/tsdsc510\\_esmsip.htm](http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/tsdsc510_esmsip.htm)).

(2) Estimation.

(3) 2005.

(4) 2007; à l'exclusion de l'enseignement supérieur.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [tsdsc510](#))

En 2010, les dépenses publiques d'éducation dans l'UE-28 ont représenté 4,8 % du produit intérieur brut (PIB), tandis que les dépenses en faveur des établissements d'éducation financées par des sources à la fois publiques et privées se sont élevées à 5,6 % du PIB.

**Tableau 4.3:** Dépenses en faveur des établissements d'enseignement, 2005 et 2010 <sup>(1)</sup>

	Dépenses publiques (% du PIB)		Dépenses privées (% du PIB)		Dépenses en faveur des établissements d'enseignement publics et privés par élève/étudiant (SPA pour équivalents temps plein)	
	2005	2010	2005	2010	2005	2010
<b>UE-28</b>	5,0	5,4	0,7	0,8	5 643	6 909
BE	5,9	6,6	0,4	0,3	6 417	8 119
BG	4,3	4,1	0,6	0,6	1 949	2 655
CZ	4,1	4,2	0,6	0,6	3 791	4 600
DK	8,3	8,8	0,6	0,4	8 075	9 589
DE	4,6	5,1	0,9	0,7	6 606	7 797
EE	4,9	5,7	0,4	0,4	2 819	4 243
IE	4,7	6,5	0,3	0,5	6 023	:
EL	4,1	:	0,3	:	4 479	:
ES	4,2	5,0	0,5	0,8	5 669	6 832
FR	5,7	5,9	0,6	0,6	6 282	7 365
HR	4,0	4,3	0,3	0,3	:	3 766
IT	4,4	4,5	0,4	0,5	5 899	6 097
CY	7,0	7,9	1,2	1,6	6 580	9 179
LV	5,1	5,0	0,8	0,6	2 702	3 608
LT	4,9	5,4	0,5	0,7	2 446	3 738
LU <sup>(2)</sup>	3,8	3,2	:	:	:	:
HU	5,5	4,9	0,5	:	3 793	:
MT	6,6	6,7	0,4	1,3	5 911	7 541
NL	5,5	6,0	0,9	1,0	7 330	8 523
AT	5,4	5,9	0,5	0,5	8 075	9 162
PL	5,5	5,2	0,6	0,8	3 062	4 484
PT <sup>(3)</sup>	5,2	5,6	0,4	0,4	4 803	5 302
RO	3,5	3,5	0,4	0,1	1 437	2 133
SI	5,7	5,7	0,8	0,7	5 996	6 677
SK	3,9	4,2	0,7	0,7	2 689	4 235
FI	6,3	6,8	0,1	0,2	6 189	7 420
SE	6,9	7,0	0,2	0,2	7 014	8 294
UK	5,4	6,2	1,2	2,0	7 123	7 982
IS	7,6	7,6	0,7	0,8	7 663	7 383
LI	2,3	2,7	:	:	7 260	:
NO <sup>(4)</sup>	7,0	6,9	0,1	0,1	8 966	10 349
CH	5,5	5,2	0,6	0,5	:	:
TR <sup>(5)</sup>	3,1	:	0,1	:	:	:
JP	3,5	3,9	2,2	2,2	10 530	11 409
US	5,1	5,5	1,5	1,5	7 064	7 725

<sup>(1)</sup> Voir le fichier de métadonnées sur l'internet ([http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ\\_esms.html](http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ_esms.html)).

<sup>(2)</sup> À l'exclusion de l'enseignement supérieur.

<sup>(3)</sup> Dépenses en faveur des établissements d'enseignement publics et privés par élève/étudiant: données pour 2009 au lieu de 2010.

<sup>(4)</sup> Dépenses privées: données pour 2004 au lieu de 2005.

<sup>(5)</sup> Données pour 2004 au lieu de 2005.

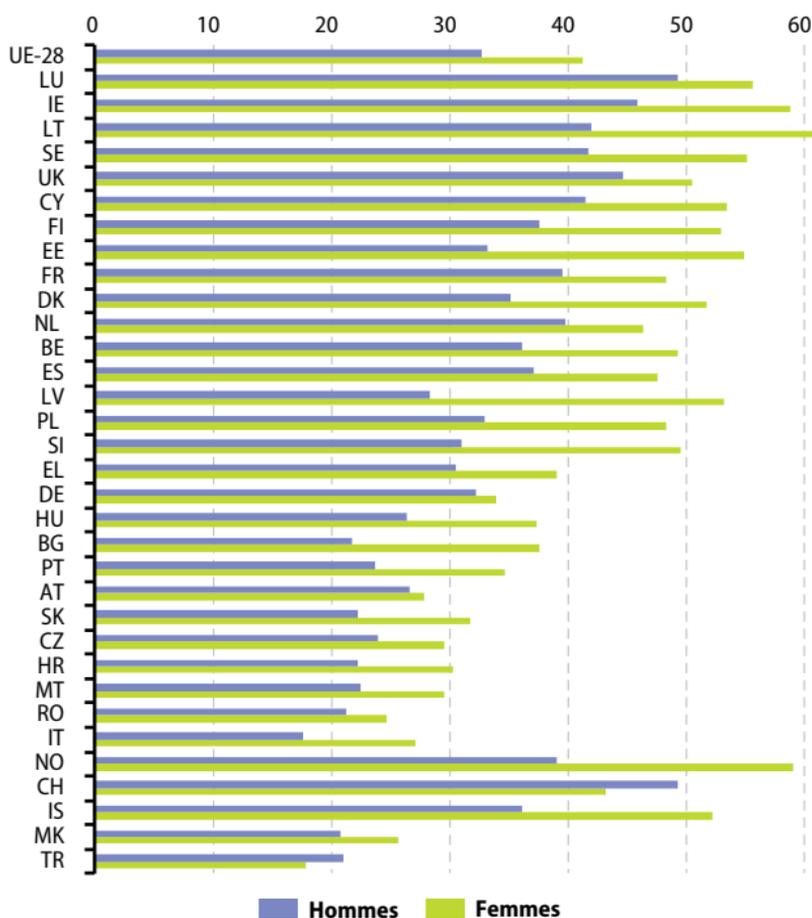
Source: Eurostat (codes des données en ligne: [educ\\_figdp](#), [tps00068](#) et [tps00067](#)), UNESCO, OCDE

## 4.4 L'enseignement supérieur

Certaines universités européennes figurent parmi les plus prestigieuses au monde. L'UE-28 comptait en 2013 environ 4 000 établissements d'enseignement supérieur (du premier au troisième cycle), qui accueillait près de 20 millions d'étudiants.

Dans l'UE-28, environ un tiers (32,8 %) des étudiants avaient choisi les sciences sociales, le commerce et le droit, domaine d'études attirant davantage de femmes (3,8 millions) que d'hommes (2,8 millions).

**Graphique 4.4:** Proportion de la population âgée de 30 à 34 ans diplômée de l'enseignement supérieur, 2013 <sup>(1)</sup>  
(en %)

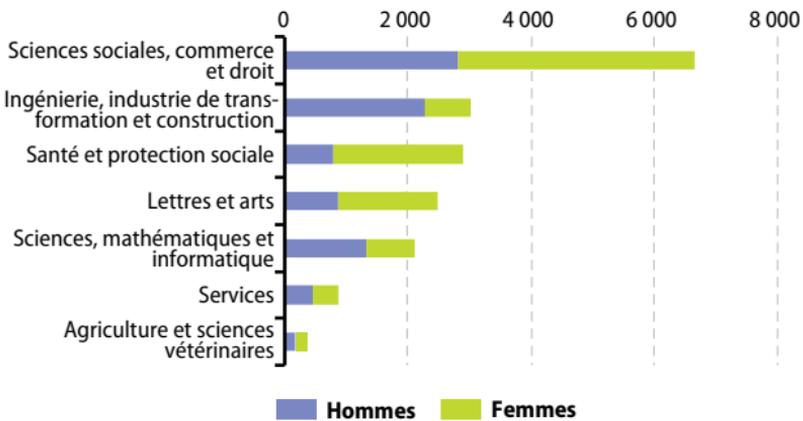


<sup>(1)</sup> Classement établi en fonction de la moyenne des pourcentages enregistrés pour les hommes et pour les femmes; voir le fichier de métadonnées sur l'internet ([http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ\\_esms.htm](http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ_esms.htm)).

Source: Eurostat (code des données en ligne: t2020\_41)

En 2013, plus d'un tiers (36,9%) de la population de l'UE-28 âgée de 30 à 34 ans était diplômée de l'enseignement supérieur, la proportion étant de près de quatre femmes sur dix (41,2%) et seulement d'un peu moins de trois hommes sur dix (32,7%). En 2013, près de 4,8 millions d'étudiants ont été diplômés d'un établissement d'enseignement supérieur dans l'UE-28.

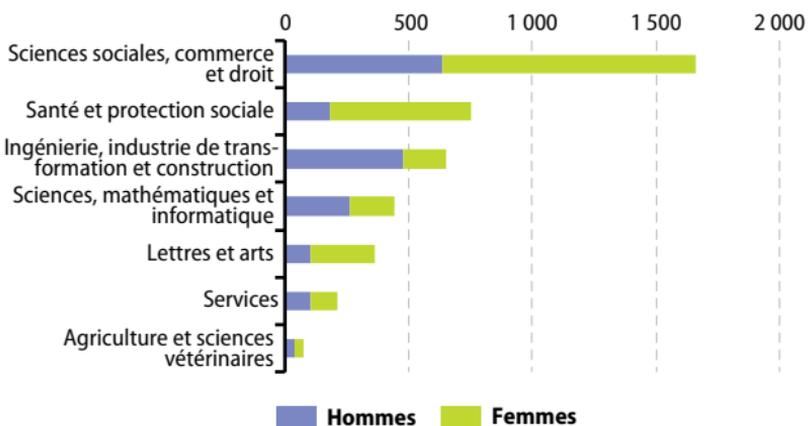
**Graphique 4.5:** Étudiants dans l'enseignement supérieur, par domaine d'études et par sexe, UE-28, 2012 <sup>(1)</sup>  
(en milliers)



<sup>(1)</sup> Estimations. Voir le fichier de métadonnées sur l'internet ([http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ\\_esms.htm](http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ_esms.htm)).

Source: Eurostat (code des données en ligne: [educ\\_enr15](#))

**Graphique 4.6:** Diplômés de l'enseignement supérieur, par domaine d'études et par sexe, UE-28, 2012 <sup>(1)</sup>  
(en milliers)



<sup>(1)</sup> Estimations; y compris les données françaises pour 2009 et les données croates pour 2010; voir le fichier de métadonnées sur l'internet ([http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ\\_esms.htm](http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ_esms.htm)).

Source: Eurostat (code des données en ligne: [educ\\_grad5](#))

## 4.5 L'apprentissage tout au long de la vie

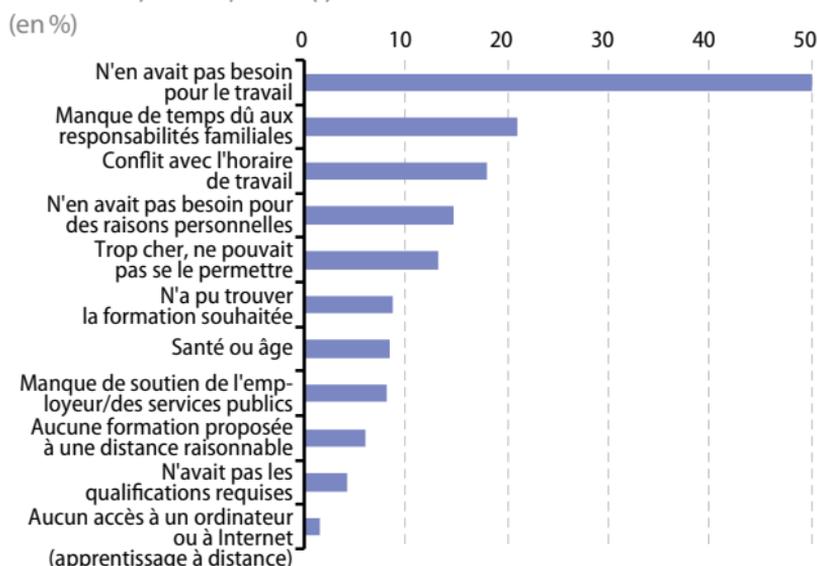
L'apprentissage tout au long de la vie englobe toutes les activités utiles d'apprentissage, qu'elles soient formelles, non formelles ou informelles, réalisées de façon suivie dans le but d'améliorer les connaissances, les qualifications et les compétences. L'intention ou l'objectif d'apprentissage est le point essentiel qui distingue ces activités de formation des activités qui n'impliquent aucun apprentissage, telles que les activités culturelles ou sportives.

En 2013, dans l'UE-28, le pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant reçu une forme ou une autre d'enseignement ou de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête sur la population active était de 10,5 %, soit 1,2 point de pourcentage de plus qu'en 2008.

La proportion de la population qui avait participé à une activité de ce type était plus élevée chez les femmes (11,4 % en 2013) que chez les hommes (9,6 %). Les pourcentages enregistrés en 2013 pour les hommes et les femmes étaient supérieurs aux chiffres observés cinq ans auparavant.

L'apprentissage tout au long de la vie se déroule dans différents environnements à l'intérieur et à l'extérieur des systèmes d'enseignement et de formation formels. Il consiste à investir dans les personnes et les connaissances, à favoriser l'acquisition de compétences de base, comme la culture numérique et à élargir les possibilités de modes d'apprentissage innovants et plus souples.

**Graphique 4.7:** Obstacles à la participation à l'éducation et la formation, UE-28, 2011 <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Réponses multiples autorisées; voir le fichier de métadonnées sur l'internet ([http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ\\_esms.htm](http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ_esms.htm)); estimations.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [trng\\_aes\\_176](#))

**Tableau 4.4:** Apprentissage tout au long de la vie, 2008 et 2013 <sup>(1)</sup>

(en % de la population âgée de 25 à 64 ans participant à l'éducation et à la formation)

	Total		Hommes		Femmes	
	2008	2013	2008	2013	2008	2013
<b>UE-28 <sup>(2)</sup></b>	9,3	10,5	8,5	9,6	10,2	11,4
BE	6,8	6,7	6,4	6,6	7,2	6,8
BG	1,4	1,7	1,3	1,6	1,5	1,8
CZ	7,8	9,7	7,7	9,7	7,9	9,7
DK	29,9	31,4	24,8	25,7	35,2	37,2
DE	7,9	7,8	8,0	7,9	7,8	7,8
EE	9,7	12,6	6,6	9,8	12,5	15,2
IE	7,0	7,3	6,0	6,9	8,1	7,7
EL	2,9	2,9	2,8	3,0	3,1	2,9
ES	10,6	11,1	9,6	10,3	11,7	12,0
FR <sup>(2)</sup>	6,0	17,7	5,6	15,4	6,4	19,9
HR	2,2	2,4	2,1	2,5	2,3	2,3
IT	6,3	6,2	6,1	5,8	6,6	6,5
CY	8,5	6,9	8,1	6,6	8,9	7,1
LV	6,6	6,5	4,0	5,0	8,8	7,8
LT	4,8	5,7	3,5	5,0	5,9	6,3
LU	8,5	14,4	7,6	13,8	9,5	14,9
HU	3,1	3,0	2,7	2,9	3,5	3,1
MT	6,2	7,5	6,3	7,4	6,1	7,7
NL	17,0	17,4	16,8	16,8	17,2	18,0
AT	13,2	13,9	12,2	12,6	14,2	15,3
PL	4,7	4,3	4,2	3,8	5,2	4,9
PT	5,3	9,8	5,0	9,5	5,6	10,1
RO	1,5	2,0	1,3	2,2	1,6	1,9
SI	13,9	12,4	12,5	10,3	15,4	14,5
SK	3,3	2,9	2,6	2,8	4,0	3,1
FI	23,1	24,9	19,3	21,1	26,9	28,8
SE	22,2	28,1	16,1	21,3	28,4	35,1
UK	19,9	16,1	16,6	14,6	23,2	17,6
IS	25,1	25,8	20,1	22,6	30,5	29,2
NO	19,3	20,4	18,2	18,8	20,5	21,9
CH	27,9	30,4	27,6	31,2	28,2	29,5
MK	2,5	3,5	2,5	3,6	2,6	3,4
TR	1,9	4,0	2,1	4,0	1,6	4,0

<sup>(1)</sup> Voir le fichier de métadonnées sur l'internet ([http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/trng\\_esms.htm](http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/trng_esms.htm)).<sup>(2)</sup> Rupture de la série chronologique.Source: Eurostat (code des données en ligne: [trng\\_lfse\\_01](#))



# 5

## Le marché du travail

Les statistiques concernant le marché du travail se situent à la jonction des domaines économique et social. D'un point de vue économique, le travail est considéré comme un facteur de la croissance et ces statistiques fournissent des chiffres relatifs au nombre d'heures travaillées, à la productivité de la main-d'œuvre, aux postes vacants, aux niveaux de salaire, au coût de la main-d'œuvre, etc. Les statistiques du marché du travail permettent toutefois aussi de disposer d'informations concernant des questions sociales et socioéconomiques, grâce à des données sur le chômage, les rémunérations et leurs composantes structurelles, les inégalités sociales (par exemple l'écart de rémunération entre hommes et femmes), les formules de travail et l'intégration sociale. Les statistiques d'Eurostat, qui couvrent à la fois l'offre et la demande sur le marché du travail, fournissent des données pour la réalisation d'analyses conjoncturelles et structurelles, en termes monétaires et non monétaires. L'éventail de statistiques du marché du travail élaborées par Eurostat comprend également des indicateurs relatifs aux interventions au titre des politiques du marché du travail, autrement dit les interventions des pouvoirs publics sur le marché du travail qui visent les chômeurs, les personnes occupant un emploi mais menacées de le perdre pour des raisons indépendantes de leur volonté et les inactifs.

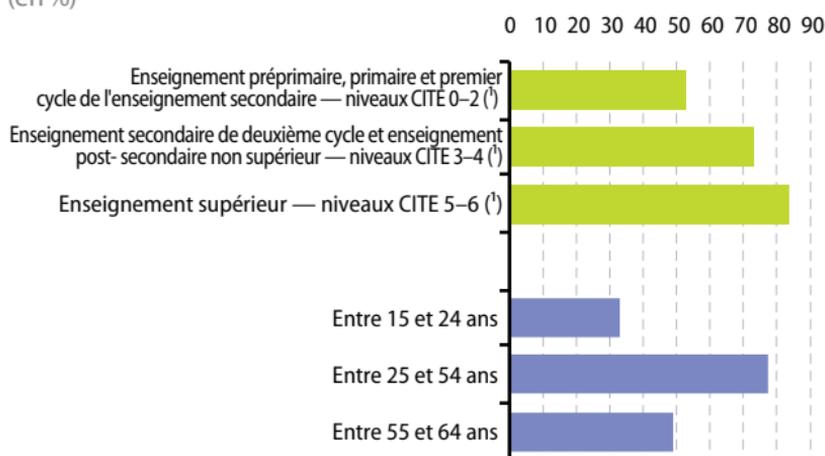
Dans le but de stimuler la reprise économique, la Commission européenne a élaboré la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Deux initiatives phares de cette stratégie («De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois» et «Jeunesse en mouvement») concernent les questions liées au marché du travail. Elles portent sur une série d'actions destinées aux établissements d'éducation et de formation, sur des mesures visant à créer un environnement (de travail) propice à des taux d'activité plus élevés et à une meilleure productivité de la main-d'œuvre, ainsi que sur des initiatives ayant pour but de faciliter l'entrée des jeunes sur le marché du travail.

## 5.1 L'emploi

Le taux d'emploi, autrement dit la proportion de la population en âge de travailler qui est en activité, constitue un indicateur social essentiel à des fins d'analyse lorsqu'on examine les évolutions au sein des marchés du travail. Dans l'UE-28, après avoir atteint son niveau le plus élevé (65,7%) en 2008, le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans, tel que mesuré par l'enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT), a diminué au cours des années suivantes pour s'établir à 64,0% en 2010. La baisse observée pendant la crise économique et financière mondiale — de 1,7 point de pourcentage au total — a pris fin en 2011, année où une légère hausse a été enregistrée, le taux d'emploi de l'UE-28 se stabilisant à 64,1%. En 2012, le taux d'emploi des hommes dans l'UE-28 a atteint 69,6%, contre 58,5% pour les femmes. Une comparaison sur une plus longue période montre que si, en 2012, le taux d'emploi des hommes était plus faible que celui enregistré dix ans auparavant (70,3% en 2002), la proportion de femmes ayant un emploi avait nettement augmenté — de 4,2 points de pourcentage par rapport aux 54,3% de 2002.

Les taux d'emploi varient également considérablement en fonction du niveau d'études: pour les statistiques concernant cet aspect, les taux reposent sur le groupe d'âge de 25 à 64 ans, et non sur le groupe de 15 à 64 ans. En 2012, le taux d'emploi des personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur était de 83,5% dans l'UE-28, bien plus élevé que celui des personnes ayant achevé l'enseignement primaire ou secondaire inférieur (52,8%).

**Graphique 5.1:** Taux d'emploi par plus haut niveau d'éducation atteint et par tranche d'âge, UE-28, 2012 (en %)



<sup>(1)</sup> Tranche d'âge 25-64 ans.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [lfsa\\_ergaed](#) et [lfsi\\_emp\\_a](#))

**Tableau 5.1:** Taux d'emploi par tranche d'âge et par sexe, 2012 (en %)

	Taux d'emploi (tranche d'âge 15–64 ans)			Taux d'emploi par tranche d'âge		
	Total	Hommes	Femmes	15–24 ans	25–54 ans	55–64 ans
<b>UE-28</b>	64,1	69,6	58,5	32,9	77,2	48,9
<b>UE-27</b>	64,2	69,8	58,6	32,8	77,2	48,8
<b>ZE-17</b>	63,8	69,5	58,2	32,1	76,5	48,7
BE	61,8	66,9	56,8	25,3	79,3	39,5
BG	58,8	61,3	56,3	21,9	73,1	45,7
CZ	66,5	74,6	58,2	25,2	82,9	49,3
DK	72,6	75,2	70,0	55,0	81,9	60,8
DE	72,8	77,6	68,0	46,6	83,2	61,5
EE	67,1	69,7	64,7	33,0	79,2	60,6
IE	58,8	62,7	55,1	28,2	69,5	49,3
EL	50,8	60,6	41,9	13,1	64,1	36,4
ES	55,8	60,2	50,6	18,2	66,3	43,9
FR	63,9	68,0	60,0	28,8	80,8	44,5
HR	50,7	55,1	46,2	16,9	68,7	36,7
IT	56,8	66,5	47,1	18,6	70,3	40,4
CY	64,6	70,4	59,4	28,1	78,4	50,7
LV	63,0	64,4	61,7	28,7	76,3	52,8
LT	62,0	62,2	61,8	21,5	78,5	51,7
LU	65,8	72,5	59,0	21,7	83,1	41,0
HU	57,2	62,5	52,1	18,6	74,6	36,9
MT	59,1	73,3	44,2	43,8	72,7	33,6
NL	75,1	79,7	70,4	63,3	83,8	58,6
AT	72,5	77,8	67,3	54,6	85,4	43,1
PL	59,7	66,3	53,1	24,7	77,2	38,7
PT	61,4	64,9	58,7	23,6	75,4	46,5
RO	59,5	66,5	52,6	23,9	74,9	41,4
SI	64,1	67,4	60,5	27,3	83,3	32,9
SK	59,7	66,7	52,7	20,1	76,4	43,1
FI	69,4	70,5	68,2	41,8	82,0	58,2
SE	73,8	75,6	71,8	40,2	85,2	73,0
UK	70,1	75,2	65,1	46,9	80,5	58,1
IS	79,7	81,5	77,8	65,4	84,5	79,1
NO	75,7	77,6	73,8	52,2	84,6	70,9
CH	79,4	85,2	73,6	61,7	86,7	70,5
MK	44,0	52,4	35,3	15,5	55,8	35,4
TR	48,9	69,2	28,7	31,5	58,3	31,9
JP	67,1	80,3	60,7	:	:	65,4
US	70,6	72,3	62,2	:	:	60,7

Source: Eurostat (code des données en ligne: [lfsi\\_emp\\_a](#))

## 5.2 Le chômage et au-delà

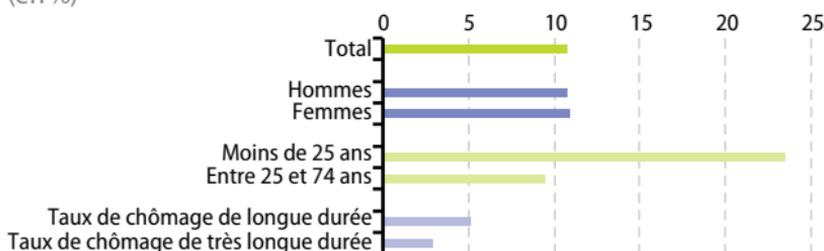
Les niveaux et taux de chômage évoluent de manière cyclique, en suivant largement le cycle économique général. Cependant, d'autres facteurs, tels que les politiques du marché du travail et les changements démographiques, peuvent influencer l'évolution du chômage à court et à long terme.

À la suite de la crise économique et financière, le niveau de chômage de l'UE-28 a rapidement progressé, augmentant de 6,7 millions de personnes entre le premier trimestre de 2008 et le milieu de 2010, faisant passer le taux de chômage à 9,6%. La baisse tant du niveau que du taux de chômage au cours des trois trimestres suivants a été le signe trompeur d'une fin possible des effets de la crise économique et financière et d'un retour à des conditions plus stables du marché de l'emploi dans l'Union. En revanche, du deuxième trimestre de 2011 au premier trimestre de 2013, le chômage a continué d'augmenter dans l'UE-28, atteignant un niveau record de près de 26,5 millions de personnes au cours de 2013, représentant 10,9% de la population active. Du deuxième trimestre de 2013 à la fin de 2013, le taux de chômage a reculé pour atteindre le niveau du quatrième trimestre de 2012, correspondant à 10,7%.

Le taux de chômage des jeunes est, en règle générale, nettement supérieur à celui des autres classes d'âge. Cela ne signifie toutefois pas nécessairement que le groupe des chômeurs âgés de 15 à 24 ans est important. En fait, de nombreux jeunes suivent des études à temps plein et, par conséquent, ne travaillent pas et ne sont pas non plus à la recherche d'un emploi (de sorte qu'ils ne sont pas inclus dans la population active, qui est utilisée comme dénominateur pour calculer le taux de chômage). Le ratio de chômage des jeunes repose sur un concept légèrement différent: on le calcule en divisant le nombre de personnes sans emploi âgées de 15 à 24 ans par la population totale du même âge. Les ratios de chômage des jeunes dans l'UE-28 étaient nettement inférieurs aux taux de chômage des jeunes; ils ont cependant fortement augmenté au cours des dernières années, avec le début de la crise économique et financière.

**Graphique 5.2:** Taux de chômage, UE-28, 2013

(en %)



Source: Eurostat (codes des données en ligne: [une\\_rt\\_a](#) et [une\\_ltu\\_a](#))

**Tableau 5.2:** Taux de chômage des jeunes, 2011–13  
(en %)

	Taux de chômage des jeunes			Ratio de chômage des jeunes		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
<b>UE-28</b>	21,5	23,0	23,5	9,1	9,7	9,8
<b>ZE-18</b>	20,9	23,1	24,0	8,7	9,6	9,8
BE	18,7	19,8	23,7	6,0	6,2	7,3
BG (¹)	25,0	28,1	28,4	7,4	8,5	8,4
CZ (¹)	18,1	19,5	18,9	5,4	6,1	6,0
DK	14,3	14,0	13,0	9,6	9,1	8,1
DE	8,6	8,1	7,9	4,5	4,1	4,0
EE	22,3	20,9	18,7	9,1	8,7	7,4
IE	29,1	30,4	26,8	12,1	12,3	10,6
EL	44,4	55,3	58,3	13,0	16,1	16,6
ES	46,4	53,2	55,5	19,0	20,6	21,0
FR (²)	22,9	24,7	24,8	8,4	9,0	9,0
HR (²)	36,1	43,0	49,7	11,3	12,7	14,4
IT	29,1	35,3	40,0	8,0	10,1	10,9
CY	22,4	27,8	38,9	8,7	10,8	14,9
LV	31,0	28,5	23,2	11,6	11,5	9,1
LT	32,6	26,7	21,9	9,2	7,8	6,9
LU	16,4	18,0	16,9	4,2	5,0	4,0
HU	26,1	28,1	27,2	6,4	7,3	7,4
MT	13,8	14,2	13,0	7,1	7,2	6,9
NL	7,6	9,5	11,0	5,3	6,6	7,7
AT (²)	8,3	8,7	9,2	5,0	5,2	5,4
PL (²)	25,8	26,5	27,3	8,6	8,9	9,1
PT (¹)	30,1	37,7	38,1	11,7	14,3	13,5
RO	23,7	22,7	23,6	7,4	7,0	7,3
SI	15,7	20,6	21,6	5,9	7,1	7,3
SK (¹)	33,7	34,0	33,7	10,1	10,4	10,4
FI	20,1	19,0	19,9	10,1	9,8	10,3
SE	22,8	23,7	23,6	12,1	12,4	12,8
UK	21,1	21,0	20,5	12,4	12,4	12,0
IS	14,6	13,6	10,7	10,6	10,2	8,3
NO	8,7	8,6	9,1	4,8	4,8	5,2
CH	:	:	:	5,2	5,7	5,8
MK	:	:	:	17,7	18,1	17,5
TR	16,8	15,7	17,1	6,4	5,9	6,6
JP	8,2	8,1	6,8	:	:	:
US	17,3	16,2	15,5	:	:	:

(¹) 2011: rupture des séries.

(²) 2013: rupture des séries.

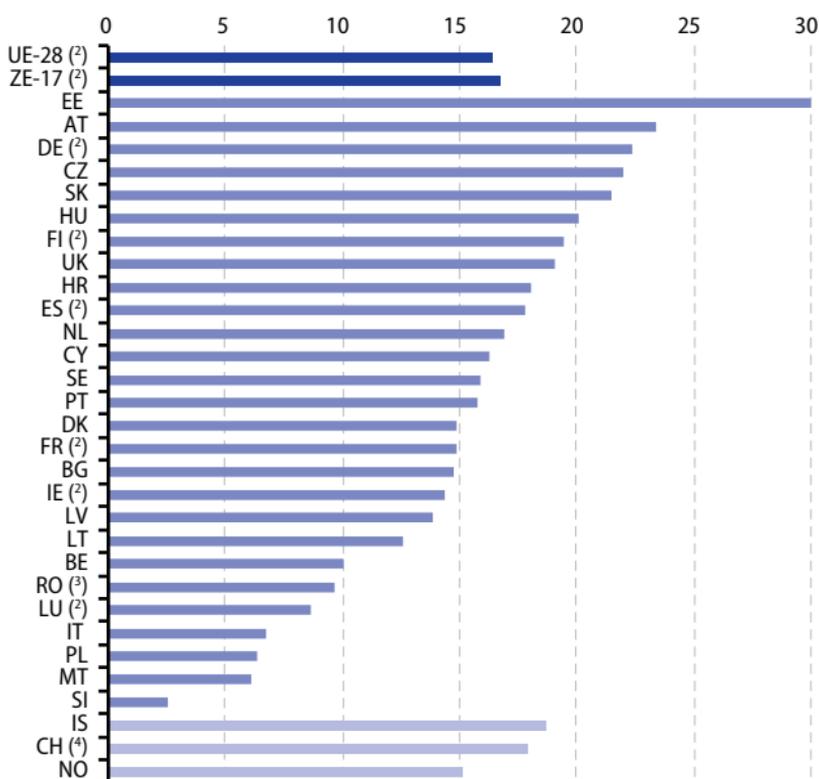
Source: Eurostat (codes des données en ligne: [une\\_rt\\_a](#) et [lfsi\\_act\\_a](#))

## 5.3 Les salaires et le coût de la main-d'œuvre

Le niveau et la structure des salaires et du coût de la main-d'œuvre sont des indicateurs macroéconomiques importants utilisés par les responsables politiques, les employeurs et les syndicats pour évaluer les conditions de l'offre et de la demande sur le marché du travail. En 2012, dans l'ensemble de l'UE-28, les femmes étaient en moyenne rémunérées 16,4 % moins que les hommes. Les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes les plus importants avaient été relevés en Estonie, en Autriche, en Allemagne, en République tchèque et en Slovaquie (tous à plus de 20 %). Divers facteurs peuvent contribuer à ces écarts, tels que les différences

### Graphique 5.3: Écart de rémunération entre hommes et femmes, 2012 <sup>(1)</sup>

(% de différence entre la rémunération horaire brute moyenne des hommes et des femmes salariés, exprimé en % de la rémunération brute des hommes salariés, non corrigé)



<sup>(1)</sup> Entreprises d'au moins 10 salariés; sections B à S à l'exclusion de la section O de la NACE Rév. 2; Grèce: non disponible.

<sup>(2)</sup> Données provisoires.

<sup>(3)</sup> Estimations.

<sup>(4)</sup> 2011.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [tsdsc340](#))

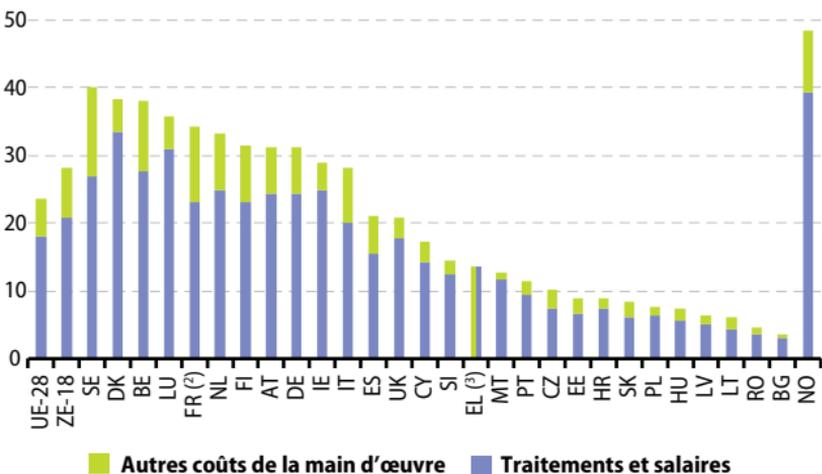
dans les taux de participation à la population active, dans les professions et les activités tendant à être dominées par les hommes ou les femmes, ou dans l'importance du travail à temps partiel chez les hommes et les femmes, ainsi que l'attitude des services du personnel des organismes publics et privés vis-à-vis de l'évolution de carrière et des congés de maternité et/ou non rémunérés.

Le coût horaire moyen de la main-d'œuvre a été estimé à 23,70 euros dans l'UE-28 en 2013 et à 28,20 euros dans la zone euro (ZE-18).

Toutefois, cette moyenne ne rend pas compte des différences significatives entre les États membres de l'UE, le coût moyen de la main-d'œuvre variant entre 3,70 euros et 40,10 euros.

Le coût de la main-d'œuvre est constitué du coût des salaires et traitements auxquels s'ajoutent les coûts non salariaux tels que les cotisations sociales à la charge des employeurs. La part des coûts non salariaux pour l'ensemble de l'économie était de 23,7 % dans l'UE-28, mais elle varie fortement entre les divers États membres de l'UE. Les proportions les plus élevées ont été enregistrées en Suède (33,3 %), en France (32,4 %), en Lituanie (28,5 %) et en Italie (28,1 %), tandis que les proportions les plus faibles l'ont été à Malte (8,0 %), au Danemark (12,4 %), au Luxembourg (13,4 %) et en Irlande (13,8 %).

**Graphique 5.4:** Coût horaire de la main-d'œuvre, 2013 <sup>(1)</sup>  
(en euros)



<sup>(1)</sup> Entreprises de 10 salariés ou plus. Sections B à S de la NACE Rév. 2 en excluant O.

<sup>(2)</sup> En excluant également la section P de la NACE Rév. 2.

<sup>(3)</sup> Sur base d'estimations d'Eurostat pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de 2013. Seul le niveau total est estimé.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [lc\\_lci\\_lev](#))

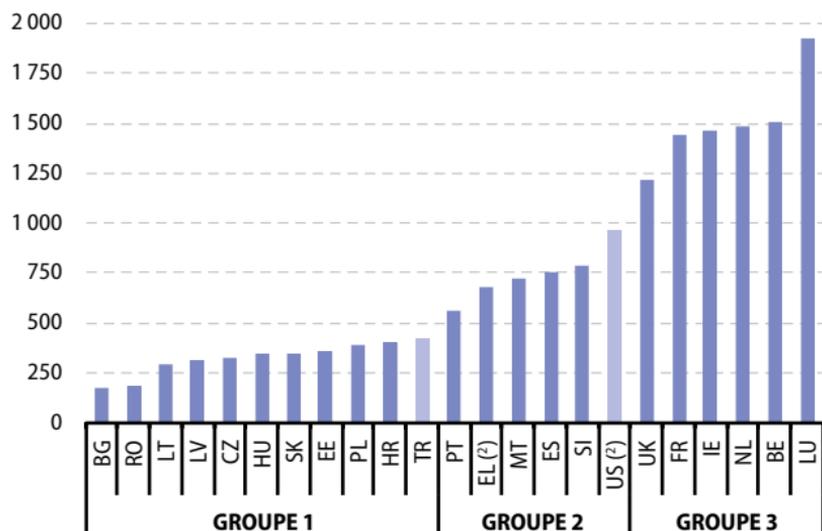
## 5.4 Les salaires minimums

En 2014, 21 des 28 États membres de l'UE (tous à l'exception du Danemark, de l'Allemagne, de l'Italie, de Chypre, de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède) disposaient d'une législation nationale fixant un salaire minimum par voie législative ou par voie d'accord intersectoriel national.

À partir du 1er janvier 2014, les salaires minimums mensuels ont varié considérablement, de 174 euros en Bulgarie à 1 921 euros au Luxembourg. Après correction des écarts de prix entre les pays, les disparités entre les États membres de l'UE ont été réduites, passant d'un rapport de 1 à 11 en euros à un rapport de 1 à 5 en standards de pouvoir d'achat (SPA). Compte tenu de ces écarts de prix, les salaires minimums mensuels allaient de 345 SPA (valeur minimale) en Roumanie à 1 576 SPA (valeur maximale) au Luxembourg.

En 2012, le niveau des salaires minimums bruts s'est établi entre 30 % et 50 % des rémunérations mensuelles brutes moyennes dans l'industrie, la construction et les services. Le rapport entre les salaires minimums et les rémunérations mensuelles brutes moyennes était le plus élevé en Grèce (50,1 %) et en Slovénie (50 %), suivies de la France, du Luxembourg et de Malte (47 %). À l'autre bout de l'échelle, la République tchèque, l'Estonie, la Roumanie et l'Espagne ont signalé des salaires minimums inférieurs à 35 % des rémunérations mensuelles brutes moyennes.

**Graphique 5.5a:** Salaires minimums, janvier 2014 <sup>(1)</sup>  
(en euros par mois)

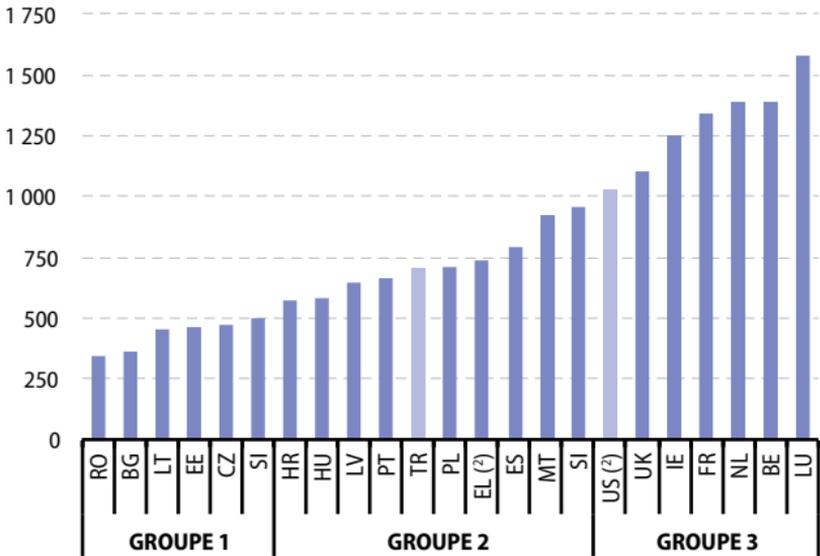


<sup>(1)</sup> Danemark, Allemagne, Italie, Chypre, Autriche, Finlande et Suède: pas de salaire minimum légal.

<sup>(2)</sup> Juillet 2013.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [earn\\_mw\\_cur](#))

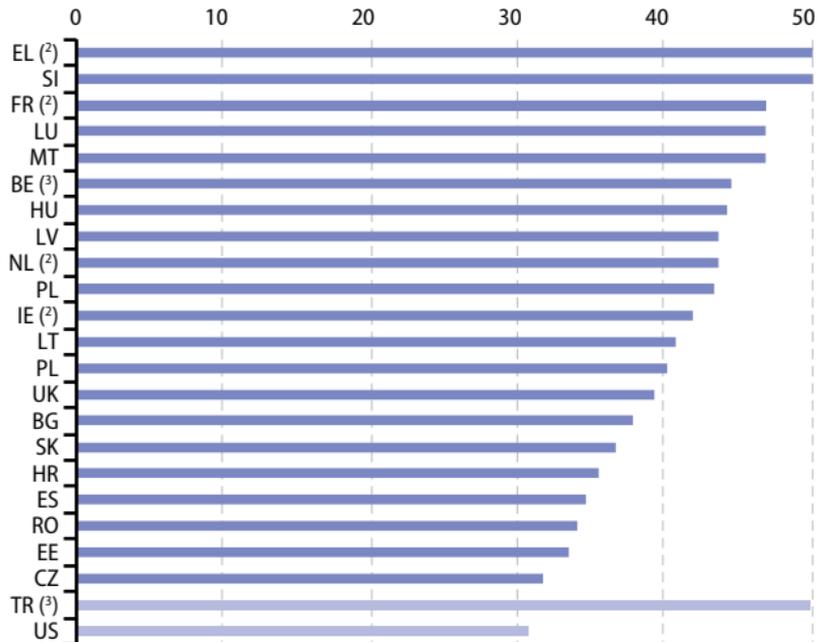
**Graphique 5.5b:** Salaires minimums, janvier 2014 <sup>(1)</sup>  
(en SPA par mois)



<sup>(1)</sup> Danemark, Allemagne, Italie, Chypre, Autriche, Finlande et Suède: pas de salaire minimum légal.  
<sup>(2)</sup> Juillet 2013.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [earn\\_mw\\_cur](#))

**Graphique 5.6:** Salaires minimums en proportion de la valeur moyenne des rémunérations mensuelles brutes moyennes, 2012 <sup>(1)</sup>  
(en %)



<sup>(1)</sup> Sections B-S de la NACE Rév. 2. Danemark, Allemagne, Italie, Chypre, Autriche, Finlande et Suède: pas de salaire minimum légal.

<sup>(2)</sup> 2011.

<sup>(3)</sup> 2010.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [earn\\_mw\\_avgr2](#))

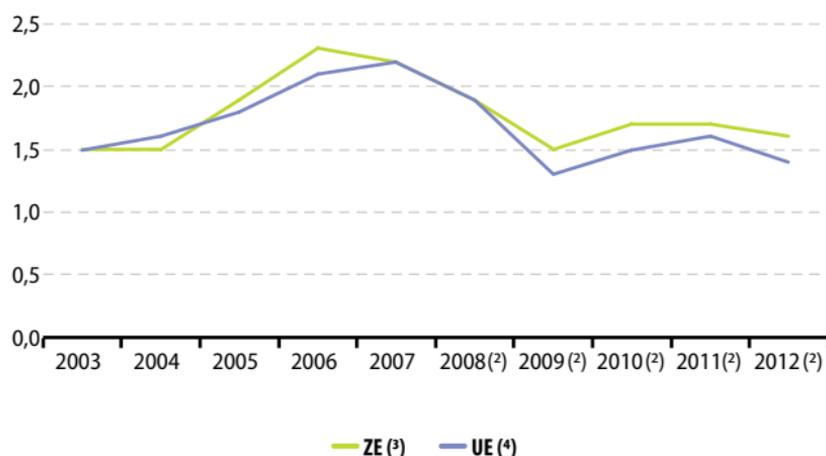
## 5.5 Les vacances d'emploi

Le taux de vacance d'emploi dans l'UE-27 a augmenté entre 2003 et 2007 pour atteindre un pic de 2,2 % à la fin de cette période. Il s'est contracté les années suivantes, tombant à 1,9 % en 2008 et au niveau historiquement bas de 1,3 % en 2009 (au plus fort de la crise économique et financière mondiale). En 2010, il a connu une légère reprise, s'établissant à 1,5 %. Les informations disponibles pour 2011 et 2012 indiquent que le taux de vacance d'emploi dans l'UE-27 a légèrement augmenté en 2011 avant de revenir, en 2012, au taux de 2010, qui était de 1,5 %. On observe la même tendance pour l'UE-28.

Parmi les États membres de l'UE, Malte (3,4 %) et l'Allemagne (2,6 %), suivies de la Belgique et de la Finlande (entre 2,0 et 2,5 %) ont affiché les taux de vacance d'emploi les plus élevés en 2012. Le nombre des postes vacants représentait moins de 1 % du total des postes dans quinze États membres en 2012, la Lettonie, la Pologne et le Portugal ayant les taux de vacance d'emploi les plus bas (0,4 %).

Le taux de vacance d'emploi reflète en partie la demande d'emploi insatisfaite, ainsi qu'une discordance potentielle entre, d'une part, les compétences et la disponibilité des chômeurs et, d'autre part, ce que recherchent les employeurs.

**Graphique 5.7:** Taux de vacance d'emploi, 2003–12 <sup>(1)</sup>  
(en %)



<sup>(1)</sup> Sections A à O de la NACE Rév. 1.1 pour 2003–08; sections B à S de la NACE Rév. 2 depuis 2009.

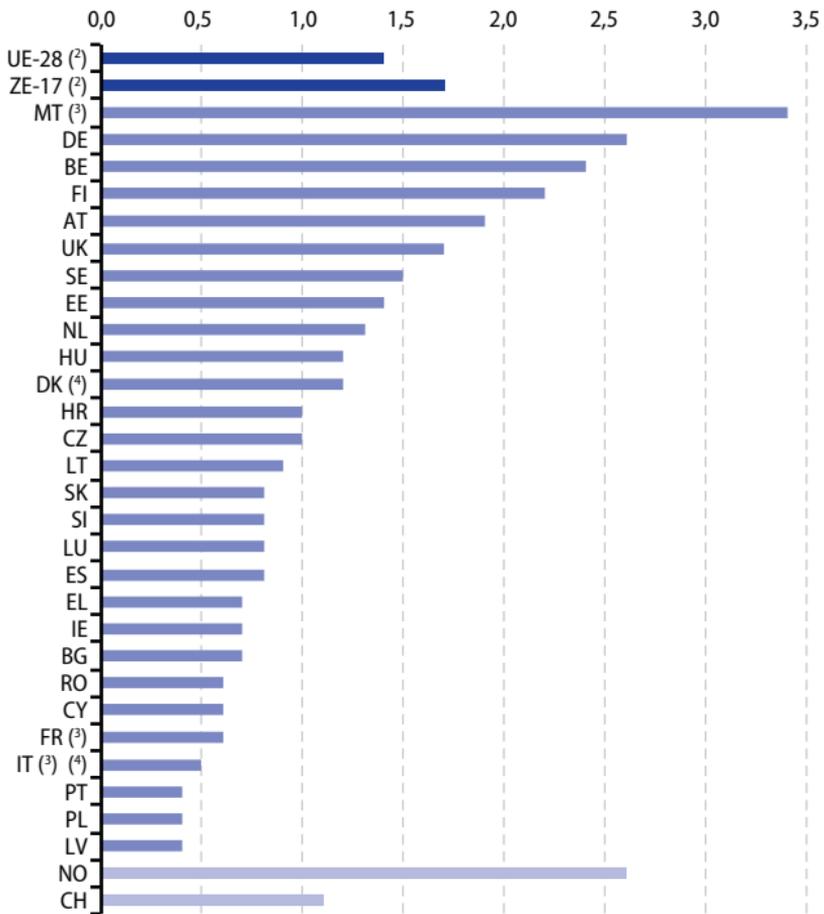
<sup>(2)</sup> Données provisoires.

<sup>(3)</sup> 2003–08: ZE-16; depuis 2009: ZE-17.

<sup>(4)</sup> 2003–08: UE-27; depuis 2009: UE-28.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [jvs\\_a\\_nace1](#) et [jvs\\_a\\_nace2](#))

**Graphique 5.8:** Taux de vacance d'emploi, 2012 <sup>(1)</sup>  
(en %)



<sup>(1)</sup> Sections B à S de la NACE Rév. 2.

<sup>(2)</sup> Données provisoires.

<sup>(3)</sup> Entreprises occupant au moins 10 salariés.

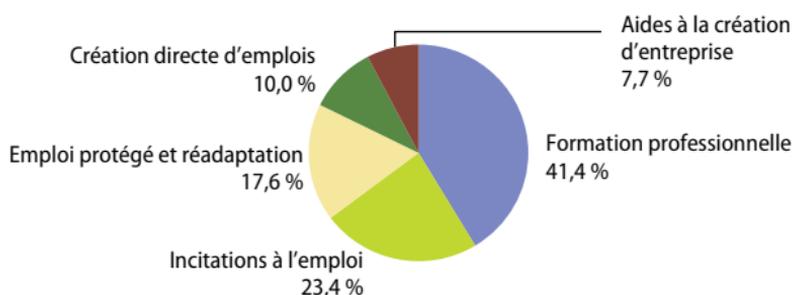
<sup>(4)</sup> Sections B à N de la NACE Rév. 2.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [jvs\\_a\\_nace2](#))

## 5.6 Les interventions au titre des politiques du marché du travail

Les interventions au titre des politiques du marché du travail (PMT) visent généralement à venir en aide aux chômeurs et autres groupes de personnes éprouvant des difficultés particulières à accéder au marché du travail. Dans la plupart des États membres de l'UE, le groupe cible principal se compose de personnes qui sont inscrites comme demandeuses d'emploi auprès des services publics de l'emploi nationaux ou qui occupent un emploi mais risquent de le perdre pour des raisons indépendantes de leur volonté, en raison d'une conjoncture économique difficile pour leur employeur — une situation qui est particulièrement d'actualité au cours de la reprise incohérente actuelle faisant suite à la crise économique et financière. Les mesures PMT soutiennent principalement la transition qui va du chômage ou de l'inactivité à l'emploi en améliorant l'employabilité grâce à une formation ou à une expérience de travail, en incitant les employeurs à embaucher des personnes issues de groupes cibles sélectionnés, ou en encourageant les individus à devenir des travailleurs indépendants. Les dépenses publiques pour les mesures PMT ont représenté 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2011 dans l'ensemble de l'UE-28 (à l'exclusion de la Grèce, de la Croatie et du Royaume-Uni). La majeure partie de ces dépenses a été consacrée à la formation professionnelle (41,4 %), un peu moins d'un quart (23,4 %) aux incitations à l'emploi, 17,6 % à l'emploi protégé et à la réadaptation (mesures encourageant l'intégration sur le marché du travail de personnes ayant une capacité de travail réduite) et 10 % à la création directe d'emplois (couvrant l'offre d'emplois temporaires venant s'ajouter à l'offre normale du marché).

**Graphique 5.9:** Dépenses publiques consacrées aux mesures des politiques du marché du travail, UE-28, 2011 <sup>(1)</sup> (en % du total)



<sup>(1)</sup> À l'exclusion de la Grèce.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [tps00077](#))

**Tableau 5.3:** Mesures et soutiens PMT, participants par type d'action, 2011 <sup>(1)</sup>  
(stock annuel moyen en milliers)

	Mesures PMT (catégories 2 à 7)	Soutiens PMT (catégories 8 et 9)
<b>UE-27 <sup>(2)</sup>(<sup>3</sup>)</b>	9 608,5	16 202,9
BE <sup>(3)</sup>	608,7	810,6
BG	17,9	103,3
CZ <sup>(3)</sup>	58,3	132,4
DK	192,0	178,4
DE	1 207,2	2 960,0
EE	6,1	18,0
IE <sup>(3)</sup>	86,1	431,3
EL <sup>(4)</sup>	91,9	271,4
ES <sup>(3)</sup>	2 744,6	2 845,7
FR <sup>(3)</sup>	1 453,1	2 646,9
HR	:	:
IT <sup>(3)</sup>	1 216,0	1 492,0
CY	9,7	16,1
LV	29,0	33,7
LT	:	35,7
LU <sup>(3)</sup>	17,3	10,0
HU	163,5	340,7
MT	6,4	9,7
NL	370,1	672,1
AT	155,1	272,5
PL <sup>(3)</sup>	584,3	477,2
PT <sup>(3)</sup>	186,6	324,2
RO	44,9	195,1
SI	20,7	35,7
SK <sup>(3)</sup>	73,3	74,3
FI	119,2	247,1
SE	188,3	268,6
UK	:	1 571,7
NO	59,7	59,8

<sup>(1)</sup> Ne pas additionner les personnes bénéficiant de mesures PMT et celles bénéficiant de soutiens PMT.

<sup>(2)</sup> Mesures: à l'exclusion de la Grèce et du Royaume-Uni; soutiens: à l'exclusion de la Grèce.

<sup>(3)</sup> Données non fiables: certaines données sur les participants ne sont disponibles que pour 80% des dépenses ou plus (mais moins de 100%).

<sup>(4)</sup> 2010.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [lmp\\_partsumm](#))



# 6

## L'économie et la finance

Favoriser le progrès économique et social constitue un objectif essentiel des politiques européennes. En mars 2010, la Commission européenne a lancé la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Les objectifs de cette stratégie sont de surmonter les effets de la crise économique et financière de 2008 et de préparer l'économie de l'Union européenne (UE) en vue de la prochaine décennie. Les lignes directrices intégrées pour l'économie et l'emploi ont été révisées dans le contexte de cette nouvelle stratégie.

Outre les actions menées pour stabiliser le système financier et l'économie, la récente crise a également débouché sur un programme économique renforcé soumis à une surveillance de l'UE plus étroite, ainsi que sur la définition d'une série de priorités stratégiques et d'un ensemble d'objectifs dans le cadre de la stratégie Europe 2020. Une surveillance de l'UE plus étroite des politiques économiques et fiscales a été mise en place au titre du pacte de stabilité et de croissance, tandis que de nouveaux outils pour lutter contre les déséquilibres macroéconomiques et une nouvelle méthode de travail — le semestre européen — ont également été introduits afin de favoriser la tenue simultanée de discussions concernant les priorités économiques et budgétaires chaque année. Dans le cadre de cette méthode, la Commission européenne publie un «examen annuel de la croissance», exposant les larges priorités économiques de l'UE pour l'année à venir.

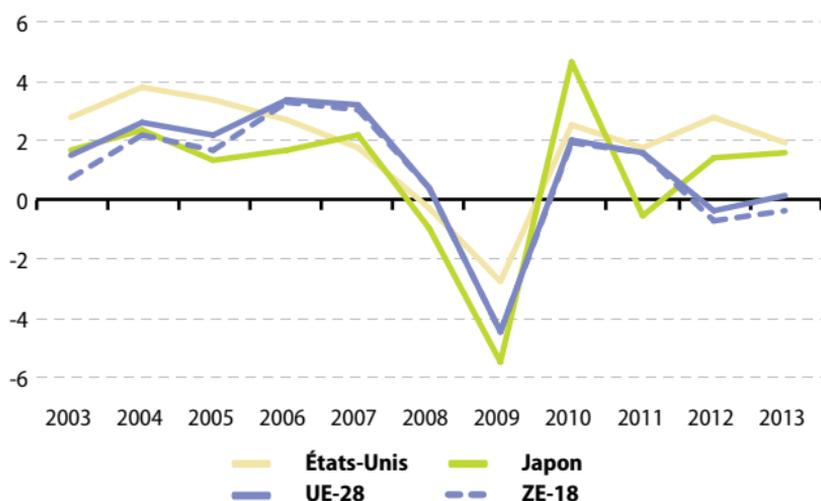
## 6.1 Les comptes nationaux — le PIB

Les comptes nationaux sont la source d'une multitude d'indicateurs économiques bien connus. Le produit intérieur brut (PIB) est la mesure la plus fréquemment utilisée pour évaluer la taille globale d'une économie, alors que des indicateurs dérivés tels que le PIB par habitant — par exemple en euros ou corrigé des différences de niveaux de prix — sont souvent utilisés pour effectuer une comparaison des niveaux de vie ou suivre le processus de convergence dans l'Union européenne (UE).

L'évolution de certains éléments spécifiques du PIB et des indicateurs connexes, tels que ceux pour les résultats économiques, les importations et les exportations, la consommation intérieure (privée et publique) ou les investissements, ainsi que les données relatives à la répartition des recettes et de l'épargne peuvent offrir de précieuses indications sur les forces motrices d'une économie et donc servir de base pour la mise en place, le suivi et l'évaluation de politiques spécifiques de l'UE.

La croissance du PIB de l'UE-28 a nettement ralenti en 2008. En 2009, le PIB s'est fortement contracté en raison de la crise économique et financière mondiale. Une reprise a été observée en 2010 et cette évolution s'est poursuivie (plus lentement) en 2011, 2012 et 2013, le PIB se chiffrant à 13 075 milliards d'euros, niveau le plus élevé jamais atteint à prix courants.

**Graphique 6.1:** Croissance du PIB réel, 2003–13  
(en % de variation en glissement annuel)



Source: Eurostat (code des données en ligne: [nama\\_gdp\\_k](#))

**Tableau 6.1:** PIB aux prix courants du marché, 2002–03 et 2011–13

	PIB					PIB par habitant			
	(milliards d'euros)					(SPA, UE-27 = 100) <sup>(1)</sup>			(EUR)
	2002	2003	2011	2012	2013	2002	2011 <sup>(2)</sup>	2012	2013
<b>UE-28</b>	9 983,7	10 151,5	12 711,2	12 970,2	13 075,2	100,0	100,0	100,0	25 700
<b>ZE-18</b>	7 340,0	7 556,6	9 444,0	9 505,2	9 600,5	110,3	108,1	107,7	28 600
BE	268,6	276,2	369,3	375,9	382,7	125,2	119,6	119,6	34 500
BG	17,0	18,4	38,5	39,9	39,9	31,6	46,4	47,4	5 500
CZ	83,4	84,4	155,5	152,9	149,5	73,2	80,9	80,8	14 200
DK	184,7	188,5	240,5	245,3	249,1	128,2	125,1	125,6	44 400
DE	2 132,2	2 147,5	2 609,9	2 666,4	2 737,6	114,3	122,3	122,8	33 300
EE	7,8	8,7	16,2	17,4	18,4	49,9	69,0	71,2	13 800
IE	130,7	140,6	162,6	163,9	164,0	138,0	128,1	128,3	35 600
EL	156,6	172,4	208,5	193,3	182,1	90,0	80,9	76,3	:
ES	729,3	783,1	1 046,3	1 029,0	1 023,0	100,0	96,0	95,0	22 300
FR	1 542,9	1 587,9	2 001,4	2 032,3	2 059,9	115,3	108,8	108,4	31 300
HR	28,2	30,2	44,2	43,7	43,3	54,0	60,4	61,2	10 200
IT	1 301,9	1 341,9	1 579,9	1 566,9	1 560,0	112,3	101,3	100,2	25 600
CY	11,1	11,7	17,9	17,7	16,5	88,5	93,4	91,3	19 000
LV <sup>(3)</sup>	9,8	9,9	20,2	22,3	23,4	41,2	59,7	64,1	11 600
LT	15,1	16,6	31,0	32,9	34,6	44,6	67,2	71,3	11 700
LU	24,0	25,8	41,7	42,9	45,5	239,5	265,2	262,6	83 400
HU	70,5	73,9	98,9	97,0	98,1	61,1	67,0	66,5	9 900
MT	4,7	4,6	6,7	6,9	7,2	82,3	85,9	85,7	17 000
NL	465,2	476,9	599,0	599,3	602,7	133,1	129,0	127,3	35 900
AT	220,5	225,0	299,2	307,0	313,2	126,9	128,5	129,6	37 000
PL	209,6	191,6	370,9	381,5	389,7	48,2	64,9	66,8	10 100
PT	140,6	143,5	171,1	165,1	165,7	79,8	76,8	75,8	15 800
RO	48,6	52,6	131,5	131,6	142,2	29,5	51,1	52,8	:
SI	24,6	25,8	36,2	35,3	35,3	82,3	84,2	83,6	17 100
SK	26,0	29,5	69,0	71,1	72,1	54,0	75,2	75,9	13 300
FI	143,6	145,5	188,7	192,4	193,4	114,7	115,5	115,0	35 600
SE	266,7	278,9	385,5	407,8	420,1	122,0	124,9	125,9	43 800
UK	1 719,8	1 659,7	1 770,9	1 932,7	1 908,5	121,0	104,7	104,4	29 800
IS	9,5	9,7	10,1	10,6	11,0	129,5	114,3	114,9	34 000
LI	2,9	2,7	4,2	4,3	:	:	:	:	:
NO	204,1	198,9	353,0	389,1	384,7	154,4	185,1	194,2	75 700
CH	304,6	296,2	474,7	491,0	490,0	143,1	153,8	157,1	61 100
ME	1,4	1,5	3,2	3,1	:	:	:	:	:
MK	4,0	4,2	7,5	7,5	:	25,2	35,8	:	:
RS	16,0	17,3	31,5	29,6	32,0	:	35,6	35,3	:
TR	243,4	268,3	555,1	612,4	616,3	36,1	53,2	:	:
JP	4 227,9	3 808,9	4 247,6	4 622,7	3 690,0	113,5	102,6	:	:
US	11 611,9	10 177,0	11 159,3	12 643,7	12 649,4	158,9	148,5	151,4	40 000

<sup>(1)</sup> Le PIB par habitant en SPA est exprimé dans ce tableau en ce qui concerne la moyenne de l'UE-27 qui, par définition, a la valeur exacte de 100. Dans ce tableau, la valeur de l'UE-28 par rapport à la moyenne de l'UE-27, arrondie au nombre entier le plus proche, est également de 100, car l'impact de la Croatie est relativement faible. Pour la même raison, les valeurs des pays et des agrégats par rapport à la moyenne de l'UE-28 seraient proches de celles présentées dans ce tableau en ce qui concerne la moyenne de l'UE-27.

<sup>(2)</sup> Rupture des séries.

<sup>(3)</sup> PIB par habitant en SPA, 2011 et 2012: rupture des séries.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [nama\\_gdp\\_c](#) et [tec00001](#))

## 6.2 Les comptes des secteurs

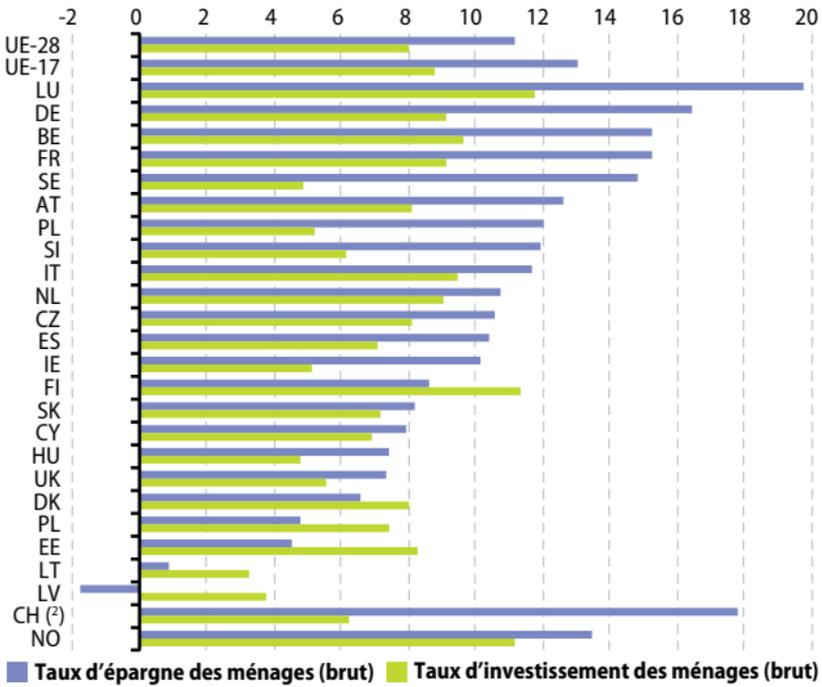
Les développements économiques dans le domaine de la production, de la génération et de la (re)distribution des revenus, de la consommation et de l'investissement peuvent être mieux compris s'ils sont analysés par secteur institutionnel. Les comptes des secteurs de l'Union européenne (UE), notamment, fournissent plusieurs indicateurs clés pour les ménages et les sociétés non financières, comme le taux d'épargne des ménages et le taux d'investissement des entreprises.

En 2012, le taux d'épargne des ménages était supérieur de 1,8 point de pourcentage dans les 17 membres de la zone euro (13,0 %) à celui de l'UE-28 (11,2 %). Cet écart peut s'expliquer principalement par le taux d'épargne relativement faible du Royaume-Uni (7,3 %) et les taux relativement élevés en Allemagne (16,4 %) et en France (15,2 %). Parmi les États membres de l'UE appartenant à la zone euro, huit présentaient des taux d'épargne supérieurs à la moyenne de l'UE-28 et sept des taux inférieurs, avec deux taux (Grèce et Malte) non disponibles. Le taux d'épargne des ménages le plus élevé parmi les États membres de l'UE n'appartenant pas à la zone euro était enregistré par la Suède (14,8 %).

Le taux d'épargne des ménages de l'UE-28 a culminé à 13,2 % en 2009 et a ensuite baissé au cours de chacune des trois années qui ont suivi, enregistrant une baisse globale de 2,0 points de pourcentage, qui était légèrement inférieure à la baisse enregistrée dans la zone euro (- 2,2 points). Les plus importantes diminutions du taux d'épargne entre 2011 et 2012 ont été observées en Estonie (- 6,6 points de pourcentage) et à Chypre (- 6,1 points), tandis que les plus importantes augmentations étaient observées en Pologne (2,7 points de pourcentage), au Portugal (2,2 points), en Suède (1,7 point) et en Belgique (1,2 point). Les évolutions dans les autres États membres de l'UE allaient d'une diminution de 3,3 points à une augmentation de 0,7 point.

Le taux d'investissement des sociétés non financières en 2012 s'élevait à 19,7 % dans l'UE-28. Les taux les plus élevés parmi les États membres de l'UE étaient enregistrés en Autriche, en Slovaquie, en République tchèque et en Lettonie, tous étant supérieurs à 25 %; le taux le plus faible était enregistré en Irlande (10 %). Les taux d'investissement des entreprises dans les cinq plus grandes économies de l'UE-28 divergeaient de façon assez considérable: en Espagne, le taux était nettement supérieur à la moyenne de l'UE-28; en Italie et en France, les taux étaient conformes à la moyenne, tandis qu'en Allemagne et au Royaume-Uni, ils étaient nettement inférieurs à la moyenne.

**Graphique 6.2:** Ratios clés des comptes des secteurs, ménages, 2012<sup>(1)</sup>  
(en % par rapport à l'année précédente)



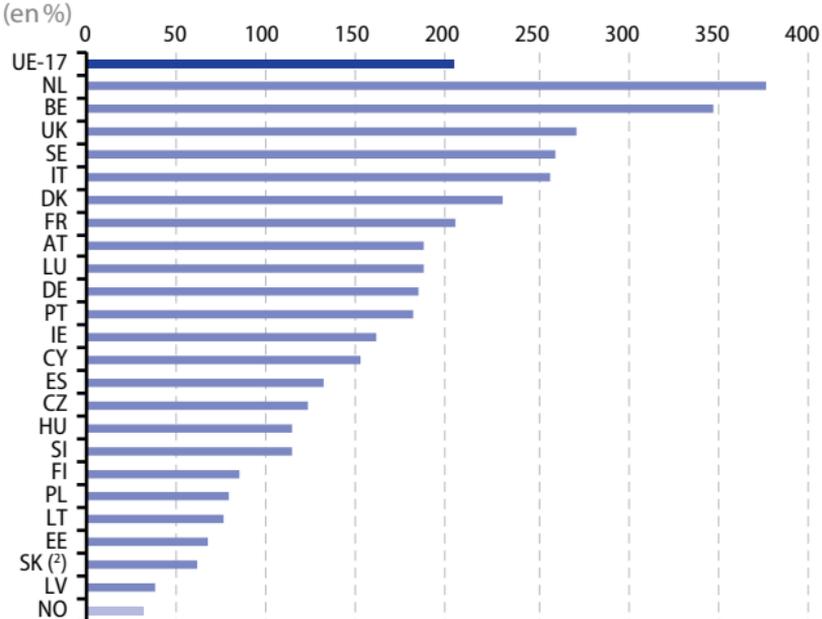
■ Taux d'épargne des ménages (brut) ■ Taux d'investissement des ménages (brut)

(<sup>1</sup>) Bulgarie, Grèce, Malte et Roumanie: données non disponibles.

(<sup>2</sup>) 2011.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [nasa\\_ki](#))

**Graphique 6.3:** Taux d'investissement (brut) des sociétés non financières, 2012<sup>(1)</sup>  
(en %)



(<sup>1</sup>) Bulgarie, Grèce, Malte et Roumanie: données non disponibles.

(<sup>2</sup>) 2011.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [nasa\\_ki](#))

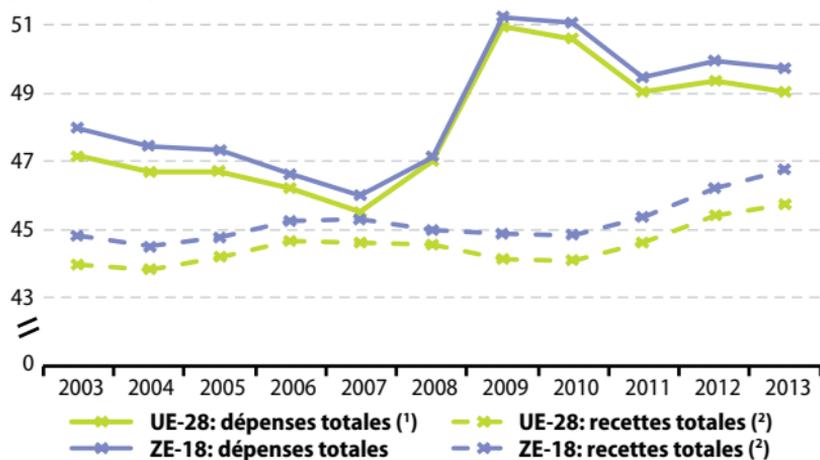
## 6.3 Les finances publiques

Ces statistiques sont capitales pour déterminer la santé de l'économie d'un État membre. Dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance (PSC) de l'UE, les États membres se sont engagés à maintenir leur déficit et leur dette en dessous de certaines valeurs: le déficit public d'un État membre ne peut excéder 3 % de son produit intérieur brut (PIB), tandis que sa dette ne peut excéder 60 % du PIB. Si un État membre ne respecte pas ces limites, la procédure de déficit excessif est enclenchée.

Ces mêmes valeurs de déficit et de dette constituent aussi des critères pour l'Union économique et monétaire (UEM) et, par conséquent, pour l'adoption de l'euro. En outre, la dernière version des lignes directrices intégrées pour l'économie et l'emploi (révisées dans le cadre de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive) comprend une ligne directrice qui vise à garantir la qualité et la viabilité des finances publiques.

En 2013, le déficit public (besoin net de financement du secteur consolidé des administrations publiques, en % du PIB) de l'UE-28 et de la zone euro (ZE-18) a diminué par rapport à 2012, alors que la dette publique a augmenté. Les pourcentages de déficit ont dépassé la valeur de référence cible de 3 % du PIB dans dix États membres; seize États membres ont déclaré un taux d'endettement supérieur à 60 % du PIB en 2013.

**Graphique 6.4:** Évolution des dépenses totales et des recettes totales, 2003–13 (en % du PIB)



(1) UE-27: dépenses totales, 2003–08; UE-28: dépenses totales, 2009–13.

(2) UE-27: recettes totales, 2003–08; UE-28: recettes totales, 2009–13.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [gov\\_a\\_main](#))

**Tableau 6.2:** Solde public et dette publique, 2010–13 (¹)  
(en % du PIB)

	Solde public (besoin net/capacité nette de financement du secteur consolidé des administrations publiques)				Dette publique (dette brute consolidée des administrations publiques)			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
<b>UE-28</b>	- 6,5	- 4,4	- 3,9	- 3,3	79,9	82,4	85,2	87,1
<b>ZE-18</b>	- 6,2	- 4,1	- 3,7	- 3,0	85,5	87,4	90,7	92,6
BE	- 3,8	- 3,8	- 4,1	- 2,6	96,6	99,2	101,1	101,5
BG	- 3,1	- 2,0	- 0,8	- 1,5	16,2	16,3	18,4	18,9
CZ	- 4,7	- 3,2	- 4,2	- 1,5	38,4	41,4	46,2	46,0
DK	- 2,5	- 1,9	- 3,8	- 0,8	42,8	46,4	45,4	44,5
DE	- 4,2	- 0,8	0,1	0,0	82,5	80,0	81,0	78,4
EE	0,2	1,1	- 0,2	- 0,2	6,7	6,1	9,8	10,0
IE	- 30,6	- 13,1	- 8,2	- 7,2	91,2	104,1	117,4	123,7
EL	- 10,9	- 9,6	- 8,9	- 12,7	148,3	170,3	157,2	175,1
ES	- 9,6	- 9,6	- 10,6	- 7,1	61,7	70,5	86,0	93,9
FR	- 7,0	- 5,2	- 4,9	- 4,3	82,7	86,2	90,6	93,5
HR	- 6,4	- 7,8	- 5,0	- 4,9	45,0	52,0	55,9	67,1
IT	- 4,5	- 3,7	- 3,0	- 3,0	119,3	120,7	127,0	132,6
CY	- 5,3	- 6,3	- 6,4	- 5,4	61,3	71,5	86,6	111,7
LV	- 8,2	- 3,5	- 1,3	- 1,0	44,5	42,0	40,8	38,1
LT	- 7,2	- 5,5	- 3,2	- 2,2	37,8	38,3	40,5	39,4
LU	- 0,8	0,2	0,0	0,1	19,5	18,7	21,7	23,1
HU	- 4,3	4,3	- 2,1	- 2,2	82,2	82,1	79,8	79,2
MT	- 3,5	- 2,7	- 3,3	- 2,8	66,0	68,8	70,8	73,0
NL	- 5,1	- 4,3	- 4,1	- 2,5	63,4	65,7	71,3	73,5
AT	- 4,5	- 2,5	- 2,6	- 1,5	72,5	73,1	74,4	74,5
PL	- 7,8	- 5,1	- 3,9	- 4,3	54,9	56,2	55,6	57,0
PT	- 9,8	- 4,3	- 6,4	- 4,9	94,0	108,2	124,1	129,0
RO	- 6,8	- 5,5	- 3,0	- 2,3	30,5	34,7	38,0	38,4
SI	- 5,9	- 6,4	- 4,0	- 14,7	38,7	47,1	54,4	71,7
SK	- 7,5	- 4,8	- 4,5	- 2,8	41,0	43,6	52,7	55,4
FI	- 2,5	- 0,7	- 1,8	- 2,1	48,8	49,3	53,6	57,0
SE	0,3	0,2	- 0,6	- 1,1	39,4	38,6	38,3	40,6
UK	- 10,0	- 7,6	- 6,1	- 5,8	78,4	84,3	89,1	90,6
IS	- 10,1	- 5,6	- 3,8	:	93,0	99,1	96,4	:
NO	11,1	13,6	13,9	11,1	42,5	27,8	29,1	29,5
TR	- 2,6	:	:	:	42,4	:	:	:

(¹) Données extraites le 23 avril 2014.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [tec00127](#) et [tsdde410](#))

## 6.4 Les taux de change et les taux d'intérêt

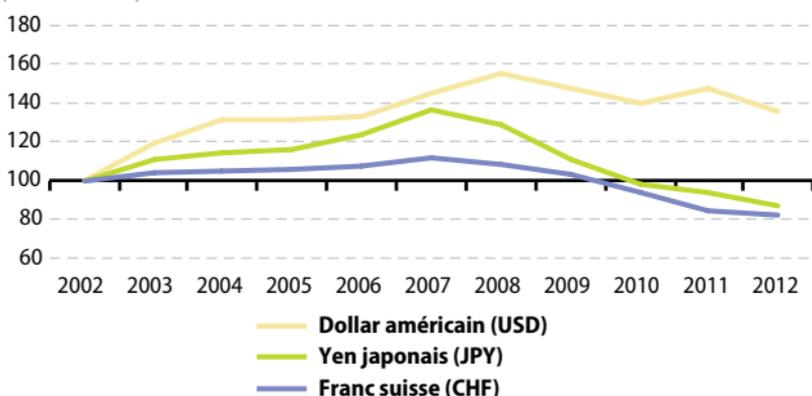
Eurostat publie plusieurs séries de données relatives aux taux de change. On peut distinguer trois ensembles de données principaux, qui contiennent des statistiques sur :

- les taux de change bilatéraux entre les monnaies, notamment certains facteurs de conversion spéciaux pour les pays ayant adopté l'euro;
- les indices de taux de change effectifs.

Les taux d'intérêt fournissent des informations sur le coût ou prix d'un emprunt ou le gain tiré d'un prêt. Ils sont normalement exprimés en pourcentage annuel du montant emprunté, bien que la période du prêt/de l'emprunt puisse s'étendre d'un jour à plusieurs années. Les taux d'intérêt se distinguent soit par la période du prêt/de l'emprunt, soit par les parties concernées par la transaction (entreprises, consommateurs, administrations publiques ou opérations interbancaires).

Les taux d'intérêt à long terme figurent parmi les critères de convergence de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne. Le respect de ce critère impose à un État membre de démontrer un taux d'intérêt nominal moyen à long terme ne dépassant pas de plus de 2 points de pourcentage celui des trois États membres les plus performants, au maximum. Les taux d'intérêt à long terme sont basés sur les rendements des obligations d'État (ou des titres comparables), en tenant compte des différences dans les définitions nationales, sur le marché secondaire, hors imposition, avec une échéance résiduelle d'environ dix ans.

**Graphique 6.5:** Taux de change par rapport à l'euro, 2002–12 <sup>(1)</sup> (2002 = 100)



<sup>(1)</sup> Une réduction de la valeur de l'indice indique une appréciation de la monnaie étrangère et une dépréciation de l'euro.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [ert\\_bil\\_eur\\_a](#)), ECB

**Tableau 6.3:** Rendement des obligations — critère de convergence de l'UEM (critère de Maastricht), 2007–13 (¹) (en %)

	2003	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>UE-28 (²)</b>	4,23	4,55	4,15	3,82	4,28	3,66	2,95
<b>ZE (³)</b>	4,14	4,31	3,82	3,61	4,35	3,88	3,00
BE	4,18	4,42	3,90	3,46	4,23	3,00	2,41
BG	6,45	5,38	7,22	6,01	5,36	4,50	3,47
CZ	4,12	4,63	4,84	3,88	3,71	2,78	2,11
DK	4,31	4,28	3,59	2,93	2,73	1,40	1,75
DE	4,07	3,98	3,22	2,74	2,61	1,50	1,57
EE	:	:	:	:	:	:	:
IE	4,13	4,53	5,23	5,74	9,60	6,17	3,79
EL	4,27	4,80	5,17	9,09	15,75	22,50	10,05
ES	4,12	4,37	3,98	4,25	5,44	5,85	4,56
FR	4,13	4,23	3,65	3,12	3,32	2,54	2,20
HR	:	6,04	7,83	6,29	6,54	6,13	4,68
IT	4,25	4,68	4,31	4,04	5,42	5,49	4,32
CY	4,74	4,60	4,60	4,60	5,79	7,00	6,5
LV	4,90	6,43	12,36	10,34	5,91	4,57	3,34
LT	5,32	5,61	14,00	5,57	5,16	4,83	3,83
LU	3,32	4,61	4,23	3,17	2,92	1,82	1,85
HU	6,82	8,24	9,12	7,28	7,64	7,89	5,92
MT	5,04	4,81	4,54	4,19	4,49	4,13	3,36
NL	4,12	4,23	3,69	2,99	2,99	1,93	1,96
AT	4,14	4,36	3,94	3,23	3,32	2,37	2,01
PL	5,78	6,07	6,12	5,78	5,96	5,00	4,03
PT	4,18	4,52	4,21	5,40	10,24	10,55	6,29
RO	:	7,70	9,69	7,34	7,29	6,68	5,41
SI	6,40	4,61	4,38	3,83	4,97	5,81	5,81
SK	4,99	4,72	4,71	3,87	4,45	4,55	3,19
FI	4,13	4,29	3,74	3,01	3,01	1,89	1,86
SE	4,64	3,89	3,25	2,89	2,61	1,59	2,12
UK	4,58	4,50	3,36	3,36	2,87	1,74	2,03

(¹) L'indicateur pour le Luxembourg repose sur un panier d'obligations à long terme d'une échéance résiduelle moyenne proche de 10 ans; les obligations sont émises par un établissement de crédit privé.

(²) UE-27 pour 2002–05.

(³) ZE-13, 2007; ZE-15, 2008; ZE-16, 2009–10; ZE-17, 2011.

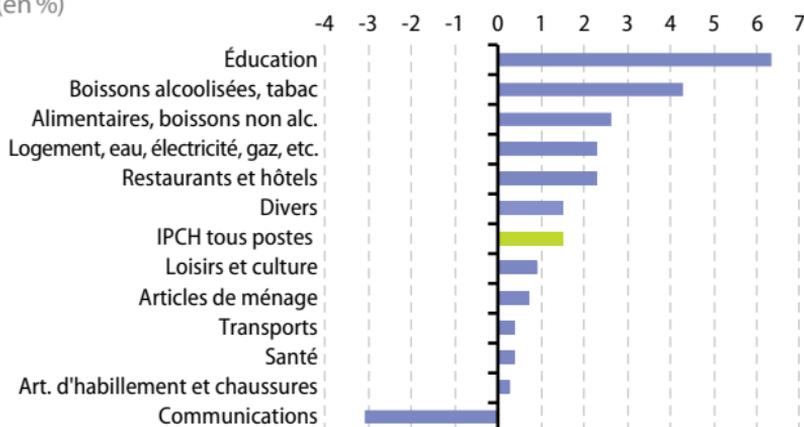
Source: Eurostat (code des données en ligne: [tec00097](#)), ECB

## 6.5 Les prix à la consommation — l'inflation et les niveaux de prix relatifs

L'augmentation du niveau général des prix des biens et des services dans une économie est appelée «inflation» et est généralement mesurée à l'aide d'indices des prix à la consommation ou d'indices des prix de détail. Dans l'UE, un indice des prix à la consommation a été spécifiquement conçu pour suivre l'évolution des prix: l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). En cas d'inflation dans une économie, le pouvoir d'achat de la monnaie se contracte et les consommateurs ne sont plus en mesure d'acheter la même quantité de biens et de services (pour une même quantité d'argent). À l'inverse, lorsque les prix diminuent, les consommateurs peuvent acheter davantage de biens et de services; ce phénomène est souvent qualifié de «déflation». Lorsque les prix restent stables (ou que l'inflation est relativement faible), on parle fréquemment de période de stabilité des prix.

Douze rubriques principales permettant d'analyser l'évolution des prix d'une série de biens de consommation et de services. En 2013, les hausses de prix les plus importantes (supérieures ou égales à 4 %) enregistrées dans l'UE ont concerné les rubriques «Éducation» et «Boissons alcoolisées et tabac»; par ailleurs, les seules autres rubriques ayant subi une augmentation supérieure au taux d'inflation global ont été les «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles», «Restaurants et hôtels, biens et services divers» et «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles». La rubrique «Communications» est la seule qui a affiché une baisse des prix en 2013 (- 3,1 %).

**Graphique 6.6:** Rubriques principales de l'IPCH, taux d'inflation annuel moyen, UE, 2013 (¹)  
(en %)



(¹) Les données de l'IPCH font référence à un agrégat évolutif reflétant l'adhésion à l'UE qui, en 2013, était l'UE-27.

Source: Eurostat (code des donnée en ligne: [prc\\_hicp\\_aind](#))

**Tableau 6.4:** IPCH tous postes, taux d'inflation annuel moyen, 2003–13 (en %)

	2003	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>UE (¹)</b>	2,0	2,3	3,7	1,0	2,1	3,1	2,6	1,5
<b>ZE (²)</b>	2,1	2,1	3,3	0,3	1,6	2,7	2,5	1,4
BE	1,5	1,8	4,5	0,0	2,3	3,4	2,6	1,2
BG	2,3	7,6	12,0	2,5	3,0	3,4	2,4	0,4
CZ	-0,1	3,0	6,3	0,6	1,2	2,1	3,5	1,4
DK	2,0	1,7	3,6	1,1	2,2	2,7	2,4	0,5
DE	1,0	2,3	2,8	0,2	1,2	2,5	2,1	1,6
EE	1,4	6,7	10,6	0,2	2,7	5,1	4,2	3,2
IE	4,0	2,9	3,1	-1,7	-1,6	1,2	1,9	0,5
EL	3,4	3,0	4,2	1,3	4,7	3,1	1,0	-0,9
ES	3,1	2,8	4,1	-0,2	2,0	3,1	2,4	1,5
FR	2,2	1,6	3,2	0,1	1,7	2,3	2,2	1,0
HR (³)	2,4	2,7	5,8	2,2	1,1	2,2	3,4	2,3
IT	2,8	2,0	3,5	0,8	1,6	2,9	3,3	1,3
CY	4,0	2,2	4,4	0,2	2,6	3,5	3,1	0,4
LV	2,9	10,1	15,3	3,3	-1,2	4,2	2,3	0,0
LT	-1,1	5,8	11,1	4,2	1,2	4,1	3,2	1,2
LU	2,5	2,7	4,1	0,0	2,8	3,7	2,9	1,7
HU	4,7	7,9	6,0	4,0	4,7	3,9	5,7	1,7
MT	1,9	0,7	4,7	1,8	2,0	2,5	3,2	1,0
NL	2,2	1,6	2,2	1,0	0,9	2,5	2,8	2,6
AT	1,3	2,2	3,2	0,4	1,7	3,6	2,6	2,1
PL	0,7	2,6	4,2	4,0	2,7	3,9	3,7	0,8
PT	3,3	2,4	2,7	-0,9	1,4	3,6	2,8	0,4
RO (⁴)	15,3	4,9	7,9	5,6	6,1	5,8	3,4	3,2
SI	5,7	3,8	5,5	0,9	2,1	2,1	2,8	1,9
SK	8,4	1,9	3,9	0,9	0,7	4,1	3,7	1,5
FI	1,3	1,6	3,9	1,6	1,7	3,3	3,2	2,2
SE	2,3	1,7	3,3	1,9	1,9	1,4	0,9	0,4
UK	1,4	2,3	3,6	2,2	3,3	4,5	2,8	2,6
IS	1,4	3,6	12,8	16,3	7,5	4,2	6,0	4,1
NO	2,0	0,7	3,4	2,3	2,3	1,2	0,4	2,0
CH	:	0,8	2,3	-0,7	0,6	0,1	-0,7	0,1
TR (⁵)	25,3	8,8	10,4	6,3	8,6	6,5	9,0	7,5
JP (⁶)	-0,3	0,0	1,4	-1,4	-0,7	:	:	:
US (⁷)	2,3	2,6	4,4	-0,8	2,4	3,8	2,1	1,3

(¹) Les données font référence à l'agrégat officiel de l'UE. La zone de couverture varie en fonction de l'adhésion de nouveaux États membres et de leur intégration à l'aide d'une formule d'indice-chaîne.

(²) Les données font référence à l'agrégat officiel de la zone euro. La zone de couverture varie en fonction de l'adhésion de nouveaux États membres et de leur intégration à l'aide d'une formule d'indice-chaîne.

(³) IPC national: pas strictement comparable à l'IPCH.

(⁴) 2002–05: pas strictement comparable à l'IPCH.

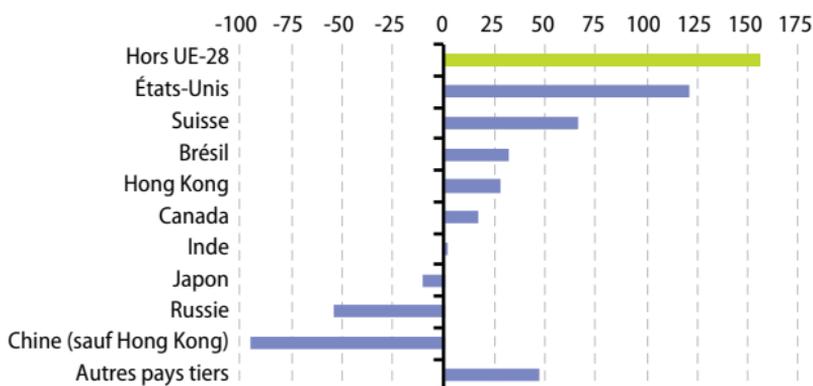
Source: Eurostat (codes des données en ligne: [prc\\_hicp\\_aind](#) et [prc\\_ipc\\_a](#))

## 6.6 La balance des paiements

La balance des paiements enregistre toutes les opérations économiques entre entités résidentes et non résidentes au cours d'une période donnée. En 2013, l'excédent du compte des transactions courantes de l'UE-28 s'est élevé à 155,7 milliards d'euros, soit 1,2% du produit intérieur brut (PIB), contre 68,6 milliards d'euros en 2012. Les dernières évolutions du compte des transactions courantes montrent la poursuite de la tendance à la diminution des déficits, entamée en 2009, après le niveau record de 2,2% du PIB observé en 2008. Des déficits moins importants ont été enregistrés progressivement entre 2009 et 2011, se transformant en un excédent équivalent à 0,5% du PIB en 2012. L'excédent du compte des transactions courantes pour 2013 incluait un déficit pour les transferts courants (- 0,6% du PIB) avec des excédents dans les comptes courants pour les biens (0,2% du PIB), les services (1,3%) et les revenus (0,3%).

Parmi les pays et régions partenaires, c'est avec la Chine que le déficit du compte des transactions courantes de l'UE-28 a été le plus important: 95 milliards d'euros en 2013, soit près de deux fois le montant enregistré avec la Russie (53,9 milliards d'euros) et près de neuf fois celui enregistré avec le Japon (les deux pays qui occupent les places suivantes du classement). Les excédents les plus importants ont été enregistrés avec les États-Unis (106 milliards d'euros), suivis par la Suisse (71,5 milliards d'euros); l'UE-27 a également réalisé des excédents avec le Brésil, Hong Kong, le Canada et l'Inde.

**Graphique 6.7:** Balance courante avec certains partenaires sélectionnés, UE-28, 2013  
(en milliards d'euros)



Source: Eurostat (code des données en ligne: [bop\\_q\\_eu](#))

Le compte des transactions courantes de la balance des paiements fournit des informations non seulement sur le commerce international des biens (qui représente généralement la catégorie la plus importante), mais aussi sur les transactions internationales en matière de services, les revenus et les transferts courants.

**Tableau 6.5:** Les principales composantes de la balance courante, 2013 <sup>(1)</sup>  
(en % du PIB)

	Compte des transactions courantes	Biens	Services	Revenus	Transferts courants
<b>UE-28</b>	1.2	0.2	1.3	0.3	-0.6
<b>ZE-18</b>	2.4	1.7	1.2	0.7	-1.3
BE	-1.6	-1.8	2.0	0.4	-2.2
BG	1.9	-5.9	5.3	-3.5	6.0
CZ	-1.4	4.9	1.4	-8.0	0.4
DK	7.3	2.7	3.2	3.4	-2.0
DE	7.5	6.7	-0.5	2.8	-1.5
EE	-1.0	-4.7	6.7	-3.8	0.8
IE	6.6	19.6	3.7	-15.8	-0.9
EL	0.7	-9.5	9.3	-1.5	2.5
ES	0.8	-1.1	4.0	-1.5	-0.6
FR	-1.3	-3.0	1.8	1.8	-1.9
HR	1.2	-14.4	15.7	-2.6	2.5
IT	1.0	2.4	0.2	-0.6	-0.9
CY	-1.9	-17.8	19.7	-2.7	-1.0
LV	-0.8	-9.0	7.1	-1.4	2.5
LT	1.5	-3.5	4.6	-3.9	4.2
LU	5.2	-13.9	52.5	-32.6	-0.8
HU	3.0	4.4	3.6	-6.1	1.1
MT	1.4	-13.7	20.1	-6.2	1.2
NL	10.4	8.4	2.3	2.1	-2.4
AT	2.7	-1.2	4.9	-0.2	-0.8
PL	-1.3	0.6	1.3	-4.2	1.0
PT	0.5	-4.3	6.0	-3.6	2.4
RO	-1.1	-2.4	1.9	-3.2	2.6
SI	6.3	1.8	5.7	-1.2	0.1
SK	2.1	5.9	0.2	-2.5	-1.5
FI	-1.1	0.1	0.2	-0.3	-1.1
SE	6.2	2.0	3.2	2.7	-1.7
UK	-4.4	-6.6	4.7	-0.7	-1.7
IS	3.9	3.9	3.5	-2.8	-0.7
NO	10.7	12.1	-1.8	1.6	-1.3
TR	-7.9	-9.8	2.9	-1.1	0.1

(<sup>1</sup>) UE-28, flux avec les pays hors UE-28. Zone euro, flux avec les pays hors zone euro. États membres et autres pays, flux avec le reste du monde.

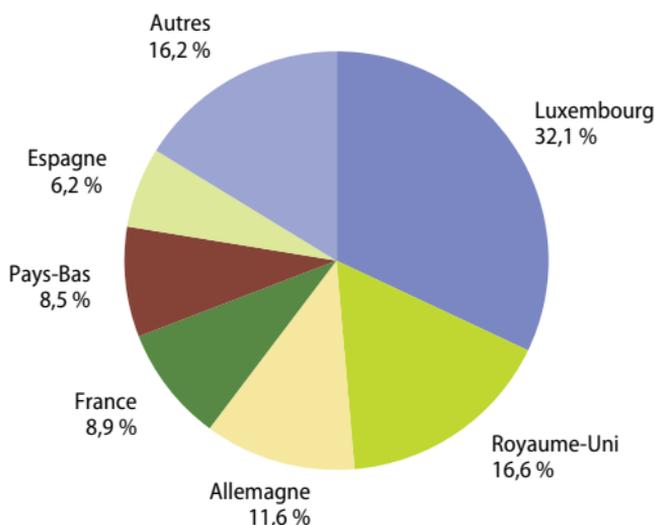
Source: Eurostat (codes des données en ligne: [bop\\_q\\_eu](#), [bop\\_q\\_euro](#), [bop\\_q\\_c](#) et [nama\\_gdp\\_c](#)), ECB

## 6.7 Les investissements directs étrangers

Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) de l'UE-27 sont toujours affectés par la récente crise financière et économique. En 2012, les flux sortants d'IDE ont diminué de 53 % dans l'UE-27 par rapport à ceux de 2011 et ont atteint leur plus bas niveau depuis 2004. Dans le même temps, les flux entrants ont diminué de 34 % par rapport à ceux de l'année précédente et ont été les moins bien classés depuis 2005. En conséquence, en 2012, les flux d'IDE ont été nettement au-dessous des niveaux records de 2007 (baisse de plus de 60 %) pour les relations d'investissements, tant entrants que sortants, avec le reste du monde

Les flux d'IDE peuvent varier considérablement d'une année à l'autre, étant donné qu'ils sont souvent sous l'influence de fusions et acquisitions de grande ampleur. Le Luxembourg a affiché une part importante (32 %) des flux sortants d'IDE de l'UE-27 (si on établit la moyenne pour une période de trois ans comprise entre 2010 et 2012, principalement en raison des activités des entités à vocation spéciale (EVS) <sup>(4)</sup>, qui ont représenté la majeure partie des investissements directs totaux de ce pays.

**Graphique 6.8:** Flux sortants d'IDE, moyenne de la période 2010–12 <sup>(1)</sup>  
(en % des flux extra-UE sortants de l'UE-27)



<sup>(1)</sup> 2012: provisoire.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [bop\\_fdi\\_main](#))

<sup>(4)</sup> Les entités à vocation spéciale sont essentiellement des sociétés financières sous contrôle étranger réalisant principalement des transactions financières transfrontalières et ayant une activité locale négligeable ou nulle dans l'État membre de résidence.

**Tableau 6.6:** Les 10 premiers pays tiers partenaires de l'UE-27 en termes de position d'IDE, fin 2010–12 (en milliards d'euros)

	Stocks sortants			Taux de croissance 2010–12 (%)
	2010	2011	2012	
<b>Pays hors UE-27</b>	4 237,0	4 940,9	5 206,8	2010–12 (en %)
États-Unis	1 266,9	1 598,9	1 655,0	30,6
Suisse	555,5	683,5	679,0	22,2
Brésil	198,9	248,2	246,8	24,1
Canada	197,7	228,6	258,0	30,5
Russie	130,6	169,4	189,5	45,1
Australie	120,2	128,0	141,6	17,8
Hong Kong	112,3	119,8	132,9	18,4
Singapour	109,5	124,8	118,7	8,3
Chine	81,0	103,0	118,1	45,8
Japon	98,1	100,5	98,8	0,8
	Stocks entrants			Taux de croissance 2010–12 (%)
	2010	2011	2012	
<b>Pays hors UE-27</b>	3 144,7	3 768,1	3 947,4	25,5
États-Unis	1 247,7	1 526,8	1 536,4	23,1
Suisse	394,8	482,6	505,2	28,0
Brésil	90,4	96,9	98,1	8,6
Canada	146,1	139,0	142,6	-2,4
Russie	50,3	57,2	76,6	52,4
Australie	30,4	35,9	34,3	12,8
Hong Kong	41,5	64,7	50,2	21,0
Singapour	56,5	60,3	68,6	21,4
Chine	6,1	18,5	26,8	338,0
Japon	133,4	147,0	161,5	21,1

Source: Eurostat (code des données en ligne: [bop\\_fdi\\_main](#))

Il existe deux types d'IDE: la création d'actifs productifs par des étrangers et l'achat d'actifs existants par des étrangers (par exemple au moyen d'acquisitions, de fusions ou de prises de contrôle). Les IDE diffèrent des investissements de portefeuille dans la mesure où ils sont effectués dans le but de prendre le contrôle ou d'acquérir une participation active dans la gestion de l'entreprise et un intérêt durable dans celle-ci. Les investissements directs n'incluent pas seulement l'acquisition initiale du capital social, mais aussi les transactions en capital ultérieures entre l'investisseur étranger, l'entreprise nationale et les entreprises affiliées.



## Le commerce international

L'Union européenne (UE) dispose d'une politique commerciale commune. En d'autres termes, l'UE agit comme une seule et unique entité en ce qui concerne les questions commerciales, y compris les questions liées à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dans de tels cas, la Commission européenne négocie des accords commerciaux et représente les intérêts de l'Europe au nom des États membres de l'UE.

Après avoir connu une perturbation due à la crise financière et économique mondiale en 2009, l'UE-28 a connu un retour progressif à une plus grande intégration commerciale entre 2010 et 2012, avant une rechute en 2013. Pour les services, l'intégration commerciale de l'UE-28 a été stable en 2009 avant de retrouver une tendance à la hausse par la suite.

La valeur moyenne des crédits et des débits de l'UE-28 par rapport au produit intérieur brut (PIB) correspondait à 12,9 % du PIB en 2013 pour les biens, soit une hausse après un niveau relativement bas de 9,8 % en 2009. Le niveau d'intégration commerciale pour les services a été moins prononcé (que pour les biens). Néanmoins, pour les services, la valeur moyenne des crédits et des débits s'est élevée à 4,6 % du PIB en 2013. Les dernières données pour 2013 indiquent que la relative importance de l'intégration commerciale, tant pour les produits que pour les services, au sein de l'économie de l'UE-28 s'est située à son plus haut niveau ou à un niveau proche; ces chiffres confirment que la sortie de crise a généralement été plus rapide pour le commerce international que pour le PIB.

L'excédent commercial de l'UE-28 pour les produits et les services équivalait à 0,8 % du produit intérieur brut (PIB) en 2012, tandis que le Japon et les États-Unis avaient affiché un déficit de 0,7 % et de 3,6 % respectivement, en 2011. L'excédent de l'UE-28 en 2012 se composait d'un excédent pour les services (1,2 % du GDP) et d'un déficit plus faible pour les biens (- 0,4 %).

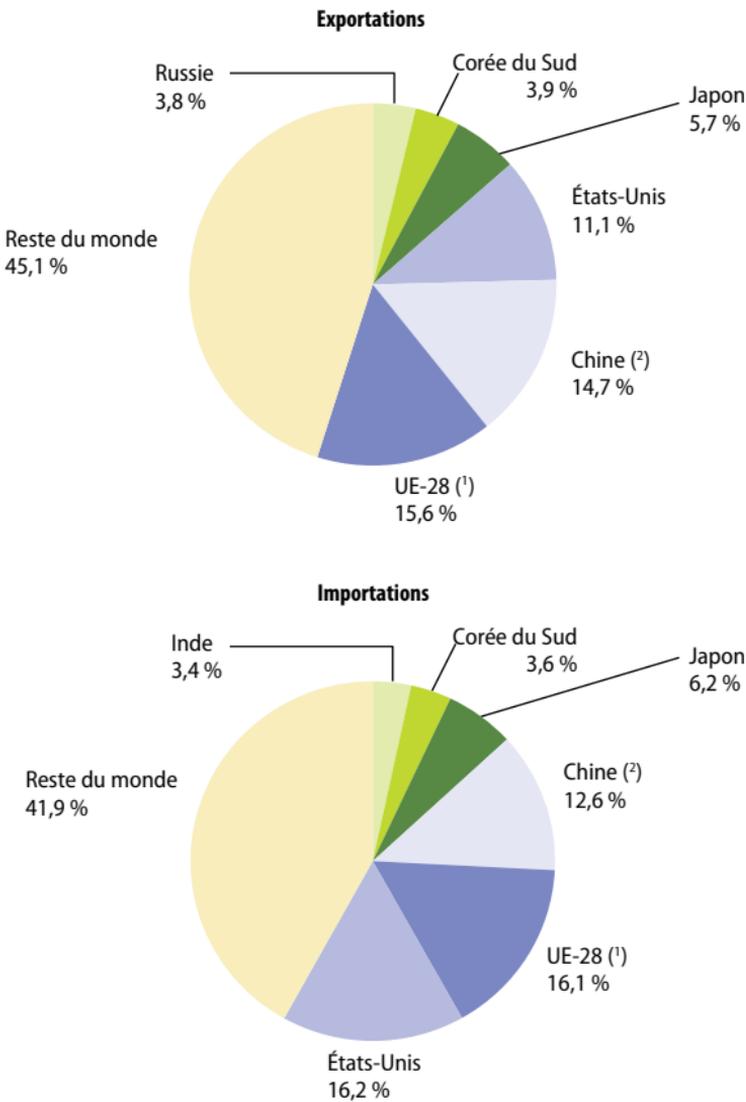
En 2012, la balance commerciale combinée pour les biens et les services a été positive dans 17 États membres. Les balances positives n'ont été supérieures à 10 % du PIB qu'en Irlande (24,2 %) et au Luxembourg (39,6 %); dans le cas de l'Irlande, cette situation était due à un excédent particulièrement important pour les biens, tandis que pour le Luxembourg, elle était due à un excédent important pour les services. Les deux déficits commerciaux les plus importants pour les biens et les services ont été enregistrés en Roumanie (- 4,7 % du PIB) et à Chypre (- 3,1 %); dans les deux cas, le déficit était lié à un déficit relativement important pour les biens.

## 7.1 Le commerce international de biens

Le total des échanges de l'UE-28 avec le reste du monde (la somme des exportations et importations extra-UE) a été évalué à 3 419 milliards d'euros en 2012. L'activité commerciale de l'UE-28 a donc enregistré des niveaux records à la fois pour les exportations et les importations. Par rapport à l'année précédente, le total des échanges de biens de l'UE-28 a progressé de 198 583 millions d'euros en 2012. Entre 2011 et 2012, les exportations de biens de l'UE-28 vers tous ses principaux partenaires commerciaux ont augmenté. Le taux de croissance le plus élevé a été enregistré pour les exportations à destination de la Corée du Sud et de la Russie (+16,2 % et +13,6 % respectivement), alors que les exportations à destination des États-Unis ont progressé plus faiblement (+ 10,9 %). Toutefois, les États-Unis sont restés, de loin, la plus importante destination des biens exportés par l'UE-28 en 2012, même si la part des exportations vers ce pays est passée de 28,0 % du total en 2002 à 17,4 % en 2012. L'UE-28 a connu une hausse du niveau des importations de biens en provenance de la Russie (+ 6,8 %), des États-Unis (+ 7,5 %), de la Norvège (+ 7,6 %) et en particulier de la Suisse (+ 13,3 %) entre 2011 et 2012. La Chine est restée son premier fournisseur en 2012, même si la croissance des importations en provenance de Chine a diminué de 1,1 % entre 2011 et 2012. Les importations en provenance de la Chine ont enregistré une réduction dans toutes les catégories principales, à l'exception des importations de machines et matériel de transport (+ 0,8 %).

Le déficit commercial enregistré par l'UE-28 en 2012 (114 996 millions d'euros) a été creusé par l'important déficit concernant les combustibles minéraux et les lubrifiants (422 629 millions d'euros). Ce déficit a été contrebalancé par des excédents enregistrés pour les machines et le matériel de transport (253 003 millions d'euros) ainsi que pour les produits chimiques et les produits connexes (112 112 millions d'euros).

**Graphique 7.1:** Commerce extérieur, parts du marché mondial, 2012  
(en % du total mondial)



(¹) Flux du commerce extérieur extra-UE-28.

(²) Sauf Hong Kong.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [ext\\_lt\\_introle](#))

**Tableau 7.1:** Commerce extra-UE-28 par principaux produits, UE-28, 2007, 2011 et 2012

	2007		2011		2012	
	(milliards d'euros)	(%)	(milliards d'euros)	(%)	(milliards d'euros)	(%)
<b>EXPORTATIONS</b>						
Total	1 234,3	100,0	1 554,3	100,0	1 683,1	100,0
Produits alim., boissons et tabacs	61,6	5,0	88,5	5,7	99,0	5,9
Produits de base	30,1	2,4	45,0	2,9	47,6	2,8
Combustibles minéraux, lubrifiants	66,6	5,4	100,2	6,4	125,5	7,5
Produits chimiques et connexes	196,7	15,9	255,0	16,4	275,4	16,4
Autres articles manufacturés	306,6	24,8	351,7	22,6	379,3	22,5
Machines et matériel de transport	546,2	44,2	648,1	41,7	705,2	41,9
<b>IMPORTATIONS</b>						
Total	1 446,8	100,0	1 728,3	100,0	1 798,1	100,0
Produits alim., boissons et tabacs	75,7	5,2	91,5	5,3	93,1	5,2
Produits de base	70,0	4,8	85,4	4,9	80,7	4,5
Combustibles minéraux, lubrifiants	338,3	23,4	493,4	28,5	548,1	30,5
Produits chimiques et connexes	120,7	8,3	155,2	9,0	163,3	9,1
Autres articles manufacturés	382,7	26,4	401,4	23,2	387,8	21,6
Machines et matériel de transport	429,0	29,7	443,8	25,7	452,2	25,2
<b>SOLDE</b>						
Total	- 212,5	-	- 174,1	-	- 115,0	-
Produits alim., boissons et tabacs	- 14,1	-	- 3,0	-	5,9	-
Produits de base	- 39,9	-	- 40,4	-	- 33,1	-
Combustibles minéraux, lubrifiants	- 271,8	-	- 393,1	-	- 422,6	-
Produits chimiques et connexes	76,0	-	99,7	-	112,1	-
Autres articles manufacturés	- 76,1	-	- 49,7	-	- 8,5	-
Machines et matériel de transport	117,1	-	204,3	-	253,0	-

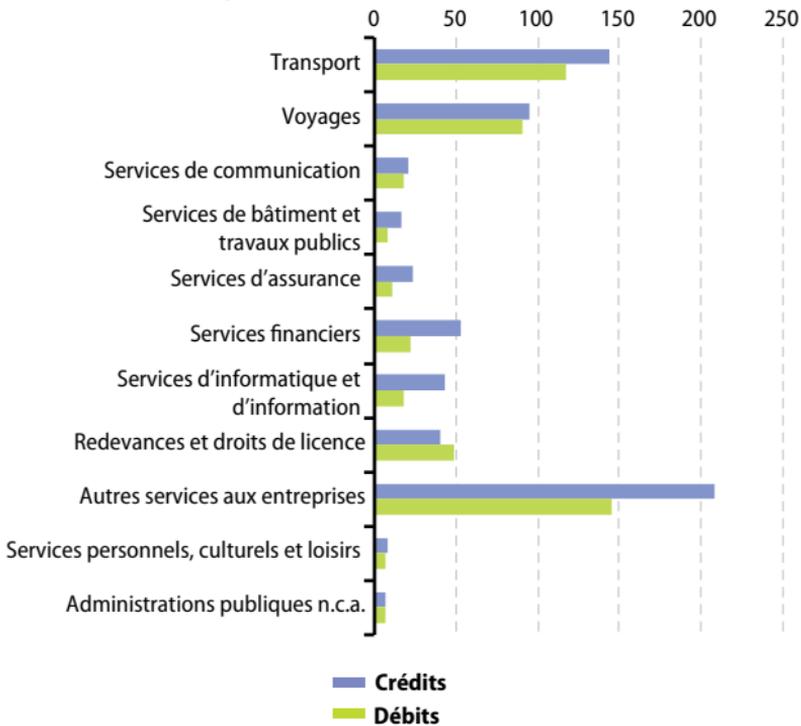
Source: Eurostat (code des données en ligne: tet00061) et <http://ec.europa.eu/eurostat/web/international-trade/data/database>

## 7.2 Le commerce international de services

En 2012, l'UE-28 a enregistré un excédent de 153,4 milliards d'euros dans les transactions de services avec le reste du monde, ce qui s'explique par des crédits de 661,9 milliards d'euros et des débits de 508,5 milliards d'euros.

Le Royaume-Uni a enregistré en 2012 un excédent (extra-UE et intra-UE cumulés) de 86,2 milliards d'euros en ce qui concerne les transactions de services; il s'agit du montant le plus élevé parmi les États membres, nettement supérieur à ceux enregistrés par l'Espagne (37,0 milliards d'euros), la France (32,6 milliards d'euros) et le Luxembourg (23,4 milliards d'euros). À l'inverse, l'Allemagne a affiché en 2012 le déficit de loin le plus important parmi les États membres en ce qui concerne les transactions de services (19,7 milliards d'euros). Il importe de souligner que la majeure partie du commerce international de services des États membres de l'UE-28 était constituée de transactions intra-UE, lesquelles représentaient 55,0 % des crédits et 59,3 % des débits en 2012.

**Graphique 7.2:** Commerce de services extra-UE, par grandes catégories, UE-28, 2012 <sup>(1)</sup>  
(en milliards d'euros)



<sup>(1)</sup> Chiffres préliminaires basés sur des données trimestrielles annualisées.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [bop\\_its\\_det](#))

**Tableau 7.2:** Commerce de services, 2007 et 2012 <sup>(1)</sup>  
(en milliards d'euros)

	Crédits			Débits			Net	
	2007	2012	Croissance 2011-12 (%)	2007	2012	Croissance 2011-12 (%)	2007	2012
<b>UE-28</b>	:	661,9	8,7	:	508,5	6,4	:	153,4
<b>ZE-18</b>	:	:	:	:	:	:	:	:
BE	54,8	79,0	11,8	50,3	71,2	11,4	4,5	7,8
BG	4,8	5,7	7,2	3,6	3,4	12,3	1,2	2,3
CZ	12,6	17,2	3,1	10,5	15,2	6,4	2,1	2,0
DK	44,9	51,4	7,3	39,4	45,3	7,2	5,4	6,1
DE	162,2	210,5	6,8	191,0	230,2	7,4	-28,8	-19,7
EE	3,3	4,3	6,8	2,2	3,0	14,2	1,0	1,2
IE	68,0	90,3	10,8	69,1	87,1	4,7	-1,1	3,2
EL	31,3	27,5	-3,8	14,7	12,4	-11,4	16,6	15,1
ES	93,3	107,2	4,0	70,3	70,2	2,6	23,1	37,0
FR	109,0	168,3	-0,7	94,6	135,7	-1,6	14,4	32,6
HR	9,1	9,3	2,2	2,9	2,8	8,7	6,3	6,4
IT	81,8	81,8	5,8	88,9	82,6	-0,6	-7,1	-0,7
CY	6,4	6,2	-1,5	2,7	2,9	6,8	3,7	3,3
LV	2,7	3,6	11,8	2,0	2,0	9,7	0,7	1,5
LT	2,9	4,6	22,8	2,5	3,4	22,5	0,5	1,2
LU	47,4	56,2	8,8	27,5	32,8	7,8	19,9	23,4
HU	12,6	15,8	0,3	11,2	12,4	-1,6	1,3	3,4
MT	2,5	3,8	4,9	1,6	2,4	2,9	0,9	1,4
NL	81,5	103,8	4,4	71,7	93,6	6,9	9,8	10,3
AT	39,6	47,1	7,0	28,5	33,0	8,7	11,2	14,1
PL	21,0	29,5	9,3	17,6	24,8	8,1	3,4	4,7
PT	17,0	19,1	-0,3	10,4	10,4	-9,2	6,5	8,7
RO	6,9	8,4	15,8	6,5	7,3	5,1	0,4	1,1
SI	4,1	5,2	6,7	3,1	3,4	-0,1	1,0	1,8
SK	5,1	5,6	17,3	4,7	5,3	2,8	0,4	0,3
FI	16,8	22,0	4,9	16,4	23,4	12,8	0,5	-1,5
SE	45,4	55,3	8,3	33,7	42,4	8,4	11,6	12,9
UK	211,1	227,9	6,9	147,0	141,6	8,7	64,1	86,2
IS	1,7	2,3	10,6	2,2	2,2	16,1	-0,5	0,2
NO	29,5	33,4	9,9	28,9	37,8	11,3	0,6	-4,4
CH	48,1	70,7	3,3	20,4	36,5	11,9	27,7	34,2
MK	0,6	0,8	2,7	0,6	0,8	10,3	0,0	0,0
TR	21,9	34,1	15,5	11,7	16,3	8,1	10,2	17,8
JP	94,2	113,3	8,3	109,7	137,6	14,2	-15,5	-24,3
US	358,4	507,1	14,0	268,2	346,1	11,6	90,2	161,0

(1) Les chiffres préliminaires pour 2012 sont basés sur des données trimestrielles annualisées; les données pour chaque pays concernent les exportations vers le reste du monde; les données pour l'UE et la zone euro comprennent uniquement les exportations hors-UE et hors-zone euro respectivement.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [bop\\_its\\_det](#))

En 2012, trois catégories (transports, voyages et autres services aux entreprises) ont représenté plus des deux tiers des crédits (68,8 %) et des débits (71,1 %) de l'UE-28 dans le commerce international de services avec le reste du monde. L'excédent de 63,752 milliards d'euros enregistré pour les autres services aux entreprises était le plus important parmi les services, suivi d'un excédent de 31,729 milliards d'euros pour les services financiers, de 26,135 milliards d'euros pour les transports et de 25,718 milliards d'euros pour les services d'informatique et d'information. Par contre, le seul déficit a été enregistré pour les redevances et les droits de licence (8,075 milliards d'euros).



# L'agriculture, la sylviculture et la pêche

# 8

L'article 39 du traité de Rome sur la CEE (1957) a défini les objectifs de la première politique agricole commune (PAC). Le but était d'accroître la productivité agricole afin d'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, de stabiliser les marchés et de garantir la sécurité des approvisionnements à des prix raisonnables pour les consommateurs.

La réforme de la PAC de 2003 a introduit un nouveau système de paiements directs, connu sous le nom de «régime de paiement unique», dans le cadre duquel l'aide n'est plus directement liée à la production (découplage). Le régime de paiement unique vise à garantir aux agriculteurs des revenus plus stables. Les agriculteurs peuvent décider de ce qu'ils vont produire en étant assurés de recevoir le même montant d'aide, ce qui leur permet d'adapter la production à la demande. En 2008, d'autres changements ont été apportés: ils s'appuyaient sur le paquet de réformes de 2003 et devaient faire en sorte que toutes les aides accordées au secteur agricole soient découplées de la production d'ici 2012.

En décembre 2013, la dernière réforme de la PAC a été officiellement adoptée par le Parlement européen et le Conseil. Elle repose sur quatre nouveaux instruments législatifs destinés à simplifier les règles de la PAC, qui couvrent les thèmes suivants:

- le soutien au développement rural, règlement n° 1305/2013;
- le financement, la gestion et le suivi de la PAC, règlement n° 1306/2013;
- les paiements directs, règlement n° 1307/2013;
- les mesures relatives aux produits agricoles, règlement n° 1308/2013.

Les principaux éléments de la PAC post-2013 sont une distribution plus équitable des paiements directs (assortis d'objectifs de soutien et de convergence ciblés), le renforcement de la position des agriculteurs au sein de la chaîne de production alimentaire (par exemple par la promotion des organismes professionnels et interprofessionnels, une réorganisation des secteurs du sucre et du vin, un réexamen des interventions publiques et des aides privées au stockage, et de nouveaux outils de gestion des crises), et un soutien continu au développement rural et à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

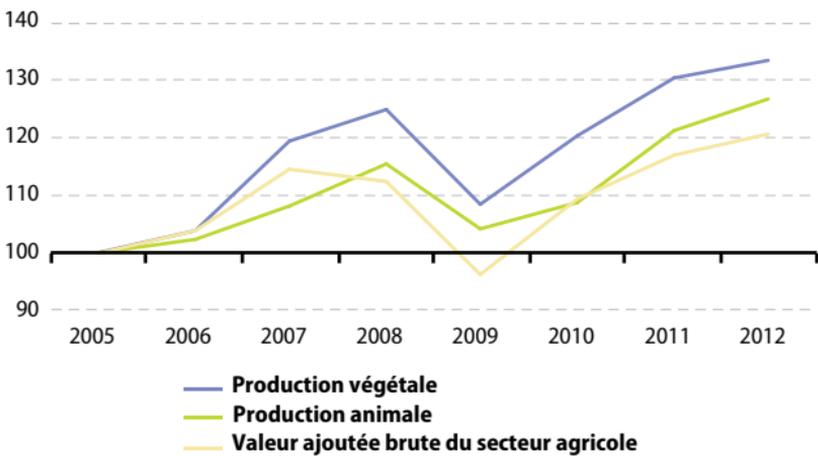
## 8.1 La production agricole, les indices de prix et le revenu agricole

L'un des principaux objectifs de la PAC est de garantir aux agriculteurs un niveau de vie raisonnable. Bien que ce concept ne soit pas explicitement défini dans la PAC, une série d'indicateurs, dont l'évolution du revenu tiré de l'exploitation agricole, peut permettre de déterminer les progrès réalisés pour atteindre cet objectif.

En valeur, la production végétale de l'UE-28 a augmenté de 2,3 % en 2012 pour atteindre 208 764 millions d'EUR et la production animale s'est accrue de 4,7 % pour atteindre 164 219 millions d'euros; ces hausses de la production brute ont été compensées par une hausse de la valeur de la consommation intermédiaire de biens et de services aux prix de base (hausse de 3,4 %). En conséquence, le secteur agricole a généré 156 908 millions d'euros de valeur ajoutée brute aux prix à la production en 2012, ce qui représentait une hausse de 3,0 % par rapport à l'année précédente (la valeur ajoutée aux prix à la production indique la valeur de la production avant prise en compte des subventions et des impôts sur les produits et la production).

Les types de subventions agricoles ont évolué au cours du temps via des réformes successives de la PAC: la transition des subventions sur les produits vers les subventions sur la production a essentiellement été mise en œuvre en 2005 et 2006. En 2012, les subventions sur la production étaient pratiquement douze fois plus élevées que les subventions sur les produits, alors qu'en 2005, elles n'étaient qu'une fois et demie plus importantes. Au total, ces deux types de subventions ont correspondu, en 2012, à un supplément de valeur ajoutée aux prix à la production de 36,1 % dans l'UE-28. L'impact net des subventions réduites des impôts était un supplément de valeur ajoutée aux prix à la production de 32,9 % en 2012, contre 34,5 % en 2005.

**Graphique 8.1:** Production agricole et valeur ajoutée brute aux prix à la production, UE-28, 2005–12 (2005 = 100)



Source: Eurostat (code des données en ligne: [aact\\_eaa01](#))

**Tableau 8.1:** Production agricole et valeur ajoutée brute aux prix à la production, 2005 et 2012 (en millions d'euros)

	Production végétale		Production animale		Valeur ajoutée brute du secteur agricole	
	2005	2012	2005	2012	2005	2012
<b>UE-28</b>	156 292	208 764	129 421	164 219	130 160	156 908
BE	2 903	3 766	3 563	4 607	2 146	2 314
BG	1 627	2 626	1 129	1 145	1 544	1 542
CZ	1 674	2 855	1 574	1 765	970	1 333
DK	2 472	4 149	4 867	7 035	2 253	3 592
DE	18 167	26 790	19 042	25 096	12 920	16 082
EE	194	429	267	380	197	356
IE	1 378	1 896	3 663	4 820	1 567	1 784
EL	7 058	6 514	2 711	2 850	6 146	5 297
ES	21 234	24 505	12 641	15 595	20 345	21 021
FR	29 939	44 731	21 663	25 698	21 375	30 830
HR	1 181	1 446	921	861	883	872
IT	23 882	25 182	13 152	16 713	24 357	25 363
CY	326	348	301	340	332	333
LV	216	527	198	317	156	220
LT	657	1 654	693	917	409	988
LU	117	202	151	178	97	124
HU	3 020	4 335	2 118	2 546	1 800	2 496
MT	39	48	63	71	45	55
NL	10 131	12 384	7 906	10 527	7 751	8 416
AT	2 065	3 233	2 543	3 308	2 077	2 953
PL	6 043	11 290	7 584	10 497	5 159	8 222
PT	2 897	3 346	2 310	2 595	2 201	1 993
RO	7 687	9 008	4 051	3 993	6 003	6 201
SI	496	593	468	535	397	387
SK	691	1 196	760	958	382	577
FI	1 077	1 836	1 705	2 265	738	1 367
SE	1 617	3 014	2 090	2 726	1 137	1 833
UK	7 503	10 862	11 287	15 882	6 775	10 357
NO	1 254	1 661	1 799	2 679	924	1 370
CH	2 739	3 489	3 167	3 845	2 564	2 966
MK	776	:	212	:	491	:

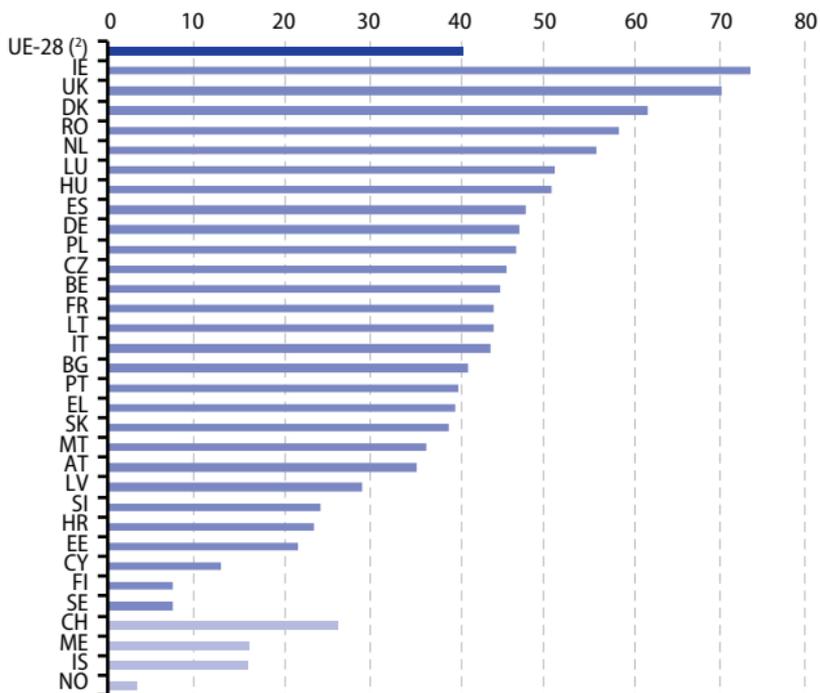
Source: Eurostat (code des données en ligne: [aact\\_eaa01](#))

## 8.2 La structure des exploitations agricoles

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles, également connue sous le nom d'ESEA, permet d'évaluer la situation agricole dans l'Union européenne (UE), en suivant les tendances et les évolutions que connaît la structure des exploitations agricoles, tout en modelant l'impact des événements extérieurs ou des propositions politiques.

Ces dix dernières années, la tendance générale a été marquée par la diminution du nombre des exploitations agricoles dans l'UE. Dans les 19 États membres de l'UE pour lesquels les résultats des enquêtes 2000 et 2010 étaient disponibles au moment de la rédaction, le nombre total d'exploitations a chuté en moyenne de 25,5%. Cette tendance à la baisse a été observée dans l'ensemble de ces pays. Des réformes structurelles particulièrement rapides ont eu lieu en Slovaquie, en Lettonie, en Hongrie et en Allemagne. Cette situation peut refléter des changements tant structurels que méthodologiques.

**Graphique 8.2:** Superficie agricole utilisée, 2010 <sup>(1)</sup>  
(en % de la surface totale)



<sup>(1)</sup> Danemark, Allemagne, France, Pologne, Portugal et Monténégro: proportion de la superficie totale. Italie et Slovaquie: superficie totale des terres 2009. Hongrie: superficie totale des terres 2008.

<sup>(2)</sup> UE-28: somme des données disponibles pour les États membres.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [demo\\_r\\_d3area](#) et [ef\\_oluft](#))

Selon les dernières données disponibles (2010), la superficie agricole utilisée (SAU) dans l'UE-28 était d'environ 176 millions d'hectares (environ 40 % de la superficie totale des terres), ce qui représentait une moyenne de 14,4 hectares par exploitation agricole.

**Tableau 8.2:** Exploitations agricoles, 2000 et 2010

	Nombre d'exploitations agricoles (milliers)		Superficie agricole utilisée (SAU) (milliers d'ha)		SAU moyenne par exploitation (ha)	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010
<b>UE-28</b>	:	12 248,0	:	175 815,2	:	14,4
BE	61,7	42,9	1 393,8	1 358,0	22,6	31,7
BG	:	370,5	:	4 475,5	:	12,1
CZ	:	22,9	:	3 483,5	:	152,4
DK	57,8	42,1	2 644,6	2 646,9	45,7	62,9
DE	472,0	299,1	17 151,6	16 704,0	36,3	55,8
EE	:	19,6	:	940,9	:	48,0
IE	141,5	139,9	4 444,0	4 991,4	31,4	35,7
EL	817,1	723,1	3 583,2	5 177,5	4,4	7,2
ES	1 287,4	989,8	26 158,4	23 752,7	20,3	24,0
FR	663,8	516,1	27 856,3	27 837,3	42,0	53,9
HR	:	233,3	:	1 316,0	:	5,6
IT	2 153,7	1 620,9	13 062,3	12 856,1	6,1	7,9
CY	:	38,9	:	118,4	:	3,0
LV	140,8	83,4	1 432,7	1 796,3	10,2	21,5
LT	:	199,9	:	2 742,6	:	13,7
LU	2,8	2,2	127,5	131,1	45,4	59,6
HU	966,9	576,8	4 555,1	4 686,3	4,7	8,1
MT	:	12,5	:	11,5	:	0,9
NL	101,6	72,3	2 027,8	1 872,4	20,0	25,9
AT	199,5	150,2	3 388,2	2 878,2	17,0	19,2
PL	:	1 506,6	:	14 447,3	:	9,6
PT	416,0	305,3	3 863,1	3 668,2	9,3	12,0
RO	:	3 859,0	:	13 306,1	:	3,4
SI	86,5	74,7	485,9	482,7	5,6	6,5
SK	71,0	24,5	2 159,9	1 895,5	30,4	77,5
FI	81,2	63,9	2 218,4	2 291,0	27,3	35,9
SE	81,4	71,1	3 073,2	3 066,3	37,7	43,1
UK	233,3	186,8	15 798,5	16 881,7	67,7	90,4
IS	:	2,6	:	1 595,7	:	616,1
NO	70,7	46,6	1 038,2	1 005,9	14,7	21,6
CH	:	59,1	:	1 047,8	:	17,7
ME	:	48,9	:	221,3	:	4,5

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [ef\\_ov\\_kvaa](#) et [ef\\_kvaaeg](#))

### 8.3 Les produits agricoles

En 2012, l'UE-28 a produit 285 millions de tonnes de céréales (riz compris). En dépit des aléas climatiques, la production de céréales de l'UE-28 est restée relativement stable entre 2002 et 2012 (les fluctuations n'ont jamais été supérieures ou inférieures à 12 %), même si les récoltes ont été sensiblement plus importantes en 2004 et en 2008 et relativement faibles en 2003.

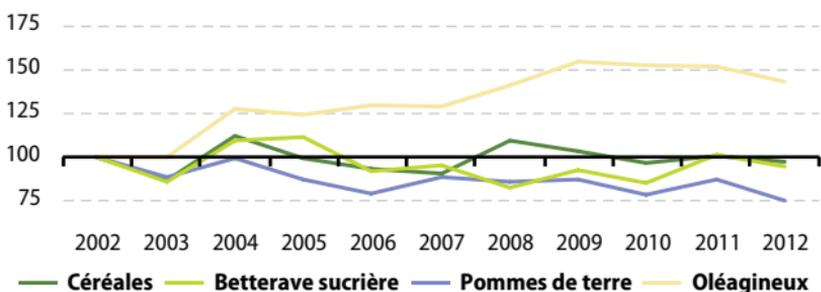
La principale viande produite dans l'UE-28 a été la viande de porc (22 millions de tonnes en 2012), dont le volume de production était presque le triple de celui de la viande de bœuf/veau (7,6 millions de tonnes); quant à la production de viande d'agneau dans l'UE-28, elle a été relativement modeste (0,7 million de tonnes).

En 2012, le lait collecté dans l'UE-28 a atteint un total estimé à 140 millions de tonnes. Un peu moins d'un tiers (32,9 %) de la production totale de lait utilisé dans l'UE-28 en 2012 a été transformé en fromage et 29,4 % en beurre. Le lait de consommation (13,3 %) et la crème (13,0 %) ont représenté un peu plus d'un dixième du lait total utilisé dans l'UE-28.

La production agricole de végétaux correspond à la production récoltée et comprend les quantités commercialisées, ainsi que les quantités consommées directement à la ferme, les pertes et le gaspillage dans l'exploitation et les pertes au cours du transport, du stockage et de l'emballage.

La production de viande est fondée sur le poids carcasse des animaux abattus dont la viande est propre à la consommation humaine. Le poids carcasse est généralement le poids froid de la carcasse de l'animal abattu, bien que la définition précise varie selon l'animal concerné. La collecte de lait ne représente qu'une partie de l'utilisation totale de la production de lait à la ferme, l'autre partie comprenant généralement la consommation domestique, la vente directe et l'alimentation du bétail.

**Graphique 8.3:** Indices de la production agricole de végétaux, UE-28, 2002–12  
(2002 = 100)



Source: Eurostat (code des données en ligne: [apro\\_cpp\\_crop](#))

**Tableau 8.3:** Production agricole liée aux animaux, 2012  
(en milliers de tonnes)

	Collecte de lait de vache	Beurre	Fromage	Viande bovine	Viande porcine	Viande ovine
<b>UE-28 (¹)</b>	140 150	1 759	9 258	7 578	22 000	707
BE	3 072	34	78	262	1 110	2
BG	514	1	69	5	49	2
CZ	2 429	23	112	66	240	0
DK	4 927	39	300	125	1 604	2
DE	29 703	448	2 161	1 140	5 459	22
EE	665	4	43	7	30	0
IE	5 379	145	:	495	241	54
EL	637	1	195	56	115	69
ES	6 089	35	316	591	3 466	122
FR	24 246	354	1 929	1 477	1 957	83
HR	602	4	32	47	86	0
IT	10 500	100	1 204	981	1 621	31
CY	154	0	19	5	52	3
LV	718	5	31	16	24	0
LT	1 360	11	112	40	59	0
LU	278	:	:	8	10	0
HU	1 398	4	73	25	346	0
MT	:	:	:	1	6	0
NL	11 675	:	764	373	1 332	13
AT (²)	2 964	31	160	221	530	8
PL	9 858	146	721	371	1 695	1
PT	1 861	28	72	93	362	10
RO	888	9	67	29	282	2
SI	535	:	18	33	21	0
SK	851	7	32	10	54	1
FR	2 254	41	102	80	193	1
SE	2 861	18	101	135	233	5
UK	13 591	:	357	883	825	276
CH (³)	3 444	46	181	145	248	5

(¹) Comprend les estimations réalisées par Eurostat aux fins de la présente publication.

(²) Beurre: 2011.

(³) Produits à base de viande: 2011.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [apro\\_mk\\_pobta](#) et [apro\\_mt\\_pann](#))

## 8.4 La sylviculture

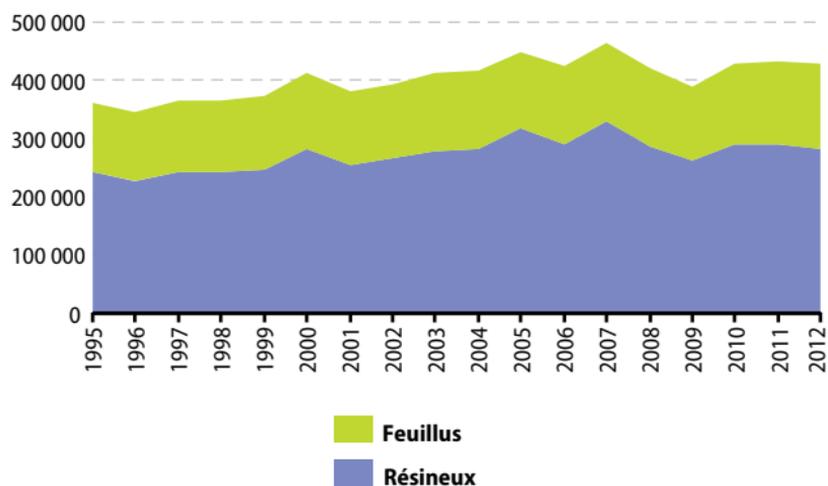
En 2010, l'UE-28 comptait environ 179 millions d'hectares de forêts et d'autres surfaces boisées, correspondant à 41 % de son territoire. La superficie des forêts et des autres surfaces boisées dans l'UE-28 ne cesse de s'accroître: au cours des vingt dernières années (de 1990 à 2010), elle a augmenté au total de 4,9 %, ce qui représente une hausse moyenne annuelle de 0,2 %.

De 1995 à 2007, le niveau de la production de bois rond a augmenté assez régulièrement dans l'UE-28, tant pour les résineux (bois tendre) que pour les autres espèces (feuillus ou bois dur). Toutefois, les effets de la crise financière et économique ont fait chuter la production de résineux en 2008 et cette tendance s'est confirmée par la poursuite du recul en 2009, qui a alors également touché les feuillus. En 2010, la production de l'UE-28 a connu une forte reprise (10,1 %) et a continué d'augmenter en 2011, quoiqu'à un rythme beaucoup plus modéré (1,4 %). En 2012, la production de bois rond dans l'UE-28 a atteint un volume global de 429,0 millions de m<sup>3</sup>, soit environ 33,5 millions de m<sup>3</sup> (ou 7,2 %) de moins que le niveau record de 2007. La production de bois rond doit certains de ses niveaux records (les plus récents datant de 2000, 2005 et 2007) à la quantité inattendue d'arbres abattus par de violentes tempêtes à laquelle la sylviculture et l'exploitation forestière ont dû faire face.

La production de bois rond, synonyme d'enlèvements, comprend toutes les quantités de bois enlevées des forêts, d'autres terres boisées ou d'autres sites d'abattage au cours d'une période donnée. Elle est exprimée en mètres cubes (m<sup>3</sup>) sous écorce (c'est-à-dire à l'exclusion de l'écorce).

Les sciages désignent le bois produit soit par sciage longitudinal, soit par un procédé de profilage par enlèvement, et qui a une épaisseur supérieure à 6 mm. Ils comprennent notamment les madriers, poutres, solives, planches, chevrons, voliges, lattes, planches de caisserie, traverses et bois d'œuvre.

**Graphique 8.4:** Production annuelle de bois rond, UE-28, 1995–2012 <sup>(1)</sup>  
(en milliers de m<sup>3</sup>)



<sup>(1)</sup> Estimations. 2011 et 2012: provisoires.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [for\\_remov](#))

**Tableau 8.4:** Production de bois, 2000–12  
(en milliers de m<sup>3</sup>)

	Production de bois rond			Production de sciages		
	2000	2010	2012	2000	2010	2012
<b>UE-28</b>	411 764	427 611	429 031	100 706	100 815	99 555
<b>ZE (¹)</b>	236 540	234 993	233 061	61 337	59 673	56 966
BE	4 510	4 827	6 663	1 150	1 383	1 342
BG	4 784	5 668	:	312	554	695
CZ	14 441	16 736	:	4 106	4 744	:
DK	2 952	2 669	:	364	448	:
DE	53 710	54 418	52 338	16 340	22 059	21 031
EE	8 910	7 200	7 290	1 436	1 771	1 500
IE	2 673	2 618	2 580	888	772	782
EL	2 245	1 048	:	123	118	:
ES	14 321	16 089	15 527	3 760	2 038	1 971
FR	65 865	55 808	56 097	10 536	8 316	8 242
HR	3 669	4 477	5 714	642	677	851
IT	9 329	7 844	7 744	1 630	1 200	1 370
CY	21	9	11	9	4	3
LV	14 304	12 534	12 530	3 900	3 150	3 316
LT	5 500	7 097	6 921	1 300	1 272	1 150
LU	260	275	:	133	94	:
HU	5 902	5 740	5 946	291	133	:
MT	0	0	0	0	0	0
NL	1 039	1 081	955	389	231	190
AT	13 276	17 831	18 021	10 390	9 603	8 952
PL	26 025	35 467	37 045	4 262	4 220	4 267
PT	10 831	9 648	10 271	1 427	1 045	1 191
RO	13 148	13 112	15 921	3 396	4 323	5 500
SI	2 253	2 945	3 341	439	760	660
SK	6 163	9 599	8 202	1 265	2 576	1 560
FI	54 542	50 952	49 967	13 420	9 473	9 350
SE	63 300	72 200	68 900	16 176	16 750	15 900
UK	7 791	9 718	10 120	2 622	3 101	3 409
IS	0	:	4	0	:	0
LI	:	25	23	:	4	:
NO	8 156	10 443	10 572	2 280	2 118	:
CH	9 238	4 938	4 447	1 625	1 457	1 104
ME	:	364	:	:	50	:
MK	:	631	:	:	5	:
TR	15 939	20 554	:	5 528	6 243	:
BR	:	271 501	284 985	:	25 080	25 210
CA	201 845	142 013	152 594	50 465	38 667	40 715
CN	:	291 251	285 135	:	37 231	55 738
IN	:	332 499	331 436	:	6 889	6 889
ID	:	113 849	115 623	:	4 169	4 169
RU	158 100	175 000	216 379	20 000	28 870	32 230
US	466 549	323 986	376 629	91 076	57 629	64 246

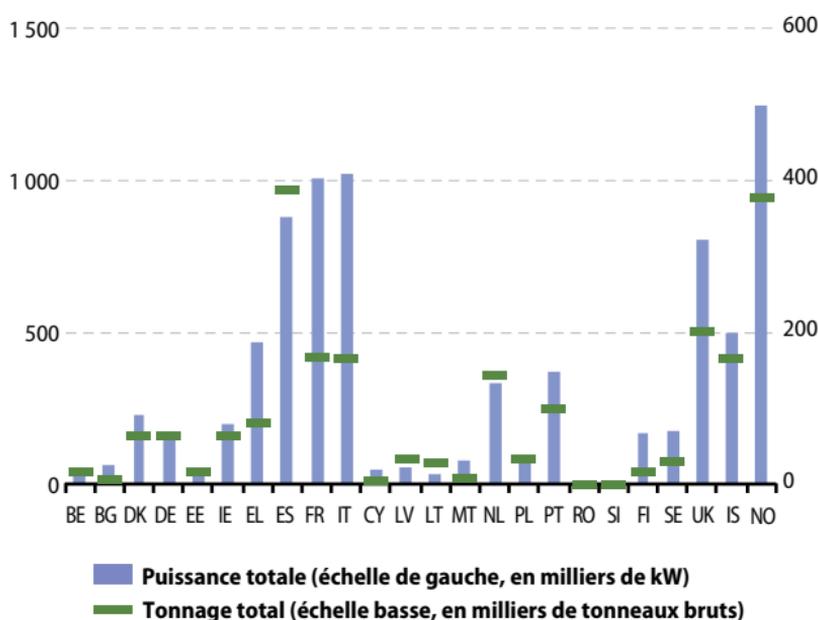
(¹) ZE-11 pour 2000. ZE-16 pour 2010. ZE-17 pour 2012.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [for\\_remov](#) et [for\\_swpan](#))

## 8.5 La pêche

L'Italie, la France, l'Espagne et le Royaume-Uni possédaient, de loin, les flottes de pêche les plus importantes de tous les États membres de l'UE, en terme de puissance. En 2012, les flottes de pêche de chacun de ces pays affichaient une puissance totale se situant entre 0,8 et 1 million de kW. En termes de tonnage, cependant, la flotte de pêche espagnole était nettement en tête (388 000 tonneaux bruts); elle correspondait à près de deux fois la taille de la flotte du Royaume-Uni. Après avoir atteint un niveau record en 1995 (7,6 millions de tonnes de poids vif), le total des captures de l'UE-28 n'a pratiquement jamais cessé de diminuer depuis: en 2012, il était 28,0 % inférieur à celui enregistré en 2002 et 42,1 % inférieur à celui enregistré en 1995. Le total des captures réalisées par la flotte de pêche du Danemark, de l'Espagne, du Royaume-Uni et de la France a représenté un peu plus de la moitié (53,1 %) de l'ensemble des captures effectuées par les flottes de l'UE-28 en 2012. En 2012, l'UE-28 a réalisé environ 74 % des captures dans l'Atlantique Nord-Est, la Méditerranée et la mer Noire arrivant en deuxième position des zones de pêche.

**Graphique 8.5:** Flotte de pêche, 2012 <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> La République tchèque, le Luxembourg, la Hongrie, l'Autriche et la Slovaquie sont des pays sans littoral et sans flotte de pêche maritime. Croatie: non disponible.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [fish\\_fleet](#))

La production aquacole dans l'UE-28 est restée stable pendant la période de 2002 à 2012 avec une production annuelle comprise entre 1,24 et 1,36 million de tonnes. L'Espagne, la France, le

Royaume-Uni, l'Italie et la Grèce constituaient les cinq plus grands aquaculteurs des États membres de l'UE, représentant ensemble environ les trois quarts (76,0%) de la production aquacole totale en 2012.

**Tableau 8.5:** Indicateurs de la pêche, 2002, 2011 et 2012  
(en milliers de tonnes de poids vif)

	Captures totales dans l'ensemble des régions de pêche <sup>(1)</sup>			Production aquacole		
	2002	2011	2012	2002	2011	2012
<b>UE-28 <sup>(2)</sup></b>	6 136	4 832	4 420	1 285	1 244	1 251
BE	29	22	24	2	0	0
BG	14	9	8	2	7	7
CZ <sup>(3)</sup>	–	–	–	19	21	21
DK	1 442	716	503	32	:	34
DE	199	218	205	50	:	:
EE	97	78	63	0	0	:
IE	282	206	276	63	44	36
EL	93	63	62	88	111	109
ES	793	799	758	259	274	267
FR	694	487	461	252	194	205
HR	21	71	64	9	17	14
IT <sup>(4)</sup>	266	213	196	184	164	:
CY	2	1	1	2	5	4
LV	113	156	90	0	1	1
LT	149	137	70	2	:	:
LU <sup>(3)</sup>	–	–	–	:	:	:
HU <sup>(3)</sup>	–	–	–	12	16	15
MT	1	2	2	1	4	7
NL	461	365	345	54	44	46
AT <sup>(3)</sup>				2	:	:
PL	188	176	180	33	:	33
PT	202	214	196	8	9	10
RO	2	1	1	9	8	10
SI	1	1	0	1	:	:
SK <sup>(3)</sup>	–	–	–	1	1	1
FI	109	125	138	15	:	:
SE	294	180	150	6	13	14
UK	684	595	626	179	199	206
IS	2 144	1 154	1 452	4	5	:
LI	–	–	–	:	:	:
NO	2 740	2 178	2 047	551	1 145	1 321
CH	–	–	–	1	:	:
ME	0	0	0	:	:	:
MK	–	–	–	1	:	:
RS	–	–	–	:	:	:
TR	523	478	396	61	189	212

<sup>(1)</sup> Captures totales dans les sept régions couvertes par des actes juridiques: 21 - Atlantique Nord-Ouest; 27 - Atlantique Nord-Est; 34 - Atlantique Centre-Est; 37 - Méditerranée et mer Noire; 41 - Atlantique Sud-Ouest; 47 - Atlantique Sud-Est; et 51 - Océan Indien Ouest. En conséquence, les captures dans les eaux intérieures sont exclues.

<sup>(2)</sup> 2012: estimations comprenant les données de 2011 pour l'Italie.

<sup>(3)</sup> Pays sans littoral et sans flotte de pêche maritime.

<sup>(4)</sup> Captures totales dans l'ensemble des régions de pêche, 2012: estimations partielles en raison de séries de données incomplètes.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [fish\\_ca\\_main](#), [fish\\_aq\\_q](#) et [fish\\_aq2a](#))



## L'industrie, le commerce et les services

# 9

Les politiques de la Commission européenne en faveur des entreprises visent à instaurer un environnement favorable leur permettant de prospérer dans l'Union européenne (UE), et donc d'améliorer la productivité, de renforcer la croissance économique et de créer des emplois et de la richesse. Ces politiques ont pour but d'alléger les charges administratives, de stimuler l'innovation, de soutenir une production durable et de garantir le bon fonctionnement du marché intérieur de l'UE.

La communication de la Commission européenne intitulée «Une stratégie numérique pour l'Europe» [COM(2010) 245 final] expose brièvement les politiques et actions destinées à exploiter au maximum les avantages de l'ère numérique pour tous les secteurs de la société.

En octobre 2010, la Commission européenne a présenté une communication intitulée «Une politique industrielle à l'ère de la mondialisation» [COM(2010) 614 final] incluant un plan pour placer la compétitivité industrielle et le développement durable sur le devant de la scène.

En avril 2011, en préparation du vingtième anniversaire de la création du marché unique, la Commission européenne a publié une communication intitulée «L'Acte pour le marché unique — Douze leviers pour stimuler la croissance et renforcer la confiance» [COM(2011) 206 final] ayant pour but d'améliorer le marché unique pour les entreprises, les travailleurs et les consommateurs. Les initiatives prévues dans cette communication couvrent des domaines aussi divers que l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises (PME), la mobilité des travailleurs, l'environnement réglementaire, le renforcement de la normalisation ou la mise en place de procédures de règlement des différends plus faciles, plus rapides et moins chères pour les consommateurs.

En octobre 2012, une nouvelle communication de la Commission européenne, intitulée «L'acte pour le marché unique II — Ensemble pour une nouvelle croissance» [COM(2012) 573 final], est venue soutenir ces initiatives. L'objectif de cette deuxième communication était de développer le premier acte pour le marché unique. Elle a mis en évidence quatre moteurs sur lesquels doivent porter les efforts:

- créer des réseaux pleinement intégrés (par exemple dans les secteurs des transports et de l'énergie) à l'intérieur du marché unique;
- favoriser la mobilité transfrontière des citoyens et des entreprises;
- soutenir l'économie numérique dans l'ensemble de l'Europe afin de doper la productivité et la créativité;
- renforcer l'entrepreneuriat social, la cohésion et la confiance des consommateurs.

En janvier 2014, la Commission européenne a adopté une communication intitulée «Pour une renaissance industrielle européenne» [COM(2014) 14 final], qui souligne l'importance d'une application efficace et complète de la politique industrielle dans l'Union et s'emploie à la faciliter.

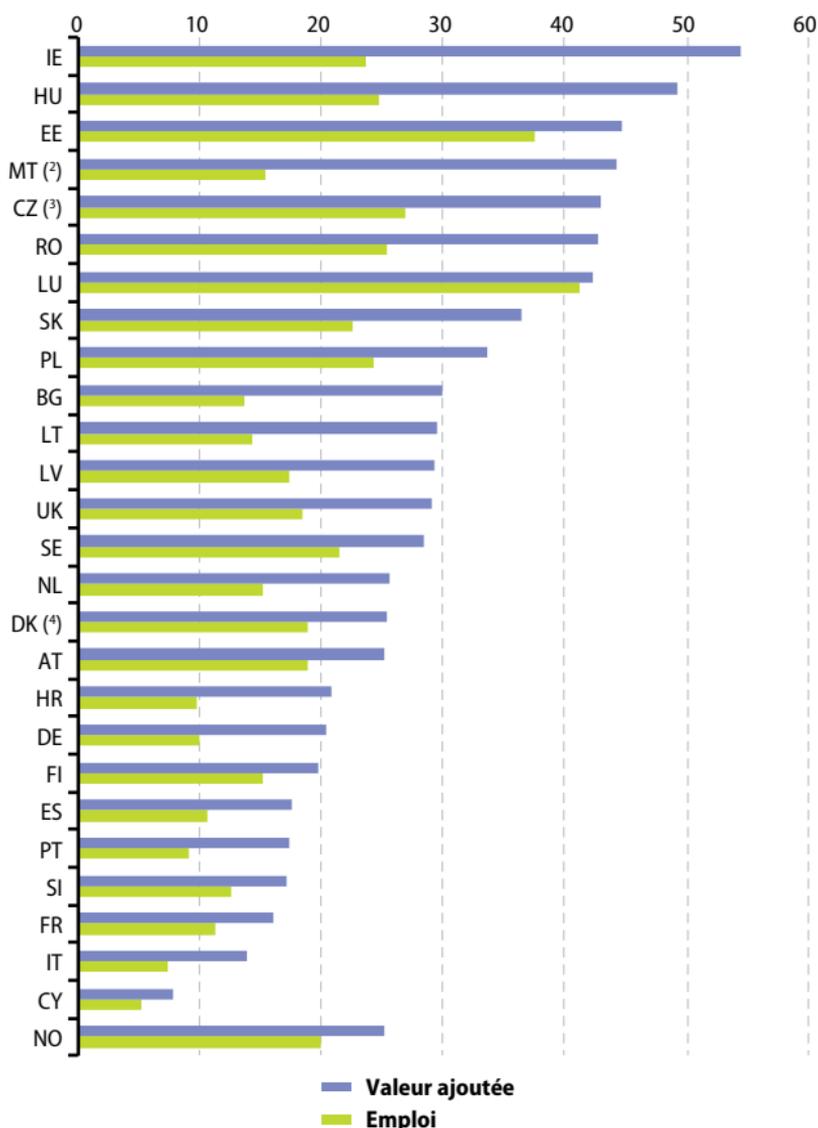
## 9.1 Les statistiques structurelles sur les entreprises

Les statistiques structurelles sur les entreprises peuvent fournir des réponses aux questions relatives à la création de richesse (valeur ajoutée), à l'investissement et à la main-d'œuvre dans différentes activités économiques. Ces données peuvent être utilisées pour analyser les transitions structurelles (par exemple, de l'industrie vers les services), les spécialisations par pays, la productivité sectorielle, la rentabilité, ainsi que de nombreuses autres thématiques.

En 2011, l'économie marchande non financière de l'UE-28 a généré, au total, une valeur ajoutée brute au coût des facteurs de 6 190 200 millions d'euros, ce qui équivalait à 70,1 % de la valeur ajoutée aux prix de base de l'ensemble de l'économie en 2011. La main-d'œuvre de l'économie marchande non financière a atteint 134,5 millions de personnes occupées, soit environ trois cinquièmes (62,9 %) de la main-d'œuvre occupée dans l'UE-27.

Les entreprises sous contrôle étranger sont généralement peu nombreuses mais leur taille supérieure à la moyenne leur confère un poids économique considérable. Dans de nombreux États membres de l'UE, ces entreprises ont généré une part importante de la valeur ajoutée dans l'économie marchande non financière. La part de l'emploi attribuable aux entreprises sous contrôle étranger était généralement inférieure à celle de leur valeur ajoutée, mais dépassait néanmoins le quart en Roumanie et en République tchèque, et s'élevait à bien plus du tiers en Estonie (37,1 %) et à plus des deux cinquièmes au Luxembourg (41,1 %).

**Graphique 9.1:** Part de la valeur ajoutée et de l'emploi attribuable aux entreprises sous contrôle étranger, économie marchande non financière, 2010 <sup>(1)</sup> (en %)



<sup>(1)</sup> Belgique et Grèce: données non disponibles.

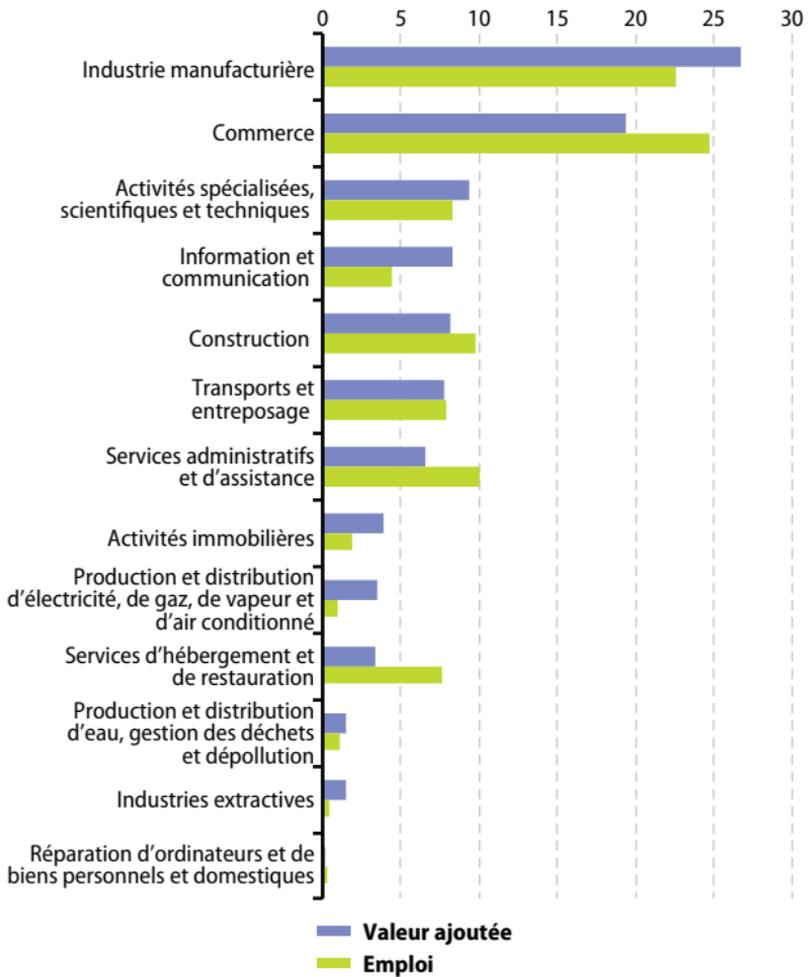
<sup>(2)</sup> 2008.

<sup>(3)</sup> Données provisoires.

<sup>(4)</sup> 2009.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [fats\\_g1a\\_08](#))

**Graphique 9.2:** Ventilation de la valeur ajoutée et de l'emploi de l'économie marchande non financière, UE-28, 2011 <sup>(1)</sup>  
(en % de la valeur ajoutée et de l'emploi de l'économie marchande non financière)



<sup>(1)</sup> Estimations.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [sbs\\_na\\_ind\\_r2](#), [sbs\\_na\\_con\\_r2](#), [sbs\\_na\\_dt\\_r2](#) et [sbs\\_na\\_1a\\_se\\_r2](#))

## 9.2 La production industrielle

PRODCOM est le nom donné au système européen de statistiques sur la production industrielle qui couvre les industries extractives et les produits manufacturés, autrement dit les sections B et C de la NACE Rév. 2. Les statistiques PRODCOM reposent sur une liste de produits appelée «liste PRODCOM» qui est composée d'environ 3 800 rubriques et qui est révisée chaque année.

Les informations PRODCOM sur la valeur de la production vendue au cours de la période d'enquête sont actuellement demandées pour chaque rubrique. Le tableau 9.1 montre le niveau de production dans l'UE-27 pour une sélection de produits. Comme on peut le voir, les matériels de transport (divisions 29 et 30) dominaient la liste des produits manufacturés les plus vendus, en termes de valeur, dans l'UE-27 en 2012, puisqu'ils occupaient les deux premières places ainsi que plusieurs autres places parmi les 15 premières. Y figuraient aussi plusieurs produits alimentaires transformés et boissons (division 10 et 11), et quelques produits métalliques (division 25) ont enregistré des valeurs élevées de produits vendus.

Outre des données en valeur, des informations sur la quantité physique (aussi appelée volume) de production vendue au cours de la période couverte par l'enquête sont aussi demandées. Le tableau 9.2 présente le volume de production vendu pour une sélection de produits.

**Tableau 9.1:** Production vendue, en valeur, pour une sélection de produits, UE-27, 2012

Code PRODCOM	Produit	Valeur (millions d'euros)	Base d'arrondi (millions) (1)
29.10.22.30	Voitures particulières à moteurs à étincelles, d'une cylindrée > 1 500 cm <sup>3</sup>	129 226	
29.10.23.30	Voitures particulières à moteurs diesels, d'une cylindrée > 1 500 cm <sup>3</sup> mais ≤ 2 500 cm <sup>3</sup>	94 583	
21.20.13.80	Autres médicaments du SH 30.04 en doses ou c.v.d.	68 444	
29.32.30.90	Autres parties et accessoires des véhicules des SH 87.01 à 87.05	54 000	9 000
10.00.00.Z1	Préparations et conserves à base de viandes, abats et sang, y compris les plats préparés	50 311	
10.90.10.Z0	Préparations pour l'alimentation des animaux (à l'exclusion des aliments pour chiens et chats, c.v.d.)	48 822	
29.32.20.90	Parties et accessoires de carrosseries automobiles, y compris les cabines, n.c.a.	35 100	300
29.10.21.00	Voitures particulières à moteur à explosion d'une cylindrée ≤ 1 500 cm <sup>3</sup> , neuves	34 315	
11.05.10.00	Bière de malt	32 000	800
10.71.11.00	Pain frais	29 647	
30.30.50.90	Parties pour tous les véhicules aériens, pour usages civils (à l'exclusion des hélices, rotors et trains d'atterrissage)	27 606	
25.11.23.55	Barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales, en fonte, fer ou acier, et constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'exclusion des ponts et éléments de ponts, des tours et pylônes, des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, du matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaisonnement ou d'étagage, ainsi que des constructions et parties de constructions non uniquement ou principalement en tôle)	26 197	
25.62.20.00	Pièces métalliques (à l'exclusion des pièces métalliques décolletées)	25 526	
10.51.40.50	Autres fromages (à l'exclusion des fromages fondus), fromages râpés et en poudre, à pâtes persillées	24 000	2 000
11.07.19.30	Eaux, y compris minérales et gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées (dites «soft drinks»)	22 500	500

(1) Indique l'ampleur de l'arrondi employé pour protéger la cellule confidentielle (dans le cas du code PRODCOM 29.32.30.90, la valeur confidentielle est comprise entre ± 300 millions d'euros de la valeur déclarée).

Source: Eurostat depuis <http://ec.europa.eu/eurostat/data/database>, allez à Explorateur de données/Base de données par thèmes/Industrie, commerce et services/Statistiques sur la production des produits manufacturés (prom)/NACE Rév. 2 (prom2)/ Production vendue, exportations et importations par liste PRODCOM (NACE Rév. 2) - données annuelles (DS\_066341)

**Tableau 9.2:** Production vendue, en quantité, pour une sélection de produits, UE-27, 2012

Code PRODCOM	Produit	Quantité (milliers)	Base d'arrondi (milliers) <sup>(1)</sup>	Unité
08.11.11.33	Marbres et travertins, bruts ou dégrossis	5 280 651		kg
08.11.30.10	Craie	5 575 811		kg
10.51.52.45	Lait caillé, crème caillée, yoghourts et autres produits fermentés aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao	5 552 816		kg
10.73.11.30	Pâtes alimentaires aux œufs, non cuites ni farcies ni autrement préparées	1 472 170		kg
11.07.11.30	Eaux minérales et eaux gazéifiées, non sucrées	60 000 000	10 000 000	l
16.10.23.03	Bois de conifères en plaquettes ou en particules	41 130 000	30 000	kg
17.12.11.00	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles	8 839 547		kg
20.11.11.70	Oxygène	28 872 887		m <sup>3</sup>
20.15.80.00	Engrais d'origine animale ou végétale	5 074 454		kg
20.41.32.50	Préparations pour lessives et nettoyage, c.v.d.	6 800 000	400 000	kg
23.13.11.40	Bouteilles et flacons en verre non coloré d'une contenance nominale < 2,5 litres, pour produits alimentaires et boissons	16 907 791		pieces
23.61.11.30	Blocs et briques pour la construction en ciment, béton ou pierre artificielle	2 847 066 709		kg
23.61.11.50	Tuiles, carreaux, dalles et articles similaires, en ciment, béton ou pierre artificielle (à l'exclusion des blocs et des briques)	56 508 323		kg
25.92.11.33	Boîtes... (fonte, fer, acier) à fermer par soudage ou sertissage, d'une contenance < 50 litres, pour denrées alimentaires	26 968 761		pieces
27.20.11.00	Piles et batteries de piles électriques	4 958 278		pieces

<sup>(1)</sup> Indique l'ampleur de l'arrondi employé pour protéger la cellule confidentielle (dans le cas du code PRODCOM 11.07.11.30, la valeur confidentielle est comprise entre  $\pm 10\,000\,000$  de litres de la valeur déclarée).

Source: Eurostat depuis <http://ec.europa.eu/eurostat/data/database>, allez à Explorateur de données/Base de données par thèmes/Industrie, commerce et services/Statistiques sur la production des produits manufacturés (prom)/NACE Rév. 2 (prom2)/Production vendue, exportations et importations par liste PRODCOM (NACE Rév. 2) - données annuelles (DS\_066341)

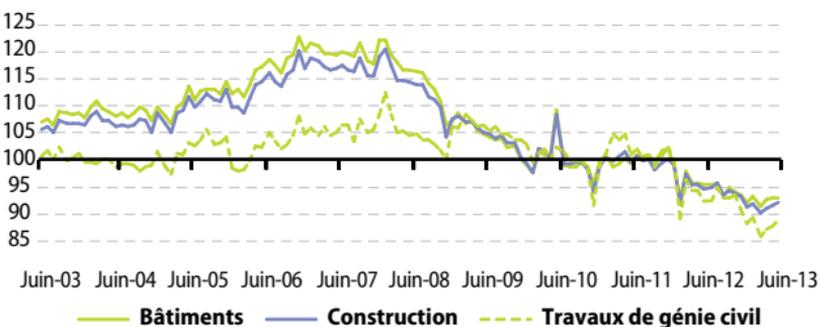
## 9.3 L'industrie et la construction — Indicateurs à court terme

Les statistiques conjoncturelles sur les entreprises (SC) sont fournies sous la forme d'indices qui permettent d'évaluer très rapidement le climat économique régnant dans l'industrie et la construction, en donnant une première idée des derniers développements intervenus dans un ensemble d'activités. Ces statistiques présentent l'évolution dans le temps et peuvent donc être utilisées pour calculer des taux de variation qui permettent, le plus souvent, de comparer un mois ou un trimestre avec la période précédente ou avec la même période de l'année précédente.

L'effet de la crise économique et financière puis le redressement de l'économie industrielle de l'UE-28 apparaissent clairement dans les principaux indicateurs industriels. Pendant plusieurs années, on a assisté à une croissance relativement stable de la production et des prix dans toute l'UE-28; cette croissance s'est interrompue à partir du second semestre 2007: la croissance des prix s'est alors accélérée, tandis que la production industrielle a ralenti. La chute de la production industrielle dans l'UE-27 à partir du pic relatif qu'elle a enregistré en avril 2008 a été particulièrement brutale (- 19,6%), le minimum relatif observé en avril 2009 marquant le niveau de production le plus bas depuis septembre 1997.

Le ralentissement de l'activité dans le secteur de la construction de l'UE-28 a duré plus longtemps que dans l'industrie. En outre, après une stabilisation en 2010 et 2011, un second ralentissement s'est amorcé au premier trimestre 2012. En juin 2013, aucun signe clair de stabilisation n'a été observé, bien que les trois taux positifs consécutifs de changement enregistrés en avril, mai et juin 2013 aient été les premiers depuis octobre 2010. En mars 2013, la production avait encore baissé de 8,8% par rapport à son niveau de janvier.

**Graphique 9.3:** Indice de production du secteur de la construction, UE-28, 2003–13 <sup>(1)</sup>  
(2010 = 100)



<sup>(1)</sup> Corrigé des variations saisonnières.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [sts\\_copr\\_m](#))

**Tableau 9.3:** Taux de croissance annuels pour la construction, 2007–12 (en %)

	Indice de production (¹)						Indice du coût de la construction (²)					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>UE-28</b>	2,8	-2,9	-7,5	-4,6	0,1	-5,2	4,4	4,7	0,7	1,5	2,9	1,9
<b>UE-27</b>	2,8	-2,9	-7,5	-4,6	0,1	-5,2	4,3	4,7	0,7	1,5	2,9	1,9
<b>ZE-17</b>	2,1	-4,3	-6,8	-7,2	-1,7	-5,3	4,2	4,3	0,3	2,0	3,3	1,6
BE	1,9	0,7	-3,3	-1,5	5,6	-0,6	4,5	2,5	-1,1	0,0	3,9	1,9
BG	27,8	12,0	-14,4	-14,9	-12,9	-0,5	7,1	13,3	8,2	-0,8	0,8	-0,3
CZ	6,9	-0,1	-0,5	-7,6	-3,6	-7,4	4,8	3,5	-0,3	1,2	1,7	0,5
DK	-2,3	6,1	-13,5	-11,2	9,3	-6,7	6,3	2,9	-0,4	1,2	3,6	2,6
DE	2,8	-0,3	0,0	-0,5	7,8	-1,2	3,3	3,4	-0,1	2,1	3,4	2,1
EE	13,6	-13,3	-29,8	-8,5	27,3	18,4	12,7	3,5	-8,4	-2,6	3,4	4,3
IE	-13,5	-29,2	-37,0	-29,7	-17,3	-5,4	1,7	-7,7	-9,9	0,5	-2,2	1,1
EL	14,3	7,6	-17,5	-29,2	-28,1	-26,1	4,6	5,1	-0,3	1,8	1,1	-0,1
ES	-4,3	-16,3	-11,2	-20,4	-19,6	-5,4	5,0	4,7	1,0	2,5	3,8	-0,3
FR	4,4	-2,1	-5,1	-4,8	2,1	-2,9	4,6	5,5	0,4	2,7	4,0	2,2
HR	2,8	11,5	-6,5	-15,7	-8,6	-10,9	11,6	10,4	-8,2	-5,3	1,4	-2,5
IT	6,4	-0,9	-11,5	-3,5	-4,0	-13,9	3,7	3,8	0,9	1,5	3,0	2,3
CY	6,8	2,3	-10,6	-8,0	-9,5	-22,2	5,0	8,0	0,8	3,2	3,6	0,6
LV	13,7	-3,1	-34,9	-23,4	12,5	14,1	22,5	8,7	-7,8	-7,4	2,6	3,0
LT	22,4	4,2	-48,3	-7,5	22,2	-7,2	16,1	9,5	-14,5	-4,8	3,8	3,0
LU	2,7	-1,2	0,2	0,2	2,0	-5,3	2,9	3,2	1,4	0,8	2,6	2,9
HU	-14,0	-5,2	-4,4	-10,4	-7,8	-6,7	7,2	7,5	3,0	-0,4	1,0	4,4
MT	8,7	7,5	3,4	-4,3	-2,0	-1,8	:	:	:	:	:	:
NL	5,6	3,2	-5,5	-10,6	5,1	-8,1	4,0	4,6	0,3	0,4	1,9	1,8
AT	3,9	-0,9	-1,7	-4,0	1,9	2,0	4,5	5,2	0,6	3,2	2,3	2,2
PL	16,9	9,5	3,9	3,2	16,6	-4,7	6,9	7,0	0,2	-0,1	1,1	0,3
PT	-4,0	-1,2	-6,6	-8,5	-10,2	-17,0	3,4	5,2	-0,6	1,8	1,6	2,0
RO	33,0	26,7	-15,1	-13,4	3,0	1,4	10,1	16,2	1,6	1,9	9,0	6,4
SI	18,4	15,3	-20,9	-16,9	-24,9	-16,9	6,9	6,5	-3,1	5,7	4,6	-1,2
SK	5,5	11,5	-11,0	-4,5	-2,0	-12,2	4,1	6,1	2,1	-0,1	0,7	0,1
FI	10,3	4,0	-13,1	6,9	9,1	-1,7	5,9	3,9	-1,1	1,1	3,3	2,4
SE	10,6	-0,8	-9,9	8,1	13,2	5,3	6,1	4,9	2,0	2,5	3,0	2,5
UK	2,3	-1,3	-11,6	7,3	2,2	-7,6	3,2	5,2	2,7	-0,3	0,8	3,1
NO	6,0	0,9	-8,2	-0,1	3,3	7,1	7,4	5,7	2,3	3,2	3,6	3,1
CH	1,2	2,4	1,4	1,9	1,7	-1,2	:	:	:	:	:	:
ME	-1,7	20,7	-19,2	-0,7	18,6	7,6	:	:	:	:	:	:
MK	7,4	27,2	12,0	15,3	28,0	9,3	2,5	4,6	6,0	-2,2	5,1	1,6
TR	5,6	-7,9	-16,2	18,6	11,4	0,7	8,3	13,8	-4,1	5,7	12,4	5,5

(¹) Séries corrigées des jours ouvrables.

(²) Séries brutes pour les nouveaux bâtiments résidentiels.

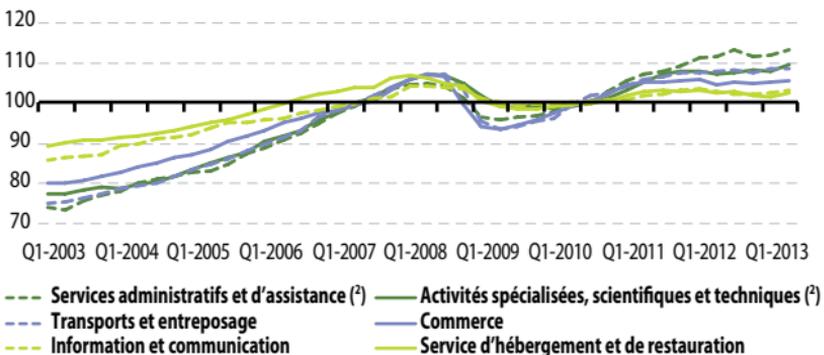
Source: Eurostat (codes des données en ligne: [sts\\_coprgr\\_a](#) et [sts\\_copigr\\_a](#))

## 9.4 Les services — Indicateurs à court terme

Dans l'UE-28, le chiffre d'affaires des services a baissé de 8,9 % en 2009 par rapport à l'année précédente, mais a rebondi en 2010 et en 2011, avec une progression de 4,8 % et 5,2 %, respectivement. La croissance s'est poursuivie en 2012, quoiqu'à un rythme plus modéré (0,7 %). Parmi les activités de services (au niveau des sections de la NACE Rév. 2), les taux de croissance du chiffre d'affaires les plus forts en 2012 ont été enregistrés pour les services administratifs et de soutien (4,1 %) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (3 %). La croissance a été plus lente pour les services des transports et de l'entreposage (1,5 %), les activités d'information et de communication (0,6 %) et le commerce (0,3 %). Les services d'hébergement et de restauration étaient les seuls services à enregistrer un chiffre d'affaires en déclin (- 0,4 %) en 2012. Parmi les services dont l'indice des prix dans l'UE-28 est présenté dans les graphiques 9.5a et 9.5b, deux se démarquent du fait de leur évolution atypique: les télécommunications et les transports maritimes et côtiers. Depuis 2006 (début de la série), les prix à la production pour les télécommunications dans l'UE-28 ont suivi une tendance à la baisse constante et, en un peu plus de sept ans, ils ont chuté au total de 24,7 %. Les prix à la production pour les transports maritimes et côtiers se distinguent par leur volatilité relativement élevée, en particulier la chute et le redressement des prix liés à la crise économique et financière. L'impact net de ces mouvements s'est traduit par un écart de 0,8 % entre les prix du premier trimestre 2013 et ceux relevés au début de la série. La plupart des autres services ont enregistré des hausses de prix totales se situant entre 5,0 % et 14,0 % au cours des sept années présentées, les prix à la production pour les transports aériens affichant une augmentation plus rapide atteignant 20,1 %.

**Graphique 9.4:** Indice du chiffre d'affaires, sélection d'activités de services, UE-28, 2003-13 <sup>(1)</sup>

(2010 = 100)

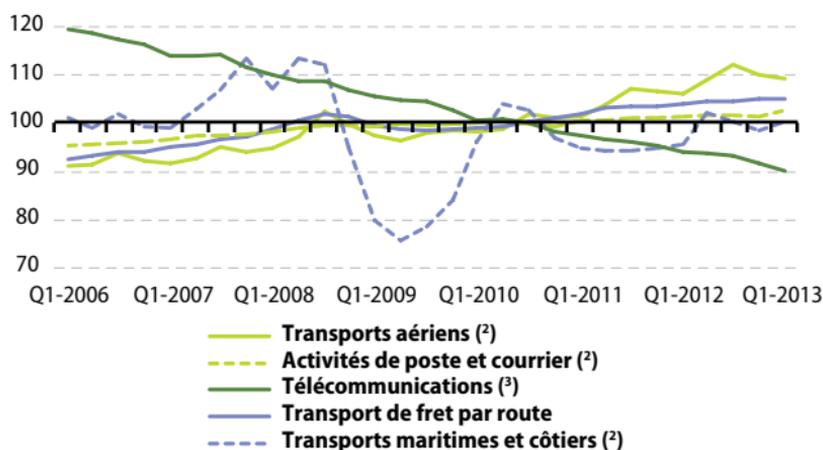


<sup>(1)</sup> Corrigé des variations saisonnières; comprend des estimations.

<sup>(2)</sup> Comme requis par le règlement sur les statistiques conjoncturelles.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [sts\\_trtu\\_q](#) et [sts\\_setu\\_q](#))

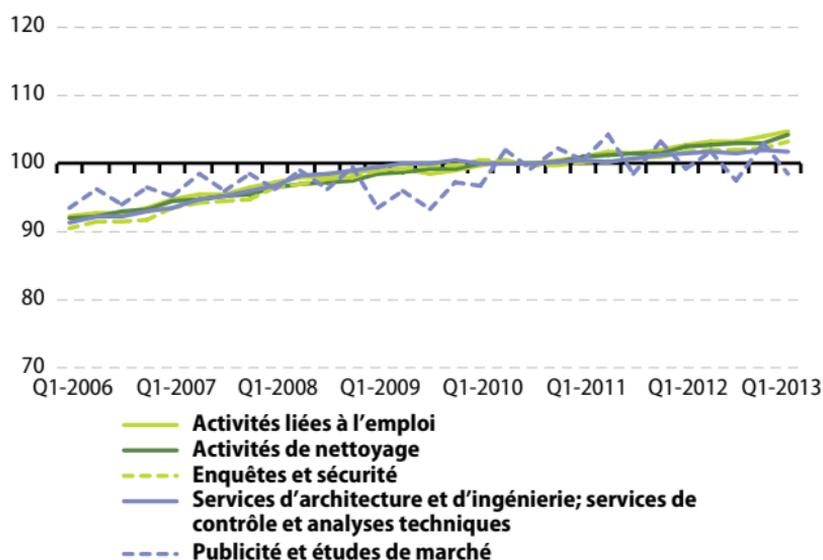
**Graphique 9.5a:** Indices des prix à la production, services de transport et de communication, UE-28, 2006–13 (¹)  
(2010 = 100)



(¹) Séries brutes.  
(²) 2006-09: estimations.  
(³) 2006-08: estimations.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [sts\\_sepp\\_q](#))

**Graphique 9.5b:** Indices des prix à la production, sélection de services aux entreprises, UE-28, 2006–13 (¹)  
(2010 = 100)



(¹) Séries brutes; 2006–09: estimations.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [sts\\_sepp\\_q](#))

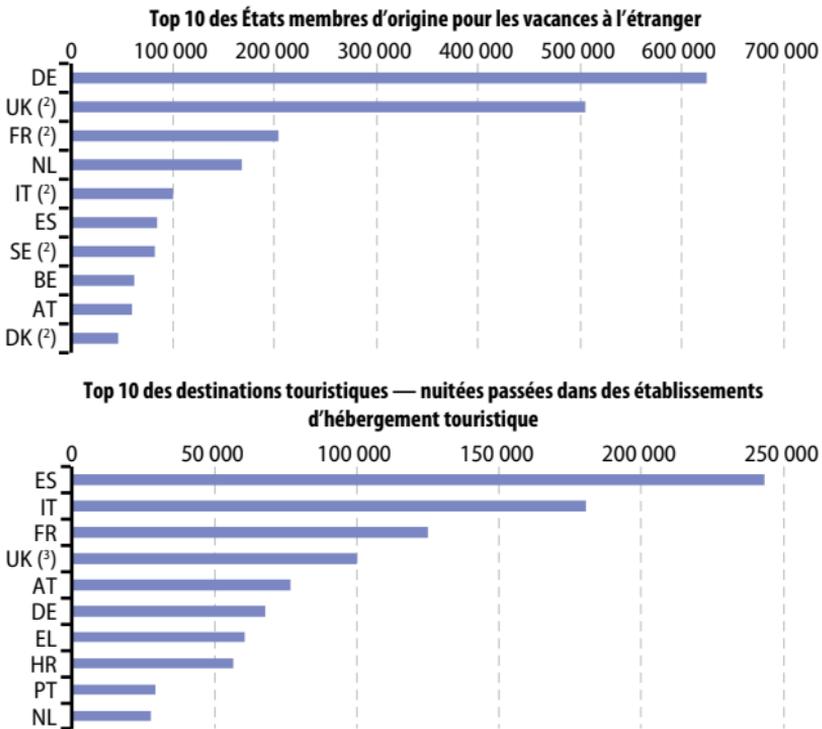
## 9.5 Le tourisme

Le tourisme joue un rôle important en raison de son potentiel économique et d'emploi, ainsi que de ses répercussions sociales et environnementales. Les statistiques du tourisme sont utilisées pour suivre non seulement les politiques européennes liées au tourisme mais également la politique régionale et de développement durable. En 2012, les résidents de l'UE-28 ont passé 2 236 millions de nuitées en vacances (voyages privés uniquement) à l'étranger.

Si l'on tient compte de la taille du pays en termes de population, le Luxembourg est l'État membre dont les résidents ont passé le plus de nuitées à l'étranger par habitant (une moyenne de 22,6 nuitées en vacances par an en 2012); il était suivi par Chypre (16,3), les Pays-Bas (12,1) et l'Irlande (12,0). À l'autre extrémité du classement, les Roumains, les Bulgares, les Grecs (données de 2011) et les Portugais ont passé, en moyenne, moins d'une nuitée en vacances à l'étranger en 2012.

### Graphique 9.6: Top 10 des États membres pour le tourisme à l'étranger et dans le pays, 2012

(en milliers de nuitées passées à l'étranger par les résidents du pays)



(¹) Estimation réalisée aux fins de la présente publication, sur la base des données disponibles.

(²) 2011.

(³) Estimation sur la base des données mensuelles.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [tour\\_dem\\_tntot](#), [tour\\_occ\\_ninat](#) et [tour\\_occ\\_nim](#))



## La recherche et la communication

# 10

Le septième programme-cadre de recherche et de développement technologique (7<sup>e</sup> PC) était le principal instrument de l'Union européenne (UE) pour le financement de la recherche dans l'Europe; il couvrait la période 2007–13.

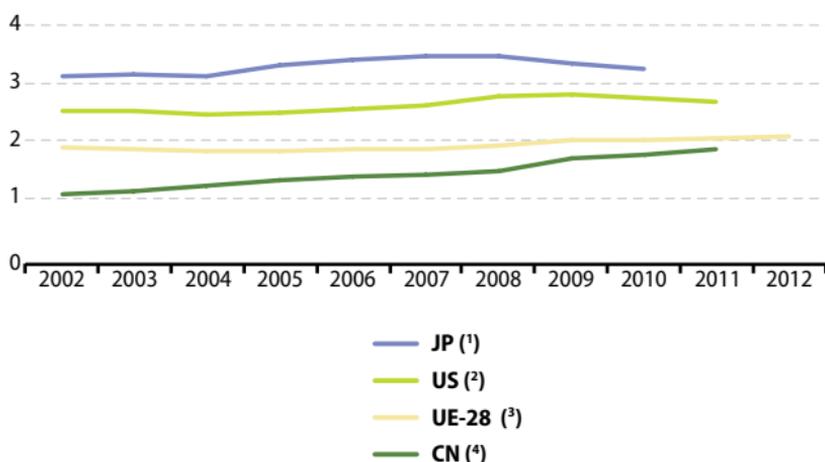
Horizon 2020 est le programme-cadre pour la recherche et l'innovation pour la période 2014–20; il s'appuie sur le 7<sup>e</sup> PC, le programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation et l'Institut européen d'innovation et de technologie. En décembre 2013, le règlement (UE) n° 1291/2013 du Parlement européen et du Conseil portant établissement du programme-cadre pour la recherche et l'innovation Horizon 2020 a été adopté, de même que le règlement (Euratom) n°1314/2013 du Conseil sur le programme de recherche et de formation de la Communauté européenne de l'énergie atomique. Ensemble, ils constituent Horizon 2020. En octobre 2010, dans le cadre de la stratégie Europe 2020, la Commission européenne a lancé une initiative phare intitulée «Une Union de l'innovation» [COM(2010) 546 final], qui expose une approche stratégique concernant toute une série de défis tels que le changement climatique, l'énergie et la sécurité alimentaire, la santé et le vieillissement de la population. En mars 2013, la Commission européenne a publié l'«État de l'Union de l'innovation 2012 — Accélérer le changement» [COM(2013) 149 final], qui dresse le bilan des progrès accomplis en ce qui concerne les 34 engagements de l'Union de l'innovation.

## 10.1 Les dépenses de R & D

Les dépenses intérieures brutes de R & D (DIRD) sont souvent exprimées par rapport au PIB ou à la population. Le ratio DIRD/PIB a légèrement diminué dans l'UE-28 entre 2002 et 2005, passant de 1,87 % à 1,82 %. À partir de 2006, il a commencé à augmenter pour atteindre 2,06 % en 2012, malgré un léger recul en 2010. Néanmoins, les dépenses de R & D de l'UE-28 par rapport au PIB sont demeurées nettement inférieures aux ratios correspondants enregistrés au Japon (3,25 %, chiffres de 2010) et aux États-Unis (2,73 %, chiffres de 2011). Cette situation perdure depuis longtemps. Parmi les États membres, c'est en Finlande (3,55 %), en Suède (3,41 %) et au Danemark (2,99 %) que la plus forte intensité de R & D a été enregistrée en 2012.

La stratégie de Lisbonne a fixé à l'UE comme objectif de consacrer 3 % de son produit intérieur brut (PIB) aux activités de R & D au plus tard en 2010. Comme elle n'a pas été atteinte, cette cible des 3 % a été maintenue et fait désormais partie des cinq objectifs clés définis dans la stratégie Europe 2020 adoptée en 2010.

**Graphique 10.1:** Dépenses intérieures brutes de R & D dans la Triade et en Chine, 2002–12 (en % du PIB)



(¹) 2008: rupture des séries.

(²) À l'exclusion de la plupart ou de l'intégralité des dépenses en capital. 2006: rupture des séries. 2011: données provisoires.

(³) 2002 et 2008–12: estimations.

(⁴) À l'exception de Hong Kong.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [tsc00001](#)), OCDE

**Tableau 10.1:** Dépenses intérieures brutes de R & D, par source de financement, 2011–12 (en % du PIB)

	Dépenses intérieures brutes de R & D (en % du PIB)		Par source de financement (en % des dépenses intérieures brutes de R & D)		
			Entreprises	État	Sources étrangères
	2011	2012	2011	2011	2011
UE-28	2,04	2,06	54,9	33,4	9,2
ZE-17	2,12	2,14	56,8	33,9	7,4
BE	2,21	2,24	60,2	23,4	13,0
BG	0,57	0,64	16,9	38,8	43,9
CZ	1,64	1,88	37,7	41,7	19,7
DK	2,98	2,99	60,3	28,9	7,2
DE	2,89	2,92	65,6	29,8	4,2
EE	2,37	2,18	55,0	32,8	11,9
IE	1,66	1,72	48,4	30,3	20,1
EL <sup>(1)</sup>	0,67	0,69	32,7	49,2	14,8
ES	1,36	1,30	44,3	44,5	6,7
FR <sup>(2)</sup>	2,25	2,26	55,0	35,4	7,7
HR	0,76	0,75	38,2	48,2	11,6
IT	1,25	1,27	45,1	41,9	9,1
CY	0,50	0,47	11,0	70,6	14,1
LV	0,70	0,66	24,8	22,5	51,0
LT	0,91	0,90	28,2	42,2	28,4
LU <sup>(3)</sup>	:	:	44,3	34,8	20,7
HU	1,22	1,30	47,5	38,1	13,5
MT	0,72	0,84	51,9	29,0	16,8
NL <sup>(1)(2)</sup>	2,03	2,16	49,9	35,5	10,9
AT	2,77	2,84	46,2	35,8	16,9
PL	0,76	0,90	28,1	55,8	13,4
PT <sup>(2)</sup>	1,52	1,50	44,0	41,8	5,9
RO <sup>(1)(4)</sup>	0,50	0,42	37,4	49,1	12,1
SI <sup>(1)(2)</sup>	2,47	2,80	61,2	31,5	7,0
SK <sup>(5)</sup>	0,68	0,82	33,9	49,8	14,2
FI <sup>(6)</sup>	3,80	3,55	67,0	25,0	6,5
SE	3,39	3,41	57,3	27,7	11,1
UK	1,78	1,72	45,9	30,5	17,8
IS	2,40	:	47,5	42,3	8,4
NO	1,65	1,66	44,2	46,5	7,8
CH	:	:	:	:	:
RS	0,77	0,96	9,1	63,4	5,5
TR <sup>(7)</sup>	0,86	:	45,8	29,2	0,7
CN <sup>(8)</sup>	1,84	:	73,9	21,7	1,3
JP <sup>(2)(3)(5)</sup>	:	:	75,9	17,2	0,4
US	2,67	:	60,0	33,4	:

<sup>(1)</sup> Dépenses intérieures brutes, 2011: rupture des séries.

<sup>(2)</sup> Entreprises, État et sources étrangères: rupture des séries.

<sup>(3)</sup> Entreprises, État et sources étrangères: 2010 au lieu de 2011.

<sup>(4)</sup> Dépenses intérieures brutes, 2012: la définition diffère.

<sup>(5)</sup> Secteur de l'État: la définition diffère.

<sup>(6)</sup> Secteur de l'État: rupture des séries.

<sup>(7)</sup> Entreprises et État: rupture des séries.

<sup>(8)</sup> À l'exception de Hong Kong.

Note: lorsque les définitions diffèrent, voir [http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/rd\\_esms.htm](http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/rd_esms.htm).

Source: Eurostat (codes des données en ligne: t2020\_20, rd\_e\_gerdtot et tsc00031), OCDE

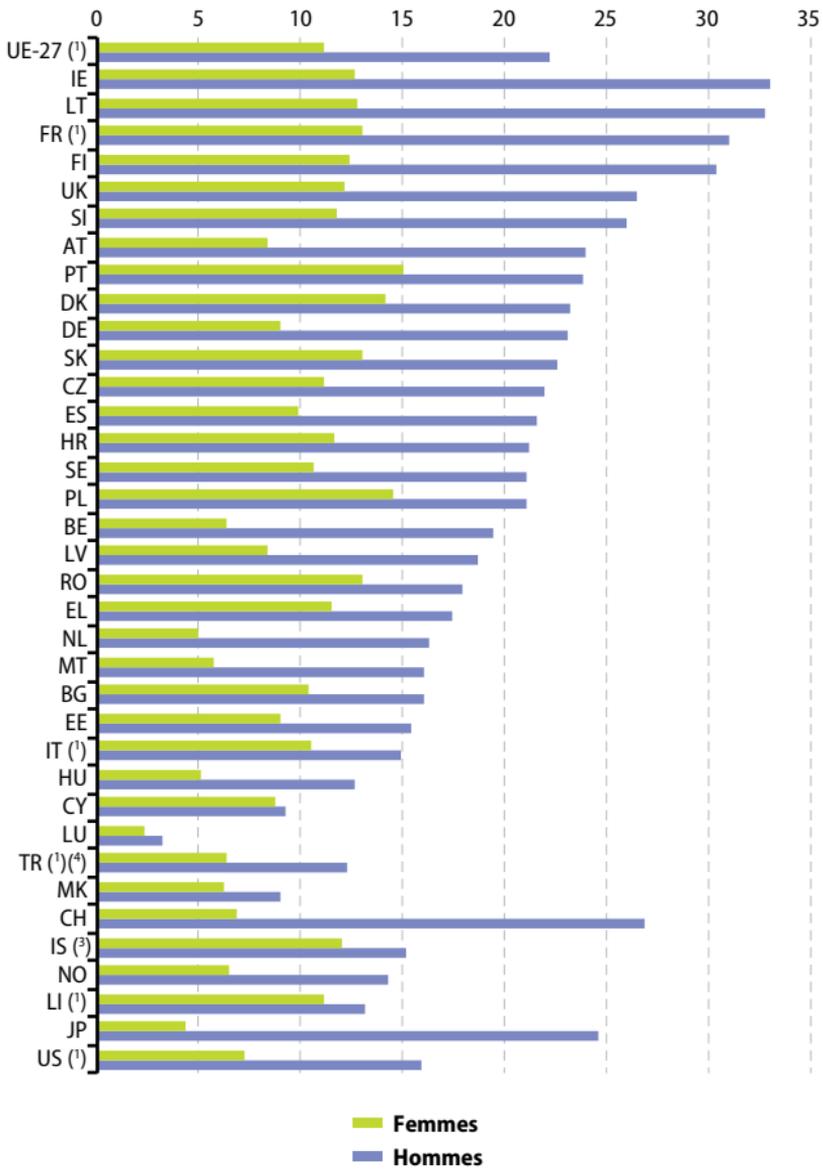
## 10.2 Le personnel de R & D

Le nombre de chercheurs dans l'UE-28 s'est accru au cours des dernières années. En 2012, 1,65 million de chercheurs [en équivalents temps plein (ETP)] étaient employés dans l'UE-28, ce qui représente une augmentation de près de 446 771 unités (ou 39,4 %) par rapport à 2002.

Une ventilation par sexe montre que les hommes représentaient 67 % de la main-d'œuvre de la recherche de l'UE-28 en 2011, soit trois points de pourcentage de moins qu'en 2003. En 2011, les femmes représentaient plus de la moitié du nombre total de chercheurs en Lettonie et en Lituanie et la parité était presque atteinte en Bulgarie.

Dans l'UE-27, on comptait 16,8 diplômés en mathématiques, sciences et technologies pour 1 000 personnes âgées de 20 à 29 ans en 2011. En 2012, des taux particulièrement élevés (plus de 20 diplômés pour 1 000 personnes) ont été enregistrés en Lituanie, en Irlande, en France (données de 2011) et en Finlande. Ce taux doit être interprété avec précaution, car certains diplômés peuvent être des étrangers qui rentrent chez eux après leurs études et font donc grimper le taux dans le pays où ils étudient et chuter dans leur pays d'origine. Cela explique dans une large mesure les taux très bas enregistrés dans deux des plus petits États membres, à savoir le Luxembourg et Chypre.

**Graphique 10.2:** Diplômés en sciences et technologies, 2012  
(part de diplômés d'études supérieures en sciences et technologies  
pour 1 000 habitants âgés de 20 à 29 ans)



(¹) 2011 au lieu de 2012.

(²) 2007: à l'exclusion des diplômés du niveau 6 de la CITE.

(³) 2010 au lieu de 2012.

(⁴) 2006 au lieu de 2007.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [tps00188](https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?code=tps00188))

**Tableau 10.2:** Chercheurs en équivalents temps plein (ETP), par secteur institutionnel, 2012 <sup>(1)</sup>

	Par secteur institutionnel, 2012 (milliers d'ETP)				Par sexe, 2011 (% du total des chercheurs)	
	Total	Secteur des entreprises	Secteur de l'État	Secteur de l'enseignement supérieur	Hommes	Femmes
<b>UE-28 <sup>(2)</sup></b>	1 650,4	765,2	202,0	663,6	33,2	66,8
<b>ZE-17</b>	1 140,5	569,8	151,2	405,1	31,0	69,0
BE	44,1	22,2	2,8	18,8	33,5	66,5
BG	11,3	2,1	5,3	3,8	49,1	50,9
CR	33,2	15,4	6,1	11,5	28,2	71,8
DK	37,7	22,2	1,2	14,0	33,1	66,9
DE	342,7	191,0	55,1	96,6	26,7	73,3
EE	4,6	1,4	0,5	2,5	43,7	56,3
IE	16,1	9,8	0,5	5,8	32,4	67,6
EL	24,1	4,4	4,4	15,2	36,7	63,3
ES	126,8	44,9	21,9	59,8	38,7	61,3
FR <sup>(3)</sup>	249,1	153,1	26,8	71,2	25,6	74,4
HR	6,7	1,2	2,0	3,6	47,3	52,7
IT	110,8	43,1	18,7	45,2	34,9	65,1
CY	0,9	0,2	0,1	0,6	36,9	63,1
LV	3,9	0,6	0,7	2,6	53,3	46,7
LT	8,0	1,3	1,4	5,3	52,1	47,9
LU <sup>(4)</sup>	2,6	1,7	0,7	0,5	21,2	78,8
HU	23,8	13,2	4,7	5,9	31,7	68,3
MT	0,8	0,5	0,0	0,3	26,9	73,1
NL <sup>(5)</sup>	58,6	30,9	6,6	21,2	24,1	75,9
AT	38,6	24,1	1,6	12,7	29,0	71,0
PL	67,0	15,1	13,6	38,2	38,6	61,4
PT	50,7	12,1	2,2	30,2	46,4	53,6
RO <sup>(6)</sup>	16,3	3,3	6,4	6,6	46,1	53,9
SI	9,1	4,8	1,9	2,4	36,4	63,6
SK <sup>(4)</sup>	15,3	2,5	3,0	9,8	42,6	57,4
FI	40,5	23,3	4,4	12,4	32,1	67,9
SE <sup>(7)</sup>	49,3	30,5	2,0	16,6	37,2	62,8
UK	252,7	90,4	7,6	150,6	37,7	62,3
IS <sup>(8)</sup>	2,1	1,0	0,4	0,7	37,5	62,5
NO <sup>(9)</sup>	27,9	13,4	4,7	9,9	36,2	63,8
CH <sup>(5)(10)</sup>	25,1	10,3	0,4	16,8	30,2	69,8
ME <sup>(8)</sup>	0,4	0,1	0,1	0,2	49,9	50,1
MK <sup>(11)</sup>	0,9	0,1	0,4	0,4	51,3	48,7
RS	11,8	0,3	3,0	8,5	49,3	50,7
TR <sup>(8)</sup>	72,1	30,4	6,1	35,6	35,6	64,4
CN <sup>(12)</sup>	1 152,3	818,8	250,3	249,0	:	:
JP <sup>(13)</sup>	656,0	490,5	32,4	125,3	13,8	86,2
US <sup>(14)</sup>	1 412,6	1 130,5	:	:	:	:

- (<sup>1</sup>) Les parts ne représentent pas au total 100 % en raison d'estimations et de l'exclusion des données du secteur privé à but non lucratif.
- (<sup>2</sup>) Hommes, femmes: estimations.
- (<sup>3</sup>) 2011, à l'exception du secteur des entreprises (2012).
- (<sup>4</sup>) Secteurs industriels 2010, à l'exception du secteur des entreprises (2012). Hommes, femmes: 2009.
- (<sup>5</sup>) Secteur de l'État: la définition diffère.
- (<sup>6</sup>) Total et secteur des entreprises: la définition diffère.
- (<sup>7</sup>) Total et secteur de l'État: la définition diffère.
- (<sup>8</sup>) 2011.
- (<sup>9</sup>) Secteur des entreprises: la définition diffère.
- (<sup>10</sup>) Total et secteur des entreprises: 2008. Secteur de l'État: 2012. Secteur de l'enseignement supérieur: 2010. Hommes, femmes: 2008.
- (<sup>11</sup>) 2009.
- (<sup>12</sup>) 2011, à l'exception du total (2010).
- (<sup>13</sup>) Secteurs industriels: 2010. Hommes, femmes: 2010.
- (<sup>14</sup>) 2007.

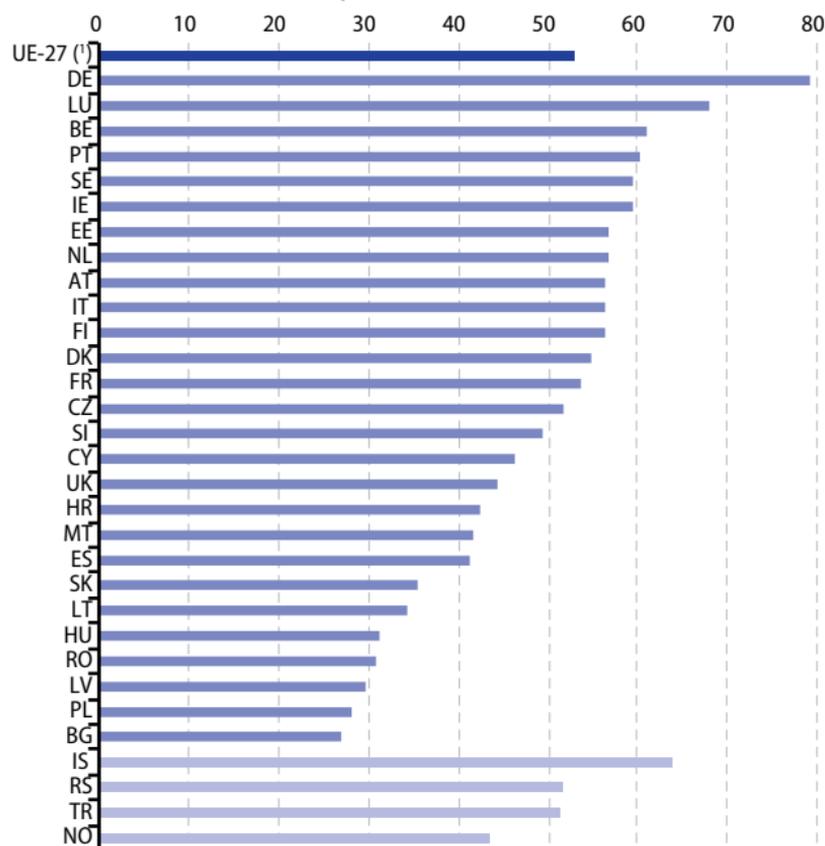
**Note:** lorsque les définitions diffèrent, voir [http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/EN/rd\\_esms.htm](http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/EN/rd_esms.htm).

**Source:** Eurostat (codes des données en ligne: [tsc00004](#) et [rd\\_p\\_femres](#)), OCDE

## 10.3 L'innovation

Parmi les États membres de l'UE, les parts les plus importantes d'entreprises innovantes au cours de la période 2008–10 ont été enregistrées en Allemagne (79,3 % de l'ensemble des entreprises), suivie du Luxembourg (68,1 %), de la Belgique (60,9 %) et du Portugal (60,3 %). Plus de la moitié de l'ensemble des entreprises (52,9 %) de l'UE-27 (à l'exclusion de la Grèce) ont déclaré se livrer à des activités génératrices d'innovation. Les proportions les plus faibles ont été enregistrées en Bulgarie (27,1 %), en Pologne (28,1 %) et en Lettonie (29,9 %).

**Graphique 10.3:** Entreprises innovantes, 2008–10  
(en % de la totalité des entreprises)



(\*) À l'exclusion de la Grèce; la période de référence de l'enquête couvre les trois années comprises entre 2008 et 2010.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [inn\\_cis7\\_type](#))

Une analyse par classe de taille d'entreprise de la proportion d'entreprises innovantes en produits et/ou procédés qui coopèrent dans leurs activités d'innovation indique que plus les entreprises innovantes sont grandes, plus elles sont susceptibles de coopérer. Ce constat s'est vérifié pour tous les pays à l'exception de la Lettonie, du Luxembourg et de l'Islande (où les entreprises de taille moyenne coopéraient moins que les petites entreprises) ainsi que du Royaume-Uni (où les grandes entreprises coopéraient moins que les entreprises de taille moyenne).

**Tableau 10.3:** Entreprises innovantes en produits et/ou procédés engagées dans des activités de coopération, par classe de taille, 2008–10  
(en % de l'ensemble des entreprises innovantes en produits et/ou procédés)

	Total	Enterprises de		
		10 à 49 salariés	50 à 249 salariés	250 salariés ou plus
UE-27 (¹)	25,5	20,5	32,7	53,9
BE	42,3	35,0	53,4	74,1
BG	22,4	19,0	22,3	44,5
CZ	34,2	25,1	45,9	62,1
DK	39,7	35,1	43,5	70,4
DE	24,3	19,8	29,1	55,8
EE	42,1	35,6	53,1	70,0
IE	28,5	22,8	37,0	60,8
EL	:	:	:	:
ES	22,3	18,0	28,9	47,1
FR	36,1	30,9	42,0	58,7
HR	32,6	28,7	36,0	55,4
IT	12,1	9,3	20,2	40,2
CY	62,3	59,2	70,4	73,0
LV	29,1	28,4	22,5	57,2
LT	43,3	35,2	53,1	69,4
LU	32,2	33,8	23,7	48,5
HU	43,2	32,1	54,2	66,8
MT	18,5	15,5	16,4	47,4
NL	33,5	30,3	38,4	52,8
AT	51,0	44,7	59,1	77,1
PL	33,5	23,8	35,6	59,0
PT	19,5	13,7	33,1	63,6
RO	24,1	21,4	24,5	37,4
SI	44,7	35,1	54,9	71,3
SK	34,7	28,4	37,4	52,2
FI	39,8	33,0	49,1	73,0
SE	38,8	34,3	46,5	68,2
UK	13,7	12,9	16,3	15,6
IS	32,2	34,6	20,7	37,8
NO	30,6	26,0	38,3	51,9
RS	24,9	20,4	30,4	43,9
TR	18,7	17,5	19,2	36,8

(¹) À l'exclusion de la Grèce; la période de référence de l'enquête couvre les trois années comprises entre 2008 et 2010.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [inn\\_cis7\\_coop](#))

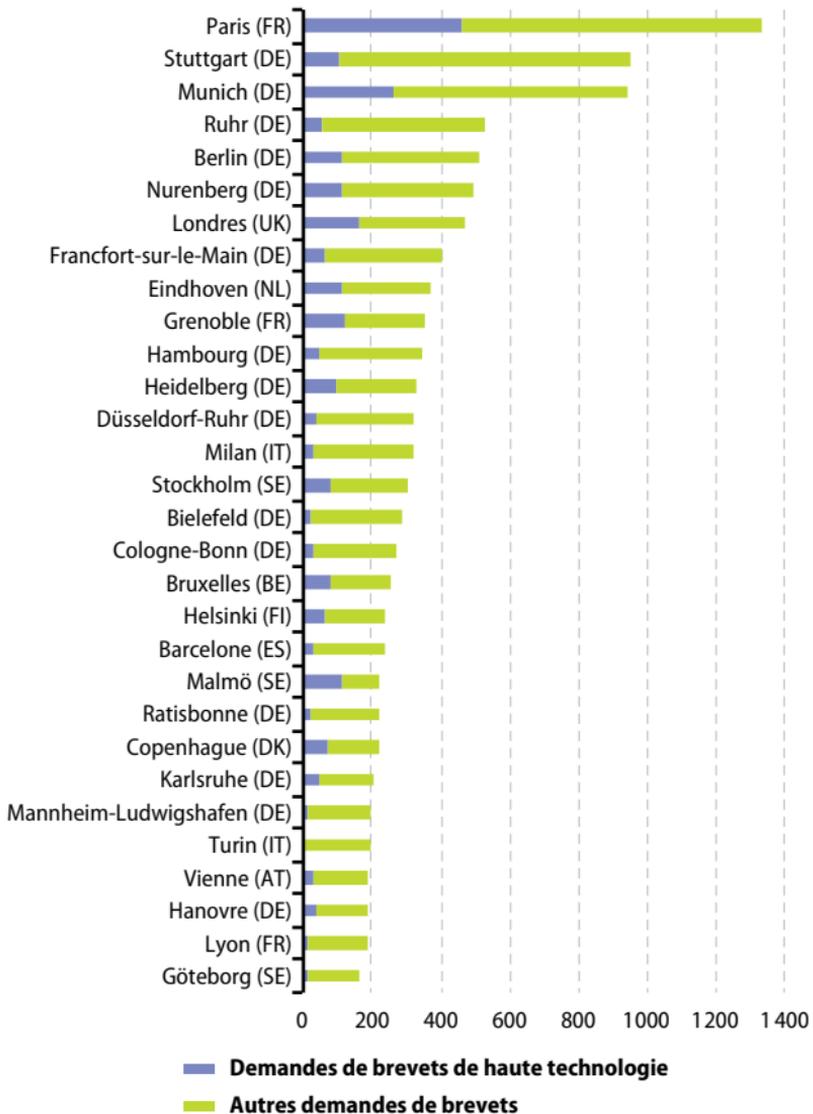
## 10.4 Les brevets

Les droits de propriété intellectuelle, et les brevets en particulier, constituent un lien entre l'innovation, les inventions et le marché. Introduire une demande de brevet rend une invention publique tout en la protégeant; du point de vue des consommateurs, on peut considérer que la protection des brevets motive l'invention de nouveaux biens et services, mais qu'en même temps, elle peut ralentir la diffusion de nouvelles technologies et de nouveaux produits.

En 2011, l'Allemagne a, en termes relatifs, fait état du plus grand nombre de demandes de brevets auprès de l'Office européen des brevets (OEB), par million d'habitants (272), suivie par la Suède (260) et la Finlande (243). Entre 2005 et 2011, le nombre de demandes de brevets déposées à l'OEB a reculé dans quinze États membres, les plus fortes diminutions ayant été observées, en termes relatifs, en Croatie (- 54,4%), en Bulgarie (- 52,0%) et au Luxembourg (- 46,3%), et, en termes absolus, en Allemagne (- 1 698), en Italie (- 1 039) et au Royaume-Uni (- 668).

Les hausses observées dans les onze autres États membres ont été les plus élevées, en termes absolus, en Espagne, en Pologne et en France. En termes relatifs, c'est en Estonie, en Pologne et en République tchèque que les principales augmentations ont été constatées.

**Graphique 10.4:** Top 30 des zones métropolitaines en total des demandes de brevets déposées auprès de l'OEB, 2010 <sup>(1)</sup> (en nombre)



<sup>(1)</sup> Données provisoires.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [pat\\_ep\\_rtot](#) et [pat\\_ep\\_rtec](#))

Eurostat a récemment entamé la compilation de données sur les demandes de brevets émanant des zones métropolitaines; en d'autres termes, il a réalisé une analyse géographique sur la base des données relatives à une ou plusieurs régions du niveau III de la NUTS. Sans surprise, bon nombre de capitales arrivent dans les premières places du classement, par exemple Paris, Berlin, Londres, Stockholm, Bruxelles, Helsinki, Copenhague et Vienne.

**Tableau 10.4:** Demandes de brevets, 2005 et 2011 <sup>(1)</sup>

	Demandes de brevets à l'OEB		Demandes de brevets à l'OEB		Taux de croissance annuel moyen 2005-11 (%) <sup>(2)</sup>
	(nombre)		(par millions d'habitants)		
	2005	2011	2005	2011	
<b>UE-28</b>	56 938	54 005	115	107	-0,9
BE	1 505	1 265	144	115	-2,8
BG	24	11	3	2	-11,5
CZ	109	183	11	17	9,1
DK	1 181	1 139	218	205	-0,6
DE	23 955	22 257	290	272	-1,2
EE	6	59	5	44	45,0
IE	277	359	67	78	4,4
EL	111	85	10	7	-4,4
ES	1 361	1 630	32	35	3,1
FR	8 374	8 615	133	133	0,5
HR	33	15	8	3	-12,3
IT	4 904	3 865	84	64	-3,9
CY	17	:	22	:	:
LV	19	20	8	10	1,0
LT	9	7	3	2	-3,1
LU	102	55	221	107	-9,8
HU	135	183	13	18	5,1
MT	11	:	28	:	:
NL	3 494	3 239	214	194	-1,3
AT	1 517	1 630	185	194	1,2
PL	128	376	3	10	19,7
PT	124	75	12	7	-7,9
RO	29	33	1	2	2,2
SI	109	132	54	64	3,3
SK	31	23	6	4	-4,7
FI	1 323	1 308	253	243	-0,2
SE	2 417	2 448	268	260	0,2
UK	5 634	4 966	94	79	-2,1
IS	31	:	107	:	:
LI	26	29	738	801	2,1
NO	491	651	107	132	4,8
CH	3 201	2 918	432	371	-1,5
TR	166	450	2	6	18,1
AU	1 123	827	55	37	-5,0
BR	203	267	1	1	4,7
CA	2 465	2 141	76	62	-2,3
CN	1 663	5 283	1	4	21,2
IN	590	965	1	1	8,5
IL	1 413	1 011	211	130	-5,4
JP	21 869	17 896	171	140	-3,3
RU	305	243	2	2	-3,7
KR	5 136	4 527	107	91	-2,1
TW	750	1 438	33	62	11,5
US	36 892	26 064	125	84	-5,6

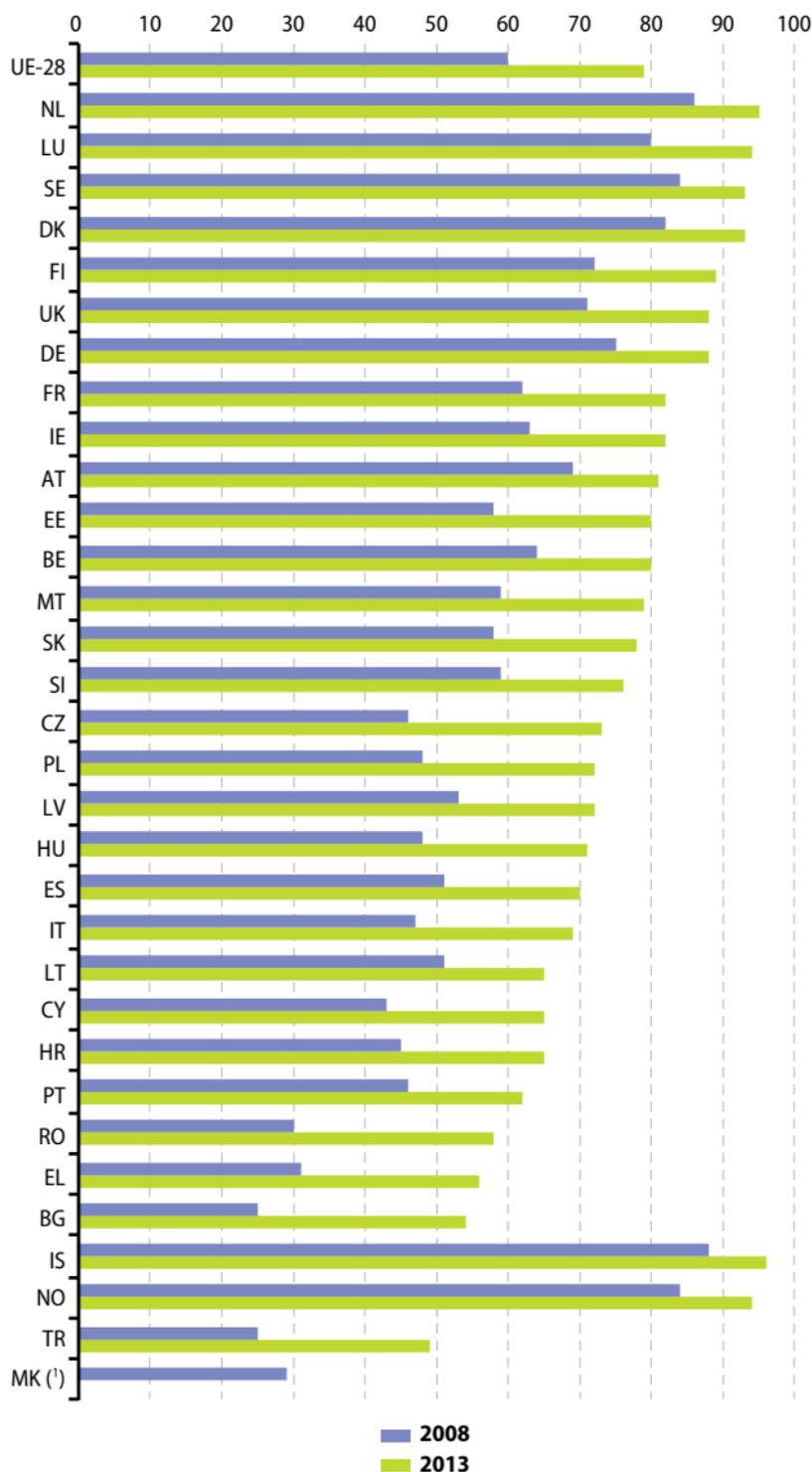
<sup>(1)</sup> Estimations.<sup>(2)</sup> Sur la base du nombre total de demandes de brevets déposées à l'OEB.Source: Eurostat (code des données en ligne: [pat\\_ep\\_ntot](#))

## 10.5 La société de l'information — Ménages et individus

Ces dix dernières années, les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont devenues largement accessibles au grand public, tant en termes de facilité d'accès que de coût. Un cap a été franchi en 2007, lorsqu'une majorité (55 %) des ménages de l'UE-28 a eu accès à l'internet. Cette proportion a continué de croître et, en 2013, elle a atteint 79 %, soit une augmentation de 3 points de pourcentage par rapport à 2012. La part la plus élevée (95 %) de ménages ayant un accès à l'internet en 2013 a été enregistrée aux Pays-Bas, tandis qu'au Luxembourg, au Danemark et en Suède, au moins neuf ménages sur dix disposaient également d'un accès à l'internet. La part la plus faible de ménages ayant un accès à l'internet dans les États membres de l'UE a été relevée en Bulgarie (54 %). Toutefois, ce pays a constaté une rapide augmentation de ce chiffre, de 29 points de pourcentage entre 2008 et 2013. La Roumanie, la République tchèque et la Grèce étaient les seuls autres États membres à avoir enregistré une hausse d'au moins 25 points de pourcentage au cours de la même période.

L'usage d'appareils mobiles pour accéder à l'internet s'est largement accru dans l'UE: trois quarts (75 %) des individus ont utilisé l'internet en 2013 et plus de deux cinquièmes (43 %) ont accédé à l'internet via un appareil mobile, tel qu'un ordinateur portable ou un appareil portatif (dont les téléphones portables), en dehors de leur domicile ou de leur lieu de travail. Il existe des différences notables dans l'usage de l'internet mobile entre les pays. En 2012, 36 % des personnes âgées de 16 à 74 ans dans l'UE-28 ont utilisé un appareil mobile pour se connecter à l'internet. La Suède a enregistré la plus grande part d'utilisation de l'internet mobile via des ordinateurs portables (laptops) et ultraportables (notebooks) et des «netbooks» (46 %) ainsi que via des téléphones portables ou des smartphones (59 %), tandis que le Royaume-Uni a enregistré la plus forte proportion de connexion à l'internet mobile via des tablettes (23 %) et d'autres appareils portatifs (9 %).

**Graphique 10.5:** Accès des ménages à l'internet, 2008 et 2013 (en % de la totalité des ménages)



(¹) 2013: données non disponibles.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [isoc\\_ci\\_in\\_h](#))

**Tableau 10.5:** Utilisation de l'internet sur des appareils mobiles, par type d'appareil, 2012  
(en % des personnes âgées de 16 à 74 ans)

	Tout appareil mobile (ordinateur portable ou appareil portatif)	Ordinateur portable (laptop) ou ultraportable (notebook) ou «netbook»	Tablette <sup>(1)</sup>	Téléphone portable ou smartphone	Autre appareil portatif <sup>(2)</sup>
<b>UE-28</b>	36	23	7	27	4
<b>ZE-17</b>	34	21	6	25	3
BE	44	31	10	28	7
BG	13	11	1	7	1
CZ	41	37	1	13	4
DK	61	36	12	50	1
DE	31	22	5	23	3
EE	37	31	5	18	2
IE	51	37	5	29	4
EL	23	15	2	15	1
ES	39	23	7	31	5
FR	43	24	8	33	1
HR	38	25	2	29	4
IT	16	8	3	11	2
CY	25	16	4	17	1
LV	25	17	1	16	1
LT	17	9	1	13	1
LU	63	41	19	46	8
HU	18	13	2	11	3
MT	40	29	7	28	4
NL	55	31	17	43	6
AT	45	29	7	35	3
PL	22	17	2	15	2
PT	21	16	3	12	2
RO	7	5	0	5	1
SI	30	19	4	20	5
SK	38	29	4	26	4
FI	56	37	9	45	4
SE	70	46	14	59	6
UK	63	38	23	56	9
IS	60	39	19	42	5
NO	75	61	23	56	13

<sup>(1)</sup> Grèce et Croatie: données non fiables.

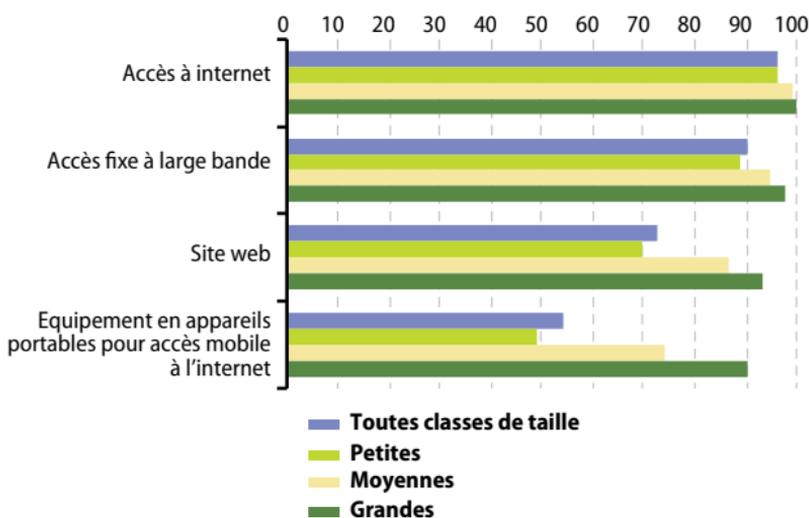
<sup>(2)</sup> Tel que PDA, lecteurs MP3, lecteurs de livres électroniques ou consoles de jeux portables. Danemark, Grèce et Chypre: données non fiables.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [isoc\\_cimobi\\_dev](#))

## 10.6 La société de l'information — Entreprises

Une entreprise de l'UE-28 sur 20 (couvertes par l'enquête sur l'utilisation des TIC dans les entreprises) ne disposait pas d'un accès à l'internet au début 2013, alors que la grande majorité (90 %) utilisait une connexion fixe à large bande pour accéder à l'internet. L'utilisation de connexions à l'internet mobile s'est répandue rapidement — en partie alimentée par les entreprises équipant leurs collaborateurs d'ordinateurs portables, de smartphones et d'autres dispositifs mobiles, ce qui était le cas de plus de la moitié (54 %) des entreprises de l'UE-28. En général, les grandes entreprises ont davantage utilisé les technologies de l'information que les petites entreprises, toutes les grandes entreprises bénéficiant d'un accès à l'internet, 98 % disposant d'un accès fixe à large bande et 90 % équipant leurs employés d'appareils portables pour se connecter à l'internet mobile.

**Graphique 10.6:** Utilisation des technologies de l'information par les entreprises, par classe de taille, UE-28, 2013 (en % des entreprises)



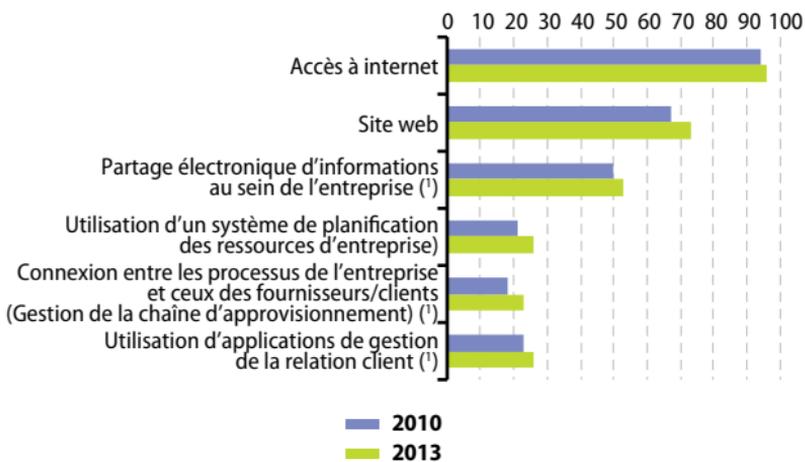
Source: Eurostat (codes des données en ligne: [isoc\\_ci\\_in\\_en2](#), [isoc\\_ci\\_it\\_en2](#) et [isoc\\_bde15b\\_e](#))

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication influe sur le mode de gestion des entreprises, l'organisation des communications internes, le partage d'informations avec les partenaires et le mode de communication avec les clients. Pratiquement toutes les entreprises d'au moins dix employés de l'UE-28 (96 %) disposaient d'un accès à l'internet en 2013. Cette proportion a légèrement augmenté ces dernières années, une hausse de

2 points de pourcentage ayant été enregistrée depuis 2010. De nombreuses entreprises estiment important d'être visibles sur l'internet et près de trois quarts (73 %) d'entre elles géraient un site web début 2013, contre deux tiers (67 %) en 2010. Le partage électronique d'informations au sein d'une entreprise peut entraîner des gains d'efficacité. Cette pratique était en vigueur dans un peu plus de la moitié (53 %) des entreprises de l'UE-28.

La proportion d'entreprises de l'UE-28 utilisant des logiciels de planification des ressources d'entreprise a atteint 26 % en 2013, ce qui représente une hausse de 5 points de pourcentage par rapport à 2010. En 2012, une proportion légèrement plus faible d'entreprises (23 %) disposait d'informations intégrées sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement (SCM), grâce à des liens automatiques avec les fournisseurs et/ou les clients; elle correspondait à une hausse de 5 points de pourcentage par rapport à 2010. Quelque 26 % des entreprises de l'UE-28 ont utilisé des applications de gestion de la relation client (CRM) — des applications qui gèrent les informations sur les clients d'une entreprise — en 2012, ce qui constitue une augmentation de 3 points de pourcentage par rapport à 2010.

**Graphique 10.7:** Adoption des technologies e-business dans les entreprises, UE-28, 2010 et 2013  
(en % des entreprises)



(¹) Données pour 2012 au lieu de 2013.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [isoc\\_ci\\_in\\_en2](#), [isoc\\_ci\\_cd\\_en2](#), [isoc\\_bde15dip](#), [isoc\\_bde15disc](#) et [isoc\\_bde15dec](#))



Eurostat produit des statistiques et des comptes sur les pressions environnementales, les effets sur l'état et l'évolution de la qualité environnementale et les mesures visant à éviter ou atténuer ces effets sur l'environnement. Les comptes économiques de l'environnement décrivent la relation entre l'environnement et l'économie, notamment les effets de l'économie sur l'environnement et la contribution de l'environnement à l'économie.

Lors de la réunion du Conseil européen du 26 mars 2010, les dirigeants de l'UE ont exposé leurs plans relatifs à une stratégie Europe 2020. Cette stratégie inclut trois objectifs qui concernent spécifiquement l'environnement et le changement climatique: une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport à 1990, une part de 20 % de l'énergie provenant de sources renouvelables d'ici à 2020 et une augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique à l'horizon 2020. Dans le cadre d'une croissance durable, la principale priorité des initiatives phares concerne une Europe efficace dans l'utilisation des ressources.

Une communication de la Commission européenne intitulée «Plan d'action pour la sauvegarde des ressources en eau de l'Europe» a été soumise au Conseil et au Parlement européen en novembre 2012 et approuvée par les États membres de l'UE en décembre 2012. Ce plan d'action est destiné à conjuguer un inventaire des réalisations de la directive-cadre sur l'eau avec une analyse des besoins stratégiques dans le domaine de l'eau pour les prochaines années.

Le dernier programme d'action de l'UE pour l'environnement (7<sup>e</sup> PAE) a été adopté par la Commission européenne le 28 novembre 2012. Il orientera la politique en matière d'environnement de l'UE jusqu'en 2020. Le programme s'appuie sur un certain nombre d'initiatives stratégiques récentes, dont la feuille de route sur l'efficacité des ressources, la stratégie biodiversité à l'horizon 2020 et la feuille de route vers une économie à faible intensité de carbone. Parmi les mesures pratiques à prendre figurent une suppression progressive des systèmes de subvention ayant un impact négatif sur l'environnement, le déplacement de la charge fiscale du travail vers la pollution, l'élaboration d'accords de mise en œuvre de partenariats entre les États membres et la Commission européenne sur la mise en œuvre de la législation environnementale et l'élaboration d'un système pour la notification et le suivi des dépenses liées à l'environnement dans le budget de l'UE.

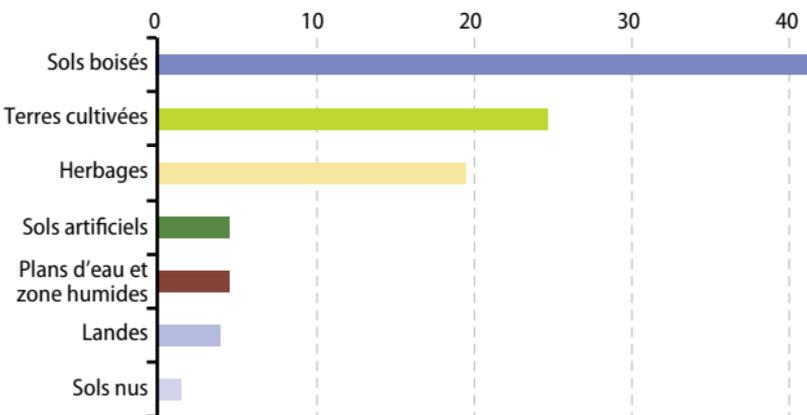
## 11.1 L'occupation des sols, l'utilisation des sols et les paysages

Les sols sont à la source de la plupart des activités biologiques et humaines sur Terre. L'agriculture, la sylviculture, l'industrie, les transports, le logement et d'autres services utilisent les sols comme ressource naturelle et/ou économique. Les sols font également partie intégrante des écosystèmes et sont indispensables à la biodiversité et au cycle du carbone.

Les forêts et autres zones boisées occupaient 41,2 % de la superficie totale de l'UE-27 en 2012, les terres cultivées près d'un quart (24,7 %) et les prairies presque un cinquième (19,5 %), alors que les zones bâties et les autres sols artificialisés, comme les routes ou les voies ferrées, représentaient 4,6 % de la superficie totale, tout comme les zones d'eau et les régions humides. Les sols boisés constituaient le type d'occupation des sols le plus courant dans les régions du Nord de l'Europe en 2012 et dans un certain nombre de pays dont la topographie est dominée par des zones montagneuses et vallonnées.

Les terres cultivées (tant les terres arables que les cultures permanentes) couvraient, en moyenne, environ 24,7 % de la superficie totale de l'UE-27 en 2012. Le Danemark et la Hongrie étaient les pays présentant la part la plus élevée de leur superficie totale couverte par des zones cultivées, celle-ci atteignant en effet près de 50 %. Les herbages naturels et agricoles dominaient le paysage en Irlande, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et au Luxembourg.

**Graphique 11.1:** Occupation principale des sols, par type d'occupation, UE-27, 2012 (en % de la superficie totale)

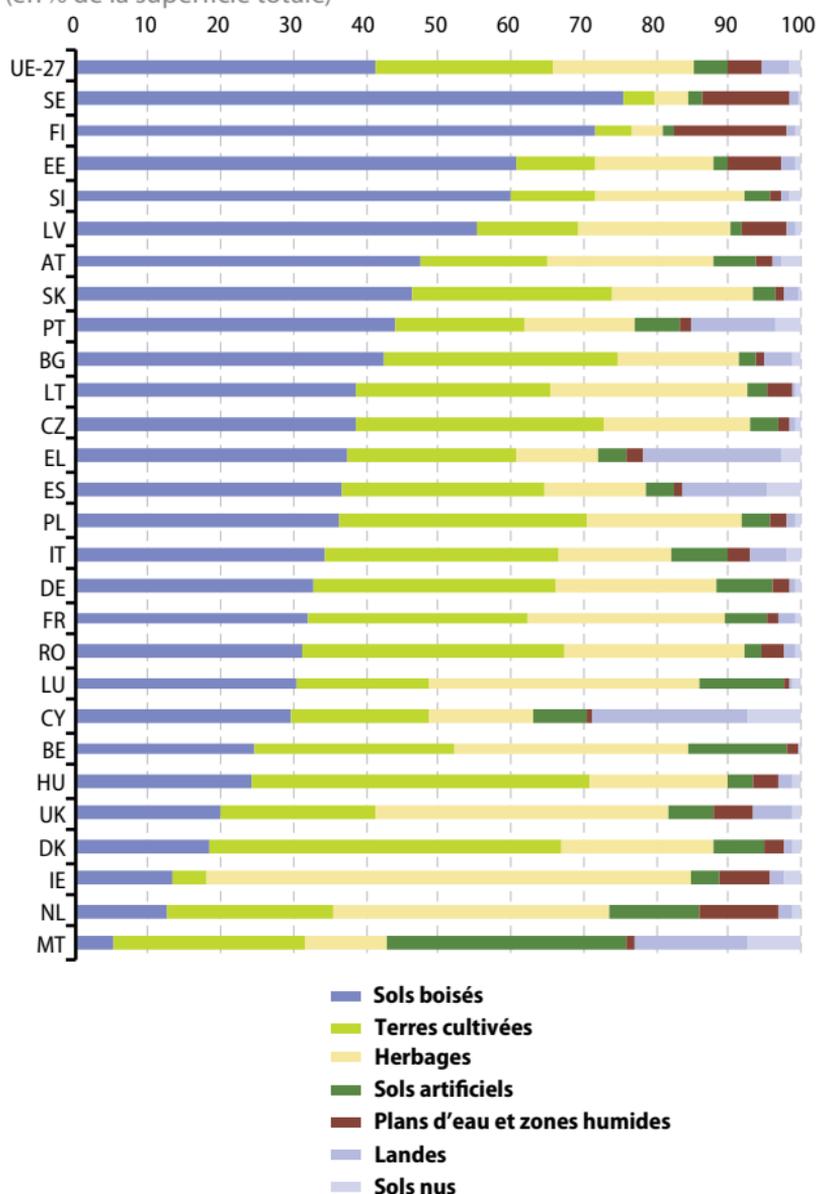


Source: Eurostat (code des données en ligne: [lan\\_lcv\\_ovw](#))

Les landes (maquis et garrigues) sont une forme d'occupation des sols typique des pays chauds et arides, comme Chypre, la Grèce, Malte, l'Espagne, le Portugal et l'Italie; par ailleurs, celle-ci est également prédominante dans les tourbières et les landes des régions septentrionales du Royaume-Uni. Les proportions de zones bâties étaient les plus importantes à Malte et dans les pays du Benelux. La Finlande, la Suède, les Pays-Bas et l'Estonie affichaient les plus fortes proportions de zones d'eau et zones humides.

**Graphique 11.2:** Occupation principale des sols, par type d'occupation, 2012 (¹)

(en % de la superficie totale)



(¹) Croatie: données non disponibles.

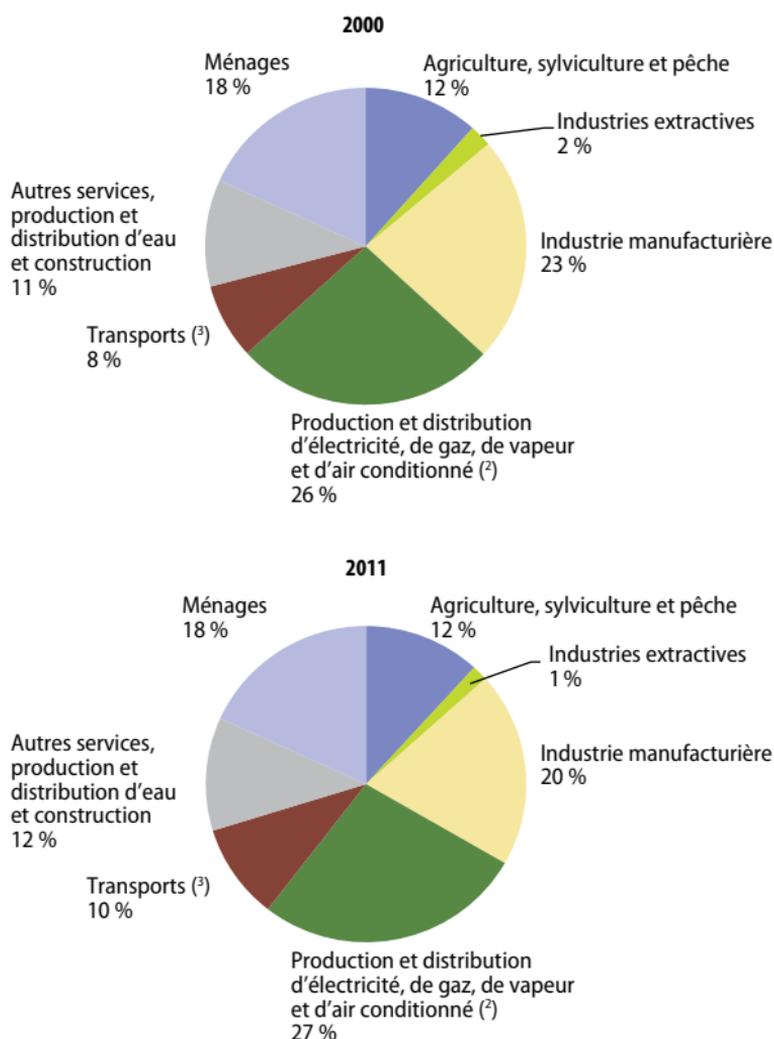
Source: Eurostat (code des données en ligne: lan\_lcv\_owv)

## 11.2 Les émissions de gaz à effet de serre par les industries et les ménages

Les émissions de gaz à effet de serre comprennent le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) et le méthane (CH<sub>4</sub>). Les gaz fluorés (hydrofluorocarbones, perfluorocarbones et hexafluorure sulfurique), qui sont responsables de 2 % des émissions de gaz à effet de serre de l'UE, ne sont pas repris dans cette analyse. Les émissions de ces trois gaz résultant de diverses industries et ménages dans l'UE-27 représentaient 4,66 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> en 2011.

En 2011, la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné présentait l'intensité d'émissions de gaz à effet de serre de loin la plus élevée dans l'UE-27 (27 %). La part imputable à l'industrie manufacturière pour toutes les émissions s'élevait à environ 20 %, ce qui signifie que l'industrie manufacturière et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné contribuaient conjointement pour près de la moitié (47 %) de toutes les émissions de gaz à effet de serre dans l'UE-27 en 2011. Les ménages représentaient 18 % des émissions de gaz à effet de serre, tandis que l'agriculture, la sylviculture et la pêche étaient responsables de 12 % supplémentaires, soit une proportion identique à celle de la part combinée des autres services, de l'approvisionnement en eau et de la construction. Les services de transport (y compris les transports terrestres, maritimes et aériens) représentaient une part relativement faible de toutes les émissions en 2011 (10 %). Les 2 % restants étaient imputables aux industries extractives.

**Graphique 11.3:** Émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O) par activité économique, UE-27, 2000 et 2011 <sup>(1)</sup> (en % du total des émissions en équivalents CO<sub>2</sub>)



<sup>(1)</sup> 2011: estimations.

<sup>(2)</sup> Les émissions liées à la production et à la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné résultent de la combustion de combustibles fossiles pour la génération d'électricité et le chauffage urbain, mais n'incluent pas les émissions provenant de la combustion de combustibles dans les foyers ou ménages individuels.

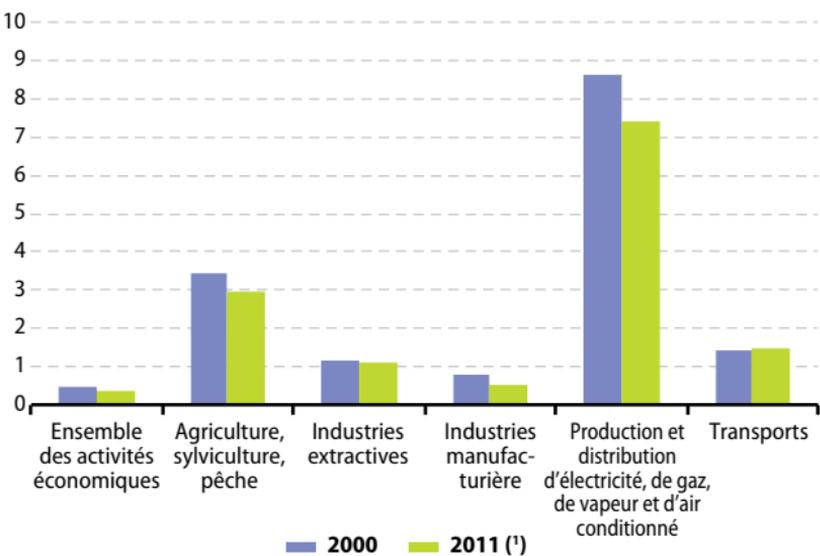
<sup>(3)</sup> Uniquement le transport commercial (pour compte d'autrui ou propre); l'utilisation pour compte propre de véhicules pour d'autres activités ou par les ménages privés est exclue.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [env\\_ac\\_ainah\\_r1](#) et [env\\_ac\\_ainah\\_r2](#))

Avec 7,4 kg d'équivalents CO<sub>2</sub> par euro, la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné présentait l'intensité d'émissions de gaz à effet de serre de loin la plus élevée dans l'UE-27 en 2011. L'agriculture, la sylviculture et la pêche représentaient la deuxième intensité la plus élevée d'émissions de gaz à effet de serre, avec environ 3,0 kg d'équivalents CO<sub>2</sub> par euro et cet ensemble d'activités économiques était également le seul pour lequel les émissions de méthane et d'oxyde nitreux étaient plus élevées que celles du dioxyde de carbone. Entre 2000 et 2011, la plus importante baisse de l'intensité des gaz à effet de serre en termes relatifs a été observée pour l'industrie manufacturière (- 30,7%), tandis que la plus grande réduction en termes absolus a été observée pour la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (- 1,2 kg d'équivalents CO<sub>2</sub> par euro).

Il y a également eu des réductions de l'intensité pour les autres activités, sauf pour les transports, pour lesquels il y a eu une légère augmentation (4,4%).

**Graphique 11.4:** Intensité des émissions de gaz à effet de serre par activité économique, UE-27, 2000 et 2011 (en kg d'équivalents CO<sub>2</sub> par euro)



(\*) Estimations.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [env\\_ac\\_ainah\\_r1](#), [env\\_ac\\_ainah\\_r2](#) et [nama\\_nace64\\_k](#))

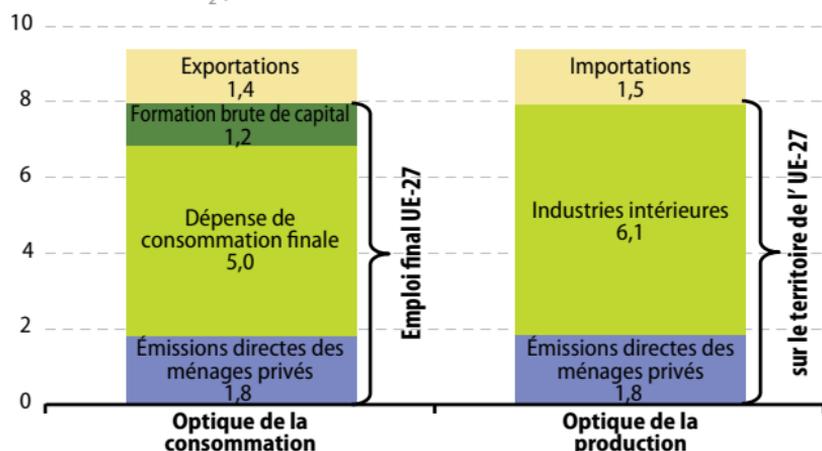
## 11.3 Les émissions de dioxyde de carbone induites par la consommation finale

Outre le dioxyde de carbone émis dans l'UE par les industries lors de la fabrication des produits destinés à répondre à la demande finale, les estimations présentées tiennent également compte du dioxyde de carbone qui est «intégré» dans les importations de l'UE; celui-ci découle des chaînes de production mondiales des biens importés dans l'UE-27. Les émissions de dioxyde de carbone qui sont liées aux produits fabriqués dans l'UE, mais exportés en dehors de l'UE-27 sont, de la même façon, incluses dans le compte de la consommation des pays concernés.

Le total de 8,0 tonnes d'émissions de dioxyde de carbone par habitant qui a été obtenu pour l'UE-27 en 2009 se composait de trois éléments principaux:

- environ 5,0 tonnes par habitant résultant des dépenses de consommation des ménages et des administrations publiques consacrées aux biens et services;
- 1,8 tonne supplémentaire par habitant provenant des émissions directes de dioxyde de carbone produites par les ménages privés dans l'UE-27 (par exemple, utilisation de combustibles fossiles pour les véhicules privés ou le chauffage);
- 1,2 tonne de plus par habitant résultant des investissements (formation brute de capital) dans l'économie de l'UE-27.

**Graphique 11.5:** Émissions de CO<sub>2</sub> intérieures et mondiales — optiques de la production et de la consommation, UE-27, 2009 (¹)



(¹) Estimations.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [env\\_ac\\_ainah\\_r2](#), [env\\_ac\\_io2](#) et [demo\\_gjnd](#))

**Tableau 11.1:** Émissions de CO<sub>2</sub> induites par la demande finale, par groupe de produits et catégorie de la demande finale, UE-27, 2009 (1)  
(en kg de CO<sub>2</sub> par habitant)

Groupe de produits	Dépense de consommation finale	Formation brute de capital	Exportations	Emploi final, total	
	(en kg de CO <sub>2</sub> par habitant)			(en %)	
Électricité, gaz, vapeur et air conditionné	1 032	16	48	1 097	11,7
Constructions et travaux de construction	38	672	3	713	7,6
Produits alimentaires, boissons et produits à base de tabac	432	2	47	481	5,1
Services d'administration publique et de défense; services de sécurité sociale obligatoire	301	1	1	303	3,2
Produits de la cokéfaction et du raffinage	196	-4	80	272	2,9
Véhicules automobiles, remorques et semi-remorques	139	45	67	251	2,7
Produits chimiques	97	-4	157	250	2,7
Commerce de détail, à l'exclusion des automobiles et des motocycles	217	14	16	247	2,6
Commerce de gros, à l'exclusion des automobiles et des motocycles	156	37	49	241	2,6
Services d'hébergement et de restauration	223	1	4	228	2,4
Transports terrestres et transports par conduites	199	8	18	225	2,4
Services de santé humaine	219	0	0	219	2,3
Machines et équipements n.c.a.	6	101	110	217	2,3
Transports aériens	139	-2	65	202	2,1
Transport par eau	39	1	148	188	2,0
Services de l'enseignement	144	0	0	145	1,5
Produits de l'industrie textile; articles d'habillement; cuir et articles en cuir	117	-3	25	139	1,5
Produits de l'agriculture et de la chasse et services annexes	110	8	13	132	1,4
Autres produits	1 196	273	569	2 038	21,7
<b>Total produits</b>	<b>5 002</b>	<b>1 166</b>	<b>1 421</b>	<b>7 589</b>	<b>80,6</b>
<b>Émissions directes des ménages privés</b>	<b>1 821</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 821</b>	<b>19,4</b>
<b>Total produits plus émissions directes des ménages privés</b>	<b>6 823</b>	<b>1 166</b>	<b>1 421</b>	<b>9 410</b>	<b>100,0</b>

(1) Estimations.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [env\\_ac\\_io2](#) et [demo\\_gind](#))

## 11.4 Les déchets

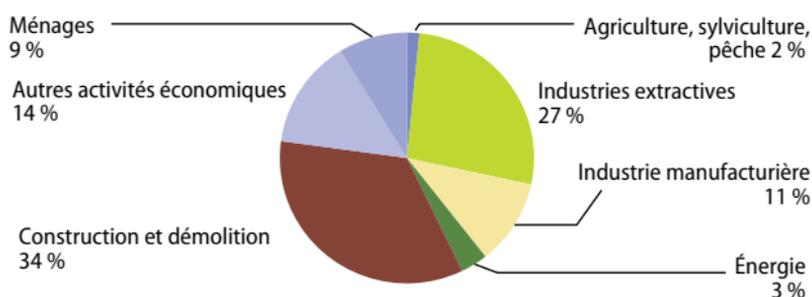
Les déchets, qui sont définis par l'article 3, point 1), de la directive 2008/98/CE comme «toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire», peuvent représenter une énorme perte de ressources, que ce soit sous la forme de matières premières ou d'énergie. De plus, la gestion et l'élimination des déchets peuvent avoir des incidences graves sur l'environnement.

En 2010, la production totale de déchets par les activités économiques et les ménages dans l'UE-28 s'est élevée à 2 506 millions de tonnes. Chaque habitant de l'UE-28 a produit en moyenne environ 5,0 tonnes de déchets, dont 201 kg de déchets dangereux.

Deux activités ont été à l'origine d'une production particulièrement élevée de déchets dans l'UE-27 en 2010: la construction (section F de la NACE), qui a généré 860 millions de tonnes de déchets (34,3 % du total), et les industries extractives (section B de la NACE), qui en ont produit 672 millions de tonnes (26,8 %). La majeure partie des déchets produits par ces activités était constituée de déchets minéraux ou de terres (terre d'excavation, déchets de construction routière, déchets de démolition, boues de dragage, débris de pierre, résidus miniers, etc.).

Près de la moitié (45,4 %) des déchets traités dans l'UE-28 en 2010 a fait l'objet d'opérations d'élimination autres que l'incinération (il s'agissait principalement d'opérations de mise en décharge, mais aussi d'élimination de déchets d'extraction dans les sites miniers et à proximité ainsi que de rejets dans les plans d'eau). 49,0 % supplémentaires ont fait l'objet d'opérations de valorisation (autres que la valorisation énergétique). Les 5,6 % restants ont été envoyés à l'incinération (avec ou sans valorisation énergétique).

**Graphique 11.6:** Production de déchets, UE-28, 2010 (en %)



Source: Eurostat (code des données en ligne: [env\\_wasgen](#))

**Tableau 11.2:** Traitement des déchets, 2010  
(en milliers de tonnes)

	Total	Récupération énergétique	Incinération sans récupération énergétique	Récupération autre que récupération énergétique	Élimination autrement que par incinération
<b>UE-28</b>	2 338 770	89 650	42 280	1 145 140	1 061 700
BE	30 358	4 797	1 975	20 414	3 172
BG	159 955	144	2	1 922	157 886
CZ	18 247	767	55	13 220	4 204
DK	11 343	2 749	0	6 767	1 828
DE	349 564	28 423	12 646	241 563	66 932
EE	17 953	336	0	5 956	11 661
IE	9 421	168	43	3 356	5 854
EL	70 390	126	21	11 722	58 520
ES	132 688	2 523	412	80 289	49 464
FR	336 021	14 241	7 809	200 677	113 294
HR	2 585	110	24	403	2 048
IT	127 156	2 373	6 092	93 037	25 655
CY	2 371	7	7	1 381	976
LV	1 006	63	0	312	630
LT	4 546	111	2	1 062	3 371
LU	12 424	32	124	6 163	6 105
HU	13 424	859	82	5 125	7 357
MT	1 260	0	7	171	1 081
NL	113 640	5 835	3 552	57 563	46 691
AT	29 751	1 364	1 649	14 982	11 756
PL	146 580	3 804	369	109 695	32 712
PT	20 115	2 343	419	7 583	9 771
RO	212 858	1 507	75	16 561	194 716
SI	5 638	282	35	3 885	1 436
SK	7 692	255	66	3 559	3 812
FI	105 630	9 847	389	31 999	63 395
SE	110 476	6 261	87	16 587	87 541
UK	285 674	316	6 343	189 183	89 832
IS	526	19	0	340	167
NO	6 292	1 280	276	2 566	2 170
MK	2 106	0	1	331	1 775
RS	33 151	27	0	568	32 556
TR	777 471	126	27	197 216	580 102

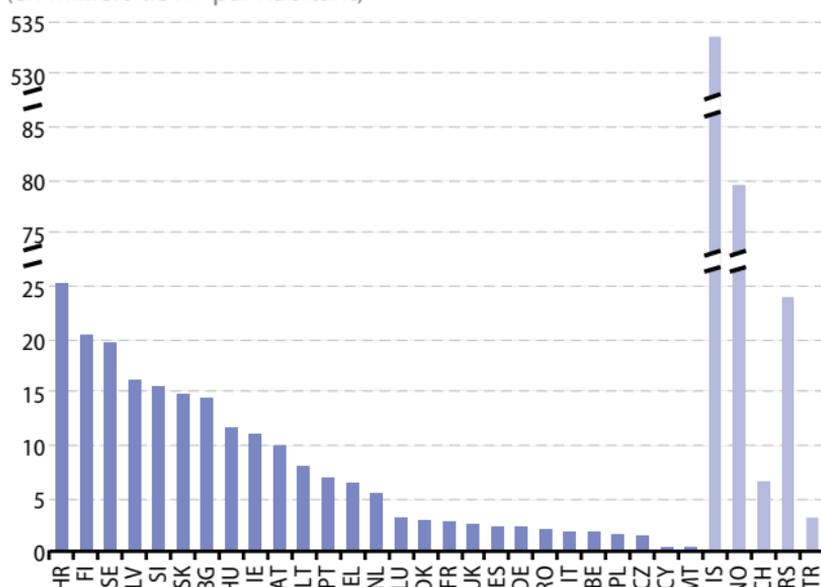
Source: Eurostat (code des données en ligne: [env\\_wastrt](#))

## 11.5 L'eau

Les ressources en eau font référence à l'eau disponible pour une utilisation sur un territoire et incluent l'eau de surface (à savoir les baies côtières, les lacs, les rivières et les cours d'eau) et l'eau souterraine. La disponibilité de l'eau douce dans un pays est déterminée par les conditions climatiques, la géomorphologie, l'utilisation du sol et les eaux venues à travers les frontières (à savoir les afflux externes). Il existe par conséquent des différences significatives entre les pays, l'Allemagne, la France, la Suède, l'Italie et le Royaume-Uni étant les États membres qui comptent le plus grand volume de ressources en eau douce, avec une moyenne annuelle à long terme située entre 164 300 et 188 000 millions de m<sup>3</sup>.

Un indicateur important lié à l'eau est celui des ressources en eau douce par habitant. Parmi les États membres de l'UE-28, la Croatie, la Finlande et la Suède présentaient les ressources annuelles en eau douce par habitant les plus importantes (environ 20 000 m<sup>3</sup> ou plus). En revanche, des niveaux relativement faibles par habitant (inférieurs à 3 000 m<sup>3</sup>) ont été enregistrés dans les six États membres les plus peuplés (France, Italie, Royaume-Uni, Espagne, Allemagne et Pologne). La Pologne, la République tchèque, Chypre et Malte présentent les plus faibles valeurs, avec 200 à 1 600 m<sup>3</sup> par personne.

**Graphique 11.7:** Ressources en eau douce par habitant — moyenne à long terme (1)  
(en milliers de m<sup>3</sup> par habitant)



(1) La période minimale prise en compte pour le calcul des moyennes annuelles sur le long terme est de 20 ans. Les données relatives à la population sont celles au 1er janvier 2011; Estonie, non disponibles; Irlande et Turquie, estimations.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [env\\_wat\\_res](#))

**Tableau 11.3:** Ressources en eau — moyenne annuelle à long terme <sup>(1)</sup>  
(en milliards de m<sup>3</sup>)

	Précipitations	Évapotranspiration	Flux internes	Apports externes	Sorties	Ressources en eau douce
BE	28,9	16,6	12,3	7,6	15,6	19,9
BG	69,8	52,3	18,1	89,1	108,5	107,2
CZ	54,7	39,4	15,2	0,7	16,0	16,0
DK	38,5	22,1	16,3	0,0	1,9	16,3
DE	307,0	190,0	117,0	75,0	182,0	188,0
EE	29,0	:	:	:	:	:
IE	80,0	32,5	47,5	3,5	:	51,0
EL	115,0	55,0	60,0	12,0	:	72,0
ES	346,5	235,4	111,1	0,0	111,1	111,1
FR	500,8	320,8	175,3	11,0	168,0	186,3
HR	65,7	40,1	23,0	:	:	:
IT	241,1	155,8	167,0	8,0	155,0	175,0
CY	3,0	2,7	0,3	–	0,1	0,3
LV	42,7	25,8	16,9	16,8	32,9	33,7
LT	44,0	28,5	15,5	9,0	25,9	24,5
LU	2,0	1,1	0,9	0,7	1,6	1,6
HU	55,7	48,2	7,5	108,9	115,7	116,4
MT	150,4	72,5	0,1	–	:	0,1
NL	31,6	21,3	8,5	81,2	86,3	89,7
AT	98,0	43,0	55,0	29,0	84,0	84,0
PL	193,1	138,3	54,8	8,3	63,1	63,1
PT	82,2	43,6	38,6	35,0	34,0	73,6
RO	154,0	114,6	39,4	2,9	17,9	42,3
SI	31,7	13,2	18,6	13,5	32,3	32,1
SK	37,4	24,3	13,1	67,3	81,7	80,3
FI	222,0	115,0	107,0	3,2	110,0	110,0
SE	342,2	169,4	172,5	13,7	186,2	186,2
UK	275,0	117,2	157,9	6,4	164,3	164,3
IS	200,0	30,0	170,0	–	170,0	170,0
NO	470,7	112,0	371,8	12,2	384,0	384,0
CH	61,6	21,6	40,7	12,8	53,5	53,5
MK	19,5	:	:	1,0	6,3	:
RS	56,1	43,3	12,8	162,6	175,4	175,4
TR	503,1	275,7	227,4	6,9	178,0	234,3

<sup>(1)</sup> La période minimale prise en compte pour le calcul des moyennes annuelles sur le long terme est de 20 ans.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [env\\_wat\\_res](#))

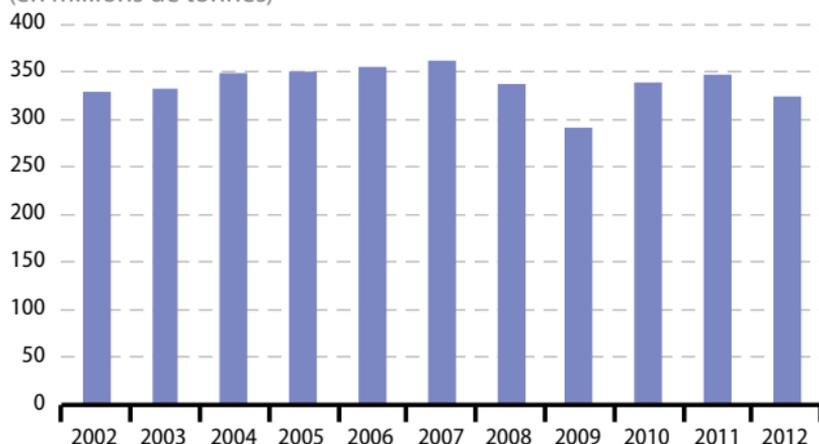
## 11.6 La gestion des produits chimiques

La production de produits chimiques est en grande partie concentrée en Europe occidentale. En 2012, l'Allemagne était le premier producteur de l'UE-27, suivie par la France, l'Italie et le Royaume-Uni.

La production chimique de l'UE-27 a constamment augmenté entre 2002 et 2007, enregistrant une hausse totale de 9,7 %, pour atteindre un pic de 362 millions de tonnes. Au cours de la crise économique et financière, la production a chuté de 24 millions de tonnes (soit 6,6 %) en 2008 et de 46 millions de tonnes supplémentaires (13,6 %) en 2009. Le rebond d'activité en 2010 a plus que compensé la chute enregistrée en 2009 et la production chimique dans l'UE-27 a continué de croître en 2011 (bien qu'à un rythme relativement modeste) pour atteindre 347 millions de tonnes, soit encore quelque 15 millions de tonnes de moins que le pic enregistré avant la crise. En 2012, la production a de nouveau chuté, de 22 millions de tonnes, soit de 6,3 % par rapport à l'année précédente; le niveau de production en 2012 était de 325 millions de tonnes, ce qui constituait le deuxième plus faible niveau entre 2002 et 2012, dépassant uniquement le niveau de production de 2009.

La production de produits chimiques nocifs pour l'environnement s'est établie à 174 millions de tonnes en 2012, soit un niveau à peu près équivalent à celui de la production de 2002 et inférieur à toutes les années intermédiaires, sauf 2009. La part des produits chimiques nocifs pour l'environnement dans la production chimique totale de l'UE-27 n'a pas évolué de manière significative au cours des dix dernières années, puisqu'elle était de 53,3 % en 2002 et a augmenté modérément pour passer à 53,5 % en 2012 (elle a atteint un maximum de 55,8 % au cours des années intermédiaires).

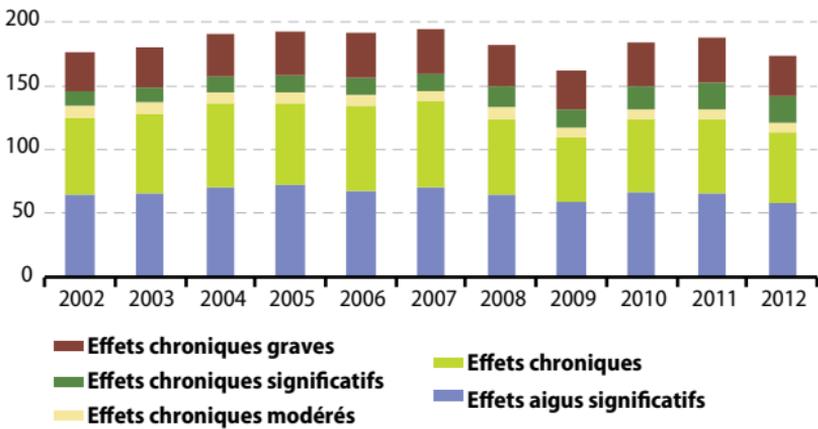
**Graphique 11.8:** Production chimique totale, UE-27, 2002–12 (en millions de tonnes)



Source: Eurostat (code des données en ligne: [tsdph320](#))

En 2012, le niveau de production des produits chimiques toxiques s'élevait à quelque 12 millions de tonnes de moins que 10 ans plus tôt, pour s'établir à environ 192 millions de tonnes. La part globale des produits chimiques toxiques dans la production chimique totale de l'UE-27 a suivi une tendance à la baisse très progressive au cours des dix dernières années. D'un pic de 61,8 % de la production totale en 2002, la part des produits chimiques toxiques est descendue (malgré une augmentation temporaire en 2009) à 60,5 % en 2010, avant de chuter nettement à 58,5 % en 2011 et de remonter à 59,1 % en 2012.

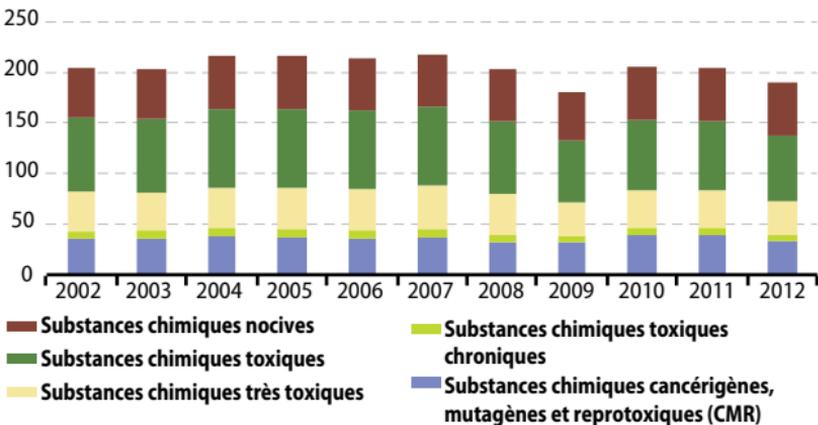
**Graphique 11.9:** Production de produits chimiques nocifs pour l'environnement, UE-27, 2002–12 <sup>(1)</sup>  
(en millions de tonnes)



<sup>(1)</sup> Les différentes classes de substances chimiques sont réparties selon leur impact environnemental, de la plus nocive (dernière classe) à la moins nocive (première classe).

Source: Eurostat (code des données en ligne: [ten00011](#))

**Graphique 11.10:** Production de produits chimiques toxiques, UE-27, 2002–12 <sup>(1)</sup>  
(en millions de tonnes)



<sup>(1)</sup> Les différentes classes de substances chimiques sont réparties selon leur toxicité, de la plus dangereuse (dernière classe) à la moins dangereuse (première classe).

Source: Eurostat (code des données en ligne: [tsdph320](#))

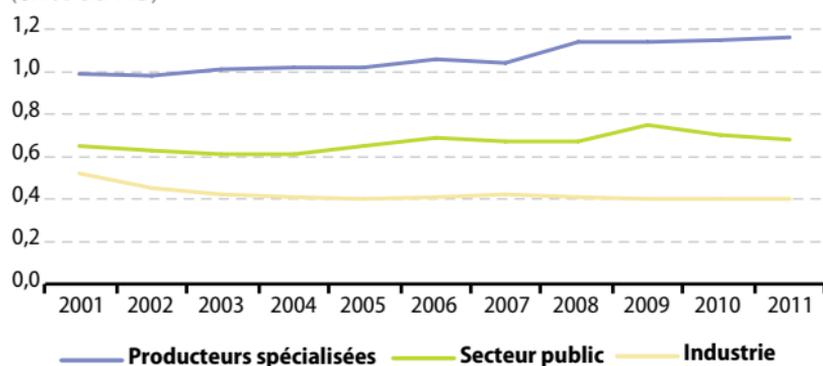
## 11.7 Les dépenses de protection de l'environnement

L'air pur, l'eau pure, des écosystèmes en bonne santé et des sols fertiles sont essentiels pour la vie humaine, et il n'est dès lors pas surprenant de constater que les dépenses de protection de l'environnement jouent un rôle prédominant dans un large éventail de domaines d'action de l'UE.

Les producteurs spécialisés dans les services de protection de l'environnement (entreprises publiques et privées spécialisées dans des services comme la collecte des déchets) ont affiché le niveau le plus élevé de dépenses de protection de l'environnement dans l'UE-28 en 2011, avec quelque 146 909 millions d'euros, soit un peu plus de la moitié (51,7 %) du total des dépenses. Le reste était réparti entre les dépenses du secteur public (86 750 millions d'euros) et de l'industrie (50 587 millions d'euros).

L'importance relative des dépenses de protection de l'environnement effectuées par les producteurs spécialisés (par rapport au produit intérieur brut — PIB) a augmenté de 0,2 point de pourcentage entre 2001 et 2011. À l'opposé, l'importance relative des dépenses de protection de l'environnement faites par le secteur public (par rapport au PIB) est restée plus ou moins stable au cours de la même période, alors que le niveau de dépenses du secteur industriel par rapport au PIB a diminué entre 2001 et 2003, avant d'augmenter jusqu'en 2009 et de diminuer à nouveau jusqu'en 2011. Dans la plupart des pays européens, les dépenses de protection de l'environnement effectuées par le secteur public représentaient entre 0,3 % et 1,4 % du PIB en 2011.

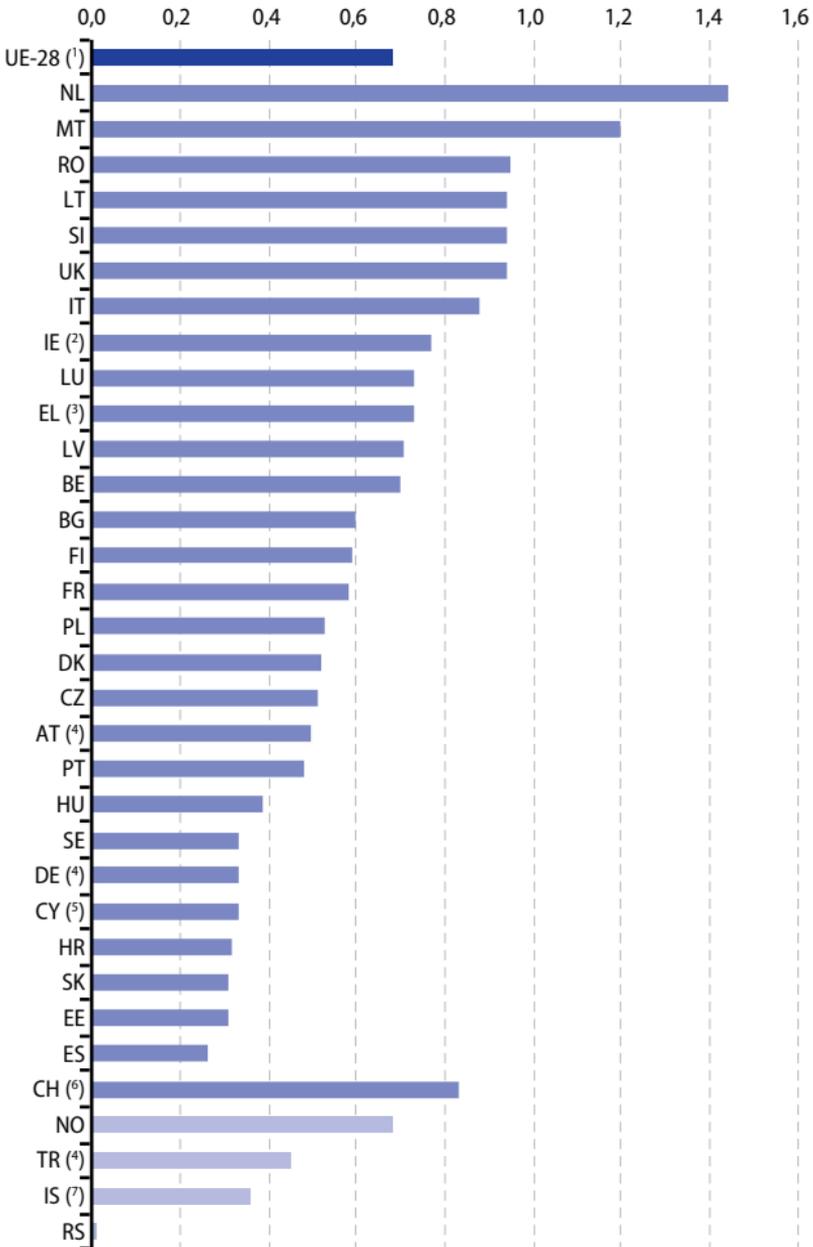
**Graphique 11.11:** Dépenses de protection de l'environnement, UE-28, 2001–11 (¹)  
(en % du PIB)



(¹) Estimations.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [env\\_ac\\_exp2](#))

**Graphique 11.12:** Dépenses de protection de l'environnement, secteur public, 2011 (en % du PIB)



(1) Estimations.

(2) 1998.

(3) 1999.

(4) 2010.

(5) 2004.

(6) 2003.

(7) 2002.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [env\\_ac\\_exp2](#))

## 11.8 Les écotaxes

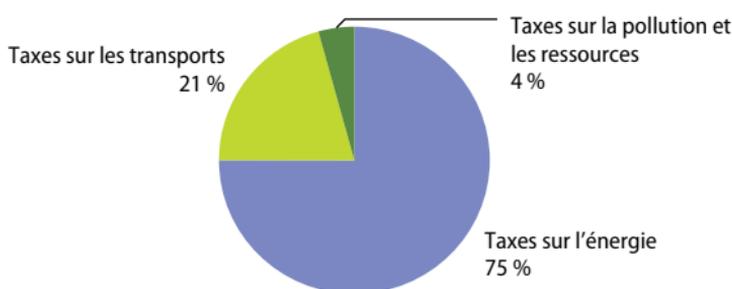
Une «taxe environnementale» ou «écotaxe» est une taxe dont l'assiette est une unité physique (ou une approximation d'une unité physique) d'un élément ayant un impact négatif spécifique et avéré sur l'environnement. Les statistiques européennes distinguent quatre types d'écotaxes qui concernent l'énergie, les transports, la pollution et les ressources; il convient de noter que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est exclue de la définition retenue. Le produit total des écotaxes dans l'UE-28 en 2012 était égal à 311 683 millions d'euros, soit 2,4 % du PIB et 6,1 % du produit total des impôts et cotisations sociales.

Les taxes sur l'énergie (qui incluent les taxes sur les carburants utilisés pour les transports) représentaient, de loin, la part la plus élevée du produit total des écotaxes, avec 75 % du total de l'UE-28 en 2012. Ces taxes étaient particulièrement importantes en Lituanie, au Luxembourg et en République tchèque, où elles totalisaient plus de 90 % du produit des écotaxes.

Les taxes sur les transports constituaient la deuxième source la plus importante pour les recettes des écotaxes, avec quelque 21 % du total de l'UE-28 en 2012. Toutefois, leur importance relative était nettement supérieure à Malte, au Danemark et en Irlande, puisqu'elles représentaient entre 43 % et 36 % du total des écotaxes.

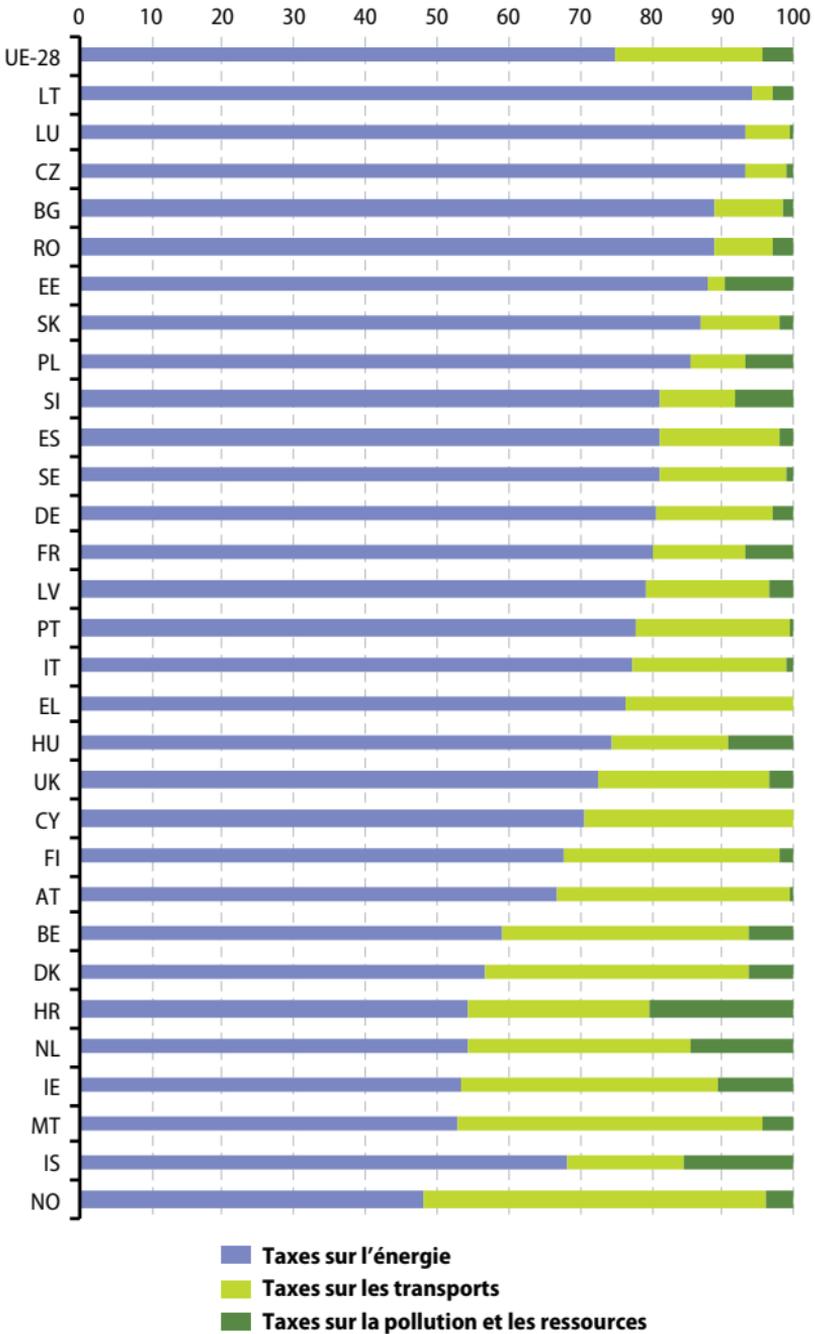
Les taxes sur la pollution et les ressources représentaient une part relativement faible (4 %) du produit total des écotaxes dans l'UE-28 en 2012. Cette tendance était présente dans la plupart des États membres, puisque seuls la Croatie (20 %) et les Pays-Bas (14 %) indiquaient que des parts beaucoup plus importantes du produit des écotaxes étaient prélevées des taxes sur la pollution et les ressources.

**Graphique 11.13:** Produit total des écotaxes, par catégorie fiscale, UE-28, 2012



Source: Eurostat (code des données en ligne: [env\\_ac\\_tax](#))

**Graphique 11.14: Écotaxes, par catégorie fiscale, 2012**  
(en % du total des écotaxes)



Source: Eurostat (code des données en ligne: [env\\_ac\\_tax](#))

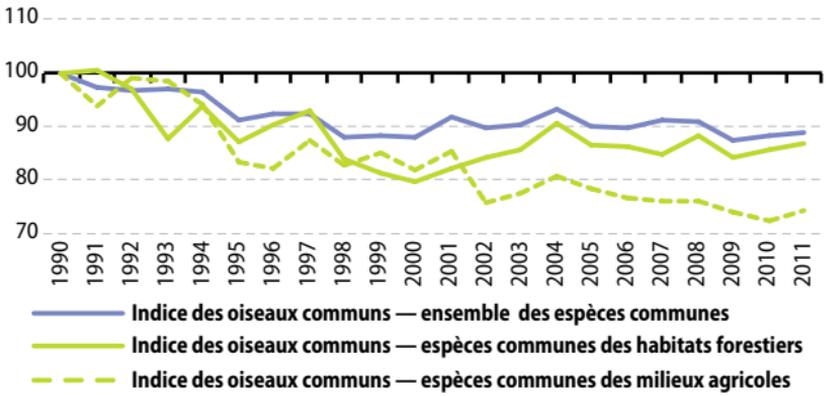
## 11.9 La biodiversité

La «biodiversité», contraction de l'expression «diversité biologique», reflète le nombre, la variété et la variabilité des organismes vivants, y compris l'espèce humaine. Il est important pour l'espèce humaine de prévenir la perte de biodiversité, car les êtres humains sont tributaires des richesses naturelles de la planète pour leur alimentation, leur énergie, leurs matières premières, leur air et leur eau, qui rendent la vie possible et sont le moteur des économies et des sociétés. De ce fait, une réduction ou une perte de biodiversité peut compromettre non seulement l'environnement naturel, mais aussi des objectifs économiques et sociaux.

Des zones protégées pour la préservation de la biodiversité sont proposées par les États membres dans le cadre de la directive «Habitats» de l'UE. Elles sont indiquées en pourcentage de la superficie totale de chaque pays. En 2010, quelque 14 % du territoire de l'UE-27 avaient été proposés comme zones à protéger au titre de la directive «Habitats». Les chiffres relatifs aux États membres montrent que les zones protégées au titre de la directive «Habitats» représentent de 31 % du territoire terrestre en Slovénie et 30 % en Bulgarie à moins de 10 % en France, aux Pays-Bas, au Danemark ou au Royaume-Uni. En général, ces zones protégées couvrent de manière adéquate les régions biogéographiques existant dans les États membres, avec une moyenne de 89 % d'espèces et d'habitats suffisamment couverts dans l'UE-27 en 2010. Selon cette mesure, seule Chypre a enregistré un indice de suffisance inférieur à 50 %.

Entre 1990 et 2000, on a observé une tendance générale à la baisse de l'abondance des espèces d'oiseaux présentes sur les terres agricoles et dans les forêts. Cette tendance à la baisse s'est poursuivie pour les oiseaux communs des milieux agricoles, avec un déclin relativement marqué (- 26 % entre 1990 et 2011) de ces populations d'oiseaux. Une part importante de cette évolution peut être attribuée aux changements intervenus dans l'utilisation des sols et dans les pratiques agricoles. Alors que les populations d'oiseaux communs des habitats forestiers avaient diminué de 20 % dans l'UE entre 1990 et 2000, on a assisté, ces dernières années, à une augmentation de ces mêmes populations.

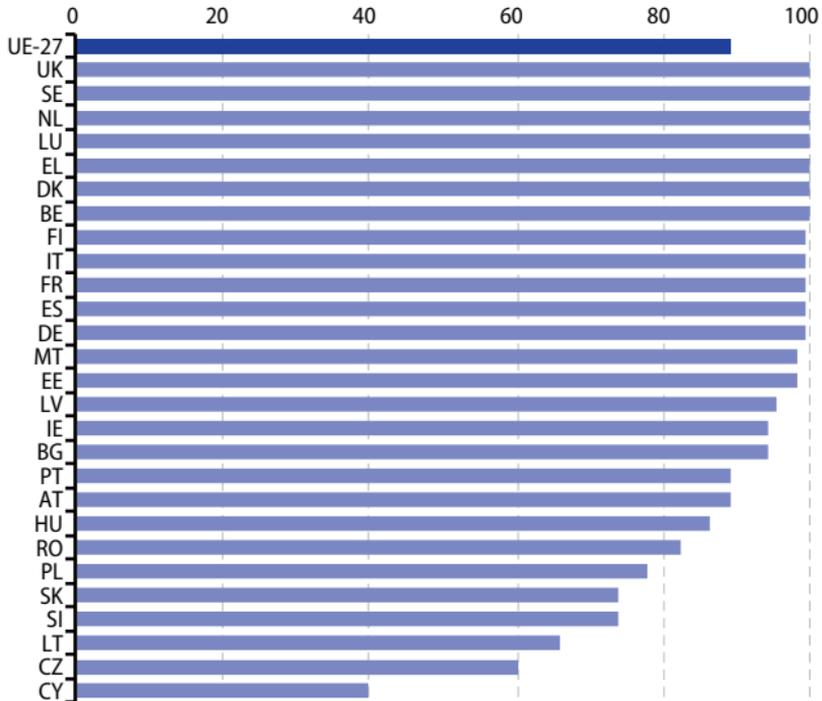
**Graphique 11.15:** Indices des oiseaux communs, UE, 1990–2011 <sup>(1)</sup>  
(aggregated index of population estimates of selected groups of breeding bird species, 1990 = 100)



<sup>(1)</sup> Estimations. L'«ensemble des espèces communes» couvre les informations concernant 163 espèces d'oiseaux, les «espèces communes des milieux agricoles», 39 espèces d'oiseaux et les «espèces communes des habitats forestiers», 33 espèces. Cette couverture est passée de neuf à 22 États membres entre 1990 et 2010, et comptait trois nouveaux pays en 2011, année de référence. Les données relatives à la Norvège et à la Suisse sont également disponibles, mais sont exclues des indicateurs de l'UE. Il convient de noter que les pays ont rejoint le programme à différentes périodes qui ne sont en rien liées à leur adhésion à l'UE.

Source: EBCC/RSPB/BirdLife/Statistics Netherlands, Eurostat (code des données en ligne: [env\\_bio2](#))

**Graphique 11.16:** Zones protégées pour la biodiversité —  
suffisance des sites, 2010 <sup>(1)</sup>  
(en %)



<sup>(1)</sup> Croatie: données non disponibles.

Source: AEE/Centre thématique européen sur la biodiversité, Eurostat (code des données en ligne: [env\\_bio1](#))



Un secteur de l'énergie compétitif, fiable et durable est essentiel pour toutes les économies avancées. Ce secteur a été porté sur le devant de la scène ces dernières années par un certain nombre de questions qui ont propulsé l'énergie au premier rang des priorités politiques des États membres et de l'Union européenne (UE), à savoir:

- la volatilité des prix du pétrole et du gaz;
- les interruptions de l'approvisionnement énergétique en provenance de pays tiers;
- les pannes générales aggravées par l'inefficacité des connexions entre les réseaux électriques nationaux;
- les difficultés que rencontrent les fournisseurs pour entrer sur les marchés du gaz et de l'électricité;
- les inquiétudes suscitées par la production de l'énergie nucléaire;
- l'attention accrue portée aux effets anthropiques (dus aux activités de l'homme) sur le changement climatique, et notamment l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

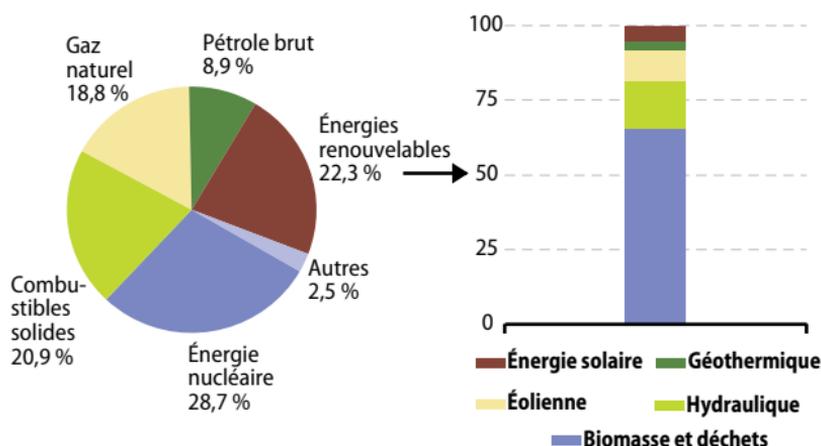
La Commission européenne cherche des moyens rentables de rendre l'économie européenne plus respectueuse du climat et moins consommatrice d'énergie; l'efficacité énergétique devrait être un élément déterminant de cette transition. Avec sa feuille de route vers une économie compétitive à faible intensité de carbone à l'horizon 2050, la Commission européenne s'est projetée au-delà des objectifs à court terme et a présenté un scénario efficace en termes de coûts pour parvenir à une réduction beaucoup plus importante des émissions d'ici au milieu du siècle: en passant à une société à faible taux d'émission de carbone, l'UE pourrait utiliser en 2050 environ 30 % moins d'énergie qu'en 2005.

## 12.1 La production et les importations d'énergie

En 2012, la production d'énergie primaire dans l'UE-28 a atteint 794,3 millions de tonnes-équivalent pétrole (tep) . Ce chiffre s'inscrit dans le prolongement de la tendance générale à la baisse observée les années précédentes, sauf principalement en 2010, la production ayant augmenté après un recul relativement important en 2009 coïncidant avec la crise économique et financière. Comparée sur une plus longue période, la production d'énergie primaire dans l'UE-28 était de 15,7 % plus faible en 2012 que dix ans auparavant.

En 2012, la production d'énergie primaire dans l'UE-28 était répartie sur diverses sources d'énergie, la plus importante étant l'énergie nucléaire (28,7 % du total). Les sources d'énergie renouvelable (22,3 %) et les combustibles solides (20,9 %, essentiellement le charbon) totalisaient plus d'un cinquième de la production d'énergie primaire dans l'UE-28, tandis que la part du gaz naturel était relativement plus modeste (16,8 %); le reste du total revenait au pétrole brut (8,9 %). La production primaire à partir de sources d'énergie renouvelables a connu une croissance supérieure à celle provenant des autres types d'énergie. La croissance a été relativement stable la plupart des années entre 2002 et 2012, avec un léger déclin en 2011. Au cours de cette décennie, la production d'énergies renouvelables a, dans l'ensemble, augmenté de 81,3 %. En revanche, les niveaux de production concernant les autres sources primaires d'énergie ont généralement chuté au cours de cette période.

**Graphique 12.1:** Production d'énergie primaire, UE-28, 2012 (en % du total, sur la base des données en tonnes-équivalent pétrole)



Source: Eurostat (codes des données en ligne: [ten00080](#), [ten00077](#), [ten00079](#), [ten00078](#), [ten00081](#) et [nrg\\_107a](#))

En 2012, les importations d'énergie primaire de l'UE-28 ont dépassé les exportations de quelque 922,8 millions de tep. Les plus grands importateurs nets d'énergie primaire étaient généralement les États membres les plus peuplés, à l'exception du Royaume-Uni et de la Pologne (où demeurent des réserves nationales de pétrole/gaz naturel et de charbon). Depuis 2004, le Danemark est le seul exportateur net d'énergie primaire parmi les États membres de l'UE.

**Tableau 12.1:** Production d'énergie primaire, 2012  
(en millions de tonnes-équivalent pétrole)

	Production totale d'énergie primaire	Part de la production totale (%)				
		Énergie nucléaire	Combustibles solides	Gaz naturel	Pétrole brut	Énergies renouvelables
<b>UE-28</b>	794,3	28,7	20,9	16,8	8,9	22,3
BE	15,7	66,3	0,0	0,0	0,0	18,0
BG	11,7	35,0	48,0	2,6	0,2	14,0
CZ	32,0	24,5	63,0	0,7	0,5	10,2
DK	18,9	0,0	0,0	27,5	53,9	16,5
DE	123,5	20,8	38,5	7,7	2,1	26,6
EE	5,1	0,0	79,3	0,0	0,0	20,7
IE	1,3	0,0	24,5	14,3	0,0	57,8
EL	10,4	0,0	77,1	0,1	0,9	21,8
ES	33,2	47,8	7,4	0,2	0,4	43,7
FR	133,3	82,4	0,0	0,3	0,6	15,6
HR	3,5	0,0	0,0	47,3	16,1	34,2
IT	31,8	0,0	0,2	22,2	17,3	56,3
CY	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
LV	2,3	0,0	0,1	0,0	0,0	99,8
LT	1,3	0,0	1,3	0,0	7,9	90,8
LU	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	74,5
HU	10,5	38,8	15,3	16,8	6,0	18,7
MT	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
NL	64,9	1,6	0,0	88,6	1,7	5,8
AT	12,8	0,0	0,0	12,2	6,5	75,3
PL	71,1	0,0	80,9	5,4	0,9	11,9
PT	4,6	0,0	0,0	0,0	0,0	94,8
RO	27,4	10,8	23,2	31,7	14,5	19,2
SI	3,5	40,3	30,9	0,0	0,0	27,9
SK	6,2	64,9	9,1	2,0	0,2	23,0
FI	17,1	34,7	5,8	0,0	0,0	58,1
SE	35,7	46,3	0,4	0,0	0,0	51,8
UK	116,4	15,6	8,2	30,1	37,0	6,1

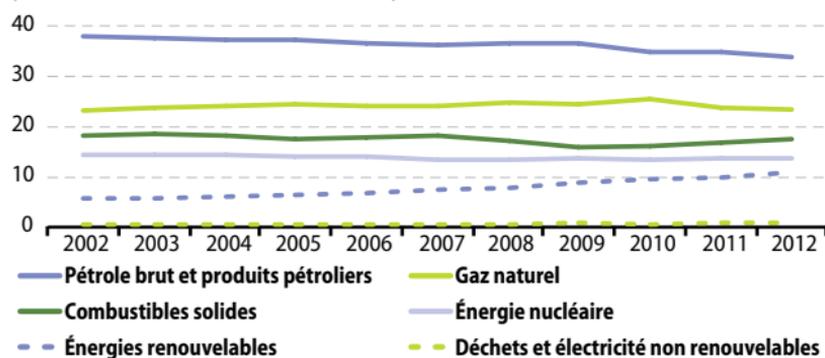
Source: Eurostat (codes des données en ligne: [ten00076](#), [ten00080](#), [ten00077](#), [ten00079](#), [ten00078](#) et [ten00081](#))

## 12.2 La consommation d'énergie

En 2012, la consommation intérieure brute d'énergie primaire dans l'UE-28 s'élevait à 1 683 millions de tonnes-équivalent pétrole (tep). Après être restée relativement stable entre 2003 et 2008, la consommation intérieure brute d'énergie primaire a accusé une baisse de 5,8 % en 2009, davantage imputable au ralentissement de l'activité économique résultant de la crise économique et financière qu'à une évolution structurelle de la consommation énergétique. En effet, dans l'UE-28, le niveau de la consommation intérieure brute d'énergie primaire s'est redressé de 3,8 % en 2010, même s'il a ensuite baissé dans des proportions similaires (3,4 %) en 2011. Après ces trois années de fluctuations relativement importantes, 2012 a connu un taux d'évolution plus modéré, la consommation diminuant de 1,0 %. La consommation intérieure brute de chaque État membre dépend dans une large mesure de la structure du système énergétique du pays, des ressources naturelles disponibles pour la production d'énergie primaire, ainsi que de la structure et du niveau de développement de son économie; cela vaut non seulement pour les combustibles traditionnels et le nucléaire, mais également pour les énergies renouvelables.

Les plus faibles niveaux d'intensité énergétique — mesure de l'efficacité énergétique d'une économie — ont été enregistrés en Irlande, au Danemark, au Royaume-Uni et en Italie en 2012, tandis que les États membres les plus consommateurs d'énergie étaient la Bulgarie et l'Estonie. Il convient de noter que la structure économique d'un pays joue un rôle important pour déterminer l'intensité énergétique. En effet, les économies basées sur les services devraient a priori afficher une consommation d'énergie nettement plus faible que les économies caractérisées par des activités industrielles à forte intensité énergétique (telles que la production de fer et d'acier), dont l'activité économique peut être davantage liée aux secteurs industriels et entraîner par conséquent de plus fortes consommations d'énergie.

**Graphique 12.2:** Consommation intérieure brute, UE-28, 2002–12 (en % de la consommation totale)



Source: Eurostat (code des données en ligne: [nrg\\_100a](#))

**Tableau 12.2:** Consommation intérieure brute d'énergie primaire et intensité énergétique, 2002 et 2012

	Consommation intérieure brute d'énergie primaire (millions de tonnes-équivalent pétrole)		Intensité énergétique (kg-équivalent pétrole par 1 000 euros du PIB)	
	2002	2012	2002	2012
<b>UE-28</b>	1 760,2	1 683,5	168,2	143,2
BE	56,2	56,3	196,1	172,2
BG	18,7	18,2	962,9	669,9
CZ	42,6	42,8	472,3	355,4
DK	19,9	18,1	101,2	87,2
DE	344,5	319,5	157,1	129,2
EE	5,0	6,1	559,3	481,0
IE	15,3	13,8	107,6	82,8
EL	29,6	27,7	173,3	165,7
ES	130,5	127,3	158,3	136,4
FR	266,9	258,4	163,6	142,9
HR	8,3	8,1	262,2	225,6
IT	175,6	163,2	125,5	117,3
CY	2,5	2,5	199,1	167,0
LV	4,1	4,5	410,6	328,6
LT	8,7	7,1	528,8	291,6
LU	4,0	4,5	147,8	133,8
HU	25,9	23,6	330,1	268,7
MT	0,8	0,8	174,2	147,7
NL	78,0	81,8	159,0	149,4
AT	30,8	33,7	133,1	123,9
PL	88,6	98,0	411,1	298,7
PT	26,6	22,2	174,7	146,5
RO	38,4	35,4	572,8	378,8
SI	6,9	7,0	267,2	227,7
SK	18,9	16,7	575,3	329,3
FI	35,0	34,1	242,9	204,0
SE	51,4	49,8	189,6	148,2
UK	226,7	202,3	134,4	105,1

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [nrg\\_100a](#) et [tsdec360](#))

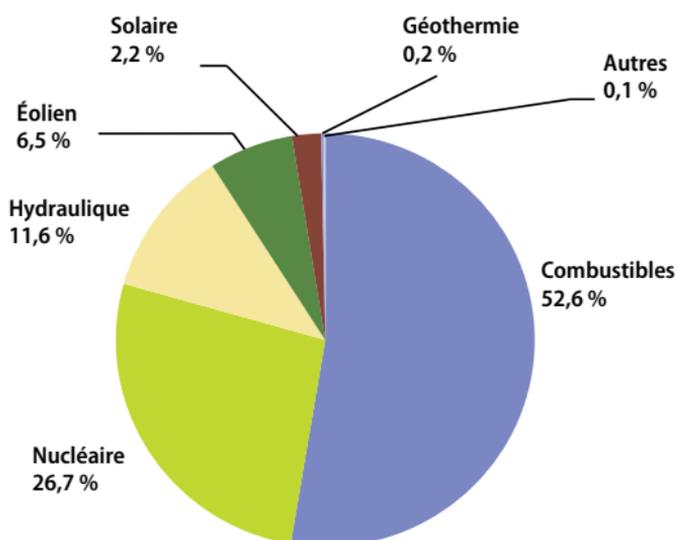
## 12.3 La production et la consommation d'électricité, vue d'ensemble du marché

En 2012, la production nette d'électricité dans l'UE-28 s'élevait au total à 3,13 millions de gigawattheures (GWh), soit un niveau pratiquement identique (- 0,1 %) à celui de l'année précédente. Il s'agissait de la première année de production relativement stable après trois ans de fluctuations historiquement très importantes: une chute de la production d'électricité de 5,0 % en 2009 en raison de la crise économique et financière, un rebond de 4,7 % l'année suivante, suivi d'une nouvelle baisse de 2,2 % en 2011. Le niveau de la production nette d'électricité en 2012 est ainsi resté 2,8 % en-deçà de son niveau record de 2008 (3,22 millions de GWh).

En 2012, plus d'un quart de la production nette d'électricité de l'UE-28 provenait de centrales nucléaires (26,7 %), tandis que près du double de cette part (52,6 %) provenait de centrales utilisant des combustibles comme le gaz naturel, le charbon et le pétrole.

Sur la décennie 2002-12, la consommation d'électricité des ménages a augmenté de 10 % dans l'UE-28. Elle a baissé dans quatre États membres, à savoir au Danemark, en Suède, en Slovaquie et en Belgique; dans ce dernier, la diminution de la consommation d'électricité des ménages a été de près d'un quart (23,9 %).

**Graphique 12.3:** Production nette d'électricité, UE-28, 2012 <sup>(1)</sup>  
(en % du total, sur la base des données en GWh)



(<sup>1</sup>) La somme des chiffres n'est pas égale à 100 % en raison de l'arrondi.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [nrg\\_105a](#))

**Tableau 12.3:** Électricité, 2002, 2011 et 2012

	Production nette d'électricité (milliers de GWh)		Part de marché du plus grand producteur d'électricité (% de la production totale)	Consommation électrique des ménages (2000 = 100)
	2002	2012	2011	2012
<b>UE-28</b>	2 975,8	3 125,6	:	110,0
BE	78,1	79,8	70,7	76,1
BG	38,6	42,9	:	116,5
CZ	70,4	81,1	69,4	103,3
DK	37,3	29,2	42,0	98,1
DE (¹)	549,3	592,7	28,4	100,4
EE	7,6	10,5	87,0	123,5
IE	23,9	26,5	38,0	123,4
EL (¹)	50,6	53,7	85,1	120,8
ES	232,7	286,6	23,5	148,3
FR	534,9	539,8	86,0	119,0
HR	11,8	10,2	83,0	108,6
IT	270,8	287,8	27,0	110,3
CY	3,6	4,5	100,0	144,6
LV	3,5	5,7	86,0	134,9
LT	16,1	4,7	24,9	145,9
LU	3,7	3,8	82,0	104,7
HU	33,5	32,3	44,1	101,7
MT	1,9	2,2	100,0	107,1
NL	92,1	98,6	:	109,7
AT	59,9	70,9	55,3	105,2
PL	131,4	147,6	17,8	130,7
PT	44,4	45,3	44,9	113,3
RO	51,1	53,7	26,0	154,9
SI	13,7	14,7	52,4	117,5
SK	30,0	26,1	77,7	91,8
FI	71,6	67,7	25,6	111,5
SE	143,2	162,8	41,0	93,8
UK	370,1	345,8	45,6	100,1

(¹) Part de marché du plus grand producteur d'électricité, données de 2010.

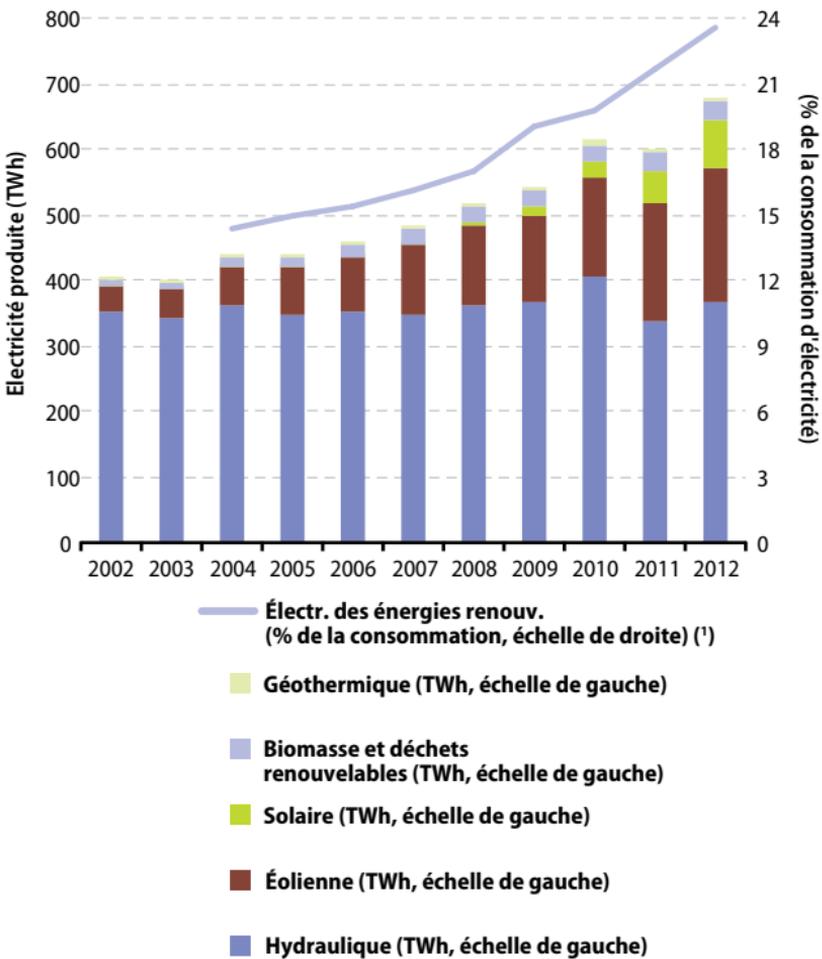
Source: Eurostat (codes des données en ligne: [nrg\\_105a](#), [ten00119](#) et [tsdpc310](#))

## 12.4 Énergies renouvelables

En 2012, les sources d'énergies renouvelables ont représenté 11,0 % de la consommation intérieure brute d'énergie de l'UE-28. Plus d'un tiers de l'énergie consommée en Suède (37,2 %) et en Lettonie (36,4 %) provenait de sources d'énergies renouvelables, lesquelles occupaient aussi une place relativement importante en Autriche (30,1 %), en Finlande (29,2 %) et au Danemark (23,3 %).

Les dernières informations disponibles pour 2012 montrent que l'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables représentait près d'un quart (23,5 %) de la consommation brute d'électricité de l'UE-28. L'augmentation de la quantité d'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables entre 2002 et 2012 reflète en grande partie le développement de trois sources d'énergies renouvelables: l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la biomasse. Bien qu'en 2012, l'énergie hydraulique soit restée la première source d'électricité renouvelable de l'UE-28 (54,1 % du total), la quantité d'électricité produite était relativement comparable à ce qu'elle était dix ans auparavant et a globalement augmenté d'à peine 3,9 %. À l'inverse, le volume d'électricité produit à partir de la biomasse a plus que doublé, tandis que l'électricité provenant des éoliennes a été multipliée par plus que cinq. Les parts relatives des éoliennes et de la biomasse du volume total d'électricité produit à partir de sources d'énergies renouvelables ont augmenté respectivement de 30,4 % et de 4,1 % en 2012. La croissance de la production d'électricité à partir de l'énergie solaire a été encore plus impressionnante: d'à peine 0,3 TWh en 2002, cette production est passée à 71,0 TWh en 2012, ce qui représente une multiplication par 252. Sur cette décennie, la part de l'énergie solaire dans la production totale d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables s'est accrue de 0,1 % à 10,5 %.

**Graphique 12.4:** Part d'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables, UE-28, 2002–12 (en % du total, sur la base des données en TWh)



(<sup>1</sup>) 2002 et 2003: données non disponibles.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [nrg\\_105a](#) et [tsdcc330](#))

**Tableau 12.4:** Production primaire et consommation d'énergies renouvelables, 2002, 2012 et 2020

	Production primaire (milliers de tep)		Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute (%)	
	2002	2012	2012	2020 (¹)
<b>UE-28</b>	97 754,9	177 269,3	14,1	20,0
<b>ZE-18</b>	67 352,8	125 602,6	:	:
BE	575,8	2 815,8	6,8	13,0
BG	832,1	1 638,1	16,3	16,0
CZ	1 594,1	3 247,1	11,2	13,0
DK	1 990,5	3 113,6	26,0	13,0
DE	10 782,7	32 912,7	12,4	18,0
EE	567,9	1 056,3	25,2	25,0
IE	260,9	744,1	7,2	16,0
EL (²)	1 392,9	2 274,5	15,1	18,0
ES	6 894,1	14 487,7	14,3	20,0
FR	15 025,2	20 766,0	13,4	23,0
HR	757,3	1 181,2	16,8	20,0
IT	9 249,1	17 894,2	13,5	17,0
CY	44,7	106,2	6,8	13,0
LV (²)	1 575,3	2 331,4	35,8	40,0
LT	773,0	1 197,9	21,7	23,0
LU	37,9	93,7	3,1	11,0
HU (²)	877,2	1 965,4	9,6	14,7
MT (²)	0,8	6,2	1,4	10,0
NL	1 618,1	3 778,6	4,5	16,0
AT	6 490,5	9 623,2	32,1	34,0
PL	4 140,6	8 478,0	11,0	15,5
PT	3 551,9	4 358,3	24,6	31,0
RO	3 748,5	5 242,2	22,9	24,0
SI	715,3	989,5	20,2	25,0
SK	744,1	1 433,5	10,4	14,0
FI	7 825,6	9 930,7	34,3	38,0
SE	13 123,2	18 508,1	51,0	49,0
UK	2 565,6	7 095,0	4,2	15,0

(¹) Objectifs juridiquement contraignants pour 2020.

(²) Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie, 2012: estimation.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [ten00081](#), [nrg\\_107a](#) et [t2020\\_31](#))

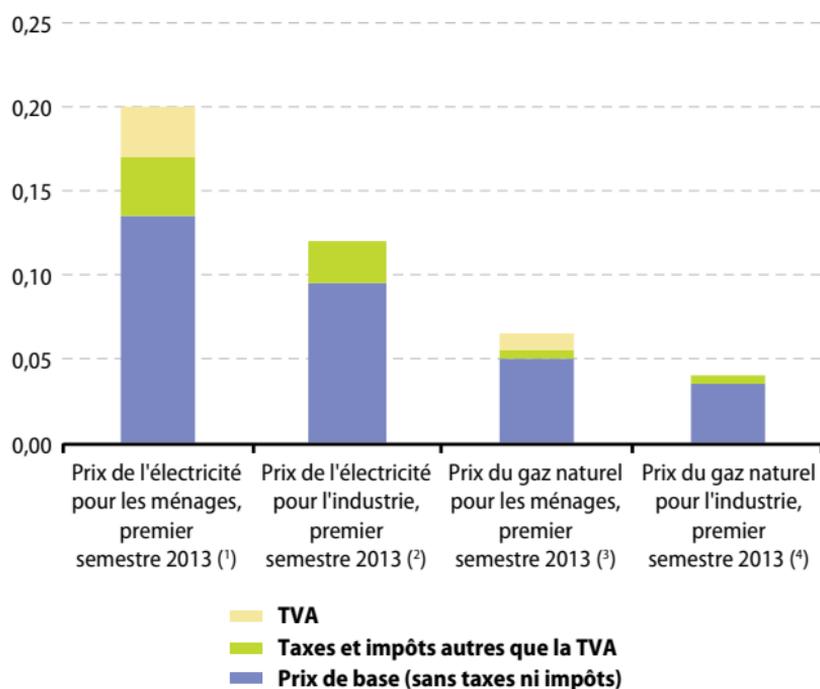
## 12.5 Les prix de l'énergie

Le prix et la fiabilité de l'approvisionnement énergétique, notamment de l'électricité, sont des éléments déterminants dans la stratégie d'approvisionnement énergétique d'un pays. Le prix de l'électricité est particulièrement important pour la compétitivité internationale, étant donné que l'électricité représente généralement une part élevée du coût total de l'énergie supporté par les entreprises des secteurs de l'industrie et des services. Le prix de l'énergie dépend de toute une série de conditions influant sur l'offre et la demande, telles que la situation géopolitique, la diversification des importations, les coûts de réseau, les coûts liés aux mesures de protection de l'environnement, les mauvaises conditions climatiques ou le niveau des accises et des taxes. Il convient de noter que les prix comprennent généralement les taxes, les prélèvements et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les ménages, mais excluent la TVA (déductible) pour les consommateurs industriels/professionnels.

Pendant le premier semestre 2013, c'est au Danemark, en Allemagne et à Chypre que le prix de l'électricité pour un ménage de taille moyenne a été le plus élevé, et en Bulgarie, en Roumanie, en Estonie, en Lituanie, en Croatie, en Lettonie et en Hongrie qu'il a été le plus bas. Dans l'UE-28, le prix moyen de l'électricité pour les ménages (les prix pour chaque État membre sont pondérés en fonction de la consommation des ménages en 2012) était de 0,199 euro/kWh pendant le premier semestre 2013.

Au cours de la même période, le prix du gaz naturel pour un ménage de taille moyenne dans l'UE-28 était de 0,065 euro/kWh. Les prix du gaz naturel ont été les plus élevés en Suède (0,123 euro/kWh) et au Danemark (0,113 euro/kWh). Les prix les plus bas ont été enregistrés en Roumanie (0,029 euro/kWh), tandis que la Pologne, la Croatie et la Hongrie ont tous fait état de prix inférieurs à 0,05 euro/kWh. Le prix du gaz naturel pour les ménages dans le pays le plus cher, c'est-à-dire la Suède, était 4,3 fois plus élevé que dans le pays le moins cher, la Roumanie.

**Graphique 12.5:** Prix semestriels de l'électricité et du gaz, UE-28, premier semestre, 2013 (en euros par kWh)



<sup>(1)</sup> Consommation annuelle: 2 500 kWh < consommation < 5 000 kWh.

<sup>(2)</sup> Consommation annuelle: 500 MWh < consommation < 2 000 MWh. Hors TVA.

<sup>(3)</sup> Consommation annuelle: 20 GJ < consommation < 200 GJ. Finlande: données non disponibles. Chypre et Malte: non applicable.

<sup>(4)</sup> Consommation annuelle: 10 000 GJ < consommation < 100 000 GJ. Hors TVA. Chypre et Malte: non applicable.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [nrg\\_pc\\_204](#), [nrg\\_pc\\_205](#), [nrg\\_pc\\_202](#) et [nrg\\_pc\\_203](#))

**Tableau 12.5:** Prix semestriels de l'électricité et du gaz, premier semestre, 2013 (en euros par kWh)

	Prix de l'électricité		Prix du gaz	
	Ménages <sup>(1)</sup>	Industrie <sup>(2)</sup>	Ménages <sup>(3)</sup>	Industrie <sup>(4)</sup>
<b>UE-28</b>	0,199	0,120	0,065	0,041
BE	0,217	0,108	0,066	0,040
BG	0,092	0,081	0,051	0,036
CZ	0,153	0,102	0,064	0,034
DK	0,300	0,103	0,113	0,049
DE	0,292	0,143	0,066	0,048
EE	0,135	0,097	0,052	0,038
IE	0,230	0,136	0,065	0,042
EL	0,156	0,125	0,077	0,053
ES	0,223	0,122	0,073	0,039
FR	0,147	0,096	0,068	0,041
HR	0,137	0,095	0,047	0,046
IT	0,229	0,168	0,083	0,042
CY	0,276	0,208	–	–
LV	0,138	0,113	0,051	0,038
LT	0,137	0,123	0,060	0,044
LU	0,167	0,098	0,062	0,051
HU	0,140	0,096	0,043	0,041
MT	0,170	0,180	–	–
NL	0,192	0,096	0,081	0,040
AT	0,208	0,111	0,077	0,045
PL	0,148	0,093	0,047	0,036
PT	0,208	0,115	0,084	0,042
RO	0,132	0,090	0,029	0,028
SI	0,161	0,097	0,067	0,049
SK	0,170	0,129	0,050	0,037
FI	0,158	0,075	:	0,049
SE	0,210	0,080	0,123	0,055
UK	0,174	0,118	0,053	0,035
IS	0,105	:	:	:
NO	0,191	0,097	:	:
ME	0,102	0,073	:	:
MK	0,081	0,080	:	0,041
RS	0,056	0,057	0,041	0,038
TR	0,150	0,093	0,041	0,031

(<sup>1</sup>) Consommation annuelle: 2 500 kWh < consommation < 5 000 kWh.

(<sup>2</sup>) Consommation annuelle: 500 MWh < consommation < 2 000 MWh; hors TVA.

(<sup>3</sup>) Consommation annuelle: 20 GJ < consommation < 200 GJ.

(<sup>4</sup>) Consommation annuelle: 10 000 GJ < consommation < 100 000 GJ; hors TVA.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [nrg\\_pc\\_204](#), [nrg\\_pc\\_205](#), [nrg\\_pc\\_202](#) et [nrg\\_pc\\_203](#))



# 13

## Les transports

En mars 2011, la Commission européenne a adopté un livre blanc intitulé «Feuille de route pour un espace européen unique des transports — Vers un système de transport compétitif et économe en ressources» [COM(2011) 144 final]. Cette stratégie globale comprend quarante initiatives spécifiques pour la prochaine décennie, visant à établir un système de transport compétitif destiné à accroître la mobilité, à lever des obstacles majeurs ainsi qu'à favoriser la croissance et l'emploi.

Nombre d'initiatives portent sur le transport de marchandises, notamment le transport par route, le transport multimodal de marchandises («e-Freight»), la sûreté du fret, le transport des marchandises dangereuses et les corridors de fret multimodaux pour des réseaux de transport durable. D'autres initiatives concernent spécifiquement le transport de passagers et visent à assurer par exemple un maximum de sécurité et un minimum de désagréments pour les passagers, ainsi qu'à garantir leurs droits.

Les statistiques d'Eurostat sur les transports décrivent les principales caractéristiques de ceux-ci, non seulement pour ce qui est du volume de fret et du nombre de passagers transportés chaque année ou du nombre de véhicules et d'infrastructures utilisés, mais également pour ce qui est de la contribution des services de transport à l'économie tout entière. La collecte de données s'appuie sur plusieurs actes juridiques imposant aux États membres de l'Union européenne (UE) de transmettre leurs données statistiques ainsi que sur des accords volontaires de communication de données supplémentaires.

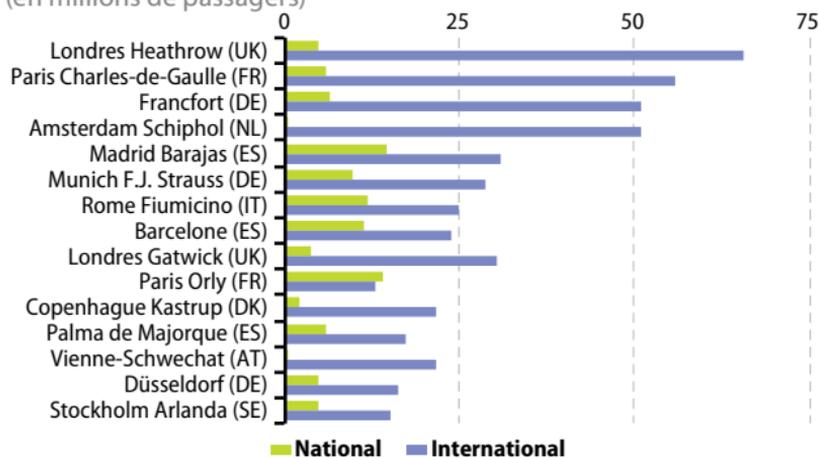
## 13.1 Le transport de passagers

Le mode dominant de transport de passagers est la voiture, en raison d'un désir de mobilité et de flexibilité accrues. Les voitures particulières ont représenté 84,1 % du transport intérieur de passagers dans l'UE-27 en 2011, les autobus et autocars (8,8 %), d'une part, et les chemins de fer, trams et métros (7,1 %), d'autre part, représentant un peu moins d'un dixième du volume total du trafic, tel que mesuré par le nombre de passagers-kilomètres (pkm) intérieurs parcourus par mode.

L'aéroport de Londres Heathrow a été le plus fréquenté de l'UE-27 en nombre de passagers en 2012 (70 millions), distançant nettement les aéroports de Paris Charles-de-Gaulle (61,4 millions) et de Francfort (57,3 millions), ainsi que ceux d'Amsterdam Schiphol (51 millions) et de Madrid Barajas (45,1 millions). Près de 832,15 millions de passagers ont été transportés par voie aérienne dans l'UE-28 en 2012, ce qui représente une légère hausse (0,7 %) par rapport à 2011, qui fait suite à une croissance de 5,7 % en 2011 et de 3,5 % en 2010. Le nombre de passagers aériens transportés dans l'UE-28 en 2012 a été de 3,7 % supérieur au pic d'avant la crise financière et économique enregistré en 2008.

Les ports de l'UE-28 ont pris en charge près de 412 millions de voyageurs maritimes en 2011, troisième année consécutive de baisse (une diminution de 2,9 % par rapport à 2010 a été enregistrée, faisant suite à un recul de 1,2 % en 2010 et de 2,1 % en 2009). Les ports de l'Italie et de la Grèce ont pris en charge en 2011 plus du double de voyageurs que ceux de tout autre État membre (ils représentent respectivement 19,9 % et 19,2 % du total de l'UE-28).

**Graphique 13.1:** Les 15 premiers aéroports en nombre de passagers transportés (embarqués et débarqués), UE-28, 2012 (en millions de passagers)



Source: Eurostat (code des données en ligne: [avia\\_paoa](#))

**Tableau 13.1:** Transport aérien et maritime de passagers, 2011 et 2012 <sup>(1)</sup>

	Passagers aériens, 2012 <sup>(2)</sup>		Passagers maritimes, 2011 <sup>(2)</sup>	
	(milliers)	(passagers par habitant)	(milliers)	(passagers par habitant)
<b>UE-28</b>	832 150	1,6	412 349	0,8
<b>UE-27</b>	826 728	1,6	385 402	0,8
BE	25 914	2,3	824	0,1
BG	6 819	0,9	1	0,0
CZ	11 742	1,1	–	–
DK	26 528	4,8	41 527	7,5
DE	178 591	2,2	29 233	0,4
EE	2 202	1,7	11 840	8,9
IE	23 594	5,1	2 906	0,6
EL	31 576	2,8	79 183	7,1
ES	159 771	3,4	21 868	0,5
FR	135 006	2,1	25 552	0,4
HR	5 423	1,3	26 947	6,1
IT	116 067	1,9	81 895	1,4
CY	7 328	8,5	92	0,1
LV	4 755	2,3	786	0,4
LT	3 167	1,1	281	0,1
LU	1 894	3,6	–	–
HU	8 430	0,8	–	–
MT	3 650	8,7	8 250	19,9
NL	55 680	3,3	1 770	0,1
AT	25 966	3,1	–	–
PL	21 791	0,6	2 528	0,1
PT	28 186	2,7	659	0,1
RO	9 674	0,5	0	0,0
SI	1 168	0,6	36	0,0
SK	1 563	0,3	–	–
FI	16 459	3,0	18 074	3,4
SE	30 351	3,2	30 094	3,2
UK	203 067	3,2	28 002	0,4
IS	2 741	8,6	:	:
NO	34 590	6,9	6 130	1,2
CH	43 236	5,4	–	–
TR	:	:	1 842	0,0

<sup>(1)</sup> Pour le transport aérien: les agrégats excluent les effets du double comptage des passagers prenant l'avion entre des pays appartenant au même agrégat; pour le transport maritime: les chiffres renvoient au nombre de passagers «pris en charge dans les ports» (en d'autres termes, la somme de passagers embarqués et ensuite débarqués dans les ports); si le port d'embarquement et le port de débarquement transmettent tous deux des données à Eurostat, ces passagers sont comptés deux fois.

<sup>(2)</sup> Nombre total de passagers transportés (arrivées et départs pour le transport national et international).

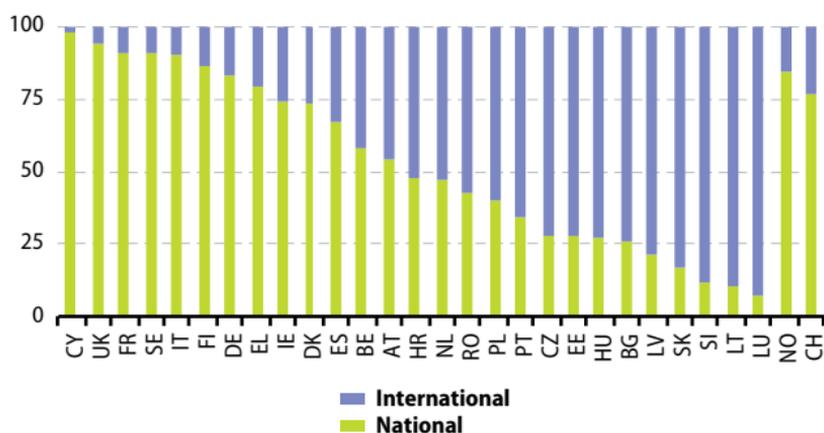
Source: Eurostat (codes des données en ligne: [ttr00012](#), [tps00001](#) et [mar\\_pa\\_aa](#))

## 13.2 Le transport de marchandises

Le transport intérieur de marchandises dans l'UE-28 a été estimé à près de 2 100 milliards de tonnes-kilomètres (tkm) en 2012. Un peu plus des trois quarts de ces marchandises (75,5 %) ont été transportées par route en 2011. Le volume de fret intérieur transporté par route était près de quatre fois supérieur au volume transporté par chemin de fer (18,4 %), tandis que le reste a emprunté les voies navigables intérieures de l'UE-27 (6,2 %).

Environ 14,4 millions de tonnes de fret aérien (national et international) ont transité par les aéroports de l'UE-28 en 2012. Certains des petits États membres sont relativement spécialisés dans le fret aérien, notamment tous les pays du Benelux et, en particulier, le Luxembourg (qui s'est classé en septième position des plus gros transporteurs de fret aérien parmi les États membres de l'UE).

**Graphique 13.2:** Transport routier national et international, 2012 (1)  
(en % sur la base des millions de tkm, parcours en charge)



(1) Luxembourg: 2011; Royaume-Uni: 2010; Malte: données non disponibles.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [road\\_go\\_ta\\_tott](#))

Les ports maritimes de l'UE-27 ont traité 3,728 milliards de tonnes de marchandises transportées par voie maritime en 2011, ce qui représente une hausse de 1,6 % par rapport à 2010. Les ports maritimes du Royaume-Uni et de l'Italie ont traité plus de 500 millions de tonnes de marchandises en 2011, le chiffre enregistré par les Pays-Bas étant légèrement inférieur. Par rapport à la population du pays, les ports maritimes de l'Estonie, de la Lettonie, des Pays-Bas, de la Finlande, de la Belgique et de la Suède ont traité une forte proportion de marchandises.

Tableau 13.2: Transport de marchandises, 2011 et 2012

	Transport intérieur de marchandises, 2012			Transport aérien de marchandises, 2012  (milliers de tonnes)	Poids brut des marchandises transportées par mer et traitées dans les ports, 2011  (millions de tonnes)
	Route <sup>(1)</sup>	Chemin de fer <sup>(2)</sup>	Voies fluviales <sup>(3)</sup>		
	(millions de tonnes kilomètres)				
<b>UE-28</b>	1 519 624	393 827	141 531	:	233
BE	25 008	7 593	9 251	964	:
BG	24 372	2 907	5 349	19	93
CZ	51 228	14 267	38	59	296
DK	16 679	2 239	–	166	48
DE	307 009	110 065	58 488	4 218	45
EE	5 791	5 129	:	24	135
IE	9 976	91	–	127	398
EL	20 839	614	–	70	322
ES	199 209	9 957	–	594	22
FR	172 060	32 552	8 905	1 810	500
HR	8 649	2 332	772	7	7
IT	124 015	20 244	:	808	67
CY	896	–	–	28	43
LV	12 178	21 867	:	31	:
LT	23 449	14 172	:	14	:
LU	8 835	288	290	615	6
HU	33 736	9 118	1 982	62	492
MT	:	–	–	16	:
NL	68 991	6 157	46 650	1 564	58
AT	26 089	20 345	2 191	198	68
PL	222 332	48 903	131	75	39
PT	32 935	2 322	–	118	16
RO	29 662	13 472	12 520	29	:
SI	15 888	3 470	–	8	115
SK	29 693	7 591	986	21	182
FI	25 460	9 275	:	196	519
SE	33 481	22 043	–	141	:
UK	146 685	21 444	:	2 428	199
LI	280	10	–	40	:
NO	20 171	3 574	–	78	:
CH	12 957	11 526	–	365	:
ME	:	73	:	:	359
MK	:	423	–	:	:
TR	:	11 223	–	:	:

(<sup>1</sup>) Luxembourg: 2011; Royaume-Uni: 2010; le transport routier repose sur tous les déplacements dans le monde de véhicules immatriculés dans le pays déclarant.

(<sup>2</sup>) Belgique, Luxembourg, Hongrie, Autriche, Portugal, Norvège et Suisse: 2011; UE-28, UE-27, Danemark et Grèce: 2010.

(<sup>3</sup>) UE-28, UE-27 et Belgique: 2011.

Source: Eurostat (des données en ligne: [road\\_go\\_ta\\_tott](#), [rail\\_go\\_typeall](#), [avia\\_goooc](#), [tr00011](#) et [mar\\_go\\_aa](#)) et Direction générale de la Mobilité et des Transports

## Présentation des données et abréviations

### Présentation des données

Les bases de données en ligne d'Eurostat contiennent d'importantes quantités de métadonnées qui fournissent des informations sur la situation au regard de certaines valeurs ou séries de données. Pour faciliter la lecture, seules les informations les plus importantes ont été incluses dans les tableaux et graphiques. Les symboles suivants sont utilisés, si nécessaire:

- Italique* la valeur est une prévision, une donnée provisoire ou une estimation et est donc susceptible de changer;
- : valeur non disponible, confidentielle ou peu fiable;
- sans objet.

Les ruptures de série sont indiquées dans les notes de bas de page accompagnant chaque tableau et graphique.

### Agrégats géographiques et codes pays

UE-28	Union européenne à 28 États membres
UE-27	Union européenne à 27 États membres
UE	Union européenne
ZE-18	Zone euro à 18 États membres
ZE-17	Zone euro à 17 États membres
ZE	Zone euro
BE	Belgique
BG	Bulgarie
CZ	République tchèque
DK	Danemark
DE	Allemagne
EE	Estonie
IE	Irlande
EL	Grèce
ES	Espagne
FR	France
HR	Croatie
IT	Italie
CY	Chypre
LV	Lettonie
LT	Lituanie
LU	Luxembourg
HU	Hongrie

MT	Malte
NL	Pays-Bas
AT	Autriche
PL	Pologne
PT	Portugal
RO	Roumanie
SI	Slovénie
SK	Slovaquie
FI	Finlande
SE	Suède
UK	Royaume-Uni
IS	Islande
LI	Liechtenstein
NO	Norvège
CH	Suisse
ME	Monténégro
MK <sup>(1)</sup>	ancienne République yougoslave de Macédoine
RS	Serbie
TR	Turquie
BR	Brésil
CA	Canada
CN	Chine
IN	Inde
ID	Indonésie
JP	Japon
RU	Russie
US	États-Unis

Dans cette publication, comme dans les autres publications d'Eurostat, les descriptions géographiques et l'utilisation des termes Europe «du sud», «du nord», «centrale», «de l'est», «de l'ouest» n'indiquent pas des catégories politiques. Ces références dans le texte sont purement liées à la localisation géographique d'un groupe d'États membres de l'Union européenne par rapport à un autre groupe d'États membres.

(<sup>1</sup>) Le nom de l'ex-République yougoslave de Macédoine est indiqué dans les graphiques et les tableaux de cette publication par le code «MK». Ceci ne préjuge en rien de la dénomination définitive pour ce pays, qui doit être convenue au terme des négociations en cours à ce sujet aux Nations unies.

## Unités de mesure

%	pour cent
CHF	franc suisse
cm <sup>3</sup>	centimètre cube
ETP	équivalent temps plein
EUR	euro
GJ	gigajoule
GWh	gigawatt-heure
ha	hectare
JPY	yen
kg	kilogramme
km <sup>2</sup>	kilomètre carré
kW	kilowatt
kWh	kilowatt-heure
m <sup>3</sup>	mètre cube
mm	millimètre
MWh	mégawatt-heure
p/st	pièce/unité
pkm	passager-kilomètre
SPA	standard de pouvoir d'achat
TB	tonnage brut
tep	tonne-équivalent pétrole
tkm	tonne-kilomètre
TWh	térawatt-heure
USD	dollar américain

## Autres abréviations

3G	(de) troisième génération
7e PC	septième programme-cadre pour la recherche et le développement
act.	activités
AEE	Agence européenne pour l'environnement
AELE	Association européenne de libre-échange
BCE	Banque centrale européenne
c.v.d.	conditionné pour la vente au détail
CH <sub>4</sub>	méthane
CIM	classification internationale des maladies
CITE	classification internationale type de l'éducation
CO <sub>2</sub>	dioxyde de carbone
condit.	(air) conditionné
DIRD	dépenses intérieures brutes de R & D
EFP	enseignement et formation professionnels
EFT	enquête sur les forces de travail
EHIS	enquête européenne par interview sur la santé
ESEA	enquête sur la structure des exploitations agricoles
ET	éducation et formation (education and training)
Eurostat	Office statistique de l'Union européenne
EU-SILC	statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie
EVS	entités à vocation spéciale
FMI	Fonds monétaire international
gouv.	gouvernement
IDE	investissement direct étranger
IPC	indice des prix à la consommation
IPCH	indice des prix à la consommation harmonisé
JAF	cadre d'évaluation conjointe (Joint Assessment Framework)
MCE	mécanisme de change européen
mén.	ménage
n.c.a.	non classé ailleurs
N <sub>2</sub> O	oxyde nitreux
NACE	nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne
NUTS	nomenclature hiérarchique des unités territoriales statistiques (régions de niveaux NUTS 1, 2 et 3)

OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEB	Office européen des brevets
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU	Organisation des Nations unies
PAC	politique agricole commune
PAE	programme d'action pour l'environnement
PDF	format de document portable (portable document format)
PIB	produit intérieur brut
PIEE	principaux indicateurs économiques européens
PME	petites et moyennes entreprises
PMT	politique du marché du travail
PSC	pacte de stabilité et de croissance
R & D	recherche et développement
REACH	enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques et restrictions applicables à ces substances
récréat.	récréatif
rép.	(absence de) réponse
Rév.	révision
SAU	superficie agricole utilisée
SC	statistiques conjoncturelles (sur les entreprises)
SDD	stratégie en faveur du développement durable
SEC	système européen des comptes
serv.	services
SH	système harmonisé
SMS	service de messages courts
SSE	système statistique européen
TGM	tableaux, graphiques et cartes (logiciel de visualisation des données)
TIC	technologie de l'information et de la communication
TVA	taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UEM	Union économique et monétaire
Unesco	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
USB	bus série universel
VIH	virus de l'immunodéficience humaine

## COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

### Publications gratuites:

- **un seul exemplaire:**  
sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu/fr/home/>);
- **exemplaires multiples/posters/cartes:**
  - auprès des représentations de l'Union européenne ([http://ec.europa.eu/represent\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/represent_fr.htm));
  - des délégations dans les pays hors UE ([http://eeas.europa.eu/delegations/index\\_fr.htm](http://eeas.europa.eu/delegations/index_fr.htm));
  - en contactant le réseau Europe Direct ([http://europa.eu/europedirect/index\\_fr.htm](http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm)) ou
  - le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (gratuit dans toute l'UE) (\*).

(\*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

### Publications payantes:

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu/fr/home/>).

### Abonnements:

- auprès des bureaux de vente de l'Office des publications de l'Union européenne ([http://publications.europa.eu/others/agents/index\\_fr.htm](http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm)).



## Chiffres clés de l'Europe

Édition 2014

*Chiffres clés de l'Europe* présente une sélection de données statistiques sur l'Europe. La plupart des données couvrent l'Union européenne et ses États membres, mais certains indicateurs sont fournis pour d'autres pays, notamment les pays de l'AELE, les pays candidats et en voie d'adhésion à l'Union européenne, le Japon ou les États-Unis.

Ce pocketbook présente un sous-ensemble des principales données figurant dans *L'Europe en chiffres* — *L'annuaire d'Eurostat* disponible à l'adresse:

[http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Europe\\_in\\_figures\\_-\\_Eurostat\\_yearbook/fr](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Europe_in_figures_-_Eurostat_yearbook/fr)

Cette publication peut être considérée comme une introduction aux statistiques européennes et constitue un point de départ pour ceux qui souhaitent explorer la large palette de données accessibles gratuitement sur le site web d'Eurostat:

<http://ec.europa.eu/eurostat>

